QUARANTIÈME ANNÉE Nº 11954 — MARDI 5 JUILLET 1983



3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Un modeste pas dans le dialogue Nord-Sud

Après avoir examiné pendant quatre semaines les différentes manières dont les pays industrialisés pourraient favoriser le développement tout en contribuant à la reprise, la sixième Conférence des Nations unies pour la coopération et le développement (CNUCED) s'est achevée sur un maigre bilan.

Certes, l'on ne peut totalement parler d'échec dans la mesure où il y a eu avancée sur quelques points, de l'avis même du porte-parole des pays en voie de développement. Ceux-ci n'avaient-ils pas d'ailleurs fixé la barre un peu haut ? Recroquevillés sur les problèmes que leur pose la crise, les pays industrialisés ont généralement gardé la main sur les cordons de la bourse. Ils ont tout de même réaffirmé, leurs engagements en matière d'aide publique au développement, en particulier pour les pays les moins avancés.

Créé il y a plus de huit ans, le Fonds pour la régulation des matières premières a un peu plus de chances maintenant d'entrer en service. Mais il ne pourra guère fonctionner tant que les États-Unis se tiendront à l'écart. Les pays en voie de développement n'ont pas réussi à obtenir l'assurance d'un accroissement important des liquidités qu'ils réclamaient. Mais ils ont pu trouver un terrain d'entente avec leurs interlocuteurs des pays industrialisés sur les questions monétaires et financières, et même, à l'arraché, sur le protectionnisme et les aménagements de structures.

Ces modestes résultats sont à porter — en partie du moins — au crédit du groupe qu'on appelle celui des « 77 » bien que ses membres soient aujourd'hui au nombre de cent vingt-cinq. D'entrée de jeu, il a choisi la modération, écartant la stratégie de l'affrontement, qui n'aurait vraisemblablement pas été plus payante.

Le tiers-monde a maintenu son unité à Belgrade, en dépit des divergences d'intérêts, entre producteurs traditionnels de matières premières, nouveaux pays industriels, pays très fortement endettés et États les plus pauvres. L'évolution des prix pétroliers ne vient plus alimenter ses revendications et renforcer sa capacité de négocier. L'évolution des rapports Nord-Sud, la situation des pays industrialisés, conduisent le tiers-monde à un certain « réalisme » auquel se soumettent de mauvaise grâce certains États.

Les pays industrialisés se sont montrés plutôt soucieux, de lâcher le moins possible de lest et de ne pas se désolidariser des États-Unis. Jusqu'au bout, les débats auront souligné l'isolement de l'administration américaine, tandis que la Communauté européenne a semblé manquer d'imagination. Aussi la France a-t-elle eu beaucoup de mal à encourager ses partenaires à prendre leurs responsabilités. Quant aux pays de l'Est, ils ont souligné une nouvelle fois qu'ils n'étaient pas partie prenante dans ces discussions Nord-Sud.

Sans doute le mécanisme des grandes négociations sur la coopération économique internationale est-il difficile à utiliser pour favoriser une évolution des rapports Nord-Sud. Il faut tout de même espérer que les prises de conscience et l'élan constaté à Belgrade stimuleront les efforts. A continuer d'ignorer les frustrations du tiers-monde, on risque de les voir alimenter de plus en plus les tensions Est-Ouest.

M. Reagan retrouve sa popularité

Les sondages sont favorables au président des Etats-Unis mais celui-ci est menacé par les retombées de l'affaire du « Debategate »

De notre correspondant

Washington. — La popularité de M. Reagan est en hausse depuis quelque temps, grâce à la reprise économique, comme le confirme un sondage *C.B.S.-New York Times* réalisé entre le 20 et le 26 juin. Pour la première fois depuis quinze mois, le président américain recueille plus d'opinions favorables (47 %) que défavorables (39 %), retrouvant ainsi approximativement son score de janvier 1982. On note cependant la fragilité d'une telle remontée. Une majorité d'Américains estiment que le président *« n'a pas fait assez »* pour conclure un accord nucléaire avec l'U.R.S.S., équilibrer le budget et réduire le chômage. Et à la question de savoir s'il mérite d'être réélu, 51 % des personnes interrogées (contre 42 %) répondent « non ». Mais une affaire porte atteinte à l'image de franchise et d'intégrité que s'est acquis le président des États-Unis.

Comment appeler l'affaire qui occupe depuis deux semaines les milieux politiques américains ? *« Debategate »* s'est vite imposé puisqu'il s'agit d'un document confidentiel — rédigé par les collaborateurs de M. Carter en vue du débat télévisé du 28 octobre 1980 et tombé entre les mains de l'équipe Reagan — et que tout scandale potentiel à Washington est systématiquement comparé au Watergate. Pour la Maison Blanche, c'est un « pseudo-Gate ». Traduisez : un épisode sans intérêt, gonflé par la presse et grossièrement exploité par les démocrates à la veille d'une nouvelle campagne présidentielle.

L'affaire a été lancée par un journaliste de *Time*, Laurence Barrett, dans un livre intitulé *Jouer avec l'histoire*. Il y est question d'une « taupe » qui aurait communiqué le document aux collaborateurs de M. Reagan avant que celui-ci n'affronte M. Carter devant les caméras. Dans ce débat télévisé, le candidat républicain avait été meilleur que le président sortant.

Les responsables gouvernementaux ont d'abord réagi à cette affaire avec désinvolture.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

En dix ans, les entreprises françaises ont perdu leur capacité d'investir

Administration et patronat, en désaccord sur le poids des charges depuis mai 1981, reconnaissent que la situation « est inquiétante »

Il y avait quelque irréalisme à imaginer qu'un groupe d'experts de l'administration et du patronat parviendraient à un accord sur l'évaluation du surcroît de charges supportées par les entreprises depuis mai 1981 (hors les mesures récentes sur l'UNEDIC et le SMIC).

Réduire l'écart entre les 100 milliards de francs annoncés par le C.N.P.F. et les 20 milliards admis par les services de M. Delors était un exercice trop politique.

Le rapport remis le 2 juillet à M. Mauroy — et auquel le premier ministre a fait allusion au cours du « Grand Jury-R.T.L.-*le Monde* » — ne clôt pas pour autant le débat. Il l'éclaire. Force est de constater que le patronat est revenu de 100 à 60 milliards pour 1982 (mais il intégrait, il est vrai, dans ses estimations antérieures les entreprises financières et considérait l'effet des mesures gouvernementales en année pleine). L'administration, pour sa part, est restée sur ses positions. Peut-être à tort, parfois. Prétendre que le passage à 39 heures de travail par semaine et que la cinquième semaine de congés payés ne coûtent rien n'apparaît pas très convaincant.

Il n'est que de voir les résultats d'une entreprise comme Charbonnages de France où cette réduction de la durée du travail — principale pomme de discorde entre les experts — s'est accompagnée d'une baisse de la productivité assez nette et d'embauches, pour se rendre compte que la thèse gouvernementale n'est pas complètement défendable.

Le C.N.P.F. a beau jeu alors de dire - ce qui n'est pas sans danger - que si les calculs des services de M. Delors sont bons, on s'étonne de ne pas voir se poursuivre plus rapidement la rédaction du temps de travail à 38 h, voire 37 heures. L'évaluation d'un tel coût est sans doute impossible tant il varie d'une industrie à l'autre, d'une entreprise à l'autre. Et le calcul théorique auquel s'est livré le patronat n'est guère satisfaisant non plus.

De même, il est un peu artificiel de ne pas comptabiliser l'effet du blocage des prix quand plusieurs experts du gouvernement reconnaissaient naguère qu'il avait « coûté » trois points de marge aux constructeurs automobiles nationaux.

Là n'est donc pas l'intérêt principal de l'exercice. L'examen de la comptabilité nationale auquel s'est livrée l'administration montre une dégradation rapide et continue de la situation des entreprises depuis le premier choc pétrolier. Si cette tendance ne s'est pas accentuée au cours des deux dernières années, il est juste d'affirmer qu' *« un prélèvement supplémentaire sur des ressources financières amoindries est plus lourd qu'en période de prospérité »*.

Car s'il est un point d'accord parmi les experts, c'est bien la situation *« inquiétante »* des entreprises françaises. Ainsi l'administration écrit-elle : *« Les charges qui pèsent sur les entreprises se sont accrues de manière alarmante depuis le premier choc pétrolier. Le niveau élevé atteint par ces charges pèse sur la « profitabilité » des entreprises et contribue à expliquer la faiblesse de l'investissement depuis dix ans et le vieillissement de l'appareil productif. »*

A faire payer les deux chocs pétroliers par les entreprises, la France s'est mise dans un engrenage dangereux.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 30.)

Brouillards à Moscou

I. — *Le coup de frein*

Le chancelier Kohl a commencé, le 4 juillet, une visite officielle de quatre jours en Union soviétique. M. Andropov a fait savoir, toutefois, qu'il ne pourrait pas avoir l'entrevue, pour ce lundi matin, avec la délégation ouest-allemande « pour des raisons personnelles », *a déclaré un porte-parole de la R.F.A.*

Nous commençons ci-dessous la publication du reportage de notre envoyé spécial en U.R.S.S. Alain Jacob, dont le premier article est consacré à la situation intérieure soviétique.

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Moscou. — Le grand rendez-vous politique du mois de juin aura surtout mis en relief deux évidences. La première est qu'une confrontation se poursuit au sommet de la direction soviétique. La seconde est que M. Andropov a été contraint à un compromis qui ne peut être interprété que comme un repli, au moins tactique.

Il suffisait, au lendemain de la session plénière du comité central et de celle du Soviet suprême, d'entendre ceux qui, quelques jours plus tôt, croyaient pouvoir annoncer l'avènement d'une ère nouvelle, ou du moins attendaient un minimum de changement, pourminimum de changement, pour mesurer la déception qu'a entraînée l'absence de décision tant soit peu inédite. Les sceptiques ricanent en rappelant qu'ils n'y avaient jamais cru. D'autres — et dans des milieux où la contestation n'est pas de mise — s'inquiètent pour l'avenir, annoncent une période de brouillard et de flou politique durant laquelle les malins vont s'efforcer de déterminer dans quel sens souffle le vent, en s'abstenant prudemment d'initiatives.

Racontarts ? On-dit ? Réactions épidermiques ? Au comité central, M. Vadim Zagladine, directeur adjoint du département des relations internationales, balaie d'un geste ces interprétations. Tout au plus admet-il que l'on ne pouvait agir qu'avec « prudence », ce qui peut être une manière de dire que la volonté de changement rencontre des résistances. Mais il n'estime pas qu'il y ait matière à étonnement si le bureau politique n'a pas complété ses effectifs, ceux-ci n'étant pas fixés par les statuts du parti.

Sur le fond, notre interlocuteur indique qu'un « groupe de travail » avait été formé au lendemain du XXVIe congrès du P.C.U.S. (1981) pour étudier une révision des statuts souhaitée par L. Brejnev. Si M. Andropov a axé sur ce sujet son intervention au dernier plénum, c'est sur la base de ces études qui — contrairement, paraît-il, à des informations recueillies de bonne source il y a moins de trois mois — n'auraient jamais perdu de leur actualité.

(Lire la suite page 4.)

Deuxième série de sanctions contre les policiers

Lire en page 8 l'enquête d'EDWY PLENEL

Une semaine ordinaire aux Minguettes

Lire en page 8 le reportage de NICOLAS BEAU

Nouvelles « Idées »

« Le Monde » souhaite renforcer le lien avec ses lecteurs, un peu plus dispersés durant la période de vacances. Dès aujourd'hui, et de temps à autre, la page « Idées » ouvrira ses colonnes à des extraits groupés de correspondances. En outre, chaque jour, figurera à cette place la critique de livres que nous publions régulièrement sous le titre « Lu ».

AUX RENCONTRES DE LA ROCHELLE

Une région et l'art contemporain

Placées sous le signe de l'ordinateur en ce qui concerne la *musique et la danse*, les Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle accueillent jusqu'au 6 juillet de nombreux « auteurs » du cinéma, notamment américains et chinois.

De Poitiers à Avignon (où le théâtre accueille le cinéma depuis 1967), de Nantes à La Rochelle, en passant par Saint-Étienne — où les Rencontres sont aujourd'hui menacées, — des festivals défendent et illustrent le septième art international, des œuvres parviennent sur les écrans, que le public, autrement, n'aurait jamais connues.

L'originalité de La Rochelle vient d'abord du principe de base adopté par son responsable, Jean-Loup Passek : traiter les cinéastes comme des auteurs à part entière tels des romanciers, des compositeurs, des dramaturges. La notion d'auteur au cinéma, rappelons-le, naquit au milieu des années 50, grâce à l'équipe des *Cahiers du cinéma*. Celle-ci vit là un moyen de faire connaître des metteurs en scène, qui, par-delà la variété des sujets traités, par une certaine unité formelle, avaient un style de tournage bien défini. La manière prend le pas sur le sujet, devient presque le sujet.

Les *Cahiers* découvrent ainsi, à côté de Jean Renoir, de Roberto Rossellini et d'Alfred Hitchcock déjà célèbres, des réalisateurs totalement inconnus comme Robert Aldrich et Nicholas Ray. Que Jean-Loup Passek et La Rochelle rendent hommage, cette année, à Robert Aldrich constitue un juste retour des choses : *Vera Cruz* (1954), *En quatrième vitesse* (1955) et *l'Empereur du Nord* (1973), témoignent de la continuité d'une imagination en délire; capable de transcender la banalité apparente des thèmes par la richesse d'invention de la mise en scène.

Autre auteur inscrit au tableau d'honneur rochelais, le cinéaste chinois Xie Tieli, né en 1925 et cadet de Robert Aldrich. Il débute au cinéma en 1956, à peu près à l'époque où *Les Cahiers du cinéma* lancent la notion d'auteur. Il traverse avec plus ou moins de bonheur les vissicitudes de la révolution culturelle. *Printemps précoce* (1964) est critiqué dès sa sortie pour ses vertus trop peu roboratives, sa façon de montrer un jeune professeur d'école consumé par le doute, consacrant tous ses efforts à son seul métier et ignorant la politique.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Peur

La peur rôde. Un sondage de la Sofres, publié par le Pèlerin, *confirme l'ampleur du sentiment d'insécurité en France. Les deux tiers des personnes interrogées estiment la situation « très préoccupante ».*

Mais lorsqu'on demande aux Français quelle est la situation dans leur quartier, ou leur commune, pour la sécurité, ils ne sont plus que 20% à la trouver « très préoccupante ».

Ainsi, plus de 40% des Français ne sont inquiets que pour ce qui se passe ailleurs. Ils ont peur pour les autres. Qui les rassurera ?

BRUNO FRAPPAT.



Le Monde

idées

Election et sélection

La loi du nombre, celle du vote, ne peut remplacer à elle seule le pluralisme complexe des modes de recrutement. Il faut lutter aussi contre ce monopole-là.

par PAUL CAMOUS (*)

IL y a quelques mois, les Français ont élu des centaines de milliers de conseillers municipaux. Ceux-ci ont choisi, parmi eux, le maire, dans chaque commune. La banalité est d'appeler cette procédure « choix démocratique ». L'audace insolite, c'est de la qualifier de « sélection à deux degrés » et de remarquer qu'il s'agissait de faire « reconnaître les meilleurs » et de « dégager des élites municipales ». Utiliser le discours dominant (celui qui condamne les élites et la sélection) pour décrire un processus usuel, à qui l'on fait toutes les révérences, n'est pas un artifice de plume. C'est une logique décapante qui peut, dans les cas désespérés, devenir efficace, comme l'humour.

A défaut de l'un, pousser l'autre jusqu'au bout de l'exercice peut permettre de faire quelques observations et de poser une question.

Les élus — disons-nous — sont légitimés par un « jury » souverain, celui du peuple. Ils ont été « séparés des autres citoyens » par « la plus rigoureuse des sélections », celle du suffrage. Leurs concurrents « ont été éliminés » et connaissent « le traumatisme de l'échec ».

Reconnu par ce jury restreint qu'est le conseil municipal, le maire devient « l'élite de l'élite municipale ». Il a deux fois passé un « concours difficile ». Une « dure compétition » l'a opposé à d'autres concurrents, selon des règles de jeu établies pour faire apparaître le meilleur. En acceptant de « concourir » dans cette « compétition » électorale, il a subi les « contraintes traumatisantes » d'une sélection à deux niveaux. Il est devenu le maire, le major, c'est-à-dire, en bon latin, le plus grand ! Le maire « objet social » exerce — en récompense de ce « dérisoire succès » — des « fonctions d'autorité », celles particulièrement suspectées de « chef d'un exécutif ».

Elus = élite. Election = sélection.

L'étymologie et l'observation se rejoignent. C'est, sans nul doute, la suspicion généralisée vis-à-vis des rôles sociaux des élites qui a conduit à dissimuler profondément ce qui est tellement éclatant. L'élection est un mode de sélection. Les élus constituent une des élites, qui assurent l'une des fonctions essentielles de la société. Cette exigence de la sélection, pour recruter une élite professionnelle, est une règle générale.

Ainsi faut-il écouter Michel Hidalgo, responsable de la formation et de la mise en compétition de l'équipe de France de football, quand il démontre comment et pourquoi il faut des élites pour le sport. Il décrit comment le concours du jeune footballeur permet de détecter et de sélectionner très tôt des talents innés et des caractères forts. Il met à sa place l'éducation-formation des caractères et des volontés qui doit accompagner l'instruction - communication du savoir et du savoir-faire. Il précise comment, par un mélange de pratique du jeu, d'instruction théorique et d'éducation morale, un certain nombre d'adolescents rassemblés par une sélection initiale accomplissent un sévère parcours sélectif. Au prix de travail et d'efforts, de volonté inlassable, les meilleurs accèdent à l'élite du football professionnel. Chaque année, une sélection supérieure, fondée sur les résultats, sur la comparaison et la compétition, permet de choisir ceux qui « défendent les couleurs nationales » et qui, objets de l'admiration générale, reçoivent de confortables rémunérations.

Cette description en forme de diptyque — la politique et le sport — n'est pas innocente. Les langages et les intérêts ont été — comme on dit — à fronts renversés. Je veux, en fait, poser une question, une seule. Sous prétexte de « démocratie », ne sommes-nous pas en train d'installer, partout, un « monopole » ?

La loi du nombre, celle du vote, peut-elle convenir — et elle seule — pour remplacer le pluralisme complexe des recrutements ? Peut-elle être la seule base de choix pour la formation diversifiée des multiples sortes d'élites professionnelles indispensables au fonctionnement d'une société de haute civilisation, technique et culturelle ? Un droit de vote, égal pour tous, a apporté un progrès immense pour la cité. Mais la désignation et le contrôle des gouvernants par le suffrage universel ont constitué une conquête d'un tel prix qu'il semble devenu nécessaire de l'étendre partout. Dans n'importe quel domaine économique, universitaire, dans n'importe quelle discipline ou profession, la loi du nombre est-elle la meilleure et est-elle même applicable ?

« Politisation » tous azimuts

Cette « politisation » tous azimuts semble aller de pair avec les débordements de l'Etat, omniprésent. Une ombre de réserve sur la capacité omnivore de cette généralisation, et l'on est rejeté hors de la communauté et traité de traître à la cause du peuple, ou de réactionnaire à l'intelligence des choses. Un mode de recrutement unique des élites professionnelles et de culture est cependant, à coup sûr, dangereux. Il est à contre-courant de toutes les lois biologiques et à l'inverse de l'histoire des civilisations. Le progrès des espèces ou celui des hommes vivant en collectivité est fait de spécialisations, de diversité, de complexité croissantes.

Il est compréhensible que des « élus territoriaux » aient érigé en modèle, comme règle passe-partout, le mode de sélection qui les avait fait reconnaître comme les meilleurs. Délégués du pouvoir souverain et égalitaire, ils disposent de la légitimité et de l'autorité morale. Ils ont la capacité juridique de faire la loi et le règlement. Autour d'eux, une technostructure — environnée de l'auréole de l'intérêt général — a été portée, par sa dynamique même de force sociale, à étendre, sans limite, la notion de service public et l'invention étatique ou para-étatique. La « politisation » tous azimuts de la vie économique, universitaire et sociale n'est qu'un avatar d'une plus large dérive.

Il est compréhensible que les citoyens en soient flattés et qu'il laissent aller ou accélèrent le processus. Ils voient dans les « nouvelles élites » — devenues omniprésentes dans la société civile — des mandataires, qu'ils ont eux-mêmes « sélectionnés » et qu'ils peuvent révoquer ou licencier sans préavis.

Il est par contre paradoxal que cette « normalisation » soit théorisée et soutenue par certains de ceux dont la notoriété et l'influence procèdent de qualités, de savoir et de réussites qui ont été reconnus par les compétitions, par les concours et par les sélections les plus diverses. Il est absurde que ceux qui sont en charge de transmettre le savoir détruisent leur propre passé et oublient comment ils se sont affirmés dans l'excellence. Ils jettent allégrement par-dessus bord toute la « mémoire du monde » qu'ils sont en devoir de protéger et de prolonger.

Il est quasi suicidaire, dans une société de compétences, de techniques avancées, de haute civilisation et de complexité, que quelques-uns seulement osent affirmer leurs valeurs, leurs différences et leurs responsabilités d'élites professionnelles.

∴

J'ai abusé de ma rusticité d'homme de terrain pour essayer de donner à quelques vérités premières une forme différente et de permettre un de ces mystérieux changements de pied qui permettent de sauter un obstacle d'apparence insurmontable. Que l'élection soit une sélection doit apaiser de bons esprits ! Que le groupe social des « élus » soit l'une des « élites » nationales doit permettre de faire accepter la fonction sociale des élites et de leur donner la légitimité morale et politique !

Ces deux contrats — s'ils sont de nouveau et à nouveau intégrés dans l'imaginaire social — doivent permettre l'application d'un troisième : tous ceux qui affichent le refus des monopoles (économiques ou sociaux), par exigence de doctrine et de pensée politique, sont conduits à accepter aussi le pluralisme des modes de sélection et de formation. Ils doivent l'inscrire, à côté de la volonté de culture et d'instruction, au centre même de l'ambition du « système éducatif » national.

(*) Ancien préfet, délégué général de l'Institut du commerce et de la consommation.

Lu

« LE MIRAGE DE LA CROISSANCE », DE MICHEL BEAUD

S'emparer de la crise

REVUE bimestrielle, *Alternatives économiques* est désormais aussi une collection de livres. Les auteurs cherchent non seulement à découvrir des pistes de réflexion originales mais aussi à balayer de leur langage toutes les pesanteurs savantes ou prétendument telles. Faire comprendre. Ce n'est pas le journaliste qui boudera cette ambition. Dans le premier tome de son *Mirage de la croissance*, Michel Beaud prouve éloquemment qu'on peut parvenir à ce résultat sans affadir son sujet. D'un bout à l'autre, le propos reste limpide.

Ce n'est pas parce que l'année 1983 sera celle de la croissance zéro que l'auteur a choisi son titre. Il est, en fait, à double sens. D'un côté, la gauche a placé toute sa mise sur la case « croissance » pour faire passer son programme, et, manque de chance ou de jugeote, cela ne lui a pas réussi. De l'autre, la crise n'est peut-être pas seulement une parenthèse. La parenthèse peut être aussi bien ces années qui ont vu flamber l'expansion, de la Libération à la guerre du Kippour.

Dans le détail, notre auteur raconte l'histoire de la politique économique de la gauche de mai 1981 à décembre 1982 et décrit les raisons pour lesquelles l'idée d'une relance durant le second semestre 1981, celle du *« cercle vertueux de la croissance »*, n'a été qu'un beau rêve. Le *« mur »* du commerce extérieur est plus terrible encore que le fameux *« mur d'argent »* jadis évoqué par Édouard Herriot, mais ce que l'on dit moins aujourd'hui, c'est que, *« avec le cercle vicieux de la relance avortée, les tensions sur les prix, les déficits extérieurs et les déséquilibres internes s'alimentent réciproquement et s'accentuent »*.

Au-delà de ces raisons de l'échec de la tentative de relance, Michel Beaud estime qu'une politique keynésienne n'est pas adaptée à la situation de la crise actuelle. La *« croissance fordienne »*, celle qui repose sur la production et la consommation de masse, s'essouffle. Aussi le va-tout sur l'expansion a été une erreur. Il fallait rechercher un *« nouveau mode de développement »*. On retrouve là les idées chères au socialisme de type autogestionnaire, qui, si elles ne se crispent pas, comme trop souvent, ne sont pas démodées, comme certains autres courants de la gauche auraient tendance à le faire croire.

La cure de rigueur ne doit pas plus servir à relancer en France un capitalisme flamboyant qu'à renforcer l'étatisme. *« Emparons-nous de la crise »*, écrit Michel Beaud, pour avancer vers *« la société réconciliée, démocratique, solidaire à laquelle nous aspirons »*. Cela veut dire : ébranler la domination qu'exerce l'Occident sur le tiers-monde, remettre en cause l'hégémonie américaine grâce à la revitalisation de l'Europe, abandonner le taylorisme trouver de nouvelles technologies de production pour l'épanouissement de la société, lutter contre *« la prolifération exacerbée des besoins sans conscience »*. Vaste programme ! Pourquoi ne pas s'en approcher en utilisant les trois forces productives de notre économie mixte : le marché, l'État, le tiers-secteur (coopératives, mutuelles) ?

PIERRE DROUIN.

★ Tome I. — *La Politique économique de la gauche.* Éditions Syros, 6, rue Montmartre, 75001 Paris. Collection « Alternatives économiques », 224 pages, 65 F.

LETTRES AU Monde

La musique durcit les mœurs

Lorsque votre enfant a sué sang et eau toute l'année pour essayer de gagner quelques malheureux points en se présentant à l'épreuve de musique, facultative, du baccalauréat, peut-on blairer que les examinateurs les accueillent avec des insultes du genre : *« Tiens, voilà les terminales C et D, ils sont probablement tous nuls ! »*, les fassent attendre assis par terre et prennent un plaisir sadique à accélérer la mesure de façon à les coller tous. S'agit-il de ratés de la musique qui se défoulent ainsi sur les jeunes ?

Je rappellerai simplement que la plupart des grands scientifiques étaient des musiciens doués et, assez souvent, d'un niveau largement supérieur à l'amateurisme (*cf* Einstein, Lewis Carroll, Bach — très grand théoricien), sans parler de nos contemporains, de Raymond Queneau à Xenakis.

Cela s'est passé au lycée Jacques-Decour à Antony...

G. LANGLET
(Antony).

Pauvres usagers

On parle souvent du service public. On discute au Parlement du statut des fonctionnaires. Les représentants du peuple, lors de longues joutes oratoires, émettent des avis circonstanciés. Le poids des mots est apprécié à sa juste valeur. Ces débats, ces soucis, paraissent totalement dépassés. Le temps n'est plus où la moindre erreur au baccalauréat entraînait des réactions passionnées de la population.

On ne reçoit le quotidien auquel on est abonné que trois jours après sa parution, c'est ainsi ; les lettres, que ce soit à grande ou à petite vitesse, mettent de trois à quinze jours à vous parvenir : le ministre a dit que celles relevées à 17 heures partiraient, mais il n'a pas spécifié si l'acheminement serait assuré ; les convocations à un examen ne portent pas d'adresse... c'est l'ordinateur ; on recommence les épreuves d'un examen ou, plus gravement, d'un concours par suite d'étourderies... tant pis.

Une grande résignation s'insinue dans les esprits quant au fonctionnement de ce qu'on appelait autrefois le service public. On accepte tout, on n'éprouve même plus le besoin de s'indigner. Cette attitude recèle un grand danger, mais là n'est pas mon propos. Les privilèges dont bénéficiaient les fonctionnaires ne justifient pas le fait que ce personnel était censé assurer en toute circonstance et dans de bonnes conditions la continuité du service public. On voit ce qu'il est actuellement. Alors on se pose la question : à quoi bon des corps spécialisés qui n'en font qu'à leur bon plaisir et qu'on ne peut mettre en cause ? Laissons jouer la concurrence entre des entreprises privées. Les usagers sauront rapidement faire le tri.

Peut-être pourra-t-on, après un certain temps, rejouer au service public et refaire des statuts !

J. MIALHE
(Paris).

Peines de substitution...

A l'heure où la « peine de vie » remplace la peine de mort, puis-je proposer à M. Badinter et aux énarques qui nous gouvernent une nouvelle peine dont la portée dissuasive est pratiquement absolue : le condamné serait rayé, pour une période proportionnelle à l'importance de son délit ou de son crime, des listes d'immatriculation à la Sécurité sociale. La radiation à vie serait réservée aux cas de récidive ou de crimes particulièrement horribles.

Rayé de l'immatriculation à la Sécurité sociale et condamné ainsi à assumer lui-même les risques de la vie, il aurait l'occasion d'éprouver une série d'électrochocs salvateurs lui permettant de réintégrer le corps social...

« Rayé à vie », le condamné se trouverait dans la situation de ceux qui, venus d'ailleurs, fondèrent coûte que coûte les Etats-Unis d'Amérique : ils seraient ainsi naturellement conduits à émigrer pour se dépasser eux-mêmes, voire se surpasser...

Quant à l'effet dissuasif de cette nouvelle peine de substitution, les épouvantables récits des avatars de ces nouveaux parias, bien naturellement répercutés par les médias, lui assureront une permanence du meilleur aloi.

Sécu.f.d !

CLAUDE CHAPEAU,
La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret).

P. S. — Bien entendu, la famille de ces condamnés ne serait pas touchée par cette exclusion et serait directement rattachée au régime du personnel du ministère de la justice pendant la durée de la peine.

Avoir des enfants au Maroc

Il existe en Afrique, et dans le tiers-monde en général, une certaine quantité de freins au développement, au premier chef desquels je placerais l'explosion démographique. Illustrons ce propos par l'exemple du Maroc. Dans ce pays, l'explosion démographique est assez récente. Pourquoi ? Autrefois, la famille marocaine était traditionnellement nombreuse, menacée par la maladie (épidémie), par la famine (sécheresse), par les guerres tribales enfin — du Rif et de l'Atlas, — persistantes jusque dans les années 30. Avec le Protectorat, les campagnes de vaccination et d'information s'organisent, des dispensaires se créent, l'hygiène s'améliore, entraînant une forte diminution de la mortalité infantile.

En 1951, le pays compte moins de neuf millions d'habitants ; depuis, le déséquilibre ne cesse de s'accentuer : environ dix-huit millions en 1978, et, au dernier recensement de 1982, les chiffres ont dû être gardés secrets par l'Etat pour ne pas affoler l'UNESCO (la rumeur parle cependant d'une population de près de trente millions de personnes, que l'on englobe ou non les populations de l'ex-Sahara espagnol, peu nombreuses). Si l'on n'a pas constaté une baisse de l'effort de la natalité qui aurait pu se justifier par les progrès de la médecine modérant la nécessité de procréer beaucoup, il faut y voir des raisons sociologiques, psychologiques et religieuses, un trait de civilisation plus qu'un froid raisonnement.

A la campagne, dans un passé récent (années 60), le mariage des filles dès l'âge de treize ans n'était pas rare, et celui d'une fille de quinze ans est fort commun encore actuellement. La procréation commence donc *tôt* ; ces jeunes filles, souvent cloîtrées chez leur époux, n'ont à leur disposition guère d'autre occupation, si ce n'est les travaux domestiques, que de faire des enfants. Ne pas en faire serait d'ailleurs fort dangereux pour elles, car c'est là leur première fonction sociale. En effet, si l'épouse n'est pas enceinte dans les deux premières années de son mariage, il y a là anomalie du point de vue de la tradition musulmane (la stérilité étant toujours considérée comme essentiellement féminine), et il y a de fortes chances pour que la non-mère se voie répudiée par son époux, sans statut social, sans espoir de remariage car plus vierge et supposée stérile, et objet de honte et d'indésir pour sa famille, où elle essaiera de retourner.

Avoir des enfants est donc une quasi-obligation. Par là même, le célibat est rare, suspect, et la première attention du père est de marier ses filles, contre lesquelles il percevra en outre une dot de son futur gendre. Si, en ville, la famille est plus occidentalisée, du moins dans les minoritaires milieux aisés, un grand nombre d'enfants attestent encore la virilité du père, objet de sa fierté. De plus, il se doit que le premier enfant soit un garçon ; si ce n'est le cas, la mère se dépêchera de procréer dans l'espoir de mettre au monde un garçon par lequel elle sera pardonnée. L'absence de protection sociale contribue aussi au désir d'avoir de nombreux enfants ; vieillards, les parents seront sûrs de ne pas être abandonnés.

CHRISTIAN DENIS,
professeur de français à Marrakech.

« I want my money back » (Mme Thatcher)

Ma mère, âgée de quatre-vingt-sept ans, veuve depuis décembre 1981, paye l'emprunt obligatoire le 10 juin dernier.

Le 14 juin, *le Monde* annonce des assouplissements (soit quinze jours avant la clôture de l'emprunt !). Ma mère se trouve du coup exonérée de l'emprunt.

Je téléphone au centre des impôts de ma mère : *« Pas de possibilité de remboursement du chèque, rappelez-nous plus tard, nous n'avons pas d'instructions ; peut-être votre mère sera remboursée dans trois ans... Et enfin, pourquoi vous êtes-vous pressée de payer tout de suite ? »*

Je me demande, en effet, pourquoi je me suis pressée. Avec ce gouvernement, ne vaut-il pas mieux toujours attendre... attendre la marche arrière.

Mme E. CHARMOT
(Paris).

« Vers la délivrance des princesses captives... »

M. de Gainant, vice-président de la Fédération nationale des associations de directeurs d'H.L.M. et d'offices publics d'habitations à loyer modéré, ému des critiques faites à l'univers en béton dans lequel vit une grande partie de nos compatriotes, nous adresse ce texte de Jean Cocteau, intitulé le Chevalier Béton, *et que nous publions en reproduisant le fac-similé du manuscrit du poète.*

Le chevalier Béton

L'art est une vibration immobile
où rien n'obéit à la marche du progrès.
mais il profite des véhicules que le progrès
lui offre pour cet étrange et vertigineux voyage
sur place.
Le béton est apparu dans l'arène de notre tournoi
sous l'aspect d'un chevalier inhumain, d'un
bloc invincible et féroce.
Or une âme habitait cette armure et la
mettait au service de la beauté qui change
continuellement de type et peut même
paraître laide au premier abord.
Les immeubles, les barrages, les piles métalliques,
les tunnels, les ponts, les routes, les usines, les
basiliques, conduisent peu à peu le béton
vers la délivrance des princesses captives
et vers la mystérieuse quête du graal.
Jean Cocteau
1960

Le Monde

étranger

ASIE

Les dirigeants de Hanoï ont répété au ministre australien des affaires étrangères leur refus de tout compromis sur le Cambodge

De notre correspondant

Bangkok. – M. Bill Hayden, ministre australien des affaires étrangères, qui vient de se rendre en « mission de paix » à Hanoï et à Vientiane, y a été reçu avec les honneurs dus au représentant d'un pays qui, selon M. Nguyen Co Thach, son homologue vietnamien, est *« le seul à pouvoir jouer un rôle très important dans le règlement des différends régionaux »*. En l'absence d'*« indications encourageantes »*, les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) avaient cependant jugé inutile de confier quelque message que ce soit à cet émissaire, qui avait d'ailleurs évité lui-même de se poser en médiateur dans le conflit cambodgien. Les dirigeants vietnamiens n'ont, semble-t-il, ouvert devant leur hôte aucune perspective que puisse exploiter pour des raisons de politique intérieure le jeune gouvernement travailliste australien.

M. Hayden a cependant indiqué que, pour assurer le succès de *« nouvelles approches »* dans le conflit cambodgien, il ne fallait pas y associer en tant que tel le gouvernement de coalition présidé par le prince Sihanouk, en raison de la participation des Khmers rouges à ce dernier. Il a, d'autre part, repris à son compte l'idée qu'il n'était pas nécessaire de placer l'éventuelle réunion d'une conférence internationale sur le sujet sous les auspices des Nations unies, dont le Vietnam rejette l'arbitrage.

Les responsables de Hanoï ont rappelé au ministre australien leur souci d'engager une négociation globale sur la création d'une zone de paix en Asie du Sud-Est, au lieu de réduire la portée des discussions au seul règlement de la question cambodgienne. Ils ont souligné, à cet égard, le *« rôle-clé »* de Pékin qui, selon M. Hayden, *« n'a, en aucune manière, modifié son attitude rigide »*. M. Ghazali Shafie, ministre malaisien des affaires étrangères, l'a indirectement confirmé dans un entretien accordé au journal thaïlandais, *The Bangkok Post* : *« La Chine ne cherche pas simplement a obtenir le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchéa : elle veut un changement de régime à Hanoï, peut-être pas un gouvernement amical à son endroit, mais au moins une nouvelle équipe de dirigeants qui ne seraient pas totalement alignés sur Moscou »*, estime le ministre malaisien.

Le *Nhan Dan*, le quotidien du parti communiste vietnamien, reproche aux ministres des affaires étrangères de l'ASEAN qui se sont récemment réunis à Bangkok de *« ne pas avoir soufflé mot de la menace chinoise contre les pays d'Indochine »* dans leur communiqué conjoint, dont *« les propos négatifs ne servent que les intérêts des milieux dirigeants de Pékin et de Washington »*. Au moment où certains nourrissent le timide espoir que la détérioration de la situation au Cambodge même poussera au compromis les autorités de Hanoï, celles-ci ont répété à M. Hayden leur détermination de ne céder devant aucune pression militaire. *« S'il le faut*, a insisté M. Thach, *nos troupes resteront au Kampuchéa jusqu'à ce qu'il gèle en enfer... »*

JACQUES DE BARRIN.

● *M. George Shultz* a achevé, ce lundi 4 juillet, une visite de trois jours au Pakistan, la première d'un secrétaire d'Etat américain dans ce pays depuis celle de M. Kissinger, en 1976. Après avoir réaffirmé devant des Afghans réfugiés au Pakistan le soutien des Etats-Unis *« à leur juste combat »* contre l'*« envahisseur soviétique »*. Les positions des Etats-Unis et du Pakistan à l'égard du problème afghan et de ses perspectives de règlement *« ne représentent pas de différences »*, estimait-on dans la délégation américaine à l'issue de la visite.

AFRIQUE

Mauritanie

Le colonel Kadhafi s'annonce... puis se décommande

De notre envoyé spécial

Nouakchott. – En visite au Maroc, le colonel Kadhafi avait informé, samedi 2 juillet, les autorités mauritaniennes qu'il se rendrait à Nouakchott le lendemain, sans autre précision. Le dispositif d'accueil avait été mis en place le long de la route conduisant à l'aéroport et le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, accompagné des membres du gouvernement, s'apprêtait à aller le recevoir quand l'imprévisible colonel s'est décommandé par l'intermédiaire du bureau populaire libyen (ambassade) en Mauritanie.

Remaniement ministériel

Les dirigeants mauritaniens n'ont guère apprécié, même s'ils s'efforcent de faire bonne figure. Le président Ould Haidalla, qui a joué un rôle majeur avec ses collègues sénégalais et éthiopiens dans la rédaction de la résolution adoptée par le sommet de l'O.U.A à Addis-Abeba pour mettre un terme au conflit saharien, aurait manifestement été intéressé de connaître la position du *« guide de la révolution »* libyenne à ce sujet, après ses entretiens avec le roi Hassan II. Tripoli est, en effet, le principal pourvoyeur d'armes du Front Polisario. On estime à Nouakchott que le colonel Kadhafi a accéléré son retour à Tripoli à la suite de l'accord conclu entre le Tchad et le Nigéria sur la réouverture de la frontière et de l'évolution de la situation au Tchad.

Alors que Nouakchott s'apprête à célébrer avec faste le cinquième anniversaire de l'accession au pouvoir du nouveau régime, le 10 juillet 1978, le chef de l'Etat a procédé samedi, sur proposition du premier ministre, à un remaniement ministériel. M. Ahmed Ould Zein, gouverneur de la Banque centrale, devient ministre du plan et de l'aménagement du territoire en remplacement du lieutenant-colonel Anne Amadou Babaly, qui est nommé ministre de l'industrie et du commerce. Ce portefeuille était détenu par le lieutenant de vaisseau Diop, qui retrouve une fonction dans l'armée. Enfin, le commandant Athié Hamath est nommé ministre des mines et de l'énergie en remplacement de M. Dieng Boubou Farba, qui retrouve les fonctions de gouverneur de la Banque centrale qu'il avait naguère occupées.

Il s'agit manifestement d'un réaménagement technique dans un souci de plus grande efficacité. La nomination de M. Ould Zein, connu pour sa compétence, à la tête d'un ministère-clé comprenant les finances, devrait inspirer confiance aux milieux financiers internationaux. En effet, le budget mauritanien, d'un montant de 13 milliards d'ouguiyas (1 ouguiyas = 0,14 F) prévoit un déficit de 1,8 milliard qui sera probablement dépassé. La Mauritanie espérait un prêt du F.M.I. qui tarde à se concrétiser, et le numéro 2 de cette institution est attendu à Nouakchott dans les prochains jours.

PAUL BALTA.

Maroc

Le dirigeant libyen estime que l'organisation d'un référendum sur l'avenir du Sahara « n'a pas de sens »

Le colonel Kadhafi a quitté, dimanche 3 juillet, Rabat à l'issue d'une visite *« d'amitié et de travail »* de quatre jours au Maroc (*le Monde du 1er juillet*). Le chef de l'Etat libyen a été salué à son départ par le roi Hassan II avec lequel il avait eu trois entretiens. Dans un message adressé au souverain chérifien au moment où il quittait le Maroc pour regagner la Libye, le colonel Kadhafi a exprimé sa volonté d'œuvrer en faveur d'un *« développement sans limite »* de la coopération entre les deux pays, en vue de *« réaliser l'unité à laquelle les deux peuples aspirent »*.

Le colonel Kadhafi estime, selon des membres de son entourage, qu'il faudrait trouver une *« solution de rechange »* pour résoudre la question du Sahara occidental, qui a occupé la majeure partie des conversations du « guide » de la révolution libyenne pendant son séjour au Maroc. En effet, pour le dirigeant libyen, l'organisation du référendum préconisé par l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et accepté par Rabat *« n'a pas de sens »*, car, a-t-il affirmé aux dirigeants des six grandes formations politiques marocaines qu'il a rencontrés vendredi 1er juillet, *« le Polisario continuera à lutter jusqu'à l'indépendance »*.

L'une des surprises du voyage du colonel a été l'accueil attentif qu'il a réservé, samedi 2 juillet, à Rabat, à une délégation de citoyens marocains originaires du Sahara occidental et ayant des liens de parenté avec des membres du Polisario. Cette délégation comprenait M. Reguibi Khalili, père de M. Mohamed Abdelaziz (« président de la République sahraouie »), M. Homad Douihi, père de M. Ali Beiba (« premier ministre sahraoui »), M. El-Batal Belal, père d'Ahmed El-Batal (un responsable du Polisario) et M. Mohamed Salem Elleili, oncle de M. Ahmed Mohamed, dit Mohamed Lamine (ancien « premier ministre sahraoui »). La délégation, qui considère les membres du Polisario comme des « égarés », a prié le colonel Kadhafi de *« cesser toute aide et tout soutien à ceux-ci, dont elle désapprouve les menées subversives et séparatistes »*. – (*A.F.P., A.P.*)

LA SITUATION AU TCHAD

Un contingent de 250 parachutistes zaïrois est arrivé à N'Djamena

Le gouvernement du président Hissène Habré a reçu, dimanche 3 juillet, un sérieux renfort de la part du Zaïre, qui a envoyé à N'Djamena un contingent de deux cent cinquante parachutistes, ainsi que trois avions d'appui tactique et deux gros transporteurs aériens pour la logistique.

Les troupes zaïroises font partie du 313e bataillon de la 31e brigade de parachutistes, régiment d'élite formé par les Français. Ces troupes, équipées de fusils M-16 et de lance-roquettes antichars, sont commandées par le colonel Amela Lokima, qui dirigeait déjà, en novembre 1981, le contingent zaïrois de la force interafricaine de paix mise en place à N'Djamena sous le gouvernement d'union nationale tchadien (*GUNT*).

L'appui aérien zaïrois sera fourni par trois Aermacchi (avions d'observation et d'attaque au sol) et deux gros transporteurs Hercules, destinés au soutien logistique.

Selon l'ambassadeur du Zaïre à N'Djamena, le colonel Lengha-Lengha, ce contingent, qui est *« opérationnel tout de suite »*, est mis à la disposition du haut commandement tchadien. L'ambassadeur a précisé qu'il s'agissait là d'une *« contribution purement zaïroise »*, et que ces premiers éléments *« pourraient être suivis d'autres, s'il le fallait »*.

Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Faya-Largeau, une dizaine de conseillers libyens assisteraient les troupes de l'ex-président tchadien dans la palmeraie du Nord, où la vie reprend peu à peu. Le journaliste Bernard Loth signale toutefois l'omniprésence de la Libye tout au long de son voyage et de son séjour à Faya-Largeau.

Sur le plan diplomatique, de retour dimanche 3 juillet à N'Djamena, en provenance D'Abuja, au Nigéria, où il a signé avec le président Shehu Shagari l'accord mettant fin à la crise entre les deux pays, le président Hissène Habré a confirmé l'ouverture de la frontière pour le 11 juillet prochain.

Le chef d'État tchadien a déclaré que *« le Nigéria est aux cotés du Tchad dans l'épreuve qu'il traverse en ce moment »*.

Le président Hissène Habré a indiqué que les deux parties ont prouvé la volonté et le souci de mettre fin aux incidents frontaliers qu'elles considèrent comme regrettables et malencontreux.

En outre, alors que le ministre camerounais des affaires étrangères est arrivé dimanche à N'Djamena porteur d'un message du président Biya à M. Habré, la Guinée a demandé la *« tenue rapide »* d'une réunion du bureau de l'O.U.A. sur le Tchad. Le président Menguisto, président en exercice de l'O.U.A., a, pour sa part, indiqué qu'il attendait le feu vert du président tchadien pour envoyer une commission d'enquête au Tchad. L'Egypte a annoncé qu'elle allait accroître son aide militaire au gouvernement de M. Hissène Habré, tout en excluant l'envoi de troupes. – (*A.F.P., Reuter.*)

AMÉRIQUES

RÉUNIE POUR LE BICENTENAIRE DE BOLIVAR

Une assemblée représentative de l'Amérique latine réclame un moratoire global de la dette extérieure

De notre envoyé spécial

Caracas. – Organisée par le Congrès vénézuélien à l'occasion du bicentenaire de la naissance du *libertador* Simon Bolivar, la conférence sur la « pensée politique en Amérique latine » s'est terminée le 2 juillet par la publication d'une « déclaration de Caracas ». Ce document, qui s'inspire des grands principes « bolivariens » – unité, intégration, humanisme, – demande aux gouvernements de la région de favoriser la création d'une communauté latino-américaine de nations, visant à l'intégration. Il rejette *« l'intervention étrangère dans les problèmes du continent »* et affirme que *« la situation critique en Amérique centrale doit être résolue par les peuples de cette région »*.

Deux cent cinquante délégués, venus des quelque trente pays du continent, ont participé à la conférence. Anciens présidents ou ministres, dirigeants de parti politique, universitaires, économistes, ils représentaient toutes les nuances de la pensée et toutes les idéologies du sous-continent. Les communistes cubains ont participé à des débats, parfois animés mais courtois, avec des dirigeants de formations conservatrices et des porte-parole des courants socialistes démocratiques hostiles à tout totalitarisme. Marxistes, chrétiens, socialistes, libéraux, modérés et conservateurs étaient présents à Caracas, ainsi que des généraux, de sensibilité manifestement différente. Cette confrontation, exceptionnelle à ce niveau en Amérique latine, a visiblement passionné les participants. Les Etats-Unis étaient là, eux aussi, à titre d'observateurs. Il y avait d'anciens membres du département d'Etat, d'anciens ambassadeurs, des économistes et des banquiers. Ils sont intervenus à l'occasion des débats et des « tables rondes » sur la situation économique en Amérique latine et sur la question de la dette extérieure. Ces interventions, très modérées, ont pourtant mis en évidence le fossé qui sépare encore les Etats-Unis des nations latines de l'hémisphère dans l'appréciation des crises économiques et financières.

Il y a eu consensus à Caracas entre tous les Latino-Américains, de quelque bord qu'ils se réclament, pour condamner l'*« incompréhension »* des nations industrialisées, et particulièrement les Etats-Unis. *« Nous ne pouvons plus faire face aux obligations de nos dettes extérieures. »* Cette mise en garde a été exprimée par tous les délégués tout au long de la semaine. Il est vrai que le montant global de la dette extérieure latino-américaine dépasse aujourd'hui les 300 milliards de dollars (avec trois pays en pointe : le Mexique, le Brésil et l'Argentine ; mais le Venezuela n'est plus très loin). La moitié environ de la valeur des exportations du sous-continent est consacrée au seul paiement des intérêts de cette dette.

Cette situation absurde et dangereuse a été dénoncée avec virulence, et une résolution spéciale a même été adoptée par la conférence de Caracas sur le problème de la dette. Elle affirme que les *« conditions inégales des échanges ruinent nos pays et sont une cause importante de misère pour nos peuples »*. *« Les pressions pour un réajustement économique exigées par les banques internationales sont inacceptables et inapplicables »*, affirme ce texte, qui recommande une *« action coordonnée de tous les pays latino-américains »*. La résolution demande encore que la renégociation des dettes soit *« globale »* et que tous les paiements *« soient différés »*.

Plusieurs pays d'Amérique latine, et non des moindres, sont déjà dans une situation de « moratoire de fait ». Mais c'est la première fois qu'une assemblée latino-américaine aussi représentative exprime publiquement le vœu d'un moratoire global. Cette question, ajoutée à la rancœur persistante suscitée par le comportement américain pendant la guerre des Malouines et à la politique « dynamique » de l'administration Reagan en Amérique centrale, explique que le chœur des critiques anti-américaines se soit singulièrement renforcé et étendu à tous les courants politiques depuis un an en Amérique latine.

MARCEL NIEDERGANG.

Etats-Unis

M. Reagan retrouve sa popularité

(Suite de la première page.)

Le document démocrate ? *« Aucun souvenir »*, s'est contenté de dire M. William Casey, directeur de la C.I.A., qui dirigeait à l'époque la campagne républicaine. Or M. James Baker, chef de l'état-major de la Maison Blanche, affirme qu'il lui en a remis un exemplaire. Et l'actuel directeur du budget, M. David Stockman, a reconnu avoir utilisé un document « chapardé » pour préparer un débat « blanc » dans lequel il jouait, face à M. Reagan, le rôle du président Carter. Quant à M. David Gergen, responsable de la communication à la Maison Blanche, il a commencé par nier être en possession d'un tel texte. Puis il a retrouvé dans ses archives plusieurs centaines de pages, aussitôt publiées avec des excuses...

Devant les remous provoqués, l'administration Reagan a rectifié le tir. Elle ne se montre plus désinvolte, mais très préoccupée de faire toute la lumière sur cette affaire. Son enquête interne a cédé la place à une investigation en bonne et due forme du département de la justice avec l'aide du F.B.I. Toutes les personnes ayant participé à la campagne républicaine de 1980 ont été solennellement invitées à communiquer ce qu'elles savent aux autorités.

Il en faudrait davantage pour satisfaire certains démocrates, qui ont lancé une enquête parallèle par le biais d'une sous-commission de la Chambre des représentants. Ils demandent la désignation d'un procureur spécial – c'est-à-dire indépendant du pouvoir – puisque l'attorney général (ministre de la justice), M. Smith, est un allié politique et un ami intime du président Reagan.

L'oppposition démocrate pose des questions troublantes. S'agissait-il d'une seule fuite, ou d'un véritable flux d'informations en provenance de la Maison Blanche ? Et étaient-elles limitées à la campagne électorale ? Selon certains, les documents rendus publics la semaine dernière provenaient de trois sources : la présidence, la vice-présidence et le Conseil national de sécurité. Un traître unique ne pouvait les avoir tous fournis à l'adversaire.

L'ensemble du *« Debategate »* n'est qu'une demi-surprise. Toutes les campagnes présidentielles américaines ont été marquées par une circulation plus ou moins licite d'informations. Washington est une ville où les secrets sont vite éventés.

En fait, à la lecture du document, et à la relecture du débat télévisé, on arrive à toutes les conclusions que l'on veut. M. Reagan a l'art d'ignorer les fiches préparées par ses collaborateurs. Ceux-ci lui avaient d'ailleurs donné des conseils n'ayant rien à voir avec le document provenant du camp Carter – conseils qu'on retrouve dans le document de préparation de l'équipe républicaine (publié lui aussi) : *« Notre avantage tient au fait que vous êtes le meilleur candidat de l'histoire des médias électroniques... utilisez plus fréquemment M. Carter que président Carter... Le regarder en face dans ces cas-là peut être très efficace... »*

Battu de toute façon

Le débat du 28 octobre 1980 n'a pas « fait » l'élection du 4 novembre suivant, même s'il a certainement aidé M. Reagan à garder des électeurs sympathisants mais inquiets. Les dirigeants démocrates reconnaissent que le président sortant aurait été battu de toute façon. *« Document ou pas document, nous n'avions pas un candidat en mesure de vaincre »*, a grommelé M. Thomas O'Neill, le speaker démocrate de la Chambre, qui ne porte pourtant pas M. Reagan dans son cœur.

Des responsables républicains regrettent que le président ait réagi si lentement et si mollement. Il devait, selon eux, se séparer au plus vite de certains de ses collaborateurs. Le Watergate, qui les obsède, avait démontré qu'un épisode mineur en apparence peut dégénérer et que les atermoiements sont bien dangereux.

Commentaire du *New York Times* (plus réservé que le *Washington Post*, dans cette affaire) : *« Cambriolage de troisième catégorie, le Watergate devint vite un iceberg de première catégorie. Le coup des papiers de Carter – pour lequel aucun crime fédéral n'a même été présumé – n'est probablement pas plus qu'un iceberg de troisième catégorie. Il est néanmoins devenu un iceberg et, comme tel, mérite une sérieuse attention. »*

Les collaborateurs de M. Reagan n'ont toujours pas expliqué comment ils s'étaient procuré le fameux document. L'affaire prendrait une autre dimension s'il apparaissait qu'un ou plusieurs fonctionnaires démocrates avaient été sollicités, voire rétribués, par l'équipe républicaine ou récompensés par la suite.

ROBERT SOLÉ.

EUROPE

R.F.A.

Le chancelier Kohl se rend à Moscou non en négociateur, mais en « modérateur »

De notre correspondant

Bonn. – Jusqu'au dernier moment, l'incertitude aura plané sur le voyage que le chancelier Kohl entreprend ce lundi 4 juillet en U.R.S.S. Irait-il, n'irait-il pas visiter l'aciérie qu'avec l'aide allemande les Soviétiques construisent à Kursk ? Finalement, la visite a été décommandée, les Soviétiques invoquant la difficulté qu'ils auraient à héberger sur place le chancelier et sa suite. Du coup, M. Kohl passera presque deux jours à Kiev. Mais on ne voit pas très bien ce qu'il va faire dans la capitale de l'Ukraine, sinon du tourisme politique.

C'est à Moscou qu'auront lieu les principaux entretiens. M. Kohl rencontrera trois fois M. Andropov, avec lequel il aura, mardi matin, une conversation en tête-à-tête. Ce lundi soir devait avoir lieu un grand banquet au Kremlin, avec échange de toasts « significatifs ». Mercredi matin, le chancelier Kohl donnera une conférence de presse au ministère des affaires étrangères. Il est possible que, jeudi après-midi, le chancelier ne fasse que changer d'avion à Moscou, pour rentrer dans la soirée à Bonn, à moins qu'il ne s'envole directement de Kiev.

Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'il n'y aura pas de communiqué commun à l'issue des entretiens. M. Kohl ne vient pas pour négocier et n'a emmené avec lui qu'une petite équipe de conseillers. De même pour M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, qui l'accompagne.

La question est de savoir si les dirigeants soviétiques se lanceront dans une nouvelle charge véhémente contre le déploiement des fusées américaines en Allemagne, ou s'ils consentiront à n'y voir qu'un obstacle temporaire sur la voie de bonnes relations germano-soviétiques. En tout cas, le chancelier Kohl a quitté Bonn décidé à se présenter non en médiateur entre l'Ouest et l'Est, mais en modérateur de la course aux armements. Il cherchera à convaincre ses interlocuteurs du profond désir de paix qui habite le peuple allemand et de la volonté du gouvernement de Bonn de faire les premiers pas partout où cela est possible. Ne vient-il pas de garantir un emprunt de 1 milliard de marks souscrit par la R.D.A. auprès d'un consortium de banques allemandes ? N'a-t-il pas plaidé, à Williamsburg, la cause du commerce Est-Ouest ?

La R.F.A. ne demande qu'à étendre et à approfondir ses rapports avec l'U.R.S.S., mais la double décision de l'OTAN ne saurait être mise en question par cette pétition de principe. Bonn entend respecter à la lettre ses engagements atlantiques, et, pour éviter d'avoir à approuver l'implantation des missiles américains, multiplie les arguments susceptibles d'inciter le Kremlin à conclure un compromis à Genève. On en est fort éloigné pour l'instant.

Avant son départ pour Moscou, le chancelier a reçu M. Nitze, chef de la délégation américaine aux pourparlers de Genève sur les euromissiles, qui s'est montré pessimiste. M. Andropov confirmera-t-il ce sombre pronostic ? Le chancelier Kohl n'en serait pas surpris, mais il ne désespère pas pour autant. Il pense que, même si le désaccord subsiste sur les fusées, il aura été important que M. Andropov sache désormais à qui il avait à faire. En outre, pour le chancelier, les fusées américaines – destinées à ne jamais servir – ne sont qu'une péripétie. Il faut savoir regarder au-delà, embrasser le vaste champ ouvert à la coopération économique germano-soviétique, notamment par les perspectives de mise en valeur de la sidérurgie.

ALAIN CLÉMENT.

U.R.S.S.

Brouillards à Moscou

(Suite de la première page.)

Quant à la politique économique, M. Zagladine rappelle que l'objectif est effectivement de changer les méthodes de direction pour mieux lier l'usage des stimulants – matériels et moraux – à la recherche de l'efficacité et surtout de passer d'un mode de développement « quantitatif » à un mode « qualitatif ». Mais les difficultés dans ce domaine sont d'autant plus grandes que la situation, dit-il, varie d'un secteur à un autre de l'activité et qu'il convient donc d'agir – comme le suggérait la structure même du discours de M. Andropov – *« branche par branche »*.

Comme il se doit, le représentant du comité central souligne l'unité d'inspiration des différentes interventions entendues au plénum, loin d'y voir de quelconques contradictions, il invite à en discerner le caractère complémentaire. Certaines divergences sont pourtant bien visibles dans les discours et dans la presse, qui séparent deux écoles de pensée sur ce que pourrait être, dans l'après-brejnevisme, le mode de développement de l'Union soviétique, la voie à suivre pour *« perfectionner le stade de socialisme développé »* auquel le régime estime être arrivé.

Comparez, pour commencer, le rapport de M. Tchernenko et le discours de M. Andropov au plénum du comité central. L'un et l'autre offrent un catalogue analytique des efforts à faire, des percées indispensables dans une variété de domaines, de la planification économique à la propagande, en passant par l'éducation, la santé, les arts, etc. Mais déjà l'accent est différent d'un texte à l'autre. A M. Tchernenko qui insiste sur le fait que certains problèmes ont reçu une solution définitive, qu'on ne saurait remettre en question, M. Andropov répond en évoquant ceux auxquels la science n'a pas encore trouvé de réponse. A tout le moins, on a ici affaire à deux approches intellectuelles différentes.

Les collectifs de travailleurs...

Descendons d'un échelon. Si tout le monde est d'accord sur un renforcement de la discipline, sur l'encouragement à l'initiative et au sens des responsabilités, d'autres divergences sont sensibles sur les moyens d'atteindre ces objectifs. La manière dont a été présenté et discuté le projet de loi sur la participation des collectifs de travailleurs à la gestion des entreprises donne une indication assez fiable sur l'un des sujets au moins de la controverse.

Il s'agit d'une affaire d'importance pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est la principale initiative législative, sinon la seule, qui ait été lancée depuis l'arrivée au pouvoir de M. Andropov, nsuite parce que les collectifs de travailleurs ont été décrits par M. Aliev dans son rapport sur le projet de loi devant le Soviet suprême comme les *« cellules de base »* de la société soviétique, appelées à jouer un rôle déterminant dans le nécessaire changement des *« relations de production »*, à contribuer de façon majeure à des tâches définies comme prioritaires : élévation de la productivité du travail, meilleure utilisation des ressources, accélération du progrès technique. Enfin, la loi donne, au moins formellement, des pouvoirs non négligeables aux collectifs, notamment en ce qui concerne l'utilisation des fonds de l'entreprise, la répartition des primes individuelles et avantages sociaux, les mouvements de cadres.

On peut – ou on pouvait – y voir un développement d'expériences déjà tentées dans certaines régions, à Kalouga par exemple, avec un certain succès pour intéresser le personnel à la marche de leurs unités de travail, limiter un gaspillage multiforme, donner un peu plus de dynamisme au système de production. Un article de la revue *Kommunist* paru en mai montrait bien toutes les ambitions de l'opération, il demandait que les collectifs de travailleurs disposent d'un authentique pouvoir de décision et ne soient pas cantonnés dans un rôle de *« conseillers »*. A cette seule condition, expliquait en substance l'auteur de l'article, les objectifs définis pourront être considérés et compris par le collectif *« comme les siens »*.

... et le rôle du parti

La question qui se posait inévitablement était de savoir quelles allaient être les relations entre les collectifs en question, d'une part, les organisations de base, d'autre part, au sein des mêmes entreprises, si les premiers allaient disposer vis-à-vis des secondes de l'autonomie nécessaire pour exercer de réelles responsabilités.

Ce problème est évoqué du 7 au 9 avril, lors d'une conférence qui réunit à Tbilissi des représentants de l'appareil du PC venus de tous les coins du pays et qui est justement consacrée au rôle des organisations de base du parti. M. Kapitonov lui-même membre du secrétariat du comité central, parle de l'*« influence »* que ces organisations doivent exercer sur les collectifs de travailleurs, du rôle des *« noyau politique »* qui leur revient. A aucun moment il ne déclare que les collectifs doivent fonctionner *« sous leur direction »*. L'expression, à en croire le compte rendu publié par la revue *La vie du parti* (Nº 9), ne figure – mais avec force – que dans une seule intervention, celle de M. Egorov, directeur (depuis 1974) de l'Institut de marxisme-léninisme auprès du comité central.

La même formule ne s'en retrouve pas moins le 12 avril à l'article premier du projet de loi publié par la presse. M. Grichine, membre du bureau politique et premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou, révélera plus tard dans un article de la *Pravda* (le 9 juin) que les communistes de la capitale avaient été satisfaits de voir que la notion de *« direction »* des organisations de base du P.C. avait été ainsi clairement affirmée. On ne saurait mieux souligner que la question avait prêté à discussion.

Le débat n'est pas nouveau, mais il est fondamental : il consiste à savoir si une institution quelconque, à quelque niveau que ce soit, peut jouir dans l'exercice de ses pouvoirs d'un certain degré d'indépendance vis-à-vis du parti et de ses représentants au même niveau, à tout le moins si une distinction des fonctions peut être nettement opérée entre les unes et les autres. M. Andropov lui-même y a fait allusion dans son discours au comité central, tout en regrettant – vingt-quatre heures avant de cumuler la fonction de chef de l'État avec celle de secrétaire général du parti – que la *« duplication »* des organes *« ne puisse toujours être évitée »*.

Il y a là, vraisemblablement, l'une des lignes de clivage les plus profondes à l'heure actuelle au sein du système soviétique. Cela n'a rien à voir, faut-il le répéter, avec un quelconque courant de *« libéralisme »*, dont il n'est pas question. Ce qui est en cause, c'est à quel prix une meilleure efficacité du système, tant sur le plan des performances économiques que de la cohésion sociale, peut être obtenue. Depuis des décennies – et les dix-huit années de brejnevisme ont fortement contribué à rendre rigides ces structures, l'appareil omniprésent du parti exerce pratiquement la seule réalité du pouvoir. Ce n'est pas un succès. Pouvait-on y changer quelque chose ?

Des méthodes anciennes

M. Zagladine, interrogé sur ce point, ne nie pas que le problème de la répartition des tâches soit posé de longue date mais veut estimer que la notion de *« direction »* n'implique pas de la part des représentants du parti qu'ils empiètent sur les responsabilités d'autres organismes. Dans la perspective actuelle, il juge que c'est *« d'abord aux communistes »* qu'il revient d'agir pour créer et entretenir dans les unités de travail « le *micro-climat* » propice à une meilleure discipline et à plus d'initiative. Ce n'est pas toujours le cas, car tous les membres du P.C. soviétique ne se valent pas. Mais on sera désormais, paraît-il, *« plus exigeant »*.

Dont acte. Tout cela, joint à l'extrême modestie des changements de personnes dans la direction du parti – sinon dans le gouvernement où une demi-douzaine de ministères ont changé de titulaires depuis six mois, – n'en donne pas moins l'impression que cette *« restructuration »* souhaitée par M. Andropov ne va s'opérer que lentement et surtout par des méthodes plus ou moins anciennes, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles n'ont pas fait leurs preuves et dont on espère seulement qu'elles seront appliquées avec plus de rigueur que dans le passé.

Personne ne s'aventure à Moscou à expliquer les événements qui ont pu être à l'origine de ce coup de frein. Les observateurs les plus attentifs notent seulement que M. Andropov paraît avoir joui d'une relative liberté d'action quelques semaines encore avant la session plénière du comité central. Ils citent en exemple le rappel de Berlin – connu à la mi-mai – de M. Abrassimov, personnage de premier plan non seulement de la diplomatie mais aussi du P.C. soviétique. L'hypothèse la plus couramment retenue, qui n'en exclut pas d'autres, est que l'appareil du parti s'est senti menacé trop directement par un vent de changement qui commençait à se lever et qu'il a trouvé au sommet des alliés nécessaires pour faire front.

Il reste que le cap paraît à beaucoup moins clairement défini qu'au printemps et que la volonté de continuité affirmée après des années d'immobilisme est plutôt génératrice d'incertitude pour l'avenir que de confiance. Ce n'est pas, de loin, le climat intérieur le plus favorable à de quelconques audaces ou innovations à l'extérieur.

ALAIN JACOB.

Prochain article :

LE RETOUR A L'ESPRIT DE FORTERESSE

DIPLOMATIE

La deuxième réunion interministérielle franco-espagnole a « permis de dissiper certains fantasmes »

De notre envoyé spécial

Ségovie. – *« Il y a eu une longue période de méfiance et de silence entre nous, mais elle représente peu face à tout ce qui nous a opposés à l'Allemagne fédérale durant un siècle. Et c'est pourtant avec ces deux voisins que nous avons pu aujourd'hui établir les meilleures relations d'intimité. »* Le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, n'a pas reculé devant une certaine emphase pour décrire le climat de la rencontre interministérielle qui a réuni le samedi 2 et le dimanche 3 juillet, au palais de la Granja, près de Ségovie, six ministres français (outre M. Cheysson, Mme Cresson, commerce extérieur ; MM. Delors, économie ; Rocard, agriculture ; et Chandernagor, affaires européennes, et Lang, culture) et leurs collègues espagnols. Cette réunion, la deuxième du genre (la première avait eu lieu à La Celle-Saint-Cloud en janvier), a permis aux deux délégations d'analyser en profondeur les thèmes économiques bilatéraux et la problématique liée à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

Le paradoxe des relations franco-espagnoles persiste : autant les rapports bilatéraux sont difficiles, autant la vision des problèmes internationaux est convergente. Les ministres des affaires étrangères l'ont une fois encore constaté. Ils ont consacré une large part de leurs entretiens au Proche-Orient, à l'Afrique et aux relations Nord-Sud dans le cadre de la conférence de Belgrade. *« Nous avons souligné la nécessité de maintenir des relations positives avec le Sud, une notion sur laquelle nous sommes d'accord, mais qui nous sépare de certains de nos alliés comme les Etats-Unis »*, a affirmé M. Cheysson. La France et l'Espagne ont par ailleurs exprimé leur optimisme quant à une fin rapide de la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui permettra la convocation d'une conférence sur le désarmement vivement souhaitée par les deux pays.

Les ministres de l'économie, MM. Delors et Boyer, ont analysé en termes assez proches l'évolution de la conjoncture internationale. Ils ont exprimé leurs craintes que la relance économique qui s'ébauche dans certains pays ne soit éphémère et surtout que la politique des taux d'intérêt élevés pratiquée par les Etats-Unis ou que la persistance de pratiques commerciales restrictives n'empêchent d'autres pays d'en profiter.

Une liste de projets de coopération industrielle a été élaborée en prévision de la visite que M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, fera à Madrid en septembre. Elle concerne notamment l'automobile, l'électronique et les télécommunications. Des idées concrètes ont également été échangées par les deux ministres de la culture : une conférence européenne consacrée au cinéma aura lieu à l'automne 1983 à Madrid et abordera notamment les problèmes de coproduction et de diffusion, afin de créer *« un espace audio-visuel européen »*. D'autre part, *« une université méditerranéenne d'été »* itinérante et consacrée à la création artistique dans cette région pourrait voir le jour en 1984.

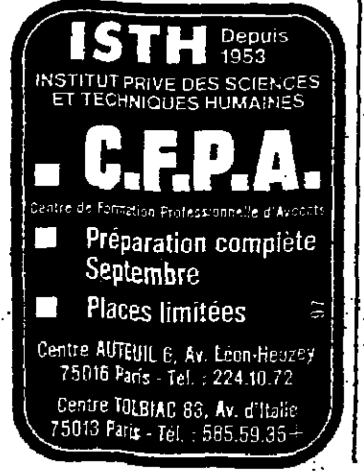
Un univers de peur

La rencontre, pour la première fois depuis des années, entre les ministres de l'agriculture des deux pays a permis de *« dissiper certains fantasmes »*, suivant les termes de l'un d'eux. Le déséquilibre des échanges agricoles franco-espagnols devient inquiétant, a fait valoir M. Rocard : en dix ans, le taux de couverture pour ce secteur est passé, du côté français, de 53 % à 27 % à peine. Une telle dégradation ne peut s'expliquer uniquement par une différente de compétitivité, a précisé le ministre français de l'agriculture à son collègue espagnol, M. Romero. Elle est due également à certaines pratiques protectionnistes déguisées par le système actuel de licence ou sous couvert de contrôles sanitaires et de qualité tatillons. Toutes les organisations agricoles françaises sont aujourd'hui opposées à l'adhésion espagnole, même celles qui pourraient en tirer profit, a ajouté M. Rocard en affirmant : *« Nous sommes à cet égard dans un univers de peur, et la peur est mauvaise conseillère. »*

Après avoir rappelé que les pratiques protectionnistes n'étaient pas unilatérales, M. Romero a expliqué à M. Rocard que l'adhésion espagnole à la Communauté se traduirait à la fois par des bénéfices et des sacrifices pour les agriculteurs des deux pays. Si les viticulteurs ou les producteurs de fruits et légumes peuvent se sentir inquiets du côté français, ce sont, au-delà des Pyrénées, les producteurs de céréales, de lait et e viande qui risqueront d'être en difficulté. Si la Communauté n'avait pas tant tardé à affronter certains de ces problèmes récurrents, comme les excédents agricoles ou les différences de prix, l'adhésion espagnole serait aujourd'hui moins difficile, a ajouté M. Romero.

Le thème européen a d'ailleurs dominé la réunion de la Granja, d'autant que des dissonances étaient apparues entre l'Espagne et la France à propos du dernier conseil européen de Stuttgart, la première reprochant à la seconde son refus de fixer une date pour l'adhésion espagnole. La date ne pose pas un problème fondamental, a fait valoir le ministre français chargé des affaires européennes, M. Chandernagor : si la Communauté résout ses difficultés budgétaires avant le prochain conseil européen à Athènes, en décembre, l'intégration de l'Espagne sera assurée avec ou sans date fixe ; si elle échoue dans sa tentative, le problème espagnol deviendra sans objet, car la Communauté risquera alors tout simplement de cesser d'exister.

THIERRY MALINIAK.





Quatre académiciens mettent en cause l'« indulgence » du gouvernement envers M. Sakharov

Moscou *(A.F.P., Tass)*. – Quatre académiciens soviétiques, dont M. Alexandre Prokhorov, prix Nobel de physique (1964), se sont livrés, samedi 2 juillet, dans les *Izvestia*, à une très violente attaque contre M. André Sakharov, leur collègue de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. actuellement exilé à Gorki, à l'est de Moscou. Ils s'en prennent notamment à un article écrit par M. Sakharov dans le dernier numéro de *Foreign Affairs* (été 1983) et dans lequel l'auteur, selon eux, *« conjure les dirigeants de Washington de poursuivre leur politique militariste de confrontation avec l'Union soviétique »* et *« approuve ouvertement, sans se gêner, les projets des Etats-Unis et de l'OTAN de déploiement en Europe occidentale de Pershing-2 et de missiles de croisière, armes de première frappe qu'on veut pointer sur notre pays et les autres pays socialistes »*.

Les auteurs ajoutent qu'ils ne peuvent plus considérer comme un savant un homme qui *« s'est abaissé à un tel point de dégradation morale, de haine envers son propre pays et son peuple »*. *« Notre Etat, notre peuple sont plus qu'indulgents envers cet homme qui vit tranquillement à Gorki, d'où il diffuse ses écrits misanthropiques »*, concluent-ils, avant d'évoquer le sort des *« savants Ethel et Julius Rosenberg, exécutés il y a tout juste trente ans par les autorités d'Amérique »* (1).

Ces menaces sont interprétées de deux manières différentes par les observateurs à Moscou : elles pourraient soit annoncer de nouvelles sanctions contre Sakharov, allant de la déchéance de sa qualité d'académicien à un éventuel procès, soit préparer le terrain à une éventuelle expulsion vers l'Ouest du « coupable ». En mai dernier, l'agence Tass avait rejeté catégoriquement cette dernière hypothèse, arguant que Sakharov détient *« des secrets politiques et militaires »*. Mais le ministre soviétique de la justice, M. Terebilov, avait laissé entendre un mois plus tôt à Stockholm que l'académicien obtiendrait un visa de sortie s'il en faisait la demande. Or M. Sakharov a demandé à se rendre en Autriche à l'invitation de l'université de Vienne. Il souffre par ailleurs de troubles chroniques d'origine cardiaques et rénales et refuse de se faire soigner à Gorki, où les médecins sont, selon lui, *« sous les ordes d'autorités extramédicales »*.

(1) Malgré une intense campagne d'opinion en leur faveur, les époux Rosenberg ont été exécutés en 1953 sous l'accusation d'avoir livré à l'U.R.S.S. les secrets de la bombe atomique, à laquelle travaillait alors M. Sakharov.

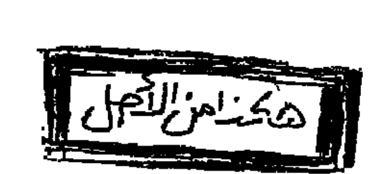
A TRAVERS LE MONDE

Argentine

• UN DESSINATEUR DE RENOM, disparu depuis son enlèvement à Buenos-Aires, en 1977, Hector German Oesterheld, vient d'être fait officier des arts et lettres par le ministre de la culture français, M. Jack Lang. Cette mesure vise, en particulier, à attirer l'attention sur le sort d'une personnalité persécutée par le régime militaire (ses quatre filles ont été assassinées ou enlevées) et dont certains indices permettent de croire qu'il est encore en vie.

Etats-Unis

• PLUS DE SEPT MILLE PERSONNES ont manifesté, samedi 2 juillet, dans les rues de Washington pour protester contre ce qu'elles appellent *« la guerre américaine en Amérique centrale et dans les Caraïbes »*. Les doigts formant le « V » de la victoire, les manifestants ont scandé des slogans hostiles à la guerre et à la présence de conseillers militaires au Salvador, et se sont rendus en cortège du monument érigé à la mémoire des soldats tombés au Vietnam jusqu'à la Maison Blanche. – *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

…SANCE », DE MICHEL BEAUD

« de la crise

PIERRE DROUIN.

…s princesses captives… »

« I want my money back » (Mme Thatcher)

AVANT D'ACCORDER DES DÉLAIS DE REMBOURSEMENT

Les créanciers occidentaux imposent de dures conditions à la Yougoslavie

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Jamais depuis la guerre la Yougoslavie ne s'était trouvée dans une situation économique et financière aussi difficile. Avec une dette extérieure de 19 milliards de dollars et un déficit de la balance commerciale de 12 milliards de dollars en devises convertibles, elle s'est vu contrainte d'engager avec ses créanciers étrangers (exclusivement occidentaux) des négociations pour avoir un « répit » dans le remboursement de sa dette, se procurer les matières premières indispensables à la relance de la production industrielle et certains produits de grande consommation en l'absence suscite un vif mécontentement de la population.

Les négociations touchent à leur fin. Elles portent sur l'octroi d'un crédit de 4,3 milliards de dollars. Elles ont été longues et difficiles et ont abouti, selon Mme Planintz, chef de gouvernement fédéral, à l'imposition à la Yougoslavie de « dures conditions ». Celles-ci fixent des délais de remboursement de la dette et prévoient notamment que tout emprunt doit en dernière instance être garanti par la Banque national de Yougoslavie et l'Etat fédéral. En cas de retard de paiement les créanciers pourront appliqué des sanctions allant de la saisie des biens de la fédération se trouvant à l'étranger au retrait immédiat des crédits octroyés et à l'obligation pour la Yougoslavie de régler d'une seule traite la totalité des prêts déjà versés.

Comme ces conditions offrent le système économique yougoslave, le gouvernement à lui seul n'étant pas *habilité* à trancher et a convoqué en session extraordinaire l'assemblée nationale. Réunie dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 juillet, elle a modifié la législation sur l'endettement à l'étranger et sur les devises.

Dans son exposé devant l'Assemblée nationale, Mme Planintz a reconnu que la Yougoslavie traversait une crise économique *« grave »*, qui exigerait des *« renoncements pendant des années »*. elle a ajouté que les gouvernements et les pays occidentaux se sont montrés prêts à l'aider. Elle a annoncé une série de mesures *« dures »* qui seront prises dans les plus brefs délais. Les accords conclus entre les créanciers occidentaux et le gouvernement fédéral semblent mettre un terme à une outrance décentralisation, au moins avec ce qui concerne des emprunts à l'étranger qui a permis pratiquement à chaque entreprise, établissement financier ou républiquement, et région autonome de contracter des dettes extérieures sans en référer à la fédération à laquelle on ne faisait appel que lorsqu'on ne pouvait plus réponde aux obligations contractées.

Les 4,3 milliards de dollars que la Yougoslavie doit obtenir pour sortir de ses déboires actuels proviendraient du Fonds monétaire international, de quinze pays occidentaux y compris le Japon et les Etats-Unis, de la Banque mondiale de développement, de la Banque des règlements internationaux de Bâle et d'un consortium de quatre cents banques d'affaires de divers pays.

PAUL YANKOVITCH.

Liechtenstein

Agé de soixante-dix-sept ans

FRANZ-JOSEF II VA DÉLÉGUER SES POUVOIRS A SON FILS MAIS CONSERVERA SON TITRE

Vaduz *(A.P.)*. — Le prince Franz-Josef de Liechtenstein va déléguer au printemps 1984 ses pouvoirs au prince héritier Hans-Adam. Le prince régnant a annoncé sa décision samedi 2 juillet à l'occasion des fêtes du quarante-cinquième anniversaire de sa montée sur le trône. Agé de soixante-dix-sept ans, il conservera son titre : il ne s'agit pas d'une abdication. Toutefois, les charges liées à sa fonction seront assumées par son fils.

Le Landtag du Liechtenstein avait été mis au courant de la décision princière lors d'une séance tenue à huis clos deux jours avant l'ouverture des festivités du jubilé. *« Je continuerai à m'intéresser aux affaires de l'Etat, mais je suis heureux de pouvoir confier mes pouvoirs au prince héritier*, a notamment déclaré Franz-Josef II. *Je sais qu'il se sent, comme moi, attaché au destin heureux de notre patrie et de ses habitants, et qu'il partage la même fidélité à la Constitution et aux principes moraux et spirituels de notre société. »*

La nouvelle tournée de M. Shultz est interprétée à Jérusalem comme une manœuvre dilatoire

Le secrétaire d'Etat américain George Shultz a annoncé, dimanche 3 juillet à Islamabad, qu'il entamerait lundi, à la demande du président Reagan, une *nouvelle tournée au Proche-Orient, sans toutefois se* faire d'illusions sur les chances d'un déblocage rapide de l'imbroglio libanais. *« Une percée dans l'affaire libanaise, a-t-il dit, serait une bénédiction, mais je n'y crois pas réellement. »*

Le secrétaire d'Etat américain commencera sa tournée à Djeddah, en Arabie Saoudite, avant de se rendre au Liban, en Israël et vraisemblablement en Syrie. A ce propos, un haut responsable américain de l'entourage de M. Shultz a déclaré à Islamabad : *« Nous avons reçu de Damas certains signaux diplomatiques intéressants et nous souhaitons en savoir plus. »*

Jérusalem. — Même si on ne le dit pas officiellement, la nouvelle tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat George Shultz est essentiellement interprétée à *Jérusalem* comme une manœuvre dilatoire. Il s'agit pour les Américains, pense-t-on, de gagner du temps, d'éviter de laisser se créer un vide diplomatique et, par la même occasion, de retarder toute décision du gouvernement israélien sur un redéploiement de l'armée au Sud-Liban.

Les Israéliens, pour leur part, sont *parvenus* depuis longtemps à la conclusion que le refus syrien de souscrire à un accord de retrait du Liban n'est pas tactique, mais définitif. Dès lors, ils sont enclins à penser que la diplomatie américaine, en proie au désarroi, court à l'échec en espérant faire revenir le président Assad sur ce refus. C'est d'ailleurs ce même désarroi, explique-t-on à Jérusalem, qui a conduit M. Philip Habib, l'envoyé spécial du président Reagan, à entreprendre des démarches inopportunes au cours de la tournée qu'il effectue depuis une semaine au Proche-Orient.

L'impasse dans la mission de M. Habib paraissait en effet totale le week-end dernier. De surcroît, certaines idées soumises par l'envoyé spécial américain avaient

De notre correspondant

ébranlé, pour la première fois, l'*« entente cordiale »* qui règne entre Jérusalem et Washington depuis la signature de l'accord israélo-libanais. Dans l'espoir de débloquer la situation, M. Philip Habib avait suggéré que les Israéliens publient un calendrier de leur retrait du Liban, voire qu'ils prennent l'initiative d'un repli total et unilatéral. Ces idées avaient été immédiatement rejetées par M. Menahem Begin. Mais, ensuite, leur application par la presse américaine avait soulevé une véritable tempête en Israël.

Dans les milieux politiques, on les avait qualifiées d'*« absurdes »*. On avait fait valoir qu'elles étaient en contradiction totale avec le mémorandum israélo-américain qui stipule la simultanéité des retraits syrien et israélien du Liban. Le ministre des sciences et de la technologie, M. Youval Neeman, avait même déclaré : *« La proposition américaine équivaut à présenter le Liban sur un plateau d'argent à la Syrie et à l'O.L.P. Elle prouve que, acculée à la frustration et au désespoir, même une grande puissance peut perdre la tête. »*

Au cours du conseil de cabinet de dimanche, le ministre des affaires étrangères, M. Itzahk Shamir, s'est employé à atténuer les critiques contre les Etats-Unis en faisant valoir que les informations au sujet *des idées avancées par M. Habib* avait été très exagérées. Mais, faute d'un accord avec les Syriens, les dirigeants israéliens restent plus que jamais déterminés à procéder à un redéploiement de l'armée au Liban. La commission interministérielle de la défense devrait se réunir mercredi pour examiner, et sans doute adopter, les grandes lignes du plan de redéploiement, qui pourrait s'effectuer par étapes. D'abord, retrait sur le fleuve Damour, ce qui aurait pour principal avantage, aux yeux des Israéliens, de ne plus avoir à jouer le rôle de gendarmes entre Druzes et chrétiens dans au moins un partie du Chouf. Puis, dans un second temps, retrait jusqu'au fleuve Awali, c'est-à-dire jusqu'à une ligne située à 45 kilomètres environ de la frontière nord d'Israël. *« C'est la ligne du consensus national »*, a fait remarquer une source gouvernementale à l'issue du conseil de cabinet de dimanche.

Le gouvernement israélien n'a pas l'intention d'appliquer immédiatement ce plan, ce qui laisse à M. Shultz une certaine marge de manœuvre. Rien de concret ne sera fait avant la visite à Washington de M. Begin le 27 juillet prochain. Et puis le problème des forces qui seront appelées à remplacer Tsahal dans les zones évacuées n'a pas encore été réglé. A ce propos, le *Jerusalem Post* croyait savoir, dimanche, que la France était prête à envoyer un contingent dans le Chouf.

Certes, tous ces projets israéliens de redéploiement pourraient être remis en question si M. George Shultz parvenait à obtenir ne fûcce qu'une ébauche d'accord de retrait syrien du Liban. Cependant, il s'agit là d'une éventualité à laquelle on a peine à croire à Jérusalem.

(Intérim.)

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LE VOYAGE DE SADATE A JÉRUSALEM

Un haut responsable irakien est en visite au Caire

Correspondance

Le Caire. — M. Tarek Aziz, vice-*premier ministre et chef* de la diplomatie irakienne, est arrivé dimanche 3 juillet au Caire pour une visite de plusieurs jours en Egypte. M. Aziz s'est aussitôt rendu à Alexandrie où il a *été* reçu par le président Moubarak auquel il a remis un message du chef de l'Etat irakien, M. Saddam Hussein.

Le conflit irako-iranien est au centre de la première visite d'un haut responsable irakien en Egypte depuis le voyage à Jérusalem du président Sadate en 1977. M. Aziz a confirmé, à l'issue de sa première séance de travail avec son homologue égyptien, le général Hassan Ali, que les entretiens avaient porté sur *« la coopération militaire entre les deux pays »*. *« Je ne révélerai pas de secret en déclarant que nous sommes parvenus à un accord sur cette question »*, a indiqué M. Aziz.

Le ministre irakien, qui devait rencontrer ce lundi le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abou-Ghazala n'a encore donné aucune précision sur la forme que prendra cet accord. L'Egypte a déjà fourni des armes et des munitions à l'Irak pour un montant de plus de 1 milliard de dollars depuis le début du *conflit* avec l'Iran. *En outre, des milliers de* « volontaires », recrutés parmi les nombreux Egyptiens expatriés en Irak, se battent contre les forces iraniennes.

Le responsable irakien a indiqué que l'entretien a porté sur les relations bilatérales et les derniers développements de la situation dans la région. M. Aziz a souligné que les *positions* du Caire et de Bagdad étaient *« très proches »*, notamment en ce qui concerne *« le rejet des ingérences dans les affaires intérieures de l'Organisation de libération de la Palestine »*. Il a néanmoins implicitement indiqué que le temps du rétablissement des relations diplomatiques entre Bagdad et Le Caire n'était pas encore venu : *« Les responsables des deux pays sont satisfaits du développement actuel de nos relations, qui progressent, comme le confirment les entretiens que je viens d'avoir. »*

LA DISSIDENCE AU SEIN DU FATH

Les six délégués de l'O.L.P. ont entamé à Damas leurs entretiens avec les dissidents

Arrivés dimanche matin 3 juillet à Damas, les six membres de la commission spéciale de conciliation, formée par le comité exécutif de l'O.L.P., se sont entretenus jusqu'à une heure avancée de la nuit avec les chefs de la dissidence du Fath au quartier général des rebelles.

Auparavant, les six délégués de l'O.L.P. s'étaient entretenus longuement avec le chef de la diplomatie syrienne, M. Abdel Halim Khaddam. A l'issue de cette rencontre, un des membres de la mission du comité exécutif de l'O.L.P., M. Mohammed Al Nachachibi, avait déclaré que la réunion avait été *« positive et encourageante »*. *« Nous avons affirmé*, avait-il dit, *la préoccupation de l'O.L.P. d'établir les meilleures relations avec la Syrie, et M. Khaddam a affirmé de son côté le souci de la Syrie de l'unité du Fath et de l'O.L.P. »*

L'arrivée de la mission de l'O.L.P. à Damas avait été précédée samedi par de nouveaux affrontements entre les loyalistes et les dissidents du Fath dans la plaine libanaise de la Bekaa, mettant fin à une trêve de deux jours. Les combats ont eu lieu sur la route Damas- Beyrouth, à 15 kilomètres de la frontière syrienne. Les accrochages ont duré près de quatre heures et ont fait, selon un porte-parole des loyalistes, trois tués et deux blessés dans les rangs des partisans de M. Arafat et plusieurs tués et blessés du côté des dissidents. Selon le porte-parole, *« l'offensive déclenchée par les dissidents appuyés par le F.P.L.P. — commandement général de M. Ahmed Jibril et les forces libyennes a totalement échoué grâce à la vaillance de nos combattants »*. Un nouveau cessez-le-feu a été proclamé samedi en fin d'après-midi, et depuis la trêve semble respectée.

Dimanche, de nouveaux combats de rue ont éclaté à Tripoli, au nord du Liban, entre factions pro et anti-syriennes, faisant deux morts et onze blessés. Le haut comité de coordination de Tripoli, regroupant les principaux partis de la ville, a accusé pour sa part *« les services de sécurité nationale de Yarzé »* (services de renseignements de l'armée libanaise) d'être responsables de la tuerie qui avait fait, le 16 juin dernier, quinze morts et six blessés à l'entrée sud de Tripoli. Cette accusation a été rejetée par l'armée libanaise.

La délégation commune saoudo-algérienne, qui s'était rendue vendredi à Damas pour tenter une médiation dans le conflit syro-palestinien n'a rencontré aucune compréhension de la part des responsables syriens et a quitté la capitale syrienne après avoir essuyé un échec. Les responsables algériens et saoudiens n'ont pu notamment, malgré leur demande, rencontrer le président syrien Hafez El Assad.

De son côté, M. Habib Chatti, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui avait engagé le 27 juin à Damas, au lendemain de l'expulsion de M. Arafat, des démarches auprès des différentes parties en vue de résoudre le conflit au sein du Fath et la crise syro-palestinienne, a déclaré à son retour à Tunis, que *« la voie de la détente, dont tout le monde a besoin, est déjà amorcée »* et que *« la Syrie elle-même souhaitait la solution de cette crise, qui ne peut déboucher sur rien »*. M. Chatti a estimé que *« personne ne souhaite le départ de M. Yasser Arafat de la direction de l'O.L.P., pas même les dissidents du Fath »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le Monde

politique

LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE AU « GRAND JURY R.T.L.- *LE MONDE* »

Radicalisation préventive

Radicalisation ? Oui ! M. Pierre Mauroy ne récuse pas le mot, bien que l'idée ne soit pas de nature à décrisper le débat politique.

Comme le président de la République l'avait fait cinq jours auparavant, le premier ministre a d'ailleurs choisi un registre presque exclusivement politique, dimanche soir, devant le «Grand Jury R.T.L.-*le Monde*». Pas seulement parce qu'il est personnellement plus à l'aise sur ce terrain que dans le domaine économique. Il l'a fait surtout parce que, à ses yeux, les considérations de pure politique sont redevenues prioritaires et qu'elles domineront la rentrée.

Quand on lui parle des difficultés économiques, M. Mauroy affiche une sérénité plus grande que l'an dernier, au risque de paraître à nouveau excessivement optimiste. Pour le chef du gouvernement, l'essentiel est aujourd'hui, en attendant que la *«cure d'assainissement»* produise ses effets — au moment de la *«moisson des réformes»* en 1985, — d'enrayer, si possible, la désaffection de l'électorat de gauche en réduisant l'affrontement entre la majorité et l'opposition à un combat entre les forces de progrès et le courant *«bonapartiste»*, voire *«orléaniste»*, bref réactionnaire. Le chef de l'État, descendu dans la mêlée mais se livrant avec la retenue imposée par sa fonction, avait donné raison à son premier ministre d'avoir dénoncé la montée des intolérances.

Fort de ce soutien, M. Mauroy revient à la charge contre les outrances verbales de certains porte-parole de l'opposition, le jour même où M. Michel Poniatowski lui fournit de nouveaux arguments. Son avertissement est clair : ceux des opposants *«qui ne respectent pas la règle de la démocratie»* et se situent donc *«hors jeu»* subiront une riposte d'autant plus ferme que la confrontation prend, selon le premier ministre, un caractère idéologique de plus en plus accentué.

La nécessité de cette radicalisation — défensive selon le premier ministre, totalitariste selon les plus fervents défenseurs de l'opposition — oblige donc M. Mauroy à ménager le parti communiste. Ainsi se refuse-t-il à tout ce qui pourrait apparaître comme un désaveu de MM. Charles Fiterman et Jack Ralite, mis en cause par l'opposition et par le syndicat de la juridiction administrative à propos du contentieux électoral après les municipales. Selon M. Mauroy, l'attitude du ministre des transports et du ministre chargé de l'emploi ne pouvait être interprétée comme une *« manifestation contre les juges administratifs »*. Force est de souligner que ces juges l'ont interprétée de façon exactement inverse, les deux membres du gouvernement en ayant pris à leur aise avec le principe de la séparation des pouvoirs.

C'est aussi, notamment, à l'intention des communistes — lesquels continuent de contester certaines des orientations gouvernementales, M. Marchais l'a encore fait dimanche dans le Gard — que le premier ministre souligne fortement que la rigueur demeure compatible avec la justice sociale.

Ce besoin de radicaliser sa riposte pour tenter de mieux mobiliser un électorat de gauche dont le mécontentement ne lui paraît pas aussi profond que le disent les sondages conduit aussi M. Mauroy à présenter comme péripéties *« regrettables »*, certes, mais banales, les divergences internes à la majorité. Là encore, l'interprétation du premier ministre paraît singulièrement en retrait par rapport au sentiment généralement répandu.

M. Mauroy ne semble d'ailleurs pas complètement convaincu lui-même par ce qu'il affirme à ce sujet. Il espère que les socialistes se prononceront sur une motion unique, au congrès de Bourg-en-Bresse, mais, par précaution, il se propose d'exalter à nouveau les vertus du rassemblement à la rentrée, sans doute dans un nouvel article. A destination de la majorité, cette opération « radicalisation » traduit ainsi un souci préventif.

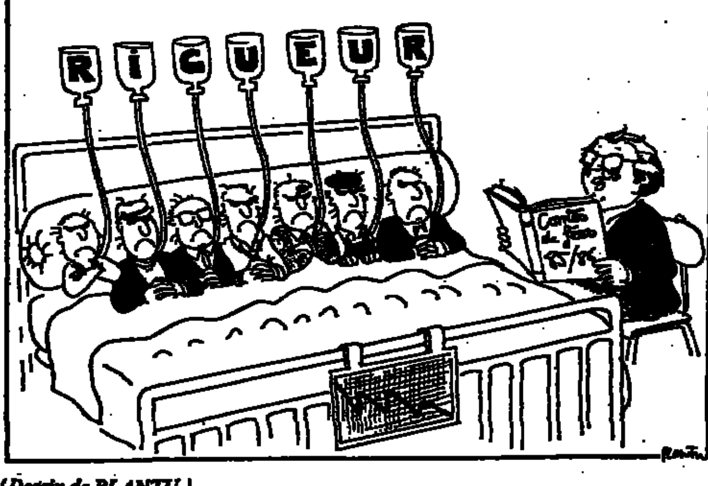
Reste à savoir si, au niveau national, une telle stratégie ne comporte pas autant, sinon plus, d'inconvénients que d'avantages.

ALAIN ROLLAT.

« A une période de rigueur doit nécessairement correspondre une période d'une certaine fermeté »

souligne M. Pierre Mauroy

Invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 3 juillet, M. Pierre Mauroy se déclare d'abord *« beaucoup plus serein et beaucoup plus tranquille que l'an dernier »*. Il s'en explique : *« L'an dernier, c'était le passage de l'état de grâce à l'état de rigueur, la nécessité pour la gauche de faire le choix de la rigueur, qui n'était prévu dans aucun de ses programmes; qui était par conséquent une politique qui n'était pas annoncée, qui était commandée par l'environnement. Les interrogations étaient alors nombreuses et le choix d'une politique ne pouvait se faire qu'au milieu des interrogations. Tandis qu'aujourd'hui, après deux ans, au moment où les Français vont partir en vacances et vont se retrouver en octobre, la stratégie du gouvernement est tout à fait claire. »*



(Dessin de PLANTU.)

Le premier ministre estime que le septennat de M. François Mitterrand *« se partagera en trois périodes »*. Il y a eu *« l'état de grâce »*, il y a maintenant — en 1983 et 1984 — la *« période de rigueur »*. Après la *« cure d'assainissement »* M. Mauroy estime que *« en 1985, ayant assaini l'économie, et la reprise aidant (...) nous connaîtrons une période caractérisée par la croissance et la moisson des réformes (...) »*. *« Cette troisième période*, dit-il, *sera caractérisée par la justice sociale. Quelle que soit la période, la justice sociale reste toujours au centre de nos préoccupations, conformément au souhait du président de la République. La justice sociale quand c'est facile, la justice sociale quand c'est difficile ; toujours la justice sociale ! »*

Le chef du gouvernement estime, au demeurant, que les sondages actuels *« traduisent un mécontentement mais un mécontentement qui n'est pas en profondeur. (...) Les Français pensent que nous avons raison de mener cette politique de rigueur mais, naturellement, ils ne sont pas contents de cette politique »*, indique-t-il.

A propos de son article paru dans *le Monde* du 24 juin et de ses mises en garde adressées à l'opposition, M. Mauroy déclare notamment : *« Pour moi, il ne s'agit pas de régenter les pouvoirs de l'opposition mais il s'agit de dire qu'il existe des hommes qui font de la politique tout en étant hors jeu. M. Poniatowski parle de* « charlots » *et de* « super-charlots », *d'un* « gouvernement de tocards et de ringards », *il ose dire que jamais, depuis le régime de Vichy, un gouvernement n'a porté atteinte aussi dangereusement aux libertés individuelles que le gouvernement de la gauche. Il a par ailleurs affirmé que si des élections législatives anticipées ne rendaient pas le pouvoir à la droite, nous entrerions dans la nuit et le brouillard. Vous connaissez bien cette expression !*

» Jamais de telles expressions n'ont été utilisées par les hommes ou les femmes de gauche.

» Les propos auxquels je viens de me référer sont à rapprocher de ceux qu'a tenus M. Jean-Marie Le Pen, qui a affirmé que le gouvernement préparait le fascisme en France. (...) M. Jacques Médecin a parlé, quant à lui, de « Tartuffes irresponsables » *et a comparé l'action du P.C.F. à celle de bandes nazies qui se sont emparées du pouvoir dans les années 30. M. Jean Foyer, en ce qui le concerne, a déclaré :* « Lorsque l'opposition » reviendra aux affaires, il faudra » nettoyer la chancellerie, c'est-» à-dire enlever le pouvoir à ceux » qui l'ont usurpé ». *Quant au Centre national des indépendants et paysans, qui vient de bénéficier de la double caution de MM. Barre et Chirac :* « Une politique incohérente menée par des incapables faillis congénitaux. » (...) *J'en terminerai avec M. Peyrefitte qui a parlé de* « dictature molle » *et qui a déclaré, lors d'un meeting à Compiègne :* « L'opposition doit respecter la léga-» lité, mais si vous décidiez, par » exemple, de faire la grève de » l'impôt, ce n'est pas moi qui vous » le reprocherais. » *Il y a là une contradiction, car un ancien garde des sceaux encourage, en fait, une action illégale (...).*

» Ce sont des illustrations. On demande des élections anticipées, on essaie de provoquer une situation de choc à partir d'une politique de rigueur. (...)

» Je suis tout à fait conscient de ce qu'est la politique de rigueur et de ce qu'elle exige d'efforts. Dans ces conditions, j'ai le devoir de dénoncer ceux qui sont hors jeu, ceux qui ne respectent pas la règle de la démocratie, ceux qui ne respectent pas la règle du débat démocratique. Je n'en ai pas dit davantage. (...) J'ai bien souligné qu'à côté de ceux qui ne demandaient pas d'élections anticipées et qui demeuraient donc dans le cadre démocratique, il y avait les autres.

» Au fond, l'histoire de France n'a pas changé : c'est toujours ce courant bonapartiste, ce courant orléaniste qui marque l'histoire de notre pays et ce qui se passe aujourd'hui en est le prolongement (...). A une période de rigueur doit nécessairement correspondre une période d'une certaine fermeté (...). »

« D'excellents ministres communistes »

Interrogé sur l'attitude du parti communiste, le premier ministre répond : *« Il n'a jamais été écrit que dès lors qu'on est dans le camp du gouvernement on doit se taire. Le gouvernement n'en demande pas tant (...). Que les parlementaires ou que les responsables politiques s'interrogent , cela fait partie du jeu. Ce qui serait anormal, une fois cette politique mise en place, serait d'assister à une mise en cause permanente ; cela signifierait qu'il y aurait dans la majorité une opposition permanente. Nous n'en sommes pas là. »*

A propos du contentieux électoral après les municipales et de l'attitude — contestée par l'opposition — de MM. Charles Fiterman et Jack Ralite, M. Mauroy souligne : *« S'il y a des fraudeurs, ils doivent être non seulement soumis à la sanction du cerdict populaire, mais ils doivent être aussi individuellement condamnés. Quand à la campagne qui se développe contre le parti communiste, il appartient à ce dernier de se défendre. Je n'ai pas en charge le défense de ses intérêts.*

» J'ai déjà eu l'occasion de dire que les ministres communistes étaient d'excellents ministres, qui sont solidaires de la politique gouvernementale. Je n'ai rien à ajouter. Je ne pense pas que leur comportement puisse être considéré comme touchant à l'honneur de ceux qui sont au gouvernement. Je n'ai jamais interprété la démarche de M. Ralite et de M. Fiterman comme une manifestation contre les juges administratifs. S'il en avait été ainsi, j'aurais eu l'occasion de le dire. (...) »

M. Mauroy ajoute, d'autre part, que, à ses yeux, à terme, *« il n'y a pas de fatalité de la rupture avec le parti communiste »*.

Commentant la préparation du congrès du P.S., le chef du gouvernement indique : *« Je pense qu'il y aura une seule motion. Les péripéties d'un parti amènent l'apparition de courants à l'occasion d'un congrès. Je suis persuadé que la majorité des militants des courants A et B ont la volonté de se rassembler pour former un seul courant. D'ailleurs, le rassemblement sera peut-être enore plus large. »*

Les charges des entreprises : une « faute commise en 1974-1975 »

Après avoir déclaré, à propos des élections européennes de 1984, qu'il ne conçoit pas son rôle de premier ministre *« comme tête de liste mais comme participant au combat politique »*, et souligné, à propos du projet de budget pour 1984, que *« il faudra certainement faire un effort supplémentaire en 1984, sur le plan fiscal, d'une manière ou d'une autre, un effort raisonnable »*, M. Mauroy conclut en évoquant le déficit de l'UNEDIC et les charges patronales : *« J'ai toujours dit au président du patronat que nous n'aggraverions pas les charges sociales des entreprises au cours de l'année 1983, sauf en ce qui concerne l'UNEDIC (...). Cela pose la problème des charges des entreprises. Une polémique très vive, et quelquefois violente, a opposé sur ce sujet les représentants du gouvernement aux représentants du C.N.P.F. Il avait été décidé que des experts de l'administration et trois représentants du C.N.P.F. se réuniraient pour établir un rapport. Ce rapport va être diffusé lundi. Je ne veux pas en dévoiler le contenu, mais je peux tout de même dire trois choses.*

» Premièrement, on avait parlé de 100 milliards supplémentaires. Les experts de l'administration sont arrivés à une estimation de 20 milliards et ceux du patronat à une estimation de 40 milliards.

» Deuxièmement, les charges des entreprises, qui avaient augmenté à partir de 1970, ont vu leur croissance se ralentir sensiblement en 1981-1982.

» J'ajoute que la situation difficile que connaissent les entreprises n'est que très marginalement imputable à la croissance des charges enregistrée depuis deux ans : elle est le résultat d'une faute de politique économique commise en 1974-1975 et répétée en 1979-1980, qui a consisté à faire payer aux entreprises françaises les deux chocs pétroliers.

» Cela est lourd de conséquences (...). Autrement dit, ce qui a été fait à partir de 1981 n'a pas les conséquences que l'on veut bien souligner quelquefois. »

Une sérénité bien étrange

« Vous me voyez beaucoup plus serein et beaucoup plus tranquille que je ne l'étais l'an dernier », affirme M. Mauroy, voulant dire par là que le choix d'une politique de rigueur étant effectué, il n'est plus à faire, et qu'il suffit d'attendre les effets de cette politique.

A la place du premier ministre, on serait moins rassuré. Telles que se présentent les choses, en ce début d'été, la France risque de connaître sa première vraie récession depuis 1956-1957, avec une montée du chômage que tous les palliatifs actuels ne suffiront pas à endiguer.

Aux effets, à retardement, du plan de rigueur de juin 1982, s'ajoutent, maintenant, ceux du plan de mars dernier, avec un coup d'accélérateur « psychologique » beaucoup plus puissant qu'on ne l'avait imaginé en haut lieu.

Si la première indication sur la chute des achats dans les chaînes commerciales en juin et sur le mauvais remplissage des stations estivales se confirme, ce sera le signe que le coup de frein attendu pour l'automne aura été donné avec deux mois d'avance. Les indications en provenance des banques et de l'INSEE montrent que les prévisions des chefs d'entreprise sont de plus en plus pessimistes, et, selon toute vraisemblance, la crise de l'économie française va se prolonger pendant toute l'année 1984, et peut-être au-delà, au lieu de prendre fin en 1983 : M. Mauroy l'a reconnu d'ailleurs.

Dans ces conditions, il est très probable que les problèmes économiques vont peser d'un poids de plus en plus lourd dans la vie politique française, contrairement à la conviction du premier ministre, selon lequel *« on insiste trop sur ces problèmes »*.

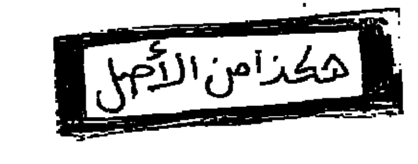
Certains avancent même que la gravité de la crise, dont les pouvoirs publics, et les Français, commencent seulement à mesurer l'ampleur, pourrait provoquer d'énormes tensions au sein du parti socialiste, où la tendance Chevènement, celle d'une « autre politique », n'a pas désarmé et risque de recevoir l'appui grandissant du mécontentement de la base, touchée dans sa vie quotidienne. Dans un tel paysage, la « tranquillité » et la « sérénité » affichées par M. Mauroy paraissent bien étranges, pour ne pas dire plus.

FRANÇOIS RENARD.

DÉFENSE

• *Le ministre de la défense*, M. Charles Hernu, s'est rendu, lundi 4 juillet, au Danemark pour une visite de quarante-huit heures. Il doit rencontrer son homologue danois, M. Hans Engell, pour évoquer les perspectives de coopération des industries d'armement des deux pays. Un accord-cadre pourrait être signé à cet effet par les deux ministres.

• *Le général de corps d'armée Georges Fricaud-Chagnaud* a été élu, vendredi 1er juillet, président de la Fondation pour les études de défense nationale. Depuis plusieurs années, le général Fricaud Chagnaud, qui a été conseiller de M. Senghor et attaché militaire aux États-Unis, était chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef Centre-Europe (OTAN).



Propos et débats

M. Mermaz : pas d'histoires

M. Louis Mermaz s'est félicité, dimanche 3 juillet, des propos tenus par M. Pierre Mauroy selon lesquels la politique de rigueur continuera tout au long de l'année 1984. *« C'est le langage qu'il faut tenir*, a-t-il dit au « Club de la presse d'Europe 1 ». *Il faut dire la vérité aux Français. On les mobilisera d'autant mieux qu'on ne leur racontera pas d'histoires. »* M. Mermaz a également déclaré : *« La gauche, dans son expression multiple, a presque toujours été au pouvoir depuis cent cinquante ans, hormis pendant la période de Vichy ou pendant ces vingt-trois dernières années (...) Nous faisons partie d'un ordre tout à fait normal. »*

M. Poperen : bonnes manières

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du parti socialiste, a déclaré, dimanche 3 juillet, à Brive (Corrèze) : *« Est-ce que la liberté est en cause lorsqu'un gouvernement gouverne ? Est-il normal que notre adversaire trépigne, qu'il essaie de changer de visage, qu'il simule de bonnes manières et qu'il parle de référendum ? Nous respectons, pour notre part, la règle du jeu. »*

M. Marchais : union sans faille

M. Georges Marchais, qui participait, dimanche 3 juillet, à Nîmes, à la fête du quotidien *la Marseillaise*, a attribué, à mots couverts, aux socialistes la responsabilité de la défaite de la gauche aux élections municipales de mars dernier dans cette ville. Le secrétaire général du P.C.F. a souligné qu'*« une union sans faille des partis de gauche (...) est indispensable pour atteindre les objectifs que les Français ont choisis par leur vote en 1981 »* et pour permettre à chacun de ces partis *« de défendre ses positions et d'élargir son influence »*.

M. Marchais a déclaré, ensuite, qu'une croissance zéro en 1983 et une croissance de 1 % en 1984 *« ne pouvaient que compromettre l'œuvre d'assainissement de notre économie »*, et que cet assainissement *« ne peut passer par la dégradation du pouvoir d'achat »*.

M. Poniatowski : garrot sur les libertés

M. Michel Poniatowski, ancien ministre, a déclaré dimanche 3 juillet à l'émission « Sept sur sept » de TF 1, à propos de la justice, de l'enseignement, de l'audiovisuel et de la liberté de voyager : *« C'est le système du garrot espagnol. On met la corde autour du cou et on serre progressivement, tout doucement. C'est le garrot sur les libertés. »* M. Poniatowski a également affirmé : *« Comme M. Carter, M. Mitterrand n'a pas de chance. Et même, de temps en temps, il nous apporte la poisse. »*

M. Stasi : M. Barre ferait un bon président

M. Bernard Stasi (C.D.S.), député de la Marne, a estimé, dimanche 3 juillet à Radio-Monte-Carlo : *« M. Raymond Barre ferait un bon président de la République. »* Selon lui, *« les torts sont partagés »* dans la dégradation du débat politique. Il regrette les manifestations de policiers *« qui ont injurié le garde des sceaux »* et considère qu'il *« n'est pas sain de mettre en cause la légitimité du président de la République »*.

M. Léotard : les grandes familles

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, qui considère que les élections européennes de 1984 offrent l'occasion de rappeler que l'opposition comprend *« deux grandes familles »*, a estimé, samedi 2 juillet, que cette consultation ne doit pas se résumer à *« un référendum franco-français »*. Il ne s'agit pas, a-t-il dit, de faire de ce débat *« l'expression de l'exaspération des Français vis-à-vis de François Mitterrand »*.

Une « armée de libération de la Corse » revendique ses premiers attentats

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — L'Armée de libération nationale de la Corse (A.L.N.C.) a revendiqué, samedi 2 juillet, les attentats commis l'île la semaine passée : les explosions de trois magasins appartenant, à Porte-Vecchio (Corse-du-Sud), à des proches de Jean-Marc Leccia, que l'enquête sur l'affaire Orsoni présente comme le commanditaire (en fuite) de l'enlèvement du militant nationaliste. Cette organisation revendique aussi les deux charges non amorcées retrouvées devant la villa du maire bonapartiste d'Ajaccio, M. Charles Ornano.

L'A.L.N.C. s'attribue surtout les attentats commis dans la nuit du 29 au 30 juin contre une vedette des affaires maritimes dans le vieux port de Bastia, contre une voiture de gendarmerie et le mitraillage de la gendarmerie d'Olmeta.

Dans le sud de l'île, cette mystérieuse organisation aurait visé la sous-préfecture de Sartène, la gendarmerie d'Olmiccia, ainsi que des voitures, un tennis-club et des Méhari *« destinées à la promenade des clients du Club Méditerranée »*.

L'A.L.N.C., dans son premier communiqué, a omis de se présenter. Selon des sources sérieuses, ce sigle abriterait tout ou partie de l'ex-F.L.N.C. et montrerait qu'au sein de l'organisation séparatiste les éléments « les plus durs » — certains disent *« droitistes »* — l'auraient emporté, après des mois de rivalités, sur les « modérés », plus ouverts à une *« solution politique du problème corse »*.

Le mouvement nationaliste, sous la poussée de ses « ultras », semble en tout cas décidé à accélérer sa pression et privilégie déjà des cibles nettement plus marquées : les symboles de l'État dans l'île et les forces de l'ordre.

Ph. Bg.

● *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain, a indiqué, dimanche 3 juillet, à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) que *« toute initiative du gouvernement visant à rétablir en Corse la confiance et l'apaisement recevrait l'appui du parti républicain »*. Toutefois, a-t-il ajouté, *« quand on commence à parler du peuple corse, on met le doigt dans un engrenage car il n'y a qu'un peuple français »*.

Deux élections cantonales...

OISE : canton de Chaumont-en-Vexin (2e tour).

Inscr., 9455 ; vot., 5555 ; suffr. expr., 5321. MM. Renaud, R.P.R., 3280, *ÉLU* ; Merieau, P.C., 2041.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jacques Blondeau, R.P.R., décédé.

M. Renaud est élu conseiller général, avec 61,64 % des suffrages exprimés. Il était arrivé en tête du ballottage le 26 juin avec 2279 voix, contre 1060 à M. Merieau, 891 à M. Costa, U.D.F., maire de Chaumont-en-Vexin, 594 à Mme Meikebeke, P.S., 315 à M. Hourdouillie, extr. g. et 136 à M. Imbembo, div. d., pour 5275 suffrages exprimés et 5412 votants. Il y avait 9456 électeurs inscrits. Par rapport au second tour du scrutin de mars 1979, le R.P.R. gagne plus de sept points : Jacques Blondeau avait été réélu avec 3289 voix (54,5 % des suffrages exprimés) contre 2748 à M. Merieau (45,5 %).]

SAONE-ET-LOIRE : canton de Montpont-en-Bresse (1er tour).

Inscr., 2264 ; vot., 1857 ; suffr. expr., 1818. MM. Cureau, div. d., 815 ; Paquelier, P.S., 575 ; Vivant, M.R.G., 351 ; Souteyrand, P.C., 77. *Il y a ballottage.*

[Cette élection partielle fait suite à l'annulation du scrutin de mars 1982, qui avait vu M. Paquelier, P.S., l'emporter au second tour avec 965 voix contre 930 à M. Jeannot, U.D.F.-P.R., pour 1895 suffrages exprimés et 1943 votants. Il y avait 2701 électeurs inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2701 ; vot., 1871 ; suffr. expr., 1825. MM. Jeannot, 662 ; Paquelier, 525 ; Vivant, M.R.G., 505 ; Souteyrand, P.C., 133.

Par rapport au premier tour des élections de mars 1982, le candidat socialiste améliore son score de 2,86 points et celui de l'opposition de 8,55 points. Le candidat communiste, en revanche, perd 3,05 points à celui du Mouvement des radicaux de gauche 8,37 points.]

... et deux municipales

LOT-ET-GARONNE : Villeneuve-sur-Lot (2e tour).

Inscr., 16663 ; vot., 11522 ; suff. expr., 11049. Opp. (M. Lapeyronie, U.D.F.), 4781 (43,27 %), 25 sièges ; un. g. (M. Descayrac, P.S.), 3729 (33,75 %), 6 sièges ; div. d. (M. Raphaël-Leygues, m. s.), 2539 (22,98 %), 4 sièges.

[Cette élection partielle avait été provoquée par la démission de vingt conseillers municipaux qui contestaient l'élection du maire, M. Raphaël-Leygues, acquise au lendemain du scrutin de mars dernier avec les voix des cinq conseillers socialistes. Le 6 mars 1983, les résultats avaient été les suivants : inscr., 16672 ; vot., 12277 ; suff. expr., 12386. Un. opp. (M. Lapeyronie, U.D.F., m. s.), 3971 ; un. g. (M. Descayrac, P.S.), 3351 ; div. d. (M. Raphaël-Leygues, R.P.R.), 3150 ; mod. (M. Pasquet), 1405 ; P.S.U. (M. Leriche), 509. Les deux listes d'opposition avaient fusionné pour le second tour et l'accord conclu entre les deux têtes de liste prévoyait que M. Lapeyronie serait réélu maire et que M. Raphaël-Leygues serait premier adjoint. Le 13 mars, la liste d'opposition conduite par M. Lapeyronie recueillait 7462 voix et 28 sièges, celle de la majorité 5112 voix et 7 sièges pour 12574 suffrages exprimés et 13158 votants. Il y avait 16672 électeurs inscrits.

L'élection triangulaire de dimanche a fait perdre un siège à la majorité.]

YVELINES : Trappes (1er tour).

Inscr., 13 149 ; vot., 7 821 ; suff. expr., 7 690. Un. opp. (Mme CAYET, U.D.F.-P.R.) 3 829 (49,79 %) ; un. g. (M. HUGO, P.C., m.s., sén.) 3 715 (48,30 %) ; ext. g. (M. STALIN, L.C.R.) 146 (1,89 %). Il y a ballottage.

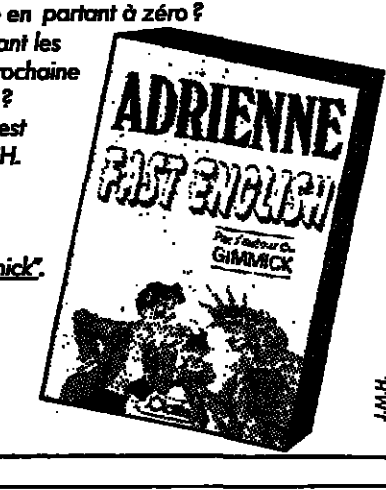
[Cette élection partielle faisait suite à l'annulation du scrutin de mars dernier et à la suspension de tous les élus, prononcées par le tribunal administratif de Versailles, le 19 mai.

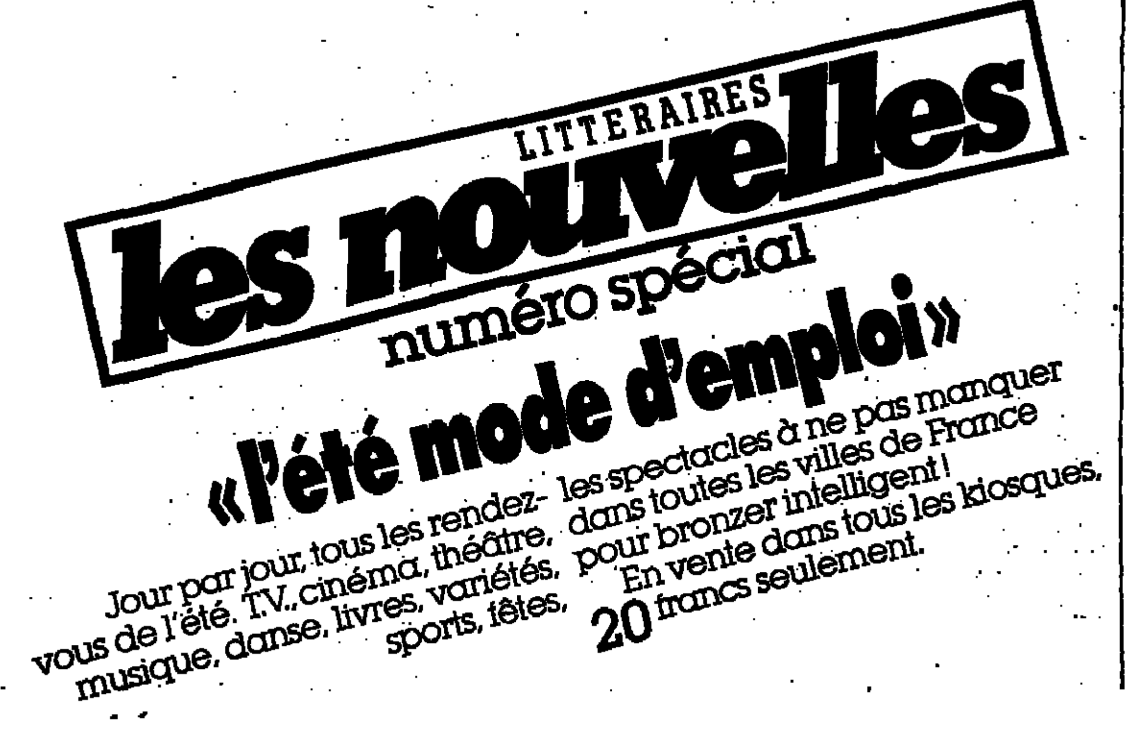
Trois bureaux de vote étaient présidés par des membres de la délégation spéciale mise en place pour expédier les affaires courantes et huit par des personnes nommées par le tribunal de grande instance de Versailles. Le scrutin s'est déroulé sans incident.

Le 6 mars 1983, les résultats avaient été les suivants : inscr., 13 598 ; abst., 41,48 % ; suff. expr., 7 712. Un. g. (M. HUGO, P.C., m.s., sén.) 3 634 (47,12 %) ; un. opp. (Mme CAYET, U.D.F.-P.R.) 3 617 (46,90 %) ; ext. g. (M. STALIN, L.C.R.) 461 (5,97 %).

Par rapport à ce premier tour de scrutin, la liste de la majorité gagne 1,18 point et celle de l'opposition 2,89 points. La liste d'extrême gauche (Lutte ouvrière - Ligue communiste révolutionnaire), en revanche, en perd 4,08. Mme Cayet, à qui il n'a manqué que seize voix pour être élue, arrive cette fois en tête, devançant M. Hugo de 114 voix. Le calcul arithmétique de ce scrutin de ballottage donne toutefois l'avantage au maire sortant puisque l'ensemble des voix de gauche représente 50,20 % des suffrages exprimés. La liste de la majorité avait recueilli le 13 mars 4 447 voix (50,73 %) et 27 sièges, celle de l'opposition 4 318 voix (49,26 %) et 8 sièges, sur 8 765 suffrages exprimés et 33,93 % d'abstentions. Il y avait 13 597 électeurs inscrits.]







Le Monde

société

UNE SEMAINE ORDINAIRE AUX MINGUETTES

« L'arme à l'œil »

De notre envoyé spécial

Vénissieux. — Deux policiers en civil procèdent, dans cette soirée de juin aux Minguettes, à un contrôle de routine, après un cambriolage. Leur voiture est banalisée. Les ordres, après les récents incidents, sont formels : la présence policière sur la ZUP doit être discrète. L'un des deux hommes, pourtant, sera touché à la tampe par une bille de plomb. Huit jours d'arrêt de travail.

Plus tard, dans la soirée, la pharmacie et le bureau de tabac du quartier Démocratie sont dévalisés. Les deux commerçants sont Français, les seuls du quartier avec le boulanger, qui, lui, après quatre vols à main armée, part, fin juillet, sans avoir trouvé d'acheteur.

C'est le vingt-troisième cambriolage en sept ans pour le buraliste, M. Gilles Bied, qui entreprend la nuit même une grève de la faim. Aucune assurance, en effet, n'accepte depuis deux ans de le couvrir.

C'est le syndrome Minguettes, celui qui a brisé, à six mois de ses derniers remboursements, tout espoir chez ce chauffeur-livreur, âgé de quarante-deux ans, qui payait avec son salaire de 4 400 francs les agios de son magasin.

∴

Jeudi, l'escalade : une bagarre pour une balançoire oppose des enfants arabes aux jeunes du quartier Europe, essentiellement habité par des Français. Les grands frères interviennent : un Portugais de dix-sept ans est blessé à la tête, avenue des Martyrs-de-la-Résistance.

Jeudi également, le centre commercial des Pyramides, au cœur des Minguettes, est dévalisé par une bande. Les mêmes ou d'autres défoncent le soir, à coups de hache, l'entrée de plusieurs magasins de Saint-Fons, la ville qui jouxte Vénissieux. Titre de *Lyon-Matin*, le lendemain : *« Un commerçant est attaqué à la hache »*. La démolition des tours du quartier Montmousseau en voie de rénovation est reportée.

∴

Vendredi, troisième journée de grève de la faim du buraliste. La tension monte, quarante personnes l'ont accompagné, la veille, à la préfecture. Le premier adjoint communiste et le deuxième adjoint socialiste du conseil municipal de Vénissieux rendent visite dans l'après-midi au gréviste, qui, pourtant, était aux dernières élections sur la liste R.P.R. Tous s'accordent pour ne pas politiser l'affaire. Propos dilatoires des élus : *« La situation n'est ni blanche ni noire. Il faut agir de façon souple, sinon c'est l'affrontement. »* Le commerçant à bout : *« Vous parlez d'élargir le débat, et de ceci et de cela. Mais où est ma liberté, à moi, aux Minguettes ? »*.

On pouvait entendre le même jour, à travers la ZUP : *« On va être attaqués ce soir, il ne faut pas rester les bras croisés. »* C'est M. Guillemaud, un boulanger porte-parole des commerçants, qui parle. *« Les plans vacances, pour importants qu'ils soient, ne résolvent pas tous les problèmes. C'est devenu une poudrière de tous les côtés »*, affirme un éducateur de Vénissieux.

« Ça va éclater entre la police et nous, la deuxième guerre, c'étaient les juifs, la troisième ce sera les Arabes », selon un des quinze jeunes Maghrébins recrutés pour les camps de l'été comme animateur. Et encore : *« Trop d'étrangers, c'est trop. Un point c'est tout. C'est une affaire de race »*, lance une retraitée aux conseillers municipaux à court d'arguments face à ce racisme brut.

Le soir même, les habitants du quartier Max-Barel, toujours à Vénissieux, sortaient de chez eux tard dans la nuit, avec des manches de bois et des barres de fer pour chasser les jeunes d'un de ces rodéos en voiture qui ont fait, l'été 1981, la mauvaise réputation de l'est lyonnais.

∴

Le lendemain samedi, la rumeur dit qu'une milice de commerçants de Vaulx-en-Velin veut prêter main forte *« aux honnêtes gens »* de Vénissieux. Visite à nouveau des élus, visiblement inquiets, auprès du gréviste de la faim. A l'extérieur du magasin, dont les rideaux de fer ont été baissés, le préparateur en pharmacie, M. Barthelat, se joue une version de son western favori : *« Eux,* dit-il, *emploient une technique de guérilla ; moi je prépare la guerre. Si vous voulez, c'est Fort-Alamo. Nous, les assiégés, on va réagir »*. Un peu plus loin, quelques gamins traînent. L'un d'eux aspire à pleines narines, dans l'indifférence générale, un sac de plastique contenant de... la colle.

Une ZUP et son cancer

Les jeunes de la ZUP apprennent que Toumi Djaidja, président de leur association S.O.S. Avenir Minguettes, grièvement blessé, il y a dix jours, par un policier, a été inculpé pour une autre affaire, remontant à janvier 1982, de tentative d'homicide volontaire. Accablés, ils ne comprennent pas cet acharnement contre celui qui symbolise à leurs yeux, la modération et la négociation. *« Ne faites pas de conneries »*, leur conseilla pourtant Toumi à qui ils étaient allés rendre visite à l'hôpital.

Parmi eux, ce samedi, comme souvent, se trouve Christian Delorme, un prêtre de la Cimade (association chrétienne) qui leur prêche la modération. Quelque deux mille tee-shirts sont distribués grâce à lui, cet après-midi là, pour annoncer un spectacle sur l'apartheid en Afrique du Sud qui doit se jouer à la maison des jeunes et de la culture de Saint-Fons. Le titre de la pièce, *L'arme à l'œil*, résume bien l'état d'esprit de beaucoup. Sur le tee-shirt ont été inscrits ces mots : « Droit de réponse ; devoir de paix. »

La paix, pour un soir, régnera aux Minguettes. Rien à signaler samedi, si ce n'est quelques agressions verbales contre M. Claude Dilas, le deuxième adjoint socialiste, et suppléant de Mme Marie-Joseph Sublet (P.S.), qui tente maladroitement jusqu'à une heure avancée de nouer le dialogue au quartier Montmousseau, ce cancer d'une ZUP de quarante mille habitants qui, par ailleurs, est moins dégradée qu'on ne le dit : *« Tu es zéro,* lui lance un jeune. *Tire-toi. »*

« On vient vous sauver, on y croit », essaye d'argumenter le conseiller municipal.

« Avec la droite, les bateaux vous attendraient à Marseille », renchérit sa femme.

« J'en ai rien à foutre de vous, répond Kamel. *Toumi a failli être tué. Les flics commandent et vous, vous êtes des moutons. »*

NICOLAS BEAU.

« Jimmy » des Fougères

Cette photographie restera. En jargon professionnel, le photographe Ly Binh Bergès, vingt-sept ans, a fait la « plaque » de sa vie le 24 juin. Une photo dure, sèche. Du noir et blanc où l'on voit un jeune ajuster un fusil à pompe, une cartouche de rechange entre les dents, l'air impitoyable. Une seconde après, un autre jeune, Michel Moisa, sera tué net. Ly Binh Bergès a transformé sans le vouloir un fait divers — l'affrontement sanglant de deux bandes entre la banlieue et Paris — en *« événement national » (le Monde* du 28 juin).

Le jeune de la photo, c'est Jimmy. *« Un mec très sympa »* disent ceux de la bande des Fougères. Cette bande avait rendez-vous avec les *Bad Boys* pour régler une minable histoire de poste de radio volé et, accessoirement, une affaire de cœur. Mais la bande des Fougères prenait peur de cette rencontre prévue et organisée sans juge de paix. Elle se sentait trop vulnérable. Un môme de la bande raconte : *« On est venu chercher Jimmy. Il était pas de la bande. On lui a dit :* « viens ! on va se battre ». *Il croyait que c'était avec les poings. Il a hésité ».*

Pas trop, quand même. Jimmy est un gosse du quartier. Il parle l'espagnol, il est gitan, il a une image à défendre. *« Il a hésité. Il était blessé à la jambe* (un accident de moto) ». Et puis, Jimmy le grand, le fort, est venu.

« Cette tuerie, c'est le résultat de la peur », résume Ly Binh Bergès. La peur de la peur. *« Jimmy ne pouvait pas courir. Il a vu le Black arriver. Il ne voulait pas tirer. Aucun des Fougères ne voulait tirer. »* C'est un petit de quatorze ans qui parle. Il faut en prendre et en laisser. Il a tout vu, mais il réorganise ce qu'il a vu. Jimmy était son copain, alors il le défend. Mais un témoin essentiel renverse tout : *« Jimmy était très sûr de lui. Cela s'est passé très vite, dans un silence absolu. Le coup a été tiré avec beaucoup de haine. »*

Ce 24 juin, il y a donc eu un mort. Michel Moisa, vingt ans, Antillais. Jimmy a vite compris. Il a quitté la cité des Fougères, dans le vingtième arrondissement de Paris, pris le pont qui franchit le périphérique et s'est retrouvé en banlieue, aux Lilas, chez lui. Juste quelques centaines de mètres. Il a poussé la porte d'un petit pavillon très modeste, masqué par de grands panneaux publicitaires. Et Jimmy est redevenu Carlos Cristo, dix-neuf ans. Pas un dur, pas un tendre, un adolescent avec père, mère, six frères et sœurs. Une famille de gitans d'origine espagnole.

Jimmy n'a pas dormi tranquille. Et le réveil fut rude. Il s'est vu dans *France-Soir*, à la « une », comme dans un méchant miroir. Une photographie nette, terrible. Jimmy s'est enfui avant d'être identifié par les policiers. En quittant sa famille, il a quitté un quartier qu'il habitait depuis dix ans. Quelques heures plus tard, sa famille est également partie, fermant la maison, abandonnant un tricycle dans la courette et un paquet de saucisses emballées devant un appentis en parpaings.

Pas méchant

M. Cristo père veut épargner les siens. Tant pis pour la récente sédentarisation écornée. Le malheur vient les frapper, lui et son gamin. Un fils que les Cristo estiment incapable d'avoir tiré. C'est presque l'avis des voisins. L'un d'eux, qui n'est pas gitan, dit : *« C'est une famille bien. Le jeune était un garçon bien. La presse a fait du mauvais travail. Il a été entraîné. »* Jimmy forcé, Jimmy entraîné, embarqué dans cette très sale affaire, tous le disent. Les policiers du quartier, aussi, à leur manière : *« Un gosse pas méchant »*.

Jimmy n'était pas une terreur. Il travaillait comme mécanicien. Il a même été employé dans une petite entreprise des Lilas. Il aidait les uns et les autres, dans la rue, et son père lorsqu'il était étameur. *« Un gosse pas méchant »* — comme ceux des Fougères, *dixit* les commerçants. Mais le 24 juin, les gosses s'étaient armés : deux fusils, des manches de pioche.

Aujourd'hui, Jimmy a la tête dans le seau. Il est recherché, il le sait. Sa cavale sera brève, pensent les policiers. Qu'il se livre ou qu'il soit pris, il devra expliquer tout ce qui s'est passé avant et après la photo.

LAURENT GREILSAMER.

POLICE

APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 3 JUIN

Deuxième série de sanctions dans la police nationale

Une seconde série de sanctions disciplinaires devrait atteindre la police nationale ces prochains jours. Elles visent des policiers ayant incité leurs collègues à participer aux manifestations du 3 juin, ou d'autres ayant commis des *« turbulences excessives »*, ou encore laissé leurs subordonnés s'y rendre alors qu'ils étaient en service. Plusieurs dizaines de policiers parisiens devraient donc recevoir un blâme ou un avertissement, tandis que d'autres — *« un dizaine »*, précise-t-on — seraient déférés en conseil de discipline.

L'enquête sur les manifestations policières du 3 juin aura été menée en deux temps. Une première phase fut dirigée tambour battant par M. Michel David, sous-directeur de l'Inspection générale de l'administration. Elle conduisit, dès le 7 juin, à l'annonce, par le ministère de l'intérieur, de dix sanctions, dont la majorité — huit — visaient les responsables du maintien de l'ordre, auxquels l'administration reprochait de n'avoir su empêcher fraternisation et débordements divers, notamment la prolongation de la manifestation de l'après-midi jusqu'aux grilles du ministère de l'intérieur.

Pour la seconde phase, l'inspection générale des services (I.G.S.) de la préfecture de police de Paris a été mise à contribution. Près de deux cents policiers de tous grades ont été directement entendus. Il s'agissait cette fois d'enquêter sur les plus actifs et les plus déterminés des participants aux défilés jugés *« séditieux »* par les pouvoirs publics.

Transmis au ministre de l'intérieur la semaine dernière, le rapport final proposerait *« plusieurs dizaines »* de blâmes et avertissements — sanctions qui ne nécessitent pas le passage en conseil de discipline — et réclamerait, pour *« une dizaine »* de cas, la comparution en conseil de discipline. Trois syndicalistes seraient visés en raison de leur participation active à la manifestation du matin, pour laquelle M. Rémy Halbwax, secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.) a déjà été révoqué : MM. Antoine Alessandrini, secrétaire général du syndicat C.F.T.C. de la police, Paul Forentz, secrétaire général du Syndicat des commandants et officiers (S.C.O.), membre de l'U.S.C., et Roger Flattet, président du S.C.O.

Mme Nadine Joly, commissaire en charge du service de protection de la compagnie du métro (S.P.C.M.), serait également déférée en conseil de discipline. On lui reprocherait de ne pas avoir entravé la participation en uniforme des gardiens de la paix de son service à la manifestation de l'après-midi, organisée par la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.). Plus généralement, la compagnie du métro est considérée, à Paris, comme l'un des bastions de ce syndicat classé à l'extrême droite. Un officier de paix principal — M. Charles Letellier, — et un commandant — M. Millot — de ce même service seraient également visés, ainsi qu'un autre officier, du commissariat du seizième arrondissement, M. Dominique Bastien. A ces sept cas s'ajoutraient trois gardiens de la paix responsables de violences contre les barrages du service d'ordre.

L'annonce de ce second volet disciplinaire coïncidera avec la fin de la première phase. Bien qu'il ait réglementairement un mois pour prendre sa décision, M. Defferre devrait, en effet, faire connaître les sanctions retenues après les conseils de disciplines des 22, 23 et 29 juin. Son entourage laisse entendre qu'elles seraient *« très proches »* de celles qui ont été proposées par les conseils. M. André Begué, directeur de la sécurité publique à la préfecture de police, ayant été mis à la retraite d'office, sept fonctionnaires avaient été suspendus, le 7 juin, dans l'attente de leur comparution. Deux étaient mis en cause pour leur comportement place Vendôme, le matin du 3 juin, face à la première manifestation qui se dispersa devant la ministère de la justice.

Commandés par l'officier de paix Jacques Heitz, les gardiens de la sixième compagnie de district mirent képi bas à l'approche du défilé sans que le « patron » du secteur, le contrôleur général René Doucet, chef du premier district, s'y oppose.

Cinq autres policiers, en charge du maintien de l'ordre l'après-midi, étaient mis en cause pour la prolongation — sans obstacle majeur — de la seconde manifestation jusqu'à la place Beauvau, face au ministère de l'intérieur et à quelques dizaines de mètres de l'Élysée : le contrôleur général Pierre Derousseau, chef du deuxième district, les commissaires Roger Dray, Jean-Luc Kerrien et Raymond Loiez, et le commandant Roger Maistre, commandant la C.R.S. 7 de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise).

« Des têtes »

Les conseils de discipline, qui sont les commissions administratives paritaires des corps concernés, n'ont rien retenu contre deux fonctionnaires, les commissaires Kerrien et Loiez. Ils s'en sont tenus à l'avertissement pour le commandant Maistre et l'officier de paix Heitz. Pour le commissaire divisionnaire Dray, à une rétrogradation d'un an. Rétrogradé, M. Pierre Derousseau perdrait, pour sa part, la fonction de contrôleur général et retrouverait son grade de commissaire divisionnaire. A ces deux fonctionnaires, l'on reprocherait en fait une certaine *« mollesse »*, un *« manque d'initiative et de contrôle »* dans la constitution des barrages sur le chemin de la place Beauvau. Cependant, la sanction la plus sévère touche le contrôleur général René Doucet, à qui l'on reproche essentiellement de ne s'être pas opposé au geste des gardiens de la paix qui, place Vendôme, le matin, ôtaient leur képi en signe de solidarité avec les manifestants : le conseil de discipline propose une mise à la retraite d'office.

Le syndicat des commissaires de police s'élève notamment contre cette conclusion et en appelle à la *« sagesse »* du ministre de l'intérieur. *« Le gouvernement voulait des têtes. Encore fallait-il bien les choisir. Et là, on est très mal tombé : c'est le règne des boucs commissaires ! »*, explique son secrétaire général, M. Robert Naud.

EDWY PLENEL.

JUSTICE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le devoir de réserve des candidats à la magistrature

Un mois avant l'ouverture, en septembre 1977, des concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature, deux candidats à ce concours, MM. Guillaume Mulsant et Christian Raoult, se virent refuser par le ministre de la justice (1) le droit de prendre part aux épreuves. Les raisons données par le ministre pour les écarter de la liste des candidats admis à concourir étaient les suivantes : M. Mulsant, en jouant un rôle actif dans des incidents qui avaient eu lieu en 1974 et 1975 à l'université de Nanterre, et M. Raoult, en participant au début de 1976, alors qu'il faisait son service national à la base aérienne de Villacoublay, à la rédaction et à la diffusion d'un journal de comité de soldats qui critiquait notamment le fonctionnement de la justice militaire, avaient *« démontré un comportement incompatible avec la réserve, la pondération et la sérénité dont doivent faire preuve les candidats à la fonction de magistrat » (le Monde* des 8 septembre et 1er octobre 1977).

Les deux candidats écartés attaquèrent ces décisions du garde des sceaux devant le tribunal administratif de Paris, qui leur donna tort par deux jugements du 10 avril 1981. Le Conseil d'Etat, qui vient d'examiner les appels formés par les intéressés contre ces deux jugements, ne leur a pas réservé le même sort.

M. Mulsant a obtenu l'annulation du refus d'admission à concourir qui lui avait été opposé : le Conseil d'Etat a considéré que les manifestations d'étudiants auxquelles il avait participé plusieurs années avant le dépôt de sa candidature avaient, certes, été « véhémentes », puisqu'elles s'étaient traduites par l'occupation des locaux universitaires au cours de laquelle des enseignants avaient été retenus quelques heures par les manifestants, mais ne s'étaient accompagnées d'aucune violence. Et il a refusé de considérer que le comportement de M. Mulsant au cours de ces incidents révélait son inaptitude à exercer les fonctions judiciaires avec la réserve et la pondération qui s'imposent aux magistrats.

Le Conseil d'Etat a admis, en revanche, que le garde des sceaux avait pu légalement refuser la candidature de M. Raoult. Après avoir écarté la critique selon laquelle la décision avait été prise en raison des sympathies politiques de l'intéressé, membre d'un parti (2) qui avait appuyé à l'époque le mouvement revendicatif des appelés, il a estimé que compte tenu du contenu du journal que M. Raoult avait en grande partie écrit et fait diffuser, au sein de la base aérienne de Villacoublay, auprès des jeunes soldats en voie d'incorporation, l'intéressé avait été à l'origine d'une manifestation publique d'opinion incompatible avec les qualités que l'on peut attendre d'un futur magistrat.

Si le Conseil d'Etat n'a pas traité de la même manière le cas de M. Mulsant et celui de M. Raoult, il est à noter qu'à l'occasion de ces deux affaires il a décidé de renforcer son contrôle sur les décisions par lesquelles l'autorité administrative refuse d'admettre un candidat à se présenter à un concours de la fonction publique.

Jusqu'à présent, il reconnaissait à cette autorité administrative un pouvoir discrétionnaire et ne censurait que l'« erreur manifeste » qu'elle pouvait avoir commise en estimant que le candidat ne présentait pas les garanties requises pour accomplir les fonctions auxquelles prépare le concours. Dorénavant, c'est un plein contrôle qu'exerce le juge administratif sur les refus d'admissions à concourir, décisions qui ont en général de lourdes conséquences sur l'avenir professionnel de ceux qui en sont l'objet : comme dans la plupart des domaines de l'action administrative, le juge vérifie donc que les faits retenus par l'autorité administrative étaient bien de nature à justifier légalement la décision qu'elle a prise.

(1) N.D.L.R. — A l'époque de M. Peyrefitte.

(2) N.D.L.R. — Le parti socialiste.

MÉDECINE

La fin des urgences fantômes d'Alençon

De notre envoyé spécial

Une modernisation tardive qui n'en finit pas de s'achever, faute de postes, des espoirs déçus après l'arrivée de la gauche au pouvoir : ceux qui ont tout fait pour sortir l'hôpital d'Alençon du dix-neuvième siècle en ont assez. Ils ont décidé de mettre fin à partir du 4 juillet à l'activité de services qui officiellement... n'existent pas.

Alençon. — Des « déçus du socialisme » ? Peut-être bien. En tout cas, des gens de gauche qui ne comprennent plus, qui estiment avoir été floués, être les victimes d'une injustice administrative autant que politique. L'hôpital d'Alençon (Orne) : environ six cents lits, six cents agents, une trentaine de médecins, dont près de la moitié exercent à temps partiel. Un hôtel-Dieu hérité du dix-neuvième siècle qui — tout le monde en était d'accord depuis des années — devait être rénové, équipé.

Ce n'est qu'après l'arrivée de la nouvelle municipalité d'union de la gauche, en 1977, que les travaux commencent. Une première tranche est assurée. Vient l'époque de la rigueur. On divise alors la deuxième tranche en deux phases. Un nouveau service est péniblement mis en chantier : il s'agit de créer une unité de réanimation de huit lits, un service d'accueil des malades en urgence et une stérilisation centrale.

Des médecins sont nommés : les docteurs Asri Merouani et Pierre-Marie Dequiré, qui, au début de 1980, commencent à travailler dans de vieux locaux exigus. Avec les moyens du bord, sans création de postes, ils s'organisent. Fort bien, semble-t-il, puisqu'ils voient aujourd'hui près de dix mille personnes chaque année. Ils doivent néanmoins faire patienter le personnel — dont une dizaine d'infirmières — *« qui supporte de plus en plus mal,* explique-il, *les conditions de travail difficiles et* a priori *temporaires »*.

En juin 1982, les nouveaux bâtiments sont sortis de terre. L'hôpital demande la création de quatre-vingt-quatre postes. Silence du ministère de la santé jusqu'en novembre. *« A cette date,* précise le docteur Merouani, *nous sommes allés avec M. Pierre Mauger, maire d'Alençon et président du conseil d'administration de l'hôpital, voir M. Jean de Kervasdoué, directeur général des hôpitaux, qui nous a montré la dotation générale à venir pour les établissements hospitaliers de France. Alençon y figurait avec quarante-trois postes. »*

En janvier de cette année, pourtant, aucune trace des quarante-trois postes d'Alençon. *« Une surprise d'autant plus désagréable,* souligne le docteur Merouani, *que la municipalité communiste du Mans obtenait cent vingt postes pour un simple transfert de services qui ne sera effectif qu'en janvier 1984 ! »*

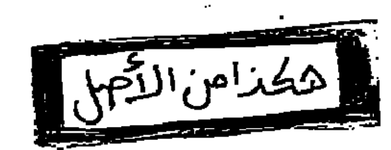
En février, un télex du ministère de la santé fait savoir que l'attribution des quarante-trois postes ne sera envisagée que *« dans l'hypothèse où l'équilibre de la Sécurité sociale sera préservé »*. Nouveau voyage à Paris et rencontre du nouveau secrétaire d'Etat à la santé, M. Edmond Hervé, socialiste, qui a remplacé M. Jack Ralite, ministre communiste. Nouvelles assurances. *« M. Hervé,* dit aujourd'hui M. Mauger, *nous a semblé avoir parfaitement compris l'injustice dont nous étions victimes. Pourtant, aujourd'hui, nous avons toutes les raisons de penser que nos postes sont à nouveau remis en cause. De fait, les nouvelles créations prévues pour le 1er juillet ne sont aucunement confirmées. »*

A l'hôpital, on comprend de moins en moins. *« Du matériel a été acheté,* explique-t-on, *pour un montant de 200 000 francs. Il n'a jamais servi et les garanties sont déjà périmées. »*

Las d'attendre, on appris une décision : à partir de ce lundi 4 juillet, la réanimation ne sera plus assurée et les malades seront transférés vers Caen ou Le Mans. Quant aux personnes vues en urgence, elles arriveront directement dans les services. *« Nous ne pourrons pas être accusés de non-assistance à personne en danger,* expliquent les docteurs Merouani et Dequiré, *puisque nos services n'existent pas officiellement. Tout simplement, nous revenons trois ans en arrière. » « Je ne peux pas soutenir l'action de ces médecins,* déclare, souriant, M. Maurice Birée, attaché de direction, faisant fonction de directeur, *mais je ne peux rien faire pour les en empêcher. »*

Gauche piégée ? *« Je remarque,* conclut M. Mauger, maire socialiste réélu au premier tour des dernières municipales, *que la C.G.T., qui n'avait rien dit tant que M. Ralite était au ministère de la santé, adopte maintenant la même attitude que l'opposition de droite. »*

JEAN-YVES NAU.



Le Monde

sports

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

La victoire de McEnroe

Wimbledon. — Franchement, on s'est surpris à bayer aux corneilles comme un cancre au coin du poêle, dimanche, pendant cette finale masculine des Internationaux de Grande-Bretagne. Ah ! qu'elles avaient été belles, ces dernières années, les finales au couteau de Borg contre Connors, Tanner et McEnroe. Qu'elle manquait de souffle cette rencontre entre McEnroe et Lewis ! « *Dans l'atmosphère raréfiée de l'Everest du tennis, le vainqueur est toujours le joueur qui est accoutumé à vivre sur les plus hauts sommets* », écrivait justement David Gray, le secrétaire général de la Fédération internationale de tennis avant le match. Un supplément d'oxygène aurait bien été nécessaire à Lewis.

Pot de terre contre pot de fer

De notre envoyé spécial

On avait espéré jusqu'au coup d'envoi que le Néo-Zélandais pourrait faire mieux que de la figuration. Tanner, auquel les bookmakers n'avaient pas accordé une chance sur cent, n'avait-il pas égalé Borg à cinq sets en 1979 ? On aurait bien aimé raconter par le menu la folle aventure de ce guerrier des courts venu des antipodes, le front ceint d'un bandeau apache pour faire trembler le gaucher le plus prodigieux de la décennie. Elle n'était pas banale l'odyssée de ce joueur aux yeux en amande et aux pommettes saillantes qu'une peine de cœur et une tendinite avaient précipité en quelques mois de la 30e place à la 91e place mondiale et auquel l'entraîneur australien, Tony Roche, avait fait boire la potion magique de la Coupe Davis. On la gardera pour une autre occasion. On rêvait d'un beau drame en cinq actes, on eut une leçon magistrale de services-volées en trois parties. Le suspens ne dura en effet que quelques minutes.

Après que Lewis eut gagné le premier jeu, McEnroe enleva les trois suivants sans que le Néo-Zélandais marquât le moindre point. Tout était dit. Les trois manches se déroulèrent en une heure vingt-cinq minutes, selon un scénario identique. « *Je me suis toujours emmêlé les pattes à la volée et ma vitesse ne m'a servi à rien aujourd'hui, car John a frappé des points gagnants. Quand j'arrivais à toucher la balle, j'avais le sentiment que je ne pouvais pas faire grand-chose en retour. Je n'arrivais pas non plus à voir comment arrivait le service de McEnroe* », a déclaré Lewis, résumant parfaitement la situation.

Le Néo-Zélandais, qui avait brutalement fait les gros titres de l'actualité tennistique en se qualifiant pour la finale contre tout pronostic, n'avait pas commis la même erreur que l'outsider ChristopheRoger-Vasselin à Roland-Garros. « *Depuis ma victoire sur Curren, je m'étais bien préparé psychologiquement pour la finale. J'avais notamment refusé toutes les interviews et je n'avais pas lu les journaux* », a-t-il déclaré. L'enjeu était néanmoins colossal pour ce joueur qui n'avait pas passé un tour dans les six tournois sur douze disputés depuis le début de l'année. Le premier ministre néo-zélandais ne lui avait-il pas téléphoné personnellement, et n'avait-il pas reçu une montagne de télégrammes ? Comment, dans ces conditions, Lewis aurait-il pu garder la tête froide ? Tout le tennis est dans cette bagarre psychologique préliminaire où le joueur doit vaincre ses démons, surmonter ses inhibitions avant de pénétrer sur le court. C'est un sport où la tête compte autant que les jambes.

Mais, champion du sprint et du plongeon pendant ces deux semaines, Lewis est resté la plupart du temps pétrifié par les coups de McEnroe. En vérité, celui-ci n'était qu'à 60 % de la valeur dont il avait fait étalage en demi-finale contre le Tchécoslovaque Lendl. Cela était néanmoins suffisant pour faire la différence. Le tennis sur gazon est en effet comme une partie de poker. Avec dans son jeu une paire de rois — des jambes de gazelle et un courage de All Blacks — Lewis avait eu au bluff des joueurs têtes de série comme l'Américain Denton et le Sud-Africain Curren, bien que ceux-ci aient eu en main les as du service-volée. Le jeu de McEnroe est, lui, pareil à un carré — service, volée, anticipation, réflexes. Sans être un carré d'as, il peut battre n'importe quelle autre donne. De surcroît, l'Américain avait l'expérience de trois finales sur le centre court. Pour sa part, Lewis foulait le gazon pour la deuxième fois de sa carrière. La finale des juniors, qu'il avait gagnée en 1975, se dispute sur le court no 1. Pot de terre contre pot de fer...

Comme les sept autres joueurs qui, avant lui, avaient atteint la finale du simple sans être tête de série, Lewis n'est pas parvenu à prendre une manche à son adversaire. Bref, McEnroe a remporté son deuxième titre en se frisant les moustaches, comme on dit familièrement. Autre performance cette année : « Big Mac » ne s'est pas trop laissé emporter par son caractère de cochon. Ses démêlés avec les arbitres, qui avaient amené le All England Club à ne pas lui offrir la cravate de membre après sa victoire en 1981, comme c'est la tradition, sont restés cette année dans les limites du raisonnable.

Durant la finale, le sang irlandais du McEnroe, cependant, fut sur le point de bouillir dans deux ou trois occasions, mais il se calma en se grattant énergiquement la tête. « *Je suis très émotif, mais je voudrais bien arriver à être moi-même sans heurter les sentiments des gens* », a noté le jeune champion, qui a refait le plein d'ambition pour regagner une première place mondiale. Il a adopté de nouvelles chaussures et une raquette à tamis agrandi. Cette année, où, après l'embellie de 1982, Connors accuse à trente ans une baisse de régime, et où, en dépit des millions de dollars accumulés, Lendl, à vingt-trois ans, n'arrive pas à passer la vitesse supérieure dans les grands tournois, McEnroe semble bien en mesure d'atteindre son objectif qui se jouera en septembre à New-York. Il aura cette fois sur sa route le Suédois Wilander et le Français Yannick Noah.

ALAIN GIRAUDO.

SIMPLE MESSIEURS (finale)
McEnroe (E.-U. 1) b. C. Lewis (N.-Z.,91), 6-2, 6-2, 6-2.

SIMPLE DAMES (finale)
M. Navratilova (E.-U., 1) b. A. JAEGER (E.-U., 3), 6-0, 6-3.

DOUBLE MESSIEURS (finale)
Flemming-McEnroe (E.-U.) b. Tim et Tom Gullikson (E.-U), 6-4, 6-3, 6-4.

DOUBLE DAMES (finale)
Navratilova-Shriver (E.-U.) b. Casals-Turnbull (E.-U., Austr.), 6-2, 6-2.

JUNIORS GARÇONS (finale)
Edberg (Suède) b. J. Frawley (Austr.), 6-3, 7-6.

JUNIORS FILLES (finale)
P. Paradis (Fr.) b. P. Hy (Hongkong), 6-2, 6-1.

Entre parenthèse, le classement A.T.P. des joueurs et W.T.A. des joueuses.

Pascale Paradis, la bien nommée

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Une Française de dix-sept ans, Pascale Paradis, a succédé à une Française de dix-huit ans, Catherine Tanvier, au palmarès junior de Wimbledon. Elle a battu en finale la Chinoise Ty.

Pascale Paradis, qui avait gagné le titre junior de Roland-Garros il y a un mois, est désormais en position de remporter le titre mondial. Brunette à la silhouette frêle, elle possède, selon ses entraîneurs, des qualités de vitesse et de détente exceptionnelles, mais doit travailler son endurance. Ancienne championne de France minimes et cadettes, Pascale Paradis, qui a reçu une bourse fédérale pour s'entraîner à Troyes avant de séjourner deux années à l'Institut national du sport et d'éducation physique, est désormais pensionnaire à Roland-Garros. Elle a décidé d'arrêter ses études pour se consacrer entièrement au tennis. Moins précoce que les Américaines Jaeger, Austin, Rinaldi, la Canadienne Bassett ou la Hongroise Temesvari, qui, à son âge, opéraient déjà sur le circuit professionnel avec un certain succès, la jeune Française, qui est une adepte du jeu d'attaque, estime qu'elle doit prendre son temps avant de se risquer parmi ses aînées. Elle occupe actuellement la cent soixante-quinzième place au classement mondial des joueuses professionnelles (W.T.A.).

A. G.

La gauchère la plus athlétique

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — « *Je ne pense pas qu'on puisse dire que Martina Navratilova est la plus grande joueuse après ce tournoi de Wimbledon, parce qu'elle a eu un tableau terriblement favorable. Dans ces conditions, c'est dur de la juger.* » Décidément, l'Américaine Andrea Jaeger, qui a tenu ces propos, n'a aucune tendresse particulière pour sa nouvelle compatriote. L'an dernier, après la finale de Roland-Garros, elle avait reproché à Navratilova d'avoir été aidée pendant le match par Nancy Lieberman et Renée Richards. Cette année, elle a contesté à Navratilova la suprématie sur le tennis féminin.

Pourtant, Andrea Jaeger — troisième joueuse mondiale — venait de subir une défaite écrasante. En cinquante-quatre minutes, elle s'est inclinée (6-0, 6-3) à l'occasion d'une des plus brèves finales du tournoi. La première manche dura à peine quinze minutes, et l'Américaine de dix-huit ans ne totalisa pas plus de sept points, tous sur des fautes directes de Navratilova. La seconde manche fut un peu plus serrée. Jaeger s'assura le break au premier jeu en réussissant notamment un revers ramené sur une amortie et un retour de service gagnant. Elle fut sur le point de mener 2-0, mais Navratilova égalisa après cinq points de 40-40. Les grands coups en profondeur de Jaeger avaient alors retrouvé la précision et la puissance qui leur firent cruellement défaut au premier set. A ce moment, on put se demander si la gauchère slave n'allait pas perdre rythme et confiance comme lors de la finale des Internationaux d'Amérique en 1981 : Tracy Austin l'avait emporté en gagnant les *tie breaks* des deux dernières manches alors qu'elle avait encaissé 6-1 au premier set. Mais, samedi, le doute n'a pas miné plus longtemps Navratilova. Elle fit à nouveau le *break* au sixième jeu après avoir obtenu l'égalité à 40-40 sur une balle litigieuse, puis elle conclut au neuvième jeu par deux services gagnants à la quatrième balle de match.

C'était la quarante-neuvième victoire de Navratilova en cinquante rencontres depuis le début de l'année. L'ex-Tchécoslovaque obtenait ainsi son quatrième titre pour sa quatrième finale (1978, 1979, 1982, 1983), titre auquel elle ajouta peu après celui du double : associée à Pam Schriver, elle a battu la paire Casals-Turnbull (6-2, 6-2) avec la même aisance.

« *J'ai passé plus de temps à m'entraîner qu'à gagner mes matches* », a reconnu Navratilova qui a remporté le championnat féminin en moins de six heures. Cela n'enlevait rien à son mérite. Sans avoir le palmarès de Billie-Jean King, qui n'a pas encore décidé de prendre sa retraite des courts à quarante ans, Navratilova est, sans conteste, la meilleure joueuse à l'heure actuelle. En cent quarante matches depuis 1982, elle n'a subi que quatre défaites contre Silvia Hanika, Pam Schriver, Chris Evert-Lloyd et Kathy Horvath. Pour arriver à un pareil résultat, l'ex-apatride, qui a trouvé une plus grande stabilité émotionnelle auprès de l'ancienne basketteuse Nancy Lieberman, se soumet à un entraînement physique et à un régime diététique déterminé par ordinateur.

En réponse à une question que suggère son anatomie aux muscles saillants, elle a répondu : « *Si je m'alignais dans les tournois masculins, je pense que je pourrais me qualifier pour quelques-uns. Ce serait difficile de gagner des matches, parce que les hommes ont sur leur premier service davantage de puissance très difficile à retourner et qu'ils sont beaucoup plus fort physiquement.* » — *A. G.*

ATHLÉTISME

Deux sprints fantastiques

A Colorado-Springs (États-Unis), dimanche soir 3 juillet, deux exploits hors série ont été réalisés dans le cadre du Festival d'athlétisme.

Le fameux record mondial du 100 m plat que détenait le Noir américain Jim Hines depuis les Jeux de Mexico de 1968 (9 sec. 95) a été abaissé par son compatriote de couleur Calvin Smith (9 sec. 93). Agé de vingt-deux ans, né à Bolton (Mississippi), Smith estt un sprinter de gabarit léger (1 7 m, 65 kg) par rapport au grand Carl Lewis, qu'il est le seul à avoir battu l'an dernier.

Le record du monde féminin du 100 m plat a été également battu, cette fois par la petite Noire américaine Evelyn Ashford (vingt-sept ans, 1,65 m, 54 kg), qui a battu en 10 sec. 79 le record de l'Allemande de l'Est Marlies Goehr (10 sec. 81).

Ces deux extraordinaires performances ont été réalisées sur une piste synthétique située à 2 200 m d'altitude.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Le coup de force de l'équipe Mercier

Fontaine-au-Pire. — Un an après, le Tour de France est enfin arrivé à Fontaine-au-Pire. Privée du spectacle, l'été dernier, à la suite d'une manifestation qui avait bloqué la course et provoqué l'annulation de l'étape, la petite ville du Cambrésis (1 217 habitants) a cette fois, non seulement découvert le Tour, mais a pu assister à un événement exceptionnel.

Au terme d'un test contre la montre de 100 kilomètres, par équipe, dimanche 3 juillet, les dix premières places du classement général ont en effet été prises par les coureurs d'une même formation — ceux de Mercier, — qui ont couvert la distance sur un parcours fortement accidenté à plus de 43 kilomètres/heure de moyenne. Un véritable coup de force.

De notre envoyé spécial

Le Français Jean-Louis Gauthier, un outsider que l'on n'aurait pas joué à 200 contre 1, s'est emparé au terme de la deuxième étape du Tour de France du maillot jaune, abandonné par le Belge Vanderaerden ; le vieux Joop Zoetemelk a pris la deuxième place à deux secondes, tandis que d'excellents grimpeurs comme

Andersen, Michel Laurent ou Raymond Martin se sont installés dans le haut du tableau.

Les hommes de Jean-Pierre Danguillaume ont réalisé une remarquable opération, d'autant qu'ils ont bénéficié de bonifications supérieures aux écarts qu'ils avaient creusés sur leurs suivants immédiats. Or, dans ce genre d'exercice, seules les bonifications sont comptabilisées,et le règlement qui avait pour but de ne pas pénaliser trop fortement les équipes modestes s'est ainsi écarté de son objectif. Battu de dix-sept secondes par les « Mercier », le groupe Peugeot concédait en réalité quarante-cinq secondes, et la formation de Vanderaerden, qui a hérité de la deuxième place pour quarante centièmes de seconde seulement, accuse, sur le même groupe Peugeot, un passif d'une demi-minute. C'est arbitraire, mais les bonifications sont illogiques puisqu'elles modifient le temps réel.

En revanche, le système a favorisé les amateurs colombiens, qui ont laissé dans l'affaire la bagatelle de onze minutes, soit près de sept secondes par kilomètre, et qui voient leur retard ramené à moins de quatre minutes. Les Sud-Américains limitent ainsi l'ampleur de leur défaite ; ils vont cependant se trouver confrontés à de nouvelles difficultés avant d'aborder la montagne, car la sélection colombienne représente à elle seule le cyclisme amateur opposé aux... treize équipes professionnelles. Difficile dans ces conditions de parler d'un Tour de France « open ». Quinze coureurs — voire davantage — paraissent en mesure de gagner la « grande boucle » en l'absence de Bernard Hinault. La preuve est faite : le Tour est surtout ouvert !

Reste que Florez, Jimenez et leurs compatriotes colombiens ont préparé ce Tour avec beaucoup de soin. Ils ont consciencieusement reconnu les cols pyrénéens et ils peuvent spéculer sur leur talent de grimpeur. Toutefois, leur infériorité numérique face à cent trente professionnels naturellement solidaires constituera un lourd handicap, auquel s'ajouteront le dépaysement et l'inexpérience.

En annonçant l'an dernier sa décision d'accueillir les amateurs — on parlait alors de la participation probable des Soviétiques et des Allemands de l'Est, — M. Félix Lévitan avait mis l'accent sur la nécessité de veiller à la proportion équitable des effectifs. La règle, qui s'impose en pareille circonstance, n'a pas été respectée. C'est regrettable.

JACQUES AUGENDRE.

PREMIÈRE ÉTAPE

Nogent-sur-Marne - Créteil (163 km)

1. Frits Pirard (P.-B.), en 3 h 49 mn 38 s (moyenne 42,59 km/h), avec bonif. 3 h 49 mn 08 s ; 2. Jean-Louis Gauthier (Fr.), m. t., avec bonif. 3 h 49 mn 18 s ; 3. Pascal Jules (Fra), m. t., avec bonif. 3 h 49 mn 28 s.

DEUXIÈME ÉTAPE

Soissons - Fontaine-au-Pire (100 km contre la montre par équipes

1. Mercier-Coop-Matic, 2 h 18 mn 59 s ; 2 Peugeot-Shell-Michelin, à 17 s ; 3. Aernoudt-Hoomvedt, m. t. ;

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Jean-Loup Gauthier (Fr.), 3 h 52 mn 58 s ; 2. Joop Zoetemelk (P.-B.), à 2 s ; 3. Pierre Le Bigaut (Fr.), à 4 s ; 4. Kim Andersen (Dan.), à 6 s ; 5. Régis Clère (Fr.), à 6 s.

MOTOCYCLISME

Au Grand Prix de Belgique

Roberts ou Spencer : deux pour un titre

Spa. — La course au titre de champion du monde des 500 centimètres cubes prend un nouvel intérêt après la victoire de l'Américain Kenny Roberts (Yamaha) dans le Grand Prix de Belgique, qui a eu lieu dimanche 3 juillet sur le circuit de Spa-Francorchamps. L'Américain a gagné son quatrième grand prix et talonne désormais son compatriote Freddie Spencer (Honda), dont le début de saison — cinq victoires — a été tonitruant. La maîtrise et l'expérience de Roberts ont, cette fois, prévalu sur la fougue du jeune Américain dans une course qui s'est résumée à un duel entre les deux hommes.

Même scénario dans la catégorie des 250 centimètres cubes où le Belge Didier de Radigues (Chevallier) s'est imposé devant le Français Christian Sarron et le Vénézuélien Carlos Lavado. L'Italien Eugenio Lazzarino a gagné, de son côté, l'épreuve des 125 centimètres cubes, devant l'Espagnol Angel Nieto.

De notre envoyé spécial

Un Américain, Freddie Spencer, était en train de révolutionner le « Continental Circus ». A vingt et un ans, le jeune homme, originaire de Louisiane, alors que ses pairs sont en général des Californiens, avait frappé un grand coup en gagnant à Johannesburg (Afrique du Sud), à Jarama (Espagne), à Monza (Italie), à Zeltweg (Autriche) et au Mans. Freddy Spencer, c'est vrai, n'a pas encore été champion du monde, mais il pourrait bien le devenir dans un avenir très proche. Même si la lutte qu'il a engagée avec son compatriote Kenny Roberts, — vieux renard de trente-deux ans, qui a déjà coiffé (1978,1979, 1980) la couronne mondiale — est loin d'être gagnée.

De Spencer ou de Roberts, lequel des deux pilotes est aujourd'hui plus rapide sur un circuit de vitesse ? Des spécialistes ont déjà avancé l'idée que le jeune Américain était bel et bien le plus doué que le monde de la moto ait jamais connu. On avait rarement vu un pilote afficher, à cet âge-là, autant d'insolence au guidon d'une « 500 ». Le doute commençait même à s'installer dans l'esprit de ses rivaux. Les partisans de Roberts disaient volontiers que le pilotage du Californien est le « *plus efficace* » et que « *sa trajectoire est plus pure* » que celle de son jeune rival. Théorie d'école ? Peut-être. En tous cas, les deux hommes ont tranché. Chacun a sa façon.

Freddy Spencer, souriant et affable, s'est contenté de répondre, après sa défaite : « *Rien à redire à la victoire de Kenny ; il était le plus fort aujourd'hui.* » Roberts, lui, courtois mais distant, a lancé en toute franchise : « *Freddie est sans doute plus doué que je ne l'étais à son âge.* »

Qu'importe ! Spencer et Roberts dominent de la tête et des épaules la catégorie des 500 centimètres cubes. Les deux hommes, qui font partie des quatre ou cinq pilotes les mieux payés du circuit — 5 millions de francs — ont bien des points communs : mêmes débuts sur « deux roues » à l'âge où les enfants s'amusent généralement à des jeux plus tranquilles. Spencer a commencé à cinq ans à piloter un petit engin doté d'un moteur de tondeuse à gazon. Roberts s'y est mis un peu plus tard. Il avait huit ans. Malgré leur différence d'âge, les deux hommes se sont quand même retrouvés sur les circuits du championnat du monde avec pour seule ambition « *d'être les premiers* ».

La moto, ils la pratiquent pour le plaisir. Spencer, le plus jeune, qui est passé professionnel en 1978, dit : « *Le jour où je n'aurai plus de motivations, j'arrêterai de courir* ». Roberts, qui fréquente les circuits depuis dix ans, prendra en revanche sa retraite à la fin de l'année. Prévoyants, les deux champions ont préparé l'avenir. Roberts est propriétaire d'un ranch, d'un élevage de chevaux de course, d'une ferme, et dirige aussi une société de location de maisons de vacances mobiles. Spencer, de son côté, n'a pas perdu son temps. Après trois années de grand prix, il vient d'ouvrir une concession Honda aux États-Unis ; avec des partenaires, il a également monté la « Freddie Spencer Racing Incorporated » dont l'objet est investi dans les forages pétroliers. Il a également acheté un immeuble de bureaux. Les affaires des deux hommes ne vont pas mal du tout.

La lutte à laquelle se livrent Spencer et Roberts pour la conquête n'est en vérité que la traduction de la petite guerre qui oppose les fabricants japonais sur le marché mondial de la moto : Honda, Yamaha et Suzuki. Les trois écuries règnent en maîtres sur la compétition. Pour être champion du monde, il faut désormais être employé par les Japonais, qui engagent les plus gros moyens financiers sur leurs vedettes. On n'en compte au demeurant moins d'une dizaine dans le circuit : chez Yamaha, les Américains Kenny Roberts et Eddie Lawson ; chez Honda, l'Américain Freddy Spencer, le Japonais Takazumi Katayama et l'Italien Marco Lucchinelli ; chez Suzuki, l'Américain Randy Mamola et l'Italien Franco Uncini, qui, blessé à la tête par la machine de l'Australien Gardner (*le Monde* du 28 juin) lors du Grand Prix des Pays-Bas, se remet lentement de la commotion cérébrale provoquée par le choc.

Pour sa part, Yamaha a construit cette année neuf machines identiques pour ses pilotes. Des engins hors de prix, qui ont été assurés pour une valeur de 1 800 000 F. Kenny Roberts et Eddie Lawson en possèdent deux chacun. Trois sont en réserve au Japon. Les deux dernières sont à la disposition du Français Marc Fontan, pilote de l'écurie Yamaha, dite semi-usine parce qu'elle fonctionne grâce à l'aide de Sonauto, importateur Yamaha pour la France, et aux 3 millions de francs de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (Seita). La différence de moyens entre les écuries est suffisamment grande pour que Marc Fontan remarque : « *Difficile de rivaliser désormais avec les usines, qui disposent à chaque grand prix de pièces nouvelles.* » La lutte est alors inégale dans le « Continental Circus ». Les usines envisagent même d'étendre leur influence sur les 250 centimètres cubes, qu'elles ont jusqu'ici négligés.

GILLES MARTINEAU.

Le Monde

culture

FESTIVALS

RENCONTRES DE LA ROCHELLE

L'ordinateur bien ordonné

Sans entrer dans les détails, toujours discutables, des conditions dans lesquelles sont nées, il y a dix ans, les Rencontres internationales d'art contemporain de La Rochelle, on peut au moins résumer cette genèse particulière en rappelant qu'elles ont été conçues par Claude Samuel comme une riposte, avouée ou non, légitime ou machiavélique, au désaveu dont il avait été l'objet de la part des organisateurs du Festival de Royan, après en avoir assuré la direction artistique depuis sa fondation en 1963. Ainsi, le premier programme des Rencontres de La Rochelle était, dans ses grandes lignes, celui prévu à l'origine pour le Festival de Royan. Sous l'impulsion vigoureuse de Harry Halbreich, le Festival de Royan devait sortir raffermi de cette rencontre inopinée, jusqu'à ce que des circonstances tout à fait étrangères à sa réussite artistique en interrompent brutalement la carrière en 1977. Peut-être, d'ailleurs, la formule avait-elle vécu d'un festival de professionnels isolé du contexte de la vie musicale

Implantées au cœur d'une ville beaucoup plus importante, les Rencontres de La Rochelle devaient susciter un auditoire local ou régional non spécialisé et réceptif. Tel était sans doute le dessein de Claude Samuel et que ses successeurs ont poursuivi ; cependant, malgré le traitement de choc, dans le meilleur sens, qu'Alain Durel, fort de sa réussite à Aix-en-Provence (« Musique dans la rue »), puis à Toulouse, est venu appliquer aux Rencontres en 1980 et 1981, malgré la mise à disposition d'un local neuf et attractif, la Maison de la culture, inaugurée l'an dernier, on éprouve le sentiment que la musique contemporaine n'a pas encore vraiment trouvé le chemin du cœur des Rochellais.

Plutôt que de rejeter la responsabilité de ce demi-succès chronique (qu'il faut cependant se garder de mésestimer, car la réussite ne se mesure pas seulement au nombre des auditeurs mais aussi à la qualité de ce qu'on leur propose) sur les organisateurs des Rencontres, on doit se demander si La Rochelle connaît tout au long de l'année une activité musicale suffisamment riche pour que le public, habitué à fréquenter régulièrement des concerts classiques, éprouve le besion d'ouvrir son horizon musical en découvrant, quinze jours par an, le domaine particulier, à la fois fondamental et complémentaire, de la création contemporaine.

Les choses, assure-t-on, seraient en train de changer, notamment avec la nomination à la tête de l'école de musique de Philippe Nahon, qui a déjà eu l'occasion de diriger l'Ensemble instrumental de La Rochelle, dont l'activité, en s'intensifiant, donnerait à la vie musicale locale un centre dynamique qui lui manque encore.

Peut-être le thème choisi pour cette année, « L'ordinateur et la musique », est-il de ceux qui suscitent une curiosité ambiguë et un peu superficielle, toujours est-il (pour autant qu'on puisse tirer des enseignements d'une telle visite nécessairement limitée) que ce programme, où figuraient judicieusement de nombreuses reprises d'œuvres ayant déjà fait leurs preuves, n'a pas toujours obtenu, en quantité, le public qu'il méritait. On peut cependant s'en consoler en invoquant les nombreuses diffusions en différé assurées par France-Culture.

Parmi les créations, on retiendra un quatuor à cordes de Pascal Dusapin, d'une écriture insaisissable, fugitive, assez représentative de la manière de ce jeune compositeur, *Instantanés* de Philippe Manoury, pour dix-huit instruments, dont la relative simplicité forme un curieux contraste après la riche texture de *Zeitlauf* (*le Monde du 22 février*), qu'on a réentendu par ailleurs avec un vif intérêt, ou la complexité du *Quatuor* (1977) dont le Quatuor Arditti a donné une belle exécution.

Si les *Symmetrics* pour six cors de Steve Lacy se révélaient un peu trop à l'image de leur titre, *Piano transit*, de Denis Levaillant, pour piano et bande magnétique constituée de sons de piano traités, ressemble à une libre improvisation où se décèle l'influence du jazz, procédant par vagues et immergeant l'auditeur dans le flot des fréquences graves de l'instrument. Tout à l'opposé, l'évolution insensible d'*Incandescent serene* d'Horatio Radulescup, invite à une écoute contemplative à laquelle il n'est pas aisé d'accéder, faute peut-être de percevoir clairement l'enjeu. Parmi les reprises importantes, on signale encore *Fonta*, de Xenakis avec Alain Neveux, le quatuor de Luigi Nono *Fragmente, Stille en Diotimia* et *Bhakti*, de Jonathan Harvey.

L'ordinateur était présent dans les concerts, dans les ateliers et dans les échanges de points de vue, parfois vifs, entre les compositeurs ou entre les simples auditeurs pris au piège des débats d'idées, mais il n'était pas omniprésent, et l'un des mérites de ces dixièmes Rencontres aura été de montrer qu'on peut composer de belles œuvres avec lui et d'aussi bonnes sans avoir recours à ses services : « *les computeurs mugissent, la musique passe* », les Rochellais assidus l'ont bien compris.

GÉRARD CONDÉ.

LA DANSE S'Y MET AUSSI

Voici l'ordinateur associé à la création chorégraphique, mais que l'on se rassure : l'imagination et l'invention n'en sont pas affectées. Au contraire.

Steve Lacy aime beaucoup improviser avec des danseurs. « Musique et danse, *dit-il*, doivent procéder d'un même souffle partagé. » *Il a travaillé avec Viola Farber et le Centre d'Angers, puis avec Pierre Droulers. A La Rochelle, il a associé Dominique Petit et Pierre Doussaint à son spectacle de théâtre-danse* Brackett. *Il leur jette à travers le corps des rythmes de jazz, lisses, coulants, pour Dominique Petit, plus rugueux, plus dangereux pour Pierre Doussaint.*

Le chorégraphe Jean-Marc Matos, qui expérimente depuis quelques années une utilisation créative de l'ordinateur, a composé un ballet, Plaisir synthétique, *sur une musique de Don Slepian diffusée en tétraphonie. Le spectacle est double : il y a le ballet proprement dit, dansé par cinq interprètes, et sa retransmission sur un écran géant placé au-dessus de la scène, l'image étant traitée (modifiée, coloriée, mélangée à des éléments graphiques) par ordinateur.*

Brigitte Lefèvre, directrice du Théâtre du Silence, s'est choisi un nouveau partenaire, un système multiphonique. Seule en scène, elle réagit, avec cette intuition du geste féminin qui lui est propre, aux bruits, aux sons, aux ambiances que suggère le film sonore conçu par Louis Dandrel.

M. M.

★ Maison de la culture, de La Rochelle jusqu'au 6 juillet.

■ **PRÉCISION : A la suite de notre article sur la réunion qui s'est tenue le 29 juin au Théâtre national de Chaillot (*le Monde* du 1er juillet), M. Paul Puaux, ancien directeur du Festival d'Avignon, nous prie de préciser qu'il n'est pas l'auteur de la déclaration suivante : « *Rendez-vous à Avignon pour une journée nationale d'étude, de débats, de spectacles de protestations.* »**

Une région et l'art contemporain

(Suite de la première page)

Le mal est trop vaste, toute une société doit changer : cette morale de vœux pieux sera stigmatisée en 1966.

Un film plus récent de Xie Tieli, *Renaissance* (1981), également connu sous le titre de *Amis intimes*, illustre la nouvelle ligne politique des années 80. L'histoire devient un grand western. *« Je travaille pour montrer quelles choses sont utiles pour le public,* nous explique Xie Tieli. *Après avoir vu mon film, les spectateurs peuvent comprendre beaucoup de choses. »*

La notion d'« auteur » acquiert ici un tout autre sens. Le cinéma sert en quelque sorte de baromètre aux accès de fièvre d'une société. S'il refuse de trop s'arrêter sur les ennuis qu'il connut personnellement au moment de la révolution culturelle, Xie Tieli tient néanmoins à rendre hommage à *« un ami français »* qu'il connut à Pékin en 1965, Abel Gance. Ils parlent ensemble, Gance le défend, dit que *Printemps précoce* est un bon film. *« Très touché par la mort de M. Gance »,* nous précise-t-il, Xie Tieli tient à aller mettre des fleurs sur la tombe du réalisateur de *Napoléon*.

La Rochelle rend également hommage à Shyam Benegal (Inde), à Michel Deville (France), à Zanussi (Pologne) et à Pavlovic (Yougoslavie). Avec la collaboration de Dominique Païni, animateur du Studio 43, Jean-Loup Passek montre un choix de films français réalisés par des cinéastes d'Europe centrale, de passage en France dans les années 30, fuyant le nazisme, avant de gagner les Etats-Unis. *Dans les rues* (1933), de Victor Trivas et *Liliom* (1934), de Fritz Lang, inspiré de Ferenc Molnar, ont en commun d'être photographiés par deux opérateurs célèbres : Rudi Maté et Louis Née. *La Tendre Ennemie* (1935), de Max Ophuls révèle déjà l'univers intimiste et cruel de *La Ronde* et du *Plaisir* tournés en France après-guerre.

Pour Jean-Loup Passek, par ailleurs responsable du cinéma au Centre Georges-Pompidou, l'expérience qui consiste à mettre le patrimoine cinématographique à la portée de la province doit être poursuivie et amplifiée : *« Que La Rochelle devienne en même temps le festival des cinématographies méconnues et l'occasion de rétrospectives de gens connus, qu'Aldrich rencontre Benegal. Les quarante mille spectateurs qui ont suivi à Paris, au centre Georges-Pompidou, la rétrospective du cinéma indien, ont vu des films qui avaient d'abord été testés à La Rochelle. Depuis trois ans, nous montrons des films chinois à La Rochelle ; l'an prochain, nous aurons cent films chinois à Beaubourg.*

» Je crois à la décentralisation. Ici, elle est réussie. 92 % de notre public est constitué de gens de la région. En dix ans, nous avons présenté sept cents films et cinquante hommages. Nous continuerons cette ligne pure et dure. Les festivals pourraient constituer un troisième circuit. La télévision a un rôle capital à jouer pour faire connaître les cinématographiques du monde entier, comme elle le fit autrefois pour le cinéma américain. »

LOUIS MARCORELLES.

LICENCIEMENT DE LA DÉLÉGUÉE DES RENCONTRES DE SAINT-ÉTIENNE

Mme Nella Banfi-Broussou, déléguée générale des Rencontres cinématographiques de Saint-Etienne, a reçu le 29 juin, de la nouvelle municipalité, dont le maire est M. François Dubanchet (U.D.F.-C.D.S.) sa lettre de licenciement, avec deux mois de préavis. Ce licenciement fait suite à celui de M. Max Serveau, directeur de la maison de la culture (*le Monde* du 17 juin), maintenant remplacé par M. Jean-Louis Pichon, agent communal.

Mme Nella Banfi-Broussou dépendait en effet de la mairie précédemment tenue par M. Joseph Sanguedolce (P.C.), comme *« chargée de mission pour la coordination et l'animation cinémathographique de Saint-Étienne »*. Elle se trouve écartée, sans entretien préalable contrairement à ce qu'elle avait souhaité, et a décidé d'intenter une action en justice contre l'actuelle municipalité, car elle refuse les motifs invoqués pour retirer son soutien aux Rencontres : orientation trop « élitiste », déficit constant depuis la création en 1979 — alors que la seule année 1982 consacrée au cinéma polonais avait été déficitaire de 140 000 francs.

La subvention votée par la municipalité sortante pour les VIe Rencontres (1984) n'a pas été reconduite. La séparation d'avec l'Association a été inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 4 juillet. Si les Rencontres cinématographiques ne sont pas supprimées de fait, leur existence et leur fonctionnement vont se trouver compromis, sinon rendu impossibles par le retrait associatif de la mairie et de la subvention.

Tous ceux qui ont suivi ce festival local, dont les entrées n'avaient cessé de progresser, le considéraient comme une réussite culturelle et populaire. Selon Mme Nella Banfi-Broussou, son licenciement et l'atteinte portée aux Rencontres ont des motifs purement politiques. — J.S.

RAMEAU AU MARAIS

Un Bourguignon sensible et truculent

Vingtième Festival du Marais, déjà ! L'événement mérite d'être célébré, car c'est bien lui qui a révélé aux Parisiens ce quartier alors défiguré. Les jeunes équipes de Michel Raude ont à la fois contribué à sauver une partie du patrimoine et rendu à la capitale le bonheur d'une musique qui l'avait entièrement désertée pendant l'été.

Le Festival a beaucoup souffert depuis, d'abord d'être imité, ensuite de la pluie qui a noyé trop de manifestations et creusé les déficits. Mais son prestige reste grand et, jeudi, alors que la pluie, toujours, nous privait des enchantements de l'hôtel de Sully, la foule envahissait Saint-Merri pour entendre deux œuvres de Rameau-le-tricentenaire, interprétées par les Arts florissants de William Christie. Il y a vingt ans, qui l'eût cru ?

Même si le coup de foudre a fait long feu, l'amour de Rameau est là, et commence le temps des découvertes : Anacréon *et* Pygmalion, *deux opéras ou entrées de ballet en un acte, sur des sujets qui font sourire. Le vieux poète Anacréon sacrifie également à l'amour et au vin ; les Bacchantes, furieuses que leur dieu ne soit pas seul célébré, l'obligent à renoncer à la femme qu'il aime, mais Cupidon vient de proclamer que* « l'Amour nous permet de boire et [que] Bacchus ne défend pas d'aimer » ; *réjouissance générale.*

Moins d'action encore dans Pygmalion, *qui décrit l'amour naissant du sculpteur pour sa statue, l'éveil de celle-ci et les danses qui lui apprennent* « le mouvement et le plaisir », *pour la plus grande joie des peuples assemblés...*

Chansons d'amour, chansons à boire, fureur des Bacchantes, profonds sommeils, violentes tempêtes, peu importe à Rameau la minceur du prétexte, pourvu qu'il fasse de la musique sublime ou délicieuse, et puisse multiplier ces danses qui enchaînent des mouvements, des rythmes, des couleurs, des atmosphères galantes recueillies ou rustiques, inépuisablement renouvelées, mêlées de chœurs glorieux et d'airs brillants aux vocalises inextinguibles comme le fameux « Règne, Amour » *de* Pygmalion, *aussi scintillant que du Haendel.*

Mais au milieu de ces flots de rubans multicolores, toujours Rameau ménage quelque dialogue de véritable émotion : c'est, dans Anacréon, *l'Amour qui apparaît au réveil du poète comme un enfant* « tout glacé de frayeur » ; *dans* Pygmalion *le tendre sentiment qui peu à peu s'insinue et grandit dans l'âme du sculpteur pour son œuvre, et la statue qui s'anime :* « Où suis-je ? Qu'est-ce que je pense ? D'où me viennent ces mouvements ? »

William Christie dirige cette musique avec une infinie délicatesse, la minutie du musicologue et l'intuition du musicien ; il obtient des merveilleux instrumentistes qu'il a forgés l'exécution la plus rigoureuse et énergique, mais aussi la plus attentive aux climats perpétuellement changeants, aux confidences que recèle une note retardée ou une couleur ajoutée.

Et ses chanteurs, sans avoir de grandes voix, ont parfaitement assimilé les subtilités souvent paradoxales de la diction et du style ramistes : Philippe Cantor, mélancolique et sensible Anacréon Jill Feldman, Catherine Bignalet, surtout Dominique Visse, à la voix de haute-contre étrange teintée d'ironie, Pygmalion qui rêve sa vie comme un poète romantique, et l'extraordinaire, transparente, Agnès Mellon, au visage d'ange de Vinci, dont la voix claire semble arrachée au plus profond de l'être.

Anacréon *est peut-être plus parfait et vigoureux que* Pygmalion, *qui se prolonge abusivement en danses un peu guindées parfois, tandis que l'inspiration et la truculence ne se démentent pas dans la célébration de la treille et de l'amour. Mais, comme le remarque justement Jean-François Labie, faut-il s'en étonner chez ce robuste Bourguignon ? Rameau est bien plus divers et imprévisible qu'on ne le croit, et l'exloration de son œuvre ne fait que commencer.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce programme sera redonné le 8 juillet, à 21 h 30, à l'hôtel de Sully. Les Arts florissants ont enregistré récemment *Anacréon* (Harmonia Mundi, 1090). D'autre part, l'adresse de l'association Rameau, où l'on peut se procurer le guide de toutes les manifestations organisées pour le tricentenaire du compositeur, est : Ministère de la Culture, Direction des Arts et lettres, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris (et non pas 55 comme il était indiqué par erreur dans *le Monde* du 2 juin).

JAZZ

CURTIS MAYFIELD à Paris

Art noir

Voix tendue, aiguë, arrachée à l'étrange comme à la tradition la plus éprouvée de l'art noir. Chœurs à toute épreuve, dans le rythme et dans les arrangements. Mise en place de grands studios, de grands professionnels. Curtis Mayfield n'est pas une star *en Europe : mais il suffit d'entendre une introduction, une seule, d'un de ses thèmes, pour comprendre que toute une part de la musique populaire — américaine ou européenne — lui doit beaucoup.*

Difficile à ranger, ces vedettes de la soul music *ou du* funky *d'avant le* funk. *La sophistication de leur manière les assimilerait aux plus grands, ceux que nous connaissons. Leur destin commercial aurait pu leur assurer une reconnaissance. Et, pour compliquer l'affaire, les textes — ceux que chante Curtis Mayfield — auraient dû attirer l'attention sur lui. Mais, dans chaque domaine, professionnalisme, variétés ou projets, Curtis Mayfield s'est trouvé décalé par rapport au public européen.*

Il est né à Chicago en 1942. Le blues, sans doute... Pour tous ceux qui aiment le jazz et le blues mais qui craignent de les voir relégués au passé composé. Curtis Mayfield chante There's no Place Like America Today. *Conscient de son histoire musicale et de celle de son peuple. En Amérique, il n'est ni un musicien de jazz ni un archéologue du blues : simplement un chanteur très populaire dans la communauté noire.*

FRANCIS MARMANDE.

★ Casino de Paris, le 4 juillet, à 21 heures.

CINÉMA

« LES JOCONDES », de Jean-Daniel Pillault

Filles d'aujourd'hui

Pascale (dix-neuf ans), arrive de sa province à Paris et se fait héberger par une amie d'une amie, Dominique (vingt-trois ans), institutrice d'école maternelle qui vient de rompre avec l'homme qu'elle aimait. Sur cette situation, Jean-Daniel Pillault a bâti un film — son premier long métrage — où se tissent les relations, d'abord réservées puis complices, chaleureuses mais fragiles, de deux jeunes femmes unissant pour quelque temps leurs solitudes.

Ce n'est pas une étude psychologique. Le réalisateur s'en tient à des comportements, des moments d'existence comme pris sur le vif. Le désarroi de Pascale dans les couloirs du R.E.R. et du métro, où elle évoque par éclairs ses souvenirs d'un collège bon genre et très strict (c'est tout ce qu'on saura de son passé), fait vite place au goût de la découverte, à une assurance conquise aux dépens de Dominique, plus mûre, plus éprouvée, mais installée dans le travail.

La provinciale vagabonde se lie avec des marginaux, veut ignorer les soucis matériels ; la Parisienne, réchauffée par sa présence, veut, pourtant, préserver son indépendance. Alors, elles se chamaillent, se réconcilient, s'épaulent, forment, sans la moindre équivoque, une sorte de couple lorsque Dominique accouche d'un enfant dont le père est peut-être cet homme sorti de sa vie.

L'univers masculin est en retrait, sinon absent. Jean-Daniel Pillault montre, avec une rare compréhension de la nature féminine, deux vraies filles des années 80, se débrouillant, seules, plus ou moins bien, aux prises avec les problèmes d'une société en crise. Double « apprentissage » où chacune apporte quelque chose à l'autre, même si la plus jeune en sort meurtrie. Moderne par son sujet, par la manière de filmer, insolite dans l'actuelle production française, cette œuvre est interprétée par deux actrices inconnues, Diane Lahumière et Marie-Agnès Then, qui renforcent la vérité humaine des personnages.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Christian de Portzamparc construira la nouvelle école de danse de l'Opéra à Nanterre

Le projet de Christian de Portzamparc, trente-neuf ans, a été choisi pour la construction de la nouvelle école de danse de l'Opéra de Paris à Nanterre (Hauts-de-Seine). Cet architecte est l'auteur, avec Georgia Benamo, de l'ensemble des Hautes-Formes, dans le treizième arrondissement. Il construit actuellement l'école de musique du septième arrondissement, rue Jean-Nicot (*le Monde* daté 6-7 février).

Un jury de quinze personnes (architectes, représentants du maître d'ouvrage et personnalités) avait examiné neuf propositions : Archiplus (Jean Bernard et Francis Soler), Marie-Christine Gangneux, Christian Hauvette, Maxime Ketoff et Marie Petit, Wladimir Mitrofanoff, Georges Pencreac'h, Ricardo Porro, Gérard Thurnauer.

L'école des « petits rats » (cent vingt garçons et filles de huit à dix-sept ans) sera édifiée en bordure du parc André-Malraux, dans le quartier résidentiel de la Défense. En bordure d'un jardin, des bâtiments destinés à l'hébergement et à l'enseignement, nettement séparés, seront édifiés sur 9 000 mètres carrés ; leur coût est estimé à 66 millions de francs. Les travaux pourraient commencer l'an prochain.

PETITES NOUVELLES

■ **L'Académie d'architecture a décerné sa médaille de vermeil, à titre posthume, à l'architecte Jean Bossu, mort brutalement le 18 mai dernier.**

[Né le 17 mai 1912 à Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise), Jean Bossu avait étudié à l'école Boulle et à l'École des arts décoratifs avant de travailler, de 1929 à 1932, avec Le Corbusier, puis, de 1933 à 1935, avec Auguste Perret et André Lurçat.

Après la guerre, il participe à la reconstruction du village du Bosquel (Somme) avec Le Ricolais, puis travaille beaucoup à Madagascar, à la Réunion et, de 1955 à 1962, en Algérie.

Il participe à la reconstruction d'Orléansville (qui deviendra El Asnam) après le tremblement de terre de 1954 : le centre Saint-Reparatus (détruit en octobre 1980 dans le nouveau tremblement de terre) tente de concilier l'architecture moderne, dans la lignée de Le Corbusier, et la suppression du « zoning », avec une place de marché au cœur d'un quartier d'habitations.

Après la réalisation d'ensembles de logements à Fumay et Revins (Meuse) et à Fleury-les-Aubrais (Loiret), il construit à nouveau, de 1966 à 1972, en Algérie : la préfecture de Tiaret ; l'immeuble de la direction des impôts à Alger.]

■ **L'Académie des beaux-arts a décerné le prix de sculpture Claude Raphaël-Leygues, doté de 20 000 F, à Ina Kwon, vingt-sept ans, de nationalité coréenne. Ancienne élève des Beaux-Arts dans l'atelier de César, la lauréate a réalisé de nombreux décors de théâtre et participé à des expositions de groupe d'artistes coréens, ainsi qu'au dernier Salon d'automne.**

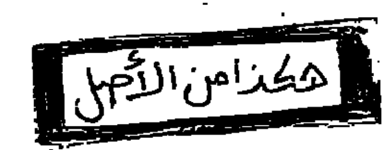
★ **Les cinquante sculptures présentées pour le concours sont exposer salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti jusqu'au 30 juin.**

■ **Après la Seita, Philip-Morris et Sony, une nouvelle société, Pathé-Marconi, va aider la pratique musicale en France, grâce à une fondation dotée cette année d'un million de francs. Le premier bénéficiaire en est le Septembre musical de l'Orne, festival qui souhaite créer à la fois un événement musical, tout en faisant connaître le patrimoine architectural de cette région de la Normandie.**

■ **Un tableau de Mondrian a été adjugé 2,15 millions de dollars (environ 16,35 millions de francs) au cours d'une vente aux enchères chez Christie's, à Londres, lundi 27 juin. Cette œuvre de 1930, *Composition en rouge, bleu et jaune* (50×50 cm) de la période de maturité du peintre, provient de la collection Bartos, architecte de New-York. Elle a été acquise par un amateur japonais. Au cours de la vente, un tableau de Miro, *le Port*, provenant de la même collection, a été vendu 1,48 million de dollars (environ 11,25 millions de francs). D'autre part, la collection d'art africain du prince Sadruddin Khan a atteint un total de 743 800 dollars (environ 5,65 millions de francs) chez Sotheby.**

■ **Une exposition itinérante, organisée par France-Rail, présente à Paris, jusqu'au 11 septembre, plus de trois cents affiches de cinéma. L'exposition débute dans les six principales gares parisiennes avec trois séries d'affiches consacrées au film policier, au film d'aventures et au western. Renseignements : 574-97-97.**

■ **L'Académie des inscriptions et belles lettres a élu M. Jean Leclant, égyptologue, comme secrétaire perpétuel en remplacement de d'André Dupont-Sommer, décédé. M. Leclant est membre de l'Académie depuis 1974.**



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) 19 h 30 : Otello.
SALLE FAVART (296-06-11) 19 h 30 : Ariane à Naxos.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : les Estivants. — Thermes de Cluny : 21 h : le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.
ODÉON (325-70-32), relâche.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats : « Présences polonaises », à 16 h : S.I. Witkiewicz ; 18 h 30 : le constructivisme. — Cinéma indien : 14 h 30 : Thanneer, Thanneer, de K. Balachander ; 17 h 30 : Grihapravesh, de B. Battacharya ; 20 h 30 : le Cri du blessé, de G. Nihalani.

Les autres salles

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. — II. 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus. — Petite salle. 22 h 15 : Permis de séjour.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE DIX HEURES (606-07-48) 21 h 30 : Offenbach « Apothicaire ou Perruquier » ; 22 h 30 : Roméliette et Julot.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), à 21 h : Pepe de Cordoba.

La danse

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.
THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Des voyageurs.

Les concerts

ESCALIER D'OR, 19 h : Trio d'Anches Ozi (Mozart, Beethoven, Pleyel) ; 21 h : Ensemble Perceval.
NOTRE-DAME, 16 h : Youth of America Singers.
SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 : et 20 h 30 : Age d'or de la Musique espagnole ; Shakespeare et la musique élisabéthaine.

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (285-00-39), Curtis Mayfield.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.
DÉPOT-VENTE (637-31-87) 21 h 30 : le 1er : Imperial et Dadie Ho.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Orégon.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Keith Jarret.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Lagrène, B. Reinhardt, M. Grailler, A. Cullaz, A. Romano.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
LE FANAL (233-91-17) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale.
HOTEL D'AUMONT 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.
TH. ESSAION I 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara.
ÉGLISE SAINT-MERRI 21 h 15 : Ton Koopman et Ensemble de Musique ancienne (Rameau).
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Naples millionnaire, d'E. de Filippo ; 17 h, Commando dans la mer du Japon, de N. Juran ; 19 h, Cinéma indien : Vents chauds, de M.-S. Sathyu.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANA (Port., v.o.) : République cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp), 14e (321-41-01).
LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE ET CA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (622-44-21).

Lundi 4 juillet

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Clichy, 18e (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Cinoches (H. sp.), 6e (633-10-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

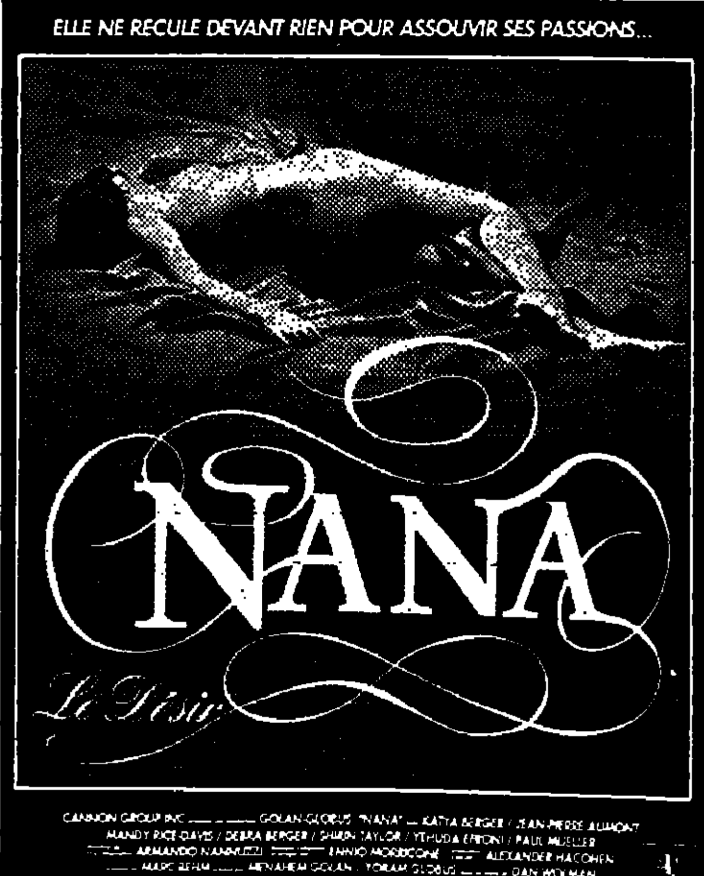
LES FILMS NOUVEAUX

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (**), film américain de David Hills. V.f. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES CONTES DE GRIMY (**), film américain de Richard Meintz. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Alpha-Elysées, 8e (225-76-83) ; Ciné-Havre, 9e (285-06-35) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉMIR PRÉFÈRE LES BLONDES, film français d'Alain Payet. George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
L'EXÉCUTEUR DE HONGKONG, film américain de James Fargo. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Clychy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES JOCONDES, film français de Jean-Daniel Pillaut. Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES MEILLEURS AMIS, film américain de Norman Jewison. V.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00).
ON L'APPELLE CATASTROPHE, film français de Richard Balducci. Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
DRIVER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
DROLE DE COUPLE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Cluny Palace, 5e (354-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 2e (636-10-96).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
OUTLAND (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).
LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
ROCKY I (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SEX SHOP (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
REDS (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-79).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).





COMMUNICATION

VU

« Souvenirs, souvenirs »

La nuit du 23 juin, ça ne vous dit rien ?

Juin 1963 ? Cherchez bien... vous ne voyez pas ? C'est la prise de la Nation. A l'appel de « Salut les copains » (l'émission fait un malheur sur Europe 1 et la revue du même nom tire déjà à plus d'un million d'exemplaires), à l'appel de Filipacchi (pardon, de Daniel, on s'appelle par son prénom, à l'américaine), 150 000 jeunes de 12 à 18 ans descendent dans la rue et se déversent par vagues mugissantes sur la place érigée en temple du rock.

C'est la victoire de la révolution. En deux ans, une nouvelle classe a pris le pouvoir. Avec la complicité empressée des marchands, de disques, de transistors, de jeans, de bécanes et de blousons, les adolescents vont exercer une véritable tyrannie sur une société de consommation alors en plein essor. Maintenant, tout ça, c'est fini, terminé, oublié. Les jeunes, à présent, font moins envie que pitié. Mais à l'époque, au lendemain des fracassants débuts de Johnny au Golf-Drouot, l'intelligentsia stupéfaite a littéralement craqué sous l'impact d'un phénomène pourtant prévisible, attendu, importé avec un certain retard d'ailleurs des Etats-Unis où les teen agers sacrifiaient depuis belle lurette au « King », à Elvis Presley et à tous ceux qui l'ont précédé ou imité ou suivi.

Chez nous, on copie, on adapte, on traduit à tour de bras. Francisé, le yeah-yeah (ouais, ouais) ponctuant les couplets des groupes anglo-saxons donnera naissance au yé-yé, terme générique désignant la génération la plus privilégiée qu'on n'ait jamais vue, au music-hall, à l'antenne, il n'y en a que pour elle. Les journaux, les revues, lui consacrent de savantes et barbantes études. Sheila, Sylvie, Françoise, Eddie... le culte de ces frustes petites idoles en carton-pâte atteint des proportions telles que les Brassens, les Ferré et les Brel mis au rancard, rangés au rayon des vieilles lunes devront ronger leur frein et se résigner à une longue traversée du désert.

Pendant ce temps-là, la France en tee-shirt et en basket, twiste, jerke, la tête cassée de rengaines implacablement matraquées par la radio, du style L'école est finie ou La Plus Belle pour aller danser. Dire que vingt ans plus tard nos propres gosses auront le culot de se prévaloir d'un culte secret longtemps brimé pour ce qui relève aujourd'hui, à nos yeux, de la simple pop'musique.

Pourquoi j'évoque ce passé déjà lointain ? Pourquoi je vous raconte Verdun ? Parce que Johnny Halliday qui présente tous les samedis et les dimanches à midi sur Antenne 2 « Souvenirs, souvenirs », une anthologie du rock, s'en abstient. Parce qu'il évoque, un à un, avec beaucoup de compétence, de modestie et de discrétion, les pionniers, les anciens, les Little Richard, les Rickie Nelson qui ont su inventer les rythmes de notre temps.

CLAUDE SARRAUTE.

ÉDUCATION

Pour faciliter l'insertion sociale des jeunes de 16 à 18 ans

UN CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE EST CREE

Un certificat de formation générale a été créé par un décret publié au *Journal officiel* du 2 juillet. Destiné à valider la capacité à *« utiliser les outils essentiels de l'information et de la communication sociales »*, il concerne les jeunes de seize à dix-huit ans ayant suivi un stage d'insertion professionnelle, mais pas exclusivement. Des adultes peuvent en effet s'inscrire à l'examen. Toutefois, les stagiaires *« seize-dix-huit ans »* bénéficient d'un aménagement des épreuves menant au diplôme puisqu'ils ne passent qu'un oral. L'épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude de chaque jeune à *« effectuer les démarches nécessaires en vue d'une insertion sociale et professionnelle »* ainsi que ses connaissances dans les disciplines d'enseignement général.

L'objectif de ce diplôme est, selon le ministère de l'éducation nationale, de contrôler l'acquisition par les stagiaires d'un minimum de connaissances mais aussi de les inciter à acquérir une qualification professionnelle. Leurs titulaires pourront notamment être dispensés de certaines unités capitalisables pour l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.)

La création de ce diplôme correspond à l'une des propositions faites par M. Bertrand Schwartz, professeur à l'université de Paris-IX-Dauphine, dans un rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, fait à la demande du premier ministre (*le Monde* du 20 octobre 1981).

LE P.-D.G. DE RADIO-FRANCE RÉCLAME UNE « POLICE DES FRÉQUENCES »

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais prendra une participation de 49 % dans le capital de la Société régionale de télévision Nord-Pas-de-Calais - Picardie dont FR 3 conservera le reste des parts. Cette décision a été annoncée par M. Pierre Mauroy, samedi 2 juillet, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de Fréquence Nord, la première des stations décentralisées de Radio-France, créée en mai 1980.

Le P.-D.G. de Radio-France, qui accompagnait le premier ministre, a, pour sa part, réclamé une *« police des fréquences »* afin d'éviter aux auditeurs toute confusion sur la bande F.M. Dans une *« lettre avant l'été »* de vingt-cinq pages adressée au personnel, M. Jean-Noël Jeanneney, demande par ailleurs qu'*« un peu d'ordre »* soit mis sur la modulation de fréquence et que de nouvelles longueurs d'ondes soient affectées aux stations décentralisées au lieu de leur en attribuer d'anciennes appartenant à France-Inter.

Le P.-D.G. de Radio-France répond d'autre part aux divers mouvements de grève qui ont touché les stations régionales. Voulant *« chasser quelques morosités »* qu'il a perçues *« dans les couloirs de notre maison ronde ou dans nos stations décentralisées »*, M. Jeanneney entend mettre en place un *« système de relations harmonieuses »* entre France-Inter et les *« radios de pays »* qui ont leur spécificité sans être des *« petites sœurs homothétiques de France-Inter »*.

APRÈS LA DISGRACE DE M. JEAN-PIERRE GUÉRIN

Limogé vendredi 1er juillet par le P.-D.G. de TF 1 de son poste de directeur-délégué à l'information (*le Monde* daté du 3-4 juillet), M. Jean-Pierre Guérin, dans un communiqué publié dimanche, déclare : *« Rien ne laissait prévoir l'annonce publique et immédiate de ma révocation et de mon remplacement. Aucun grief professionnel ne m'a été reproché »* précise-t-il, *lors de l'entretien que j'ai eu vendredi après-midi à ma demande avec M. Michel May. »*

Les organisations syndicales de journalistes de TF 1 manifestent également leur surprise, voire leur indignation, devant la méthode employée. Pour le Syndicat national de l'audiovisuel-C.F.T.C., *« une fois de plus le mépris des hommes a prévalu »* ; le S.N.A.-C.F.T.C. souhaite *« que ce quatrième changement hiérarchique (...) ne soit pas le prélude à une reprise en main politique »*.

Dénonçant la *« brutalité »* de la disgrâce, le S.N.J. et le S.J.F.-C.F.D.T. estiment que *« en l'absence actuelle d'éléments suffisants d'appréciation »*, il n'est pas permis *« de donner une interprétation politique au renvoi soudain d'un homme dont ils estiment les qualités professionnelles et humaines »*.

Pour Force ouvrière, M. Guérin avait un *« constant souci de concertation et de dialogue »*, et F.O. *« regrette qu'il n'ait pu bénéficier de tous les concours qu'il était en droit d'attendre au sein de la société »*.

Les délégués syndicaux devaient être reçus lundi après-midi 4 juillet par M. Michel May.

● *Premier accord sur la convention collective de l'audiovisuel public.* — L'Association des employeurs de l'audiovisuel public et l'ensemble des syndicats viennent de signer un premier accord sur les dispositions générales de la convention collective des travailleurs de l'audiovisuel. M. Jacques Pomonti, président de l'association des employeurs, estime que *« ces nouveaux accords, élaborés dans un climat de concertation, permettent d'envisager la conclusion de l'ensemble des travaux avant la fin de l'année »*. Le secrétariat d'État aux techniques de la communication s'est réjoui *« du sens des responsabilités de l'ensemble des parties »*.

Cette convention collective doit permettre d'unifier le statut de quelque 15 000 personnes, réparties en 250 métiers différents au sein de l'audiovisuel public. Elle a donné lieu depuis un an et demi à des négociations difficiles, émaillées de mouvements de grève en avril et novembre derniers.

● *M. André Rousselet* est favorable au rétablissement du plafonnement des recettes publicitaires de la télévision. Dans un entretien publié dans *le Point*, le président d'Havas estime que les recettes publicitaires des chaînes doivent être limitées à 25 % de leurs ressources si l'on ne veut pas déstabiliser la presse écrite. Ce plafonnement a été supprimé par la loi de juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

Lundi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Film : King Kong.
Film américain d'E.B. Schoedsack et M.C. Cooper (1933), avec F. Wray, R. Armstrong, B. Cabot, S. Hardy. (N. Rediffusion.)
Une équipe de cinéma va tourner dans une île de l'archipel malais. Les indigènes enlèvent la vedette féminine et l'offrent à leur « roi », un gorille géant vivant dans une jungle avec des animaux préhistoriques. Le mythe de la belle et la bête dans un film d'aventures fantastiques resté justement célèbre pour son atmosphère d'érotisme, d'onirisme, d'épouvante, et ses truquages.

22 h 10 Journal de voyage avec André Malraux.
Les apprentissages d'un regard, réal. J.-M. Drot (*redif.*).
Picasso, Max Jacob, Goya... la vie de l'auteur de la Condition humaine *sous l'angle de ses relations avec l'art. Une des meilleures réalisations de Jean-Marie Drot.*

23 h 5 Journal.

23 h 20 Un soir une étoile.
Chaque jour, quelques minutes sur les astres, les planètes, par S. Goldman.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Falstaff.
Opéra de Verdi, enregistré à l'Opéra de Paris. Avec C. Desderi, B. McCauley, B. Hendricks.
Truculent mais désargenté, Falstaff ne trouve d'autre solution pour garnir sa bourse que de courtiser de riches bourgeoises. Une mise en scène somptueuse de Georges Wilson, une direction fine de Seiji Ozawa, un spectacle complet, en liaison avec France-Musique.

22 h 25 Document : 31 juillet.
Michèle Rosier et Jacques Kebadian ont installé leur caméra le 31 juillet à la gare de Lyon... Les départs en vacances.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : Quelque part en Europe.
Film hongrois de G. Radvanyi (1947), avec L. Horvath, M. Gabor, S. Banky, A. Somlay, G. Bardy. (N.)
En 1944, dans la Hongrie de l'amiral Horthy, livrée aux nazis, les jeunes pensionnaires d'une maison de redressement, délivrés par un bombardement, forment une bande errante qui pille les fermes. Ils s'installent dans un château en ruine où vit un vieux musicien. Sujet émouvant : les malheurs de la guerre et l'enfance perdue. Très apprécié dans le contexte historique de sa sortie, ce film apparaît aujourd'hui trop édifiant dans sa deuxième partie qui glisse vers le « réalisme socialiste » des pays de l'Est.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Magazine : Thalassa.
De G. Pernoud. *Un nouveau car-ferry entre le continent et la Corse :* le Corse.

23 h 14 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori par un chirurgien-dentiste.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Le Bœuf sur le toit, de D. Milhaud, par P. Corre et E. Exerjean (piano).

FRANCE-CULTURE

20 h, « Les Petits Chiens », d'A. Perry-Bouquet.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La maison des philosophes.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Concert (donné à l'Opéra de Paris en décembre 1982, en liaison avec A 2) : *Falstaff*, de Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. S. Ozawa, chef des chœurs. J. Laforge, mise en scène, G. Wilson, sol. B. Hendricks.
23 h, Fréquence de nuit : L'amour ; œuvres de Monk, Aperghis, Schnebel, Labbe.

Mardi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
14 h 40 Croque vacances.
16 h 45 Tour de France (et à 19 h 45).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Joseph Balsamo.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
20 h Journal (et à 23 h 05).
20 h 35 Mardivertissement.
Yannick Noah, A. Girardot. (Redif.)

21 h 40 Télévision de chambre : La couleur de l'abîme.
De Pascal Kané, prod. INA.
Deux couples installés dans une maison des Cévennes sont aux prises avec des phénomènes lumineux inexplicables : un mini-film fantastique, qui utilise avec bonheur des effets vidéo.

22 h 35 Regards entendus : Francis Bacon.
Par Michel Leiris, prod. INA, réal. Luc Béraud.
La peinture instantanée, troublante, de Francis Bacon par l'auteur de l'Age d'homme *: la rencontre de deux artistes vivants, un « exercice de tauromachie ». Superbe, excitant.*

23 h 20 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Wham, Eagles, Eurythmics...
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés : Bugs Bunny.
16 h 55 Sports été.
Golf : le Masters aux Etats-Unis ; Jeux européens des handicapés.
18 h Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 40 Les dossiers de l'écran : la Fureur du danger.
Film américain de H. Needham (1979), avec B. Reynolds, J.-M. Vincent, S. Field, B. Keith, J. Marley, J. Best.
Le plus célèbre cascadeur d'Hollywood qui souffre, secrètement, de contusions internes, se trouve confronté à un jeune rival, plein d'assurance et en bonne santé. Les risques encourus par les cascadeurs de cinéma servent de prétexte à des scènes toujours plus sensationnelles et spectaculaires.

22 h 15 Débat : la mort en spectacle.
Avec MM. Henri Verneuil, Jean-Louis Trintignant, Remo Forlani et des cascadeurs.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. courrier.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.

20 h 35 Film : Lucky Luke.
Film franco-belge de Morris, R. Goscinny et P. Tchernia (1981), avec les voix de M. Bozuffi, J. Berger, P. Trabaud, J. Balutin, J. Jouanneau, P. Tornade, J. Fabri.
Le cow-boy Lucky Luke est élu shérif d'une bourgade mise en coupe réglée par les frères Dalton. Ces hors-la-loi font alliance avec une tribu indienne. Passage réussi d'une célèbre bande dessinée, parodiant le western, au cinéma d'animation. Les auteurs ont réuni divers épisodes des aventures de leur héros solitaire auquel convient — qui l'eut cru ? — la voix de Marcel Bozuffi.

21 h 40 Journal.

22 h Série l'aventure : la Montagne du diable.
En explorant Bora-Bora, une île polynésienne, un jeune aventurier américain découvre un ancien lieu de sépulcre.

22 h 58 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori par un consevateur.

23 h Prélude à la nuit.
« Octandre » de Varèse, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, le pèlerinage de la rosée ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, La matinée des autres : les livres des autres.
10 h 45, Etranger mon ami : « Fanny et Alexandre », d'I. Bergman.
11 h 2, Les chœurs de Radio-France (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Fanatisme et résistance en Amérique latine.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « la Petite Fille au tambour », de J. Le Carré.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Variations ; à 15 h 20, Magazine international : l'esprit de défense aux Etats-Unis ; à 17 h, Bon anniversaire monsieur Kafka.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : désordre et ordre, avec I. Watt, de l'université de Stanford.
20 h, Dialogues franco-portugais : l'engagement des intellectuels.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Webern, Liszt.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Bartok, Berlioz.
9 h 5, Le matin des musiciens, l'harmonie dans la musique française du XXe siècle : Ravel, Stravinsky.
12 h, Archives lyriques : E. Grummer, soprano.
12 h 35, Jazz.
13 h, Les nouvelles muses en dialogue.
14 h, Chasseurs de son stéréo.
14 h 30, Panorama R.D.A. : « Halle » ; œuvres de Matthus, W. Strauss.
17 h 5, Les intégrales : des œuvres de M. de Falla.
18 h 30, Studio concert (donné le 9 mars 1982 au studio 106) : œuvres de Marco, Schaeffer, Kessler, Cage, Ferrari, avec M. Joste, piano.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert : Quatuors à cordes de Beethoven, Nigg, Janacek, par le Quatuor Enesco : C. Bogdanas, F. Szigeti, L. Stanese et D. Fodoreanu.
22 h 30, Fréquence de nuit : Danses organiques ; 23 h 35, Jazz Club : Mose Allison.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 4 JUILLET

— *M. Yvon Gattaz*, président du C.N.P.F., est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

MARDI 5 JUILLET

— *M. André Labarrère*, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, est reçu à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

Le Monde

ÉCONOMIE

Retour au bon sens dans les campagnes chinoises

Depuis 1949, les autorités chinoises affrontent une redoutable équation : d'un côté, la population et son accroissement, de l'autre, le nombre de sacs de grain. Le développement de l'agriculture a permis de supprimer de larges pans de misère, mais, en 1982, les Chinois sont 1 milliard 8 millions, dont le dixième ne touchaient pas les rations alimentaires minimales, tandis que les autres se contentent d'un ordinaire frugal. De plus, malgré la très énergique politique de restriction des naissances, l'horizon 2000 annonce une population de 1,2 à 1,3 milliard.

Les autorités interviennent sur trois fronts : les institutions rurales, la production, les importations.

Mieux utiliser le paysannat

Les extraordinaires qualités du paysannat chinois sont bien connues, mais encore faut-il les utiliser à bon escient. Alors que les Soviétiques persévèrent dans les ornières collectivistes, les Chinois ont taillé dans le vif. Les unités collectives ont été divisées entre les paysans et le commerce privé est vivement encouragé. Le gouvernement joue également sur les prix, à l'achat des céréales, à la vente des engrais, par des subventions.

Ces incitations portent leurs fruits : la production augmente et se diversifie. *L'an dernier, du nord au* sud, le jour du marché, nous tombions sur un spectacle inconnu dans nos précédents voyages : une mer de chapeaux de paille autour des étalages, poulets caquetants, pyramides d'œufs, marchand de clous, vendeur de légumes... tandis que d'autres paysans se pressaient devant le bâtiment administratif pour acheter des engrais chimiques.

Fort peu de terre

Audacieuse, cette libéralisation exige un appareil de production quasi sans failles. Nous voici au Hunan (Centre-Sud). Les collines boisées ondulent, enchâssant les petites plaines où s'étagent les rizières. Des pompes élèvent l'eau de la rivière aux paliers supérieurs. Le riz pousse dru, bien irrigué, sur des sols soigneusement aplanis. Nouvelles variétés, engrais chimiques, pesticides aidant, les rendements moyens se situent autour de 5 000 kg/ha par récolte.

Dans le district, chaque famille reçoit *1/15e d'hectare par tête*. Avec deux récoltes successives dans l'année, une famille de cinq se débrouille sur 1/3 d'hectare, donnant 3 500 kg de paddy, soit 2 300 de riz. Elle en consomme 900 et vend le reste à l'État et sur le marché libre. A ces recettes s'ajoutent les ventes de quelques porcs, volailles, un peu d'artisanat. Les producteurs arrivent à tourner. Peu à peu, ils épargnent pour reconstruire ou améliorer leur habitat, acheter une bicyclette, un transistor, une montre... Exemple typique des zones avancées de Chine.

A l'autre extrême *(Nord-Ouest)*, arrêtons-nous dans un village de montagne. Une famille de cinq personnes reçoit 1,75 ha. Le froid de l'hiver, l'aridité, la médiocrité des sols freinent ou bloquent un fort recours aux engrais chimiques, tout en excluant les doubles récoltes annuelles. Les paysans hochent la tête : *« Nos rendements n'ont guère bougé depuis la libération. »* Par un ciel généreux, la famille rentrera 1 250 kg de blé, sinon dans les 750. Quant aux porcs et à la volaille, ils sont beaucoup moins nombreux *qu'en plaine*. Ainsi, la famille n'aura pas souvent un surplus de grain à vendre.

Entre ces deux types de situations apparaissent de multiples régions à un stade intermédiaire de développement : maîtrise de l'eau et irrigation peu sûres, sols pas très bons, manque d'engrais, faiblesses de planification et de gestion. Le paddy pourra donner 2 000-3 000 kg/ha, le blé 1 500, le maïs 1 500-2 000.

Et l'avenir ?

Les régions avancées — une partie des districts du Nord-Est et de la grande plaine, des zones centrales et méridionales — atteignent des moyennes de 3 000-4 000 kg/ha de blé ou de maïs, 5 000-5 500 de paddy. La marge supplémentaire de progrès ne peut être élevée à partir de ces niveaux déjà fort respectables.

Les terres pauvres, impossibles à irriguer, peuvent gagner quelques sacs de grain à l'hectare, mais en *« dry farming »* il est rare de dépasser les 1 000 kg/ha. De surcroît, une deuxième récolte en saison sèche est exclue.

Comment se présente l'avenir ? Premier embarras, la surface cultivée nette (topographique) serait officiellement de 100 millions d'hectares pour un territoire de 9,6 millions de kilomètres carrés, *dont la moitié abrite moins* de 10 % de la population. Or aucun des cadres chinois rencontrés l'an dernier ne croit à ce chiffre. D'après les satellites américains, auxquels ils se réfèrent, la surface se situerait entre 133 et 147 millions d'hectares, à la suite du sous-enregistrement délibéré des terres. D'autres estimations avancent 120 millions. Quoi qu'il en soit, toute prévision demeurera impossible aussi longtemps que l'écart n'aura pas été réduit.

Second problème : quelles sont les surfaces approximatives dotées d'un *beau potentiel encore mal utilisé* ? A défaut de chiffres, nos interlocuteurs soulignent plusieurs problèmes majeurs. Tout d'abord, la recherche agronomique a beaucoup souffert de l'isolement technologique sous l'ère de Mao Zedong et de la très insuffisante formation de cadres. Ces tendances sont énergiquement combattues aujourd'hui, et les réformes portent peu à peu leurs fruits, comme, par exemple, avec le riz hybride qui donne 750 kg/ha supplémentaires de paddy.

Plus que jamais, l'eau reste le facteur-clé : irrigation indispensable en plaine du Nord (pluviosité faible et incertaine), très nécessaire comme appoint dans le Centre et le Sud. Or la grande plaine arrive au bout de ses possibilités. Le ministère des travaux hydrauliques étudie les variantes d'un projet gigantesque : détourner une partie du Yang Zi vers le nord.

L'utilisation plus efficace de l'irrigation existante assurerait des progrès sensibles, ce qui nécessite des techniques encore plus soignées et, *selon les cas, coûteuses*.

Du côté des engrais chimiques, la hausse de la consommation est spectaculaire depuis 1972, grâce, entre autres, à la construction de plusieurs grandes usines, avec collaboration étrangère, mais il reste des possibilités à mieux exploiter, comme en matière de pesticides, où subsistent des faiblesses. D'autres améliorations s'imposent en matière d'administration, de cadres.

Après deux ans de tassement (1980 et 1981), du fait, en partie, du mauvais temps en 1982, la production de céréales (riz-paddy), de soja et de tubercules (1/5 du poids brut) monte à 353 millions de tonnes contre 332 millions en 1979. L'objectif pour la fin du plan (1985) est de 360 millions de tonnes, avance modeste mais significative d'une marge de manœuvre relativement étroite, du fait des progrès déjà atteints (1).

Les importations

De 1961 à 1975, les importations de grain (*surtout* blé et un peu de maïs) fluctuent autour de 5 millions de tonnes par an. Ces dernières années, la Chine signe une série d'accords à moyen terme avec les pays occidentaux et l'Argentine portant sur une fourchette de 12,5 à 18 millions de tonnes par an (15 millions de tonnes en 1982). Quant aux exportations de riz, elles sont tombées en dessous de 1 million de tonnes.

A juste titre, les Chinois respectent mieux aujourd'hui la vocation des sols, réduisant la surface céréalière en faveur du coton, des oléagineux, du sucre, ce qui devrait permettre de faire baisser les importations de ces produits. De plus, il paraît parfois plus avantageux d'importer du grain pour nourrir les grandes villes du Nord que d'y acheminer des céréales depuis le Sud. Enfin, il n'est pas question de faire pression sur les paysans par le biais de prélèvements abusifs.

En conclusion, si les céréales gardent une place centrale, les Chinois accentuent la diversification de l'économie rurale : cultures commerciales, grand et petit élevage, pêche, légumes. Pression des hommes sur la terre, limites de l'espace cultivable, incapacité des villes à absorber le surplus rural resserrent la marge de manœuvre des dirigeants. Ils s'efforcent d'utiliser au mieux les atouts dans leur jeu.

GILBERT ÉTIENNE.

(1) L'incertitude sur les surfaces cultivées conduit à bien des réserves sur les statistiques de production, mais la tendance devrait être, en gros, correcte.

Le Plan, ou tous les œufs dans le même panier

Le Parlement continue à discuter le projet du IXe Plan. Le Plan, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, a cessé depuis longtemps, s'il l'a jamais été, d'être cette « ardente obligation » qu'il n'était déjà pas quand le général de Gaulle exhortait les Français à le considérer comme tel. L'arrivée de la gauche n'a pas changé grand-chose à cette situation. Il est bien clair que les grandes options de politique économique se décident en dehors du Plan et que l'adoption de ce dernier apparaît chaque fois comme un rituel auquel on sacrifie plus par habitude que par conviction, faute d'apercevoir la nécessité de l'exercice. André Fourçans expose ici quelques-unes des raisons qui peuvent expliquer ce lent mouvement de désaffection.

par ANDRÉ FOURÇANS (*)

POUR les esprits imprégnés de vision administrative de la société, la planification apporte une façade d'organisation scientifique et rationnelle de la communauté, un sentiment de « conduite ferme de l'économie », de « volonté d'assurer une direction » à la société.

En fait, si l'on va au-delà des mots, l'évaluation est très différente.

Pour situer le problème, d'abord quelques faits d'expérience. En 1970, la commission de l'industrie du VIe Plan considérait la sidérurgie comme un des « secteurs effectivement compétitifs » et concluait son rapport par une déclaration triomphante : *« On peut parler d'un succès du Plan sidérurgique mené de façon conjointe par la profession et l'administration. »*

En 1975, lors de la préparation du VIIe Plan, le groupe chargé de la sidérurgie proposait un accroissement considérable des capacités productives de cette industrie, ainsi qu'une augmentation des effectifs... Quand on sait le marasme que ce secteur a connu depuis, de telles déclarations prêteraient à rire si elles n'avaient pas eu de conséquences aussi désastreuses.

Pourquoi ce type d'erreurs ? D'abord, parce que la société est trop complexe pour pouvoir faire l'objet de prévisions centralisées. Le dirigisme industriel pouvait à la rigueur se justifier au sortir de la deuxième guerre mondiale. A cette époque, les besoins étaient évidents pour tous, faciles à déterminer et à mesurer. Il fallait du charbon, du ciment, de l'acier, des locomotives, de l'électricité, des engrais. Le Plan pouvait dans ces circonstances organiser ces productions de façon satisfaisante. Mais les années 40 ou 50 sont passées. L'environnement est totalement différent. Les besoins sont maintenant diversifiés à un degré inaccessible à l'esprit. La France est ouverte sur le monde et non plus repliée sur elle-même.

En outre, les technocrates et les administrateurs sont-ils dans une meilleure position que les entrepreneurs pour prévoir les besoins futurs en ciment, cuir, machines, frigidaires, voitures et chemises ? Les bureaucrates savent-ils mieux que les entrepreneurs directement concernés les conséquences probables et les ajustements à effectuer lorsque les goûts des consommateurs, les technologies et la rareté des matières premières changent ? Sans compter que, l'engagement et la responsabilité personnels des administrateurs ou des hommes politiques qui prennent les décisions étant relativement réduits, on ne peut en espérer les meilleurs résultats possibles.

D'ailleurs, comment croire que la rationalité économique globale puisse être supérieure à partir du moment où tout un chacun prend ses décisions sur la base des mêmes informations, des mêmes prévisions (celles effectuées par le Plan étatique), c'est-à-dire à partir du moment où la société « met tous ses œufs dans le même panier », alors que nous vivons dans un monde où l'incertitude est formidable et où, donc, des projections économiques précises sont quasi impossibles ? Là aussi, l'expérience passée est révélatrice.

Lorsque l'environnement était relativement stable, les résultats économiques globaux — sinon par secteurs — étaient proches de ceux du Plan : ce fut par exemple le cas du IVe et du Ve Plan (1962 à 1970). Mais il en alla autrement dès le début des années 70. Alors que le VIe Plan (1971-1975) prévoyait une croissance moyenne de près de 6 % l'an, le chiffre effectif dépassait à peine 4 %. L'écart fut encore plus grand pour le VIIe Plan (1976-1980) : une croissance de quelque 3 %, alors que les prévisions annonçaient entre 5,5 % et 6 % !

Mais il y a plus grave que ces erreurs de prévisions. Sous couvert de rationalisation, le dirigisme industriel conduit trop souvent au renforcement des corporatismes, des cartels, et à la confusion entre le pouvoir économique et le pouvoir politique ou administratif.

Lorsque, *de facto*, la puissance publique s'engage, par ses prévisions chiffrées, à ce que l'évolution de chaque secteur soit d'un certain montant, elle se trouve quasiment pieds et poings liés vis-à-vis de ces secteurs. Si les choses ne se passent pas comme prévu, l'Etat est contraint d'intervenir pour protéger et aider les industries concernées. *« La planification*, nous dit l'ancien commissaire au Plan Michel Albert, *a surtout servi à dispenser des aides de l'Etat à des entreprises. Or, si l'on met en regard des différents secteurs le volume des aides qu'ils ont reçues depuis dix ou quinze ans, on ne constate aucune corrélation entre le volume de ces aides et les succès obtenus dans la compétition internationale.* (1). »

Pour terminer, une précision afin d'éviter tout malentendu. Il n'est *nullement question de condamner* la planification étatique en soi. Elle est indispensable dans nombre de domaines. En particulier là où l'Etat doit jouer un rôle d'orientation et d'intervention. Et, dans cette optique, elle est beaucoup trop négligée. L'Etat doit planifier à moyen terme, ou, si l'on préfère, programmer à moyen terme, les activités qui relèvent directement de sa compétence : budget, fiscalité, sécurité sociale, monnaie, concurrence, défense, etc. Mais les sociétés modernes exigeraient qu'il se désengage beaucoup plus des activités qui relèvent directement de la compétence des entreprises et des citoyens en général. Bref, qu'il mette en œuvre de larges et véritables décentralisations.

(*) Professeur d'économie à l'ESSEC.

(1) Michel Albert, *Cours à l'I.E.P. de Paris*, 1979.

AVENTURIER DE LA FINANCE OU GRAND PATRON ?

Bernard Tapie, l'infatigable « repreneur » d'entreprises

« *La faillite, nous voilà* » : tel pourrait être le slogan de ce jeune chef d'entreprise qui s'est forgé une spécialité : reprendre celle des autres, à la seule condition qu'il s'agisse de sociétés moribondes. En l'espace de cinq à six ans, M. Bernard Tapie a réussi l'exploit de bâtir, sans un seul échec pour l'instant, un groupe composé d'unités en apparences disparates, toutes rachetées pour un franc symbolique en échange de l'apurement des déficits et avec l'espoir d'un rapide redressement.

Personnage très controversé dans le monde des affaires, où l'on a tôt fait de marginaliser les « gagnants » dont l'origine ne doit rien à des familles patriciennes, M. Tapie n'entend pas en rester là. Après s'être intéressé à des sociétés éparpillées selon les occasions qui se sont offertes à lui, il applique aujourd'hui une stratégie visant à occuper certains créneaux. L'une de ses dernières opérations a porté sur une société cotée en bourse, Testut-Aequitas, et le groupe vient de continuer son offensive tout en rachetant la société de prêt-à-porter Mic-Mac (*le Monde* du 28 juin).

NOM : Tapie ; prénom : Bernard ; âge : trente-huit ans ; situation de famille : marié, trois enfants ; profession : président d'une société spécialisée dans la reprise d'entreprises en difficulté ; signes particuliers : un physique avantageux et... l'exactitude aux rendez-vous.

Une fiche signalétique bien courte pour tenter de comprendre comment ce fils d'ajusteur de la « banlieue rouge » parisienne, *« sorti d'une toute petite école d'ingénieurs qui ne préparait guère à des carrières fulgurantes »* selon sa propre expression (1), a su se bâtir en une demi-douzaine d'années et sur son seul nom un véritable petit empire d'une trentaine de sociétés dans des secteurs totalement différents et qui réalisent aujourd'hui un chiffre d'affaires consolidé de près de 2,5 milliards de francs avec un peu plus de 7 000 personnes.

« L'une de mes grandes chances », explique M. Tapie à l'appui de cette réussite-éclair, *« c'est d'avoir subi l'injustice : mais au lieu de m'anéantir, elle m'a galvanisé. J'en suis sorti en me disant : ce sont tous des salauds. A partir de là, j'ai pu éprouver la haine de* l'establishment. *Je les hais parce qu'ils sont lâches, égoïstes, pas très intelligents. Tout en étant souvent étonnamment incompétents, ils sont investis d'un pouvoir énorme. Moi qui reprends des boîtes en déconfiture, je suis bien placé pour en parler ! »* (1).

Avec de tels propos — il a gardé pour habitude de ne pas mâcher ses mots — comment s'étonner qu'il se soit aliéné si longtemps les milieux d'affaires, toujours prompts à répudier les francs-tireurs, surtout quand ceux-ci ont le mauvais goût de collectionner coup sur coup toute une série d'entreprises qu'ils avaient envoyées un peu trop rapidement « à la casse ».

Les « morts illégitimes » : c'est bien dans cette direction que M. Tapie a esquissé ses premiers pas lorsque, ingénieur conseil dans le cabinet Sep, Promorès, Asco, il se prend à croire en l'avenir d'une entreprise de reliure industrielle dont le dossier lui a été confié. Dossier difficile, qui le met aux prises avec sa propre direction. La décision est vite prise : plutôt que de se heurter *« au conservatisme de la maison »*, il rachète son propre client, la société Diguet-Deny, en toute simplicité ! Mais avec l'appui de celui qui va lui permettre de démarrer en apportant sa caution morale : M. Pierre Despesailles, juge au tribunal de commerce de Paris, et, à l'époque, directeur général d'une banque liée au Crédit lyonnais.

« A partir de là, il n'y avait plus qu'à suivre, raconte-t-il, *et sur les nombreuses sociétés que j'ai reprises, il n'y a eu aucun ratage, pas même sur cette première entreprise qui semblait avoir toutes les chances d'aboutir à un fiasco. »*

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Les Faiseurs d'argent ou les Mécanismes de la réussite*, par Dominique Frischer, Edit. Belfond. 69 F.

Un laborieux « mea culpa »

On ne change pas facilement de doctrine, surtout quand un tel changement implique la reconnaissance au moins implicite de graves erreurs d'appréciation commises dans le passé. Dans son dernier bulletin, intitulé *Études spéciales*, l'O.C.D.E. publie un article sous le titre « Les déficits du secteur public : problèmes et implications en matière de politique économique ». Ce texte illustre les difficultés du virage opéré, sous l'effet de la nécessité, par les économistes du château de la Muette.

Le temps n'est pas éloigné où l'O.C.D.E. n'hésitait pas à jeter tout le poids de son autorité intellectuelle pour pousser les pays membres dans des voies qui se sont révélées sans issues, obligeant ceux qui s'y sont engagés à rebrousser chemin, ce qui s'est traduit par autant de sacrifices inutilement imposés à la population (l'inutilité venant du fait qu'on aurait pu éviter une partie de l'inflation et du chômage subis *si les* politiques économiques n'avaient pas été infléchies dans le mauvais sens). C'est ainsi qu'en 1978, l'O.C.D.E. a fortement recommandé (avec, à l'époque, l'appui déterminant de l'administration Carter) une politique dite de relance budgétaire à la R.F.A., au Japon qui, ajoutant ses effets à ceux de l'inflation américaine de l'époque, allait contribuer (avant le « deuxième choc » pétrolier) à aggraver dangereusement les déséquilibres dont souffrait l'économie mondiale.

Le souci de ne pas s'en prendre directement à l'ancien credo amène l'auteur à écrire : *« Bien que les pays s'employant le plus vigoureusement à soutenir la demande par la politique budgétaire soient également ceux où la situation financière des administrations publiques s'est le plus détériorée, il est difficile de préciser dans quelle mesure une action budgétaire de relance se traduit par un élargissement du déficit public. »* La vérité est qu'il n'existe plus aujourd'hui un seul gouvernement pour pratiquer délibérément une pareille politique. Le dernier à s'y être essayé est le gouvernement Mauroy d'après le 10 mai 1981, avec les résultats que l'on sait. *« Les déficits financés par la création de monnaie sont souvent considérés comme inflationnistes par le marché des capitaux »*, écrit encore l'auteur de l'étude O.C.D.E., qui s'imagine peut-être que l'inflation est une affaire d'opinion *(alors que la* psychologie des opérateurs est dans une large mesure déterminée par des conditions objectives qui s'imposent à eux, qu'ils en aient ou non pris conscience). L'étude fait encore remarquer que, abstraction faite des dépenses de transferts occasionnées par le chômage et de l'augmentation des charges de la dette publique, la plupart des budgets nationaux seraient dans une situation proche de l'équilibre. Cette façon de raisonner est assez étrange car il est tout à fait arbitraire d'attribuer le déséquilibre à telle ou telle catégorie de dépenses, lesquelles forment un tout, dont la composition peut varier selon les circonstances mais qu'il convient toujours de financer d'une façon ou d'une autre.

Cela dit, l'étude contient des indications dignes d'intérêt : elle rappelle que c'est plutôt par une augmentation des impôts que par une compression des dépenses que les déficits ont été le plus souvent contenus ou réduits. Elle rompt aussi, et c'est le plus important, avec l'idée qu'un excès des dépenses sur les recettes budgétaires a un effet nécessairement stimulant sur l'activité. — P. F.

Bernard Tapie l'infatigable « repreneur » d'entreprises

(Suite de la page 13.)

Nous sommes en 1977 et, au fil des six années suivantes, la liste des entreprises en faillite reprises par les « jeunes loups » de l'avenue de Friedland, où se tient le siège du groupe, va s'allonger jusqu'à ressembler à un inventaire à la Prévert : trois entreprises d'arts graphiques, la société Omniviandes, les chaînes de magasins diététiques la Vie claire et l'Herbier de Provence, Tranchant Distribution, un importateur de matériel japonais de haute-fidélité, pour ne citer que les firmes les plus significatives. Autant de « coups » réalisés parfois en quelques jours ou à la faveur d'un week-end, comme ce fut le cas pour Terraillon lorsque la célèbre — mais désuète — firme d'Annemasse tomba dans le giron de ce jeune président après seulement quarante-huit heures d'expertise des « Tapie's boys ».

Jusque-là, son équipe ratissait les entreprises malades avec pour seul objectif de trouver parmi elles celle qui était susceptible d'être remise à flots dans un secteur en difficulté. La reprise de Terraillon, en août 1981, allait modifier cette stratégie. Dorénavant, il s'agirait de viser un créneau bien précis, en l'occurrence le pesage, et de faire en sorte d'en devenir le numéro un incontesté, tout simplement en essayant de mettre à genoux les concurrents qu'on destine à se soumettre... à défaut de s'en remettre aux bons soins de M. Bernard Tapie.

Cette tactique, le « Samu » des entreprises moribondes l'a fidèlement appliquée en mettant successivement le masque à oxygène sur Terraillon, puis Testut-Aequitas, en mars 1983, et enfin à la société nancéienne Kuhn et Fleichel en avril dernier, avec l'ambition affirmée de faire du nouveau groupe ainsi constitué le numéro un européen — voire mondial — du pesage. Avec un tel objectif, on aurait pu penser qu'il allait souffler un peu. Pensez-vous : à peine deux mois plus tard, le groupe Bernard Tapie accrochait un nouveau trophée à son tableau de chasse, avec Mic-Mac, une société de prêt-à-porter féminin, qui va lui permettre de prendre pied dans un autre secteur jusqu'ici inexploré : l'habillement (*le Monde* du 28 juin). « *Nous avons fermement l'intention de nous développer dans ce secteur* », nous a confirmé, pour sa part, le nouveau directeur général de Mic-Mac, M. Nicolas Crespelle, âgé de trente-six ans, intégré depuis un mois à peine dans l'équipe de M. Tapie, après avoir quitté le groupe Publicis, où il faisait partie du conseil de direction.

Alors, après le pesage et la « fringue », où va s'arrêter cette boulimie qui oblige chaque jour ou presque à rétaper l'organigramme du groupe ? A proximité de l'Étoile, dans l'immense bureau du patron où les collaborateurs de M. Tapie se livrent à un incessant ballet, on préfère le terme de « *stratégie industrielle* » et l'on entend continuer à appliquer des méthodes qui ont si bien réussi jusqu'à présent à des secteurs qui pourraient mériter l'intérêt. D'ailleurs, des projets, M. Bernard Tapie en a plein la tête, y compris aux États-Unis, où il veut reprendre deux spécialistes du « pesage », et le dernier en date, l'ouverture du premier « fast-food » diététique sur les Champs-Elysées, devrait être réalisé l'automne prochain.

Tout cet ensemble n'est-il pas singulièrement fragile ? En réponse à cette question, M. Tapie se contente d'assener quelques chiffres : depuis qu'elle a été créée, en 1977, la société Bernard Tapie, dont le président détient la totalité des parts, a procédé dans les sociétés reprises à 820 licenciements, dont 96 mises en préretraite. En revanche, elle a maintenu — ou créé — un total de 7 100 emplois (sans compter ceux de Mic-Mac) qui auraient pu paraître condamnés. Voilà pour le bilan social. Dans le même temps, le chiffre d'affaires consolidé a régulièrement progressé d'année en année pour dépasser, sans doute, les 3 milliards de francs cette année, avec un bénéfice net consolidé certainement supérieur aux 71 millions de francs de 1982, « *et une activité qui n'a jamais baissé* ».

De toute façon, explique-t-il (1), quand on l'interroge sur les menaces qui peuvent peser sur son affaire : « *Mon capital à moi, c'est ma tête, et je ne ferai jamais suffisamment de conneries pour qu'on me coupe la tête.* »

SERGE MARTI.

GROUPE BERNARD TAPIE
- TAPIE ET COMPAGNIE IMMOBILIER
- B.T. ÉTUDES/GESTION/FINANCEMENT
- ARTS GRAPHIQUES
  - 100 % BROCHAGE EXPRESS
  - 100 % Sté de Brochage et de Reliure Industrielle
  - 100 % Sté Anonyme Parisienne de Papiers
- AGRO-ALIMENTAIRE
  - 100% Alimentation Saine LA VIE CLAIRE
  - 100% ARCHE DE VIE
  - 76% Cie Internationale de Restauration Moderne et Économique/CIRME
  - 100% OMNIVIANDES
  - 80% GAST
  - 100% L'HERBIER DE PROVENCE
  - 60% HERBORISTERIE PROVENÇALE
  - 100% SOLEILOU
- COSMÉTOLOGIE
  - 80 % GADMASTER (Le Saponifère)
- PESAGE
  - 60% TERRAILLON
  - 65% KUHN ET FLEICHEL
  - 60% TESTUT-AEQUITAS
  - 99,7 % AGEFABRI
  - 95,7 % TRAYVOU
  - 50% EPSA
- MATÉRIEL AUDIOVISUEL
  - 60% TRANCHANT DISTRIBUTION
  - 66% NIPPON AUDIO VIDÉO SYSTEM (TOSHIBA FRANCE)
  - 70% FRANCE ACOUSTIQUE
- DIVERS
  - 60% ADAMS
  - 100% BUREAU D'ÉTUDES/CAPTEURS
  - 100% B.T. AVIATION
  - 100% Société Alain COLAS TAHITI
  - 56% MIC-MAC

(1) *Les Faiseurs d'argent ou les Mécanismes de la réussite*, par Dominique Frischer, édit. Belfond, 69 F.

« M. Franc symbolique »

« VOUS allez déjeuner avec Bernard Tapie ? Ah bon ! Alors, un conseil : quand il vous serrera la main, comptez bien vos doigts ! » Plusieurs années après les trois épisodes qui lui ont valu cette anecdote (l'affaire des châteaux de l'ex-empereur Bokassa, l'imbroglio politico-financier de Manufrance, dont il conserve la présidence de l'ancienne société, et, surtout, les déboires de Cœur-Assistance, le souvenir qui lui est le plus douloureux), cette image d'aventurier lui colle encore à la peau.

Pourtant, il ne renie pas ces trois « *dossiers éminemment politiques* », pas plus, d'ailleurs, que les méthodes radicales de son équipe, seul gage de succès face à la voracité de ses adversaires, qui n'attendent que l'occasion de lui faire un croc-en-jambe. « *Dans ce métier, on est obligé de se faire des ennemis* », concède-t-il, « *d'autant plus que, à notre avis, on ne peut pas relever une affaire sans chercher à reprendre dans la foulée ses concurrents* ».

« *Quand nous sommes sur une affaire, nous n'avons plus aucune éthique. C'est une véritable chasse à mort et, automatiquement, ça laisse des traces, d'autant que, dans ces circonstances, je tolère tout de mes gars pour prendre un marché ou un créneau.* » Un soupir. « *On est malheureusement obligé de se mal conduire.* » Une excuse ? Non, une simple constatation. D'ailleurs, « *quand tout va bien, je suis en manque, et je ne m'épanouis que dans les situations conflictuelles* », avoue cet adepte du karaté qui pratique le « *full contact* » trois fois par semaine.

Des situations qui ne lui reviennent pas trop cher puisque, chaque fois, il se borne à mettre dans la balance son prix unique : 1 franc symbolique... « *Allons donc !* » s'empresse-t-il d'ajouter, « *nous ne versons pas 1 centime pour les entreprises que nous reprenons* ». C'est vrai, explique-t-il devant les journalistes du Club Presse Finance. « *Mais en retour, nous avons de multiples obligations : nous engager à proposer un concordat, éviter la liquidation de biens, assurer les salaires, apurer le passif et, enfin, redresser la société. Tenez ! Pour Testut, nous avons payé 1 franc l'ensemble des actions, mais il nous a fallu trouver 15 millions de francs pour avoir le droit de mettre le nez à la fenêtre.* »

Pour gérer, animer, consolider cette nébuleuse de sociétés « *une petite équipe de copains* » lui suffit. A peine une vingtaine de personnes au total (« *On se tutoie tous* ») qui ont pour seule obligation « *d'être les meilleurs* », ce qui oblige naturellement à les payer très cher (1 million de francs par an pour plusieurs d'entre eux). Mais l'argent n'est pas la motivation essentielle qui a poussé ces gens, très jeunes dans l'ensemble, à quitter des fonctions déjà confortables ailleurs pour tenter l'aventure de M. Bernard Tapie. La personnalité et le pouvoir de séduction — dont il joue à l'occasion — se révèlent des atouts plus importants. Le premier repreneur d'entreprises françaises peut se targuer d'une autre réussite : non seulement vivre sa passion mais avoir aussi pu la faire partager à d'autres.

S.M.

Nouvelles idées pour la stabilisation des matières premières

La VI[e] CNUCED s'est achevée à Belgrade sur des résultats sans commune mesure avec l'ampleur de l'enjeu. Celui-ci est considérable. Les deux tiers des pays en voie de développement (P.V.D.) — les trois quarts en Afrique — dépendent des matières premières pour plus des deux tiers de leurs recettes d'exportation. Or le pouvoir d'achat de ces produits a sans doute baissé de moitié depuis trente ans face aux biens industriels que les P.V.D. achètent à ceux de l'O.C.D.E. De plus, les fluctuations des prix des matières premières ont crû durant les dix dernières années, rendant extrêmement instable la ressource principale d'un grand nombre de nations, comme on le voit dans notre tableau 1.

Ces produits resteront pour longtemps encore la ressource dominante pour beaucoup d'entre eux. La stabilisation des cours et des recettes va donc demeurer une question clef pour leur développement.

Les mesures d'intervention peuvent se répartir en deux catégories : celles qui interviennent après l'échange et celles qui interviennent avant. Les instruments cités ci-dessus relèvent de la première catégorie. Ils sont indispensables mais se heurtent à deux limites. D'abord, ils obéissent à un principe de compensation purement financière de sorte qu'ils ne corrigent en rien les effets pervers de l'instabilité des cours sur la gestion de leurs ressources par les P.V.D. Ensuite, ils sont limités par le coût élevé de la compensation. Les pertes de recettes des producteurs de produits de base (hors pétrole) se sont élevées à 20 milliards de dollars pour les deux années 1981 et 1982. En regard de ces pertes, les sommes versées au titre de la facilité de financement compensatoire s'élèvent à 2,4 milliards de dollars et au titre du Stabex à 320 millions de dollars, soit une compensation à peine supérieure à 14 %.

Ces instruments demeurent indispensables pour pallier les accidents conjoncturels, mais, clairement, n'abordent pas le fond du problème.

C'est ce que cherchent à faire les instruments d'intervention agissant avant l'échange comme les cartels ou associations de producteurs, les accords multilatéraux ou les accords de produit. Seuls ces derniers tentent d'associer l'ensemble des partenaires et non de créer des positions privilégiées, qui, au demeurant, durent peu de temps. En effet, les cartels supposent des conditions très restrictives pour fonctionner, et les accords multilatéraux créent des situations économiques figées qui sont intenables (protocole sucre des conventions de Lomé ou accords sur le blé).

Contingenter plutôt que stocker

En revanche, les accords de produit pourraient constituer un instrument adéquat sous réserve d'en redéfinir clairement les objectifs et les moyens d'action.

Il existe actuellement cinq accords de produit : cacao, café, caoutchouc naturel, étain, sucre. L'objectif commun et principal de tous ces accords est la stabilisation des cours des produits et des recettes d'exportation. Or les moyens dont disposent les accords pour atteindre ce but sont doublement inadaptés.

D'abord, les accords agissent essentiellement par des interventions sur le court terme, comme l'indique la préférence donnée aux stocks régulateurs comme instruments d'intervention. Or les coûts de tels systèmes pour être efficaces dépassent largement les moyens des accords : ainsi, réduire de moitié l'instabilité des cours du café de 1973 à 1980 aurait coûté 2 milliards de dollars environ. Dans ces conditions, les accords sont infiniment plus coûteux que les systèmes de compensation les plus généreux.

Ensuite, conduire une telle politique de régulation du long terme par le court terme suppose une grande convergence et une grande stabilité dans les choix des parties prenantes à l'accord. Or les processus de décision au sein des accords de produit privilégient le consensus sur le vote et l'universalité sur la représentativité économique.

Il faut donc renverser la hiérarchie des objectifs et assigner aux accords une finalité de régulation structurelle. Les accords sont adaptés à une action de ce type dont le succès entraînera progressivement la maîtrise des fluctuations conjoncturelles. Le fonctionnement de l'accord café de 1965 à 1975 est un exemple remarquable de cet « enchaînement vertueux ».

Dans ces conditions, les accords de produit deviennent des instruments irremplaçables et qu'il faut multiplier sous trois conditions :

● Les systèmes de contingents doivent être favorisés au détriment des stocks régulateurs ;

● Des politiques de production doivent être mises en œuvre. Pour accélérer et accroître l'influence des contingents sur la production, il est nécessaire que les accords comportent les moyens d'aider les producteurs à redéployer leurs activités, comme ce fut le cas par exemple de l'accord café entre 1962 et 1973 ;

● Les moyens alloués à la régulation conjoncturelle doivent être réduits. Les accords peuvent cependant chercher à régulariser les cours sous la double contrainte d'une enveloppe monétaire limitée et d'une régulation purement financière et en se donnant pour règle d'intervention non pas un cours mais une marge de fluctuation.

Mais la réalisation d'un tel schéma suppose au préalable l'expression d'une volonté politique au Nord comme au Sud.

Du côté du Sud, il faut d'abord que soit admise la nécessité des actions structurelles. Or, assaillis de difficultés économiques, les P.V.D. sont souvent récalcitrants envers des objectifs lointains qui réclament des sacrifices jugés peu compatibles avec leur situation immédiate.

Ensuite, il est difficile d'admettre que se prolonge la situation actuelle dans laquelle l'accord du Nord est un préalable indispensable à la mise en place d'instruments de régulation. Cette dépendance politique est doublement choquante. D'une part, parce que le Sud est souvent producteur et exportateur dominant au moins pour les produits agro-alimentaires. D'autre part, parce que cette situation reflète une défiance des pays du Sud entre eux qui ne se résout que dans la présence du Nord-gendarme.

Faute de pouvoir croire à la discipline de leurs partenaires, beaucoup de pays en développement refusent de prendre le risque de la régulation de l'offre, quitte à s'enfoncer dans le cercle vicieux d'une production excessive destinée à compenser par le volume ce qu'elle fait perdre sur les prix.

Renoncer à de tels comportements est un choix politique dont le Sud ne peut pas faire l'économie. En particulier, aucune forme d'accord avec les consommateurs ne peut compenser ce défaut de volonté. A l'inverse, une fois cette volonté acquise au Sud, le Nord n'a en fait que peu de moyens pour combattre efficacement les effets progressifs de la régulation de l'offre sur la hausse des prix, au moins en ce qui concerne les produits agro-alimentaires.

Mais, si le Nord ne peut pas réellement annuler les effets d'une telle volonté du Sud — ni à l'inverse en compenser l'absence, — il peut faciliter son apparition. Pour cela, il doit renoncer à voir dans tout effort de régulation une atteinte à la liberté du marché.

Il est clair que des politiques de soutien des cours, sous forme de prix garantis en cas de régulation effective des marchés via celle de l'offre, ne sont pas acceptables pour le Nord et sont d'ailleurs économiquement contestables. En revanche, le Nord pourrait favoriser la diversification des cultures par des investissements ou des transferts de technologies. Il pourrait même réserver ces concours aux pays actuellement les plus dépendants, ce qui réduirait les coûts et l'effet d'attraction sur de nouveaux producteurs.

Les contreparties pour le Nord peuvent être substantielles. D'abord politiquement, mais aussi économiquement. D'une part, parce que l'instabilité des produits de base n'est bénéfique pour personne ; d'autre part, parce que l'accroissement du pouvoir d'achat du Sud bénéficie fortement aux pays industriels. Quoi de plus significatif à cet égard que le rôle joué ces dernières années par la demande du Sud dans le soutien de l'activité du Nord ?

Que le trop fameux dialogue Nord-Sud conduise à reconnaître cet intérêt commun et il aura rempli largement les espoirs qu'il faut bien continuer à fonder sur lui.

Philippe Delmas,
Auditeur à la Cour des comptes.

Christophe Guillemin,
Université de Paris-I, Panthéon-Sorbonne, consultant auprès des Nations unies.

Tableau 1 — Instabilité des prix des matières premières

	1950-1962	1963-1972	1973-1982
Produits alimentaires	16 %	18 %	31 %
Produits agricoles	19 %	14 %	23 %
Produits minéraux	17 %	14 %	27 %

Calculs d'après source ONU (1982-1983).

Pour chaque période, ce tableau donne la valeur moyenne des variations de prix nominaux d'une année sur l'autre.

Tableau 2. — Sous-développement et dépendance vis-à-vis des matières premières

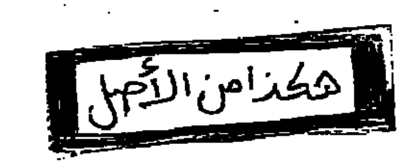
%	Nouveaux (1) pays industriels	Autres P.V.D.	P.M.A.(2)
Croissance annuelle 1960-1980 :			
— des exportations	11	6	2
— du PIB par tête	4	2	1
Part des matières premières dans les exportations :			
— en 1960	75	85	90
— en 1980	35	55	70
Evolution annuelle du pouvoir d'achat des exportations 1972-1982 :			
— total des exportations	7,5	3,5	– 1,5
— matières premières seules	– 1,5	– 2,5	– 5,0

(1) Brésil, Grèce, Portugal, Israël, Yougoslavie, Corée, Argentine, R.S.A., Hong-kong et Singapour.

(2) 27 pays ayant un P.N.B. par tête inférieur à 350 dollars de 1978.

Ce tableau montre la corrélation entre l'évolution de la dépendance aux matières premières des P.V.D. et la croissance non seulement de leur richesse interne (PIB par tête) mais aussi de leur pouvoir d'achat international.

Il faut souligner qu'en dépit d'une dépendance très forte les P.M.A. ne représentent en moyenne que 10 % des marchés de produits de base, c'est-à-dire qu'ils y ont peu d'influence.



LES CLEFS DE LA CONJONCTURE

L'hypothèque des taux d'intérêt

La reprise est maintenant bien engagée aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Mais plus elle s'accélère et se renforce, plus elle risque de buter, si les gouvernements n'y prennent garde, sur une pression accrue des taux d'intérêt. Cet obstacle est bien vu par les autorités financières, qui préparent les mesures nécessaires dans les mois qui viennent pour ne pas manquer le rendez-vous tant attendu avec la reprise.

Le problème est surtout d'actualité aux États-Unis, précisément à cause de l'accélération assez forte de la croissance du P.N.B. annoncée pour le deuxième trimestre 1983 (6,6 % en rythme annuel contre 2,6 % au premier), alors que le déficit budgétaire est considérable (plus de 200 milliards de dollars). Certes cette expansion retrouvée entraîne l'optimisme. M. Fabian Linden, directeur du Conference Board, à la suite de l'enquête effectuée en mai auprès de 5 000 consommateurs, note que leur niveau de confiance n'aurait jamais été aussi élevé depuis les quinze ans que sont réalisés ces sondages ! Les chefs d'entreprise, eux aussi, sont plus confiants. Deux indicateurs le montrent. D'abord le restockage qui a commencé en avril. Ensuite la reprise de l'embauche ; depuis décembre 1982, la population active a augmenté de 800 000, dont 650 000 sur les deux derniers mois, essentiellement dans l'automobile et la construction.

En revanche, l'investissement industriel ne reprend pas. Tout au contraire, d'après les chiffres du département du commerce, il devrait diminuer encore de 3,1 % en 1983, après avoir déjà baissé en 1981 et 1982. C'est la première fois qu'au cours d'une année de reprise les dépenses d'équipement ne progressent pas. Il est vrai que les bénéfices après impôts des entreprises ont encore diminué de 4,4 % au premier trimestre 1983 ; leur niveau de production est de 6 % en dessous du sommet de juillet 1981, début de la récession, et le taux d'utilisation de leurs capacités de 72 % seulement en mai. Il y a certes la brillante exception du logement qui est au plus haut depuis trois ans. Marvin Gilman, de l'Association des entreprises du bâtiment, fait cependant observer que cette progression flatteuse est à la merci d'une remontée des taux d'intérêt.

Aucune marge de manœuvre

En Allemagne, la croissance de 0,5 % du P.N.B. du premier trimestre 1983 (après – 1 % au troisième trimestre 1982 et – 0,5 % au quatrième) et celle de la production industrielle d'avril montrent que la reprise est maintenant « sur les rails ». Cependant, M. Poehl, président de la Bundesbank, est inquiet, déclarant qu'il éprouve des difficultés à tenir les taux d'intérêt à leur niveau actuel. La remontée de l'activité ne va pas lui faciliter la tâche. Constatation décevante, alors que l'Allemagne a réussi un remarquable rééquilibrage extérieur (la balance des paiements courants est excédentaire de plus d'un milliard de deutschemarks par mois en moyenne) et une réduction considérable de son taux d'inflation, ce qui devrait lui donner plus de liberté d'action monétaire.

Cette menace de hausse, accrue par un déficit budgétaire toujours important, est préoccupante au moment où, d'après le H.W.W.A., l'Institut de conjoncture de Hambourg, « le creux de la vague des investissements est dépassé », et où, d'après la K.F.W., banque du secteur public, la propension à investir reparaît chez les P.M.E.

Le Japon se trouve dans une situation à maints égards différente de celles des États-Unis et de l'Allemagne. Il n'a pas vu son activité plonger au cours des dernières années, au contraire, puisque le taux de croissance du P.N.B. pour l'exercice 1982-1983 qui vient d'être annoncé est quand même de 3,3 %. C'est seulement depuis peu que son activité a été bloquée par la chute des échanges internationaux. Celle-ci, en dépit de la reprise américaine, continue en 1983 et maintient les exportations japonaises dans le creux où elles étaient tombées. Signe caractéristique : en mai les lettres de crédit à l'exportation n'ont augmenté que de 0,7 %. La demande interne ne permet toujours pas de rattraper cette défaillance, comme le constate l'EPA (l'Agence de planification) dans son rapport mensuel. Pour lutter contre cette baisse de tonus, le gouvernement japonais ne dispose guère de marge de manœuvre. Un déficit budgétaire très élevé n'autorise aucune relance, sauf dans les discours à usage politique. Quant aux taux d'intérêt, M. Haruo Mayakewa, gouverneur de la Banque du Japon, avoue, comme son collègue allemand, qu'il lui est impossible de stimuler la conjoncture par un abaissement du taux d'escompte en dessous de 5,5 %, en raison, précise-t-il, de la force persistante du dollar face au yen.

Toute différente est la conjoncture anglaise, qui semble ne pas devoir rencontrer dans les mois à venir la barrière des taux d'intérêt sur le chemin de la croissance. Il est vrai que la Grande-Bretagne se trouve dans une phase de rattrapage après une longue récession et avec un déficit budgétaire réduit. La croissance continue à s'y développer vigoureusement sous la double poussée de la consommation, la différence entre le taux d'augmentation des revenus (7,25 % en avril) et l'inflation (3,7 % en mai) s'accroissant, et des exportations stimulées par une livre volontairement abaissée. Les autorités anglaises ont même réussi à faire baisser les taux d'intérêt, le taux de base des banques ayant été ramené de 11 % à la fin mai à 9,5 % en juin.

Pour l'Italie, à la différence des quatre grands pays industriels dont on vient de parler, la barrière financière est déjà présente, avant même que la croissance n'ait repris. La production industrielle reste toujours dans le creux où elle était tombée en 1982, le P.N.B. étant pratiquement stagnant au premier trimestre 1983 (+ 0,30 %), alors que les taux d'intérêt restent très élevés : le taux de base des banques n'a pu être abaissé que de 20,75 % en janvier à 19,50 % en avril, l'inflation étant d'environ 16 %. Évidemment un déficit budgétaire de plus de 10 % du P.N.B., dont on ne voit toujours pas comment il pourrait être maîtrisé, explique en bonne partie cette difficile situation. C'est aussi un peu celle de la France, avec une différence néanmoins : le plan Delors engage maintenant la lutte pour l'assainissement en admettant une stagnation, sinon une récession.

MAURICE BOMMENSATH.

Le tableau de bord de l'économie française à la fin juin 1983

	INDICATEURS	Évolution sur: 3 derniers mois annualisée (*)	Évolution sur: 12 mois	Dernier chiffre	Date
ACTIVITÉ	Production industrielle	1 % *	– 0,8 %	128	Avr. 83
	Consommation des ménages de produits industriels	– 3 % *	0 %		Mai 83
	Exportations en volume	– 12 % *	1 %	136,3	Avr. 83
	Importations en volume	– 10 % *	– 8 %	140,8	Avr. 83
	Investissements des entreprises privées	–	– 5 %	– 5 %	Année 83 Enquête mars 83
EMPLOI	Demandes emplois	– 1 % *	+ 1,5 %	2029 M	Mai 83
	Offres emplois	– 17 % *	+ 8 %	83 M	Mai 83
	Durée de chômage	+ 0,8 mois	+ 1 mois	10,5 mois	Mai 83
	Durée travail hebdomadaire	0 h.	– 0,3 h.	39,2 h.	1er trim. 83
PRIX ET SALAIRES	Prix de détail	12,2 % *	9 %	0,65 %	Mai 83
	Salaire horaire	13 % *	12,8 %	3,1 %	1er trim. 83
	SMIC horaire	17,6 % *	15 %	21,84 F	Juin 83
	Revenus disponibles des ménages	0 %	2,2 %	0 %	4e trim. 82
BALANCE ET COMPÉTITIVITÉ	Résultat balance commerciale	– 63 MF *	– 95 MF	– 7,7 MF	Mai 83
	Résultat balance des paiements courants	– 100 MF *	– 91 MF	– 25 MF	1er tr. 83
	Différentiel de prix par rapport moyenne des 6 grands pays	+ 5,5 % *	+ 2,7 %	+ 0,1 %	Mai 83
TAUX INTÉRÊT	Taux jour le jour	– 0,20 %	– 3,15 %	12,60 %	Juin 83
	Taux de base bancaire	0 %	– 1,75 %	12,25 %	Juin 83

(*) Les chiffres des trois derniers mois marqués de ce signe sont annualisés pour permettre la comparaison avec les chiffres des douze mois.

Tous les chiffres sont corrigés des variations saisonnières. MF = milliards de francs. M = milliers.

ACTIVITÉ. – L'activité française résiste, la production industrielle augmentant toujours légèrement (+ 1 % en rythme annuel sur les trois derniers mois). La consommation des ménages en produits industriels, qui constitue un indicateur partiel de leur consommation globale, continue à diminuer en mai (– 3 % en rythme annuel), mais beaucoup moins fortement que sur la période novembre-février. Les importations diminuent en volume, ce qui est un bon signe. Malheureusement, loin de reprendre, les exportations reculent, elles aussi, en volume sur les derniers mois.

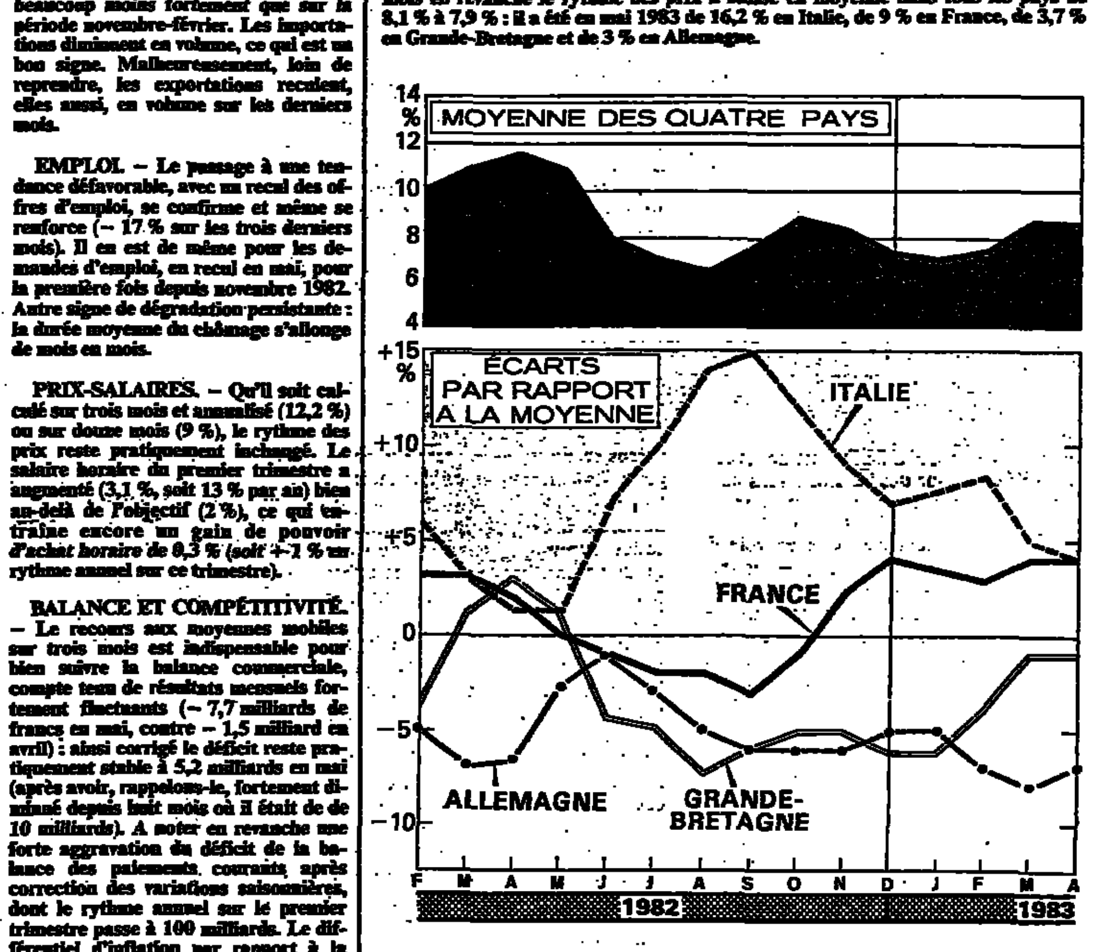
EMPLOI. – Le passage à une tendance défavorable, avec un recul des offres d'emploi, se confirme et même se renforce (– 17 % sur les trois derniers mois). Il en est de même pour les demandes d'emploi, en recul en mai, pour la première fois depuis novembre 1982. Autre signe de dégradation persistante : la durée moyenne du chômage s'allonge de mois en mois.

PRIX-SALAIRES. – Qu'il soit calculé sur trois mois et annualisé (12,2 %) ou sur douze mois (9 %), le rythme des prix reste pratiquement inchangé. Le salaire horaire du premier trimestre a augmenté (3,1 %, soit 13 % par an) bien au-delà de l'objectif (2 %), ce qui entraîne encore un gain de pouvoir d'achat horaire de 0,3 % (soit + 1 % en rythme annuel sur ce trimestre).

BALANCE ET COMPÉTITIVITÉ. – Le recours aux moyennes mobiles sur trois mois est indispensable pour bien suivre la balance commerciale, compte tenu de résultats mensuels fortement fluctuants (– 7,7 milliards de francs en mai, contre – 1,5 milliard en avril) : ainsi corrigé le déficit reste pratiquement stable à 5,2 milliards en mai (après avoir, rappelons-le, fortement diminué depuis huit mois où il était de de 10 milliards). A noter en revanche une forte aggravation du déficit de la balance des paiements courants après correction des variations saisonnières, dont le rythme annuel sur le premier trimestre passe à 100 milliards. Le différentiel d'inflation par rapport à la moyenne des six pays s'est atténué un peu sur trois mois (+ 5,5 % contre + 6 %), et est resté stable sur douze mois (+ 2,7 %). Par rapport aux seuls prix allemands, les écarts sont beaucoup plus importants, + 10 % et + 6 % respectivement en mai, et croissants, car l'inflation allemande recule régulièrement (3 % sur douze mois), alors que la française reste de 9 %.

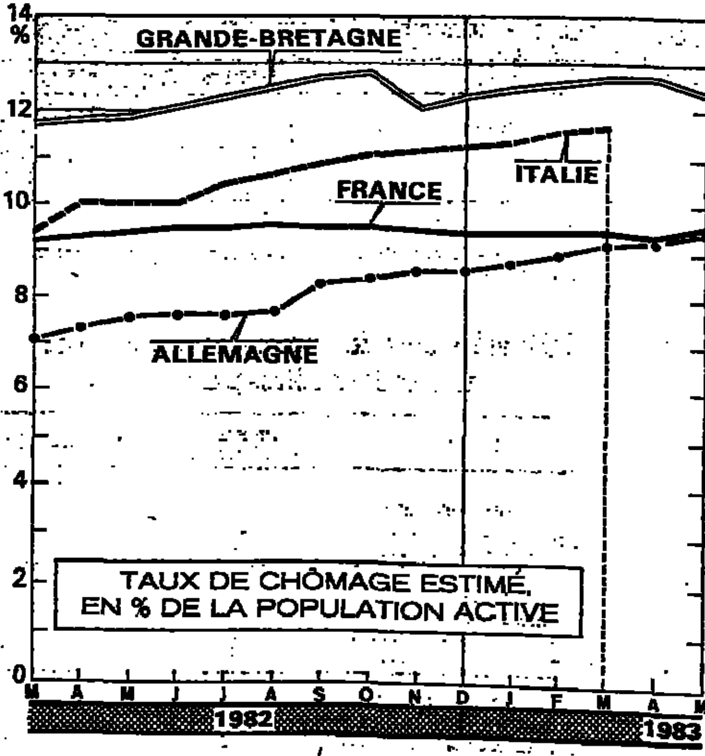
PRIX : L'inflation calculée sur douze mois recule partout

L'inflation, calculée sur mars, avril et mai et annualisée, est restée pratiquement stable à 8,6 % en moyenne dans les quatre grands pays européens : elle a été de 12 % en France, de 12,2 % en Italie, de 8,3 % en Grande-Bretagne (sous l'influence des 2 % exceptionnels d'avril) et de 2 % en Allemagne. Evalué sur douze mois en revanche le rythme des prix a baissé en moyenne dans tous les pays de 8,1 % à 7,9 % : il a été en mai 1983 de 16,2 % en Italie, de 9 % en France, de 3,7 % en Grande-Bretagne et de 3 % en Allemagne.



CHOMAGE : Augmentation en France, mais baisse en Grande-Bretagne

Entre avril et mai le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a continué à augmenter de 9,40 % à 9,50 % en Allemagne (*mais non corrigé il a diminué à 8,8 %*). Il a, pour la première fois depuis novembre 1982, augmenté aussi de 9,30 % à 9,45 % en France. En revanche ce taux a baissé de 12,70 % à 12,40 % en Grande-Bretagne (radiation de certains chômeurs et nouvelle estimation de la population active). En Italie ce taux est passé de 11,40 % en janvier à 11,60 % en février et 11,70 % en mars.



PRODUCTION INDUSTRIELLE : Renforcement de la reprise en Grande-Bretagne et en Allemagne

Le rythme de la production industrielle, calculé sur février, mars et avril, comparés aux trois mois précédents, et annualisé, s'est renforcé à 5 % en Allemagne et à 7 % en Grande-Bretagne. En France il est resté presque stagnant (+1 %), sans reculer encore. En Italie les derniers chiffres montrent malheureusement une production industrielle toujours en recul (-2 %) et se situant à plus de 12 % en dessous de son niveau d'il y a douze mois.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD

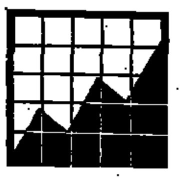
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

futur responsable de notre filiale au Canada

JEUNE DIPLOME ETUDES SUPERIEURES ET CANADIEN DE LANGUE FRANÇAISE

Répondant à des besoins sans cesse croissants dans notre secteur d'activité : LE NETTOYAGE INDUSTRIEL, notre société s'est développée régulièrement (CA + 20 %/an). Aujourd'hui, nous sommes 6.500 et regroupons 33 agences en France. L'un des principaux facteurs de notre réussite : nos collaborateurs, jeunes, ambitieux et compétents. Nous poursuivons notre expansion et recherchons le futur responsable de notre filiale au Canada.

Nous souhaitons préparer à cette fonction un jeune diplômé **GRANDE ECOLE de GESTION ou COMMERCE, CANADIEN de langue FRANÇAISE.**

En France, pendant environ 3 ans, vous occuperez différents postes clés afin de bien maîtriser le fonctionnement de la société et d'acquérir la technicité indispensable. Puis, ayant prouvé vos capacités d'adaptation face aux problèmes rencontrés à tous niveaux dans la société, votre autonomie, votre goût d'entreprendre et vos qualités d'excellent négociateur, vous prendrez la responsabilité de notre filiale au CANADA. En France, bien sûr, nous vous demandons une totale disponibilité géographique.

Une première expérience professionnelle serait un atout supplémentaire.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier de candidature, C.V. et photo sous référence 153 à ORES MEDIA - 4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

ORES MEDIA

Organisation et Publicité

---

votre **esprit entreprenant** et 10/15 années consacrées à la production aux produits, voire même au commercial ou au contrôle de gestion doivent vous permettre de vous réaliser (dans l'électromécanique/électronique) en tant que

directeur des produits industriels

Il s'agit d'un poste clé que vous aurez à créer pour renforcer notre état major. Vos objectifs ? Optimiser les conditions de production, agir sur l'évolution des marges, des coûts et des produits eux-mêmes, en bonne entente avec la production, les finances, l'informatique et le commercial. Ce poste de très haut niveau ne peut s'adresser qu'à un ingénieur issu d'une Grande Ecole.



Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39237 M.

---

directeur de notre usine de confection en Tunisie

Affaire française spécialisée en confection de vêtements de sport, nous travaillons pour des grandes marques françaises et étrangères.

Nous avons créé, il y a quelques années, une usine en Tunisie qui compte aujourd'hui trois ateliers et 200 salariés. Nous voulons y mettre en place un patron qui, après un an en France à notre siège (Rhône-Alpes), en assure l'animation et la gestion complète.

Vous pouvez être, aujourd'hui, chef de fabrication ou responsable des méthodes dans une affaire de confection.

Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 887 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

TRÈS IMPORTANT GROUPE AUDIO-VISUEL INTERNATIONAL

recherche pour

SON UNITÉ CENTRALE DE GESTION
Banlieue Sud de PARIS

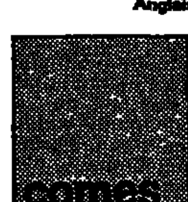
DIRECTEUR COMPTABILITÉ CLIENTS

Il devra prendre en main une très importante équipe de professionnels (60 personnes) assurant la comptabilité clients (risque clients compris) d'une dizaine de sociétés du groupe commercialisant des produits audio-visuels.

Pour être candidat il faut avoir une très bonne formation générale et comptable de base (E.S.C. ou Sciences Po. Eco-Fi + D.E.C.S.), être rompu à toutes les techniques modernes de comptabilité, notamment en matière de comptabilité clients, et posséder une très solide expérience de la conduite d'une importante équipe de collaborateurs.

TRÈS BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Anglais vivement souhaité.



Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2514).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

DIRECTEUR PRODUCTION USINE EMBOUTEILLAGE MARTINIQUE

Cette entreprise d'embouteillage de boissons gazeuses, très bien implantée sur ce territoire, est propriétaire de sa marque franchisée COCA-COLA.
Elle dispose d'une usine moderne lui permettant de produire actuellement 1.300.000 casiers/an dont elle assume elle-même la distribution.
Elle recherche pour en assurer la direction technique et de production un cadre ayant une expérience dans ce type d'activité et connaissant si possible la fabrication des sirops de boissons gazeuses.
Une expérience préalable dans un contexte de production hors métropole sera appréciée.

Une réponse rapide et un examen confidentiel vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1181 M

Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

GROUPE INDUSTRIEL

recherche le

DIRECTEUR GÉNÉRAL

de l'une de ses filiales, P.M.I. dans le secteur de transformation mécanique.

SI VOUS AVEZ :

- Une formation A.M. ou équivalente,
- Une expérience du secteur,
- Les qualités humaines nécessaires,

VOUS RÉUSSIREZ AVEC NOUS, car

NOUS VOUS OFFRONS :

- L'intégration au sein d'une équipe motivée qui CROIT en ce qu'elle fait,
- Une stratégie où l'ERREUR est admise mais pas l'INACTION, et où
- La RIGUEUR est la loi, mais pas la RIGIDITÉ.

Votre RÉMUNÉRATION sera celle que vous pourrez JUSTIFIER.
Adresser curriculum vitae à RÉGIE-PRESSE, sous le nº T 41319 M, 85 *bis*, rue Réaumur, 75002 Paris.

Une société de **CLIMATISATION** et de **CHAUFFAGE** (50 M.F de C.A) filiale d'un important groupe de premier plan crée le poste de

directeur général adjoint

dans le cadre de l'important développement en cours avec l'appui de la société mère.

C'est un **INGENIEUR** possédant une **COMPETENCE TECHNIQUE** reconnue en climatisation et chauffage, une expérience des études techniques et de prix, ayant déjà **GERER AVEC SUCCES DES CENTRES DE PROFIT.**

C'est un patron à haut potentiel capable d'évoluer ultérieurement au sein du Groupe.

Lieu de travail : proche banlieue Paris avec déplacements.

300.000 + *Adresser CV détaillé avec photo, rémunération actuelle et souhaitée sous référence 6.05 à* **COFAP** *- 40 rue de chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.*

SOCIETE D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE DES LOCAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
CA 120 millions, effectif plus de 1000 pers.
recherche

DIRECTEUR REGIONAL

(MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION).

Définition du poste :
Véritable patron de son secteur (CA 25 millions, effectif 230 pers.), il a en charge :

- les résultats économiques,
- le développement du CA,
- la question du personnel,
- l'amélioration de la production.

Poste basé au **MANS** (72).

Rémunération élevée et motivante.

Profil souhaité du candidat :
formation supérieure école de commerce type Sup de Co ou équivalent, âgé de 30 ans minimum, *expérience commerciale indispensable*, capable de s'intégrer dans une entreprise à structure PME.

Ecrire lettre manuscrite précisant votre disponibilité, C.V. et photo s/réf 11132 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.
Discrétion et réponse assurées.

---

directeur de notre usine de confection en Tunisie

Affaire française spécialisée en confection de vêtements de sport, nous travaillons pour ides grandes marques françaises et étrangères.

Nous avons créé, il y a quelques années, une usine en Tunisie qui compte aujourd'hui trois ateliers et 200 salariés. Nous voulons y mettre en place un patron qui, après un an en France à notre siège (Rhône-Alpes), en assure l'animation et la gestion complète.

Vous pouvez être, aujourd'hui, chef de fabrication ou responsable des méthodes dans une affaire de confection.

Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 887 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE NÔTRE

PATISSIER - GLACIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR

recherche

DIRECTEUR DES ACHATS

10 ans d'expérience minimum dans la fonction à un haut niveau de responsabilités et impérativement dans l'achat de matières premières, produits alimentaires et matériels.
Libre rapidement.
Lieu de travail : PLAISIR (78370)

Adresser C.V. avec photo et prétentions à : J.-M. SCAMPS Directeur des Relations Humaines 40, rue P. Curie - 78370 PLAISIR

bleu

LA VILLE DE COLOMBES (92)

recherche

1 DIRECTRICE DE CRÈCHE

Pour un remplacement du 29 août au 30 décembre 1983 inclus.
Les candidates devront avoir plus de 25 ans et être titulaires du diplôme d'État de puéricultrice ou du doctorat en médecine et justifier si possible de 5 ans d'exercice de la profession.

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
M. LE MAIRE DE COLOMBES

ICSA International Constructeurs S.A.

DIRECTEUR COMMERCIAL

FONCTION : Responsable de la commercialisation de services et produits diversifiés : logements, lotissements, bureaux, en région parisienne et province — avec une équipe de vendeurs et/ou d'agents et une agence de publicité filialisée.

PROFIL :

- Ecole de commerce ou diplôme de gestion ;
- Expérience réussie (minimum 5 ans) dans la commercialisation de biens immobiliers ou d'équipements ménagers.

Rémunération : 150/200 000 + intéressement.

Envoyer candidature, curriculum vitae :
ICSA, 1, allée Murat, 78150 Rocquencourt.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

FILIALE BELGE D'UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche

CONSULTANTS

en

ENGINEERING

et

ORGANISATION INDUSTRIELLE AUTOMATISÉE

Lieux de travail principaux France et Belgique.
FORMATION en Europe et à l'Étranger.
Évolution de carrière assurée pour des personnalités aptes à s'intégrer dans des équipes internationales.

Envoyer curriculum vitae à l'adresse suivante :
Agence ROSSEL RP nº 404.460, rue Royale 112, B - 1000 BRUXELLES.

Bureau d'Etudes spécialisé recherche ingénieur

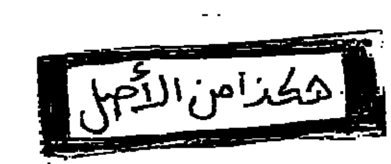
CIRCULATION ET TRANSPORTS

pour mission longue durée en Afrique noire francophone. Expérience 5 à 10 ans indispensable dans le domaine des études urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc...
Responsabilité d'une équipe.
Avantages liés à l'expatriement.

Envoyer C.V. en précisant dernière rémunération annuelle sous réf. 92-17 à M. BOUCHE, 19, rue Thiers, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Cherche ingénieur pétrolier, géologue ou géophysicien avec quelques années d'expérience sur le terrain et les documents correspondants pour participer à la création, à la gestion technique et à la formation du personnel d'un important service de documentation en Afrique de l'Ouest. Anglais indispensable. Contrat de trois ans extensible.
Ecr. s/nº 1.585 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur Entretien Travaux Neufs Débutant

PANZANI-MILLIAT FRÈRES – 1800 personnes, 8 usines, 1,5 Md de F de CA – a une position de leader sur ses principaux marchés. Cette société recherche un Jeune Ingénieur pour l'une de ses usines située près de Laon dans l'Aisne. Cet établissement de 400 personnes fabrique une large gamme de plats cuisinés (raviolis, cannelonis, quenelles, couscous, paëlla, sauces...).

Adjoint au Responsable du Service Entretien Travaux Neufs, il animera une équipe d'environ 30 personnes chargée d'assurer l'entretien des différents équipements. Il participera à la conception et à la réalisation d'installations nouvelles. Il proposera toute modification relative aux machines et aux postes de travail en vue d'améliorer les conditions de travail, la sécurité et la qualité de l'entretien.

Ingénieur débutant, il aura le goût de la technique, des réalisations concrètes et de l'animation des hommes. Ses responsabilités pourront s'élargir à terme vers la responsabilité complète du service.

HAVAS CONTACT

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R14M à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

Informatique de pointe, au soleil.

Cette entreprise multinationale a eu le beau geste d'installer son siège dans une région privilégiée du Sud-Est. L'environnement est particulièrement stimulant. Au plan humain d'abord des structures souples et évolutives, des rapports informels, une politique avancée en matière de gestion de personnel, des opportunités de carrière en France et à l'étranger. Et au plan technologique : le système d'information en cours de refonte constitue un beau challenge pour des informaticiens qui aiment leur métier - temps réel, bases de données, télécom ... . Les objectifs sont ambitieux, le département doit s'étoffer.

Un chef de projet confirmé

de formation supérieure (grande école ou MIAGE), ayant cinq à sept ans d'expérience dans la conception et la mise en place d'applications de gestion. Référence 735 949 M.

Un jeune chef de projet

même formation, avec trois ans d'expérience. Référence 735 950 M.

Deux analystes programmeurs

niveau DUT, deux à cinq années d'expérience. Référence 735 951 M.

Un point commun : des hommes, ou des femmes, ouverts, adaptables, ayant le sens de l'équipe et sachant dialoguer avec les utilisateurs. Ils travailleront sur matériel IBM, système DOS et auront fréquemment l'occasion de pratiquer leur anglais. Merci d'adresser votre dossier de candidature aux consultants du cabinet SIRCA en précisant la référence et votre niveau actuel de rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ NETTOYAGE INDUSTRIEL recherche pour LORRAINE, UN ou UNE

CHEF D'AGENCE

Jeune et ambitieux. Statut et salaire fonction expérience et réussite dans la branche. Entrée à convenir.
Adr. candidature, C.V. et photo à EREL CONSEIL, s/réf. 578 A/83, B.P. 681, 57011 METZ Cedex, qui tr.

CABINET DE CONSEIL

Correspondant d'un cabinet international recherche dans le cadre de son développement à

LYON FISCALISTE

Formation supérieure droit + E.N.I.
Expérience professionnelle 3 ans minim. en cabinet.
Connaissant l'anglais.
Ecrire avec C.V., photo et prétent. S/RÉF. 5.122 à HAVAS ANNONCES, 81, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 69002 LYON.

ETABLISSEMENTS du Secteur Social
(Travail protégé)
recherchent :
pour les Deux-Sèvres

- 1 Directeur-Adjoint ;
- 1 Attaché de Direction ;
  (Formation supérieure gestion-finances) ;
- 1 Secrétaire de Direction bilingue ;
- 1 Médecin du travail, diplômé ;
- 1 Ergonomiste.

Débutants acceptés
C.V. + photo + prétentions à
M. le Directeur des CAT
11, avenue de La Rochelle
79028 NIORT CEDEX



Une des toutes premières Sociétés d'Ingéniérie Informatique recherche des

COLLABORATEURS DE HAUT NIVEAU

Diplômés Grande Ecole, ils ont acquis au cours de leur expérience professionnelle suffisamment de savoir faire (technique, humain, commercial) pour évoluer maintenant vers des fonctions plus importantes de

DIRECTEURS D'AGENCE PROVINCES

Ils évolueront dans une Entreprise où nous savons déléguer les responsabilités et attacher de l'importance à la dimension humaine. Les possibilités d'évolution sauront satisfaire des candidats motivés.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. DG11 à ANSWARE - 135, rue de la Pompe 75116 PARIS.

THOMSON-CSF



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

POSTES OUTRE-MER

TRAJECTOGRAPHIE SPATIALE

Importante société filiale d'un grand groupe international recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
Confirmé (ESE ou équivalent)

RESPONSABLE D'UN CENTRE DE CALCUL DE TRAJECTOGRAPHIE SPATIALE SUR SOLAR 16/65.

Agé de 35 à 40 ans environ, il est électronicien de formation avec spécialisation confirmée en informatique. **Réf. 80188/A**

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN
Grande École

Connaissant les systèmes d'exploitation en TEMPS RÉEL sur mini-ordinateur. La pratique du SOLAR serait appréciée. **Réf. 80188/B**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. du poste choisi à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

Société d'Etudes économiques recherche pour mission de longue durée Amérique latine

conduite micro projet agricole

ÉCONOMISTES et AGRO-ÉCONOMISTES

10 ans d'expérience dont 5 ans au moins en Amérique latine, espagnol courant exigé.

Adresser c.v., photo, prétentions sous référence 7.857 (mentionnée sur l'enveloppe), à Média System, 104, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHIMISTES

fabrication produits homéopathiques et beauté demandés pour : MONTRÉAL CANADA

Adr. C.V., M. Donnadieu, 12, r. des Ecoles, 92330 SCEAUX

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

MSL international

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Chef de personnel usine — *Loire*

La filiale française d'un puissant groupe alimentaire international possède plusieurs unités de production. Elle crée la fonction de chef de personnel dans sa nouvelle conserverie située en région stéphanoise. Ce cadre sera chargé, avec le directeur d'usine, et en liaison fonctionnelle avec la direction du personnel du siège, de créer et maintenir un climat social favorisant le développement des hommes. La fonction proposée s'entend au sens large : elle comprend notamment les aspects suivants : recrutement, paies, formation, gestion, relations sociales et aussi les services généraux, l'organisation administrative et les relations avec les partenaires extérieurs de l'usine. Ce poste évolutif dans un groupe en expansion s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (droit, sciences humaines + IAE, etc.). Homme de communication, une expérience de 3 à 5 ans sur un poste similaire dans un contexte industriel l'aura familiarisé au dialogue avec les hommes de production. Il sera motivé par la création de la fonction dans une unité appelée à se développer (effectif actuel : 120, à terme, probablement 250). Ecrire à Joël Bernard à Lyon - Réf. M 12071.

Discrétion totale assurée.

ESO-European Southern Observatory

est une organisation intergouvernementale subventionnée par les Gouvernements de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de la République Fédérale d'Allemagne, de la Suède et de la Suisse.
ESO recherche pour son siège de Garching bei München (Allemagne Fédérale), un

INGENIEUR MECANICIEN
(Réf. ETP 1-5)

Il travaillera au sein du groupe Télescope de notre Division des Projets Techniques.
Sa formation: diplôme universitaire technique (ou connaissance théorique et pratique équivalente) en génie mécanique.
Son expérience et ses connaissances: plusieurs années d'expérience comme concepteur et ingénieur-projeteur en génie mécanique sont requises. Une pratique en analyse des structures et une expérience de la conception d'instruments de précision serait un avantage. Le candidat retenu sera à même de coopérer avec les fournisseurs. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. La connaissance pratique de l'allemand et/ou du français constitue un avantage.
Ses fonctions: dans le cadre du groupe Télescope de l'ESO, il devra épauler l'ingénieur-chef de projet dans la conception et la construction d'un grand télescope optique infra-rouge d'avant-garde (3,5 m de diamètre). En particulier, il sera capable d'établir des plans de projets d'ensembles mécaniques très sophistiqués. Enfin, il sera également responsable de projets relatifs à d'autres télescopes.
Sa rémunération: elle sera fonction de sa qualification, de son expérience et de sa situation familiale. Ses revenus mensuels de base ne seront pas inférieurs à DM 3.900. A ce salaire de base pourront s'ajouter une indemnité de non-résidence s'élevant à 9% du salaire de base pour les célibataires, ou 12% pour les chefs de famille, ainsi que quelques autres indemnités.

Les candidatures doivent être transmises avant le 30 juillet 1983, en spécifiant la référence du poste, au Service du Personnel, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Straße 2, D-8046 Garching bei München, République Fédérale d'Allemagne. Tél.: (89)320.06.216-8.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, aucune nationalité n'est a priori exclue.



IMPORTANT COMPLEXE INDUSTRIEL ET MINIER
implanté au Nord du Niger
recherche son

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN MINE

Cet ingénieur diplômé de formation électromécanique aura la responsabilité de la maintenance de l'ensemble des installations et des engins liés à l'exploitation minière.
Il aura à diriger 50 agents de maîtrise et 250 ouvriers.
Une expérience similaire d'au moins cinq années est un point essentiel de qualification.
Statut expatrié. Vie en famille.
Ecrire avec C.V. explicite s/réf. CK/CSE à CETAGEP - 30, av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

Filiale d'un des premiers Groupes industriels français leader dans sa branche automates programmables recrute

chef d'agence

Résidence LILLE

Il aura la responsabilité d'un secteur géographique en ce qui concerne la prospection, la vente et les études de marché. De formation ingénieur en électronique ou électrotechnique, il aura une expérience dans la vente de Biens d'équipement d'au moins 5 ans.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 74393C.A. à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

Groupe international, biens d'équipement recherche pour s'intégrer à l'équipe de ses services financiers un

TRESORIER

Il assurera la gestion de la trésorerie, les prévisions à court terme, le suivi des frais financiers et les relations avec les banques. Il sera également chargé du crédit client et du risque clientèle.
Le candidat aura acquis une expérience en milieu bancaire ou en milieu industriel (direction financière).
Adresser un dossier de candidature complet (CV, photo, lettre manuscrite) sous réf. 5477 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

Jeune ingénieur électricien devenez notre

RESPONSABLE PROJETS EXPORT

Nous sommes une Société très dynamique spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matériel électrique de distribution. Avec plus de 800 personnes, un CA de 275 MF dont 20 % à l'export, nous connaissons une croissance rapide grâce à notre politique d'expansion et de diversification.
Sous l'autorité du Directeur Export et en liaison avec les différents services (BE, Méthodes, Production), le titulaire du poste prend en charge les projets soumis par les antennes commerciales, depuis l'étude de faisabilité (Coût, devis...) jusqu'à la réalisation.
Il étudie et analyse les différentes contraintes inhérentes aux pays (AFRIQUE et MOYEN-ORIENT), propose des solutions en fonction des possibilités et du savoir-faire de la société.
Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un Jeune Ingénieur Electricien, Electrotechnicien ou équivalent.
Il justifie si possible d'une expérience similaire dans une activité liée à l'électricité ou au bâtiment.
La pratique de l'anglais est obligatoire. Le poste est basé dans une ville agréable du Sud-Ouest et nécessite peu de déplacements. Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 5670 D, à :

EGOR INDUSTRIE ou **EGOR MIDI-PYRENEES**
63 rue de Ponthieu 75008 Paris. — «Le Sully» - 1 place Occitane 31072 Toulouse Cédex.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



REMY MARTIN

à

COGNAC

Groupe international de production et de distribution de vins et spiritueux

RECHERCHE

dans le cadre de son développement

UN (E) ASSISTANT (E)
CONTROLEUR DE GESTION INTERNATIONAL

Formation E.S.C. ou équivalent
2/3 ans d'expérience en audit
ou contrôle de gestion.
Anglais courant.

UN (E) ASSISTANT (E)
DE TRÉSORERIE INTERNATIONAL

Formation E.S.C. ou équivalent
1/2 ans d'expérience bancaire
ou trésorerie en entreprise.
Anglais courant.

ADRESSER CURRICULUM VITAE MANUSCRIT, PHOTO ET PRÉTENTIONS A :
E. REMY MARTIN ET COMPAGNIE S.A. - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
BOITE POSTALE 37, 16102 COGNAC CEDEX.

SAFT



(USINE DE TROYES)

RESPONSABLE MARKETING ACHAT

Nous sommes un important groupe industriel français (6000 personnes), leader mondial pour les Accumulateurs alcalins, les Générateurs Spéciaux et les piles à usage industriel.

Nous sommes le 1er français dans le domaine de la conversion d'énergie de petite et moyenne puissance.

Nous produisons une gamme complète de dispositifs destinés à l'alimentation, le secours et la sécurité des équipements électriques et électroniques.

Notre futur Responsable Marketing Achat aura pour mission :
— de développer l'aspect technique et la qualité des achats de l'usine,
— d'organiser et améliorer les relations avec les fournisseurs internes et externes à la Société
— de participer aux achats matière de l'usine.

Ce poste conviendrait à un jeune INGENIEUR ELECTROMECANICIEN possédant une expérience de 5 ans dans une fonction similaire, ou en Production et Electromécanique.

Adressez votre candidature sous référence A 10.12 à SAFT
Direction des Ressources Humaines, 119, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS PERRET.

FILIALE DE L'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES ELECTROMECANIQUES EUROPEENS
Leader sur son marché des petits dispositifs mécaniques de précision,
souhaite accroître son avance technologique et créer un nouveau poste de

Jeune ingénieur d'études

Chef de projet

Il aura la responsabilité de la conception des produits qui lui seront confiés, suivra les prototypes et les essais et sera le correspondant des services d'industrialisation.

Ingénieur diplômé, il a de préférence confirmé ses connaissances de **MECANIQUE RATIONNELLE ET DE RESISTANCE DES MATERIAUX** par une première expérience de l'Entreprise.

L'anglais courant lui permettra des échanges avec les autres bureaux d'études européens du groupe.

Le poste est à pourvoir près de Rouen.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 5/ACP/LM à :

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

DRESSER (FRANCE) S.A. DRESSER

INGENIEUR

POUR NOTRE SERVICE ASSURANCE QUALITE

DRESSER FRANCE AU HAVRE

fabrique des compresseurs centrifuges, des turbines à gaz, des pompes, de l'équipement de forage.
Nous recherchons un candidat, ingénieur mécanicien ou électromécanicien ayant quelques années d'expérience de l'«assurance Qualité» dans le domaine de la construction et de l'équipement industriel, de préférence en pétrochimie.
Formation souhaitée ENSI, IDN, Centrale Lyonnaise ou équivalent.
Anglais courant exigé.
Salaire compétitif et perspectives d'avenir excellentes.
Lieu de travail : HAUTE NORMANDIE.

Si le poste vous intéresse envoyer lettre manuscrite et CV à : DRESSER FRANCE S.A. Silic L192 - 5 rue d'Anthony 94563 RUNGIS CEDEX à l'attention de Monsieur SAMSON.

bonna

La gestion comptable de la division Rhône-Alpes

Au sein de notre société (750 millions de C.A., 2 000 personnes), la Division Régionale fonctionne comme une PMI. Elle gère, maintient et améliore sa propre usine, mène ses chantiers, développe son activité commerciale, et dirige les filiales locales.

Le chef des services comptabilité et gestion que nous cherchons à Lyon a donc une activité variée. Dépendant du Directeur de Division, il bénéficie d'une large délégation de responsabilité dans cette région maîtresse de son dynamisme et de sa réussite. Sa liaison fonctionnelle importante avec le siège parisien lui procure des ouvertures immédiates (moyens de gestion informatique, investissements) et futures d'un grand groupe. Il dirige les tâches comptables, administratives, légales, fiscales. Il est responsable du tableau de bord division, assure le reporting. Il est l'interlocuteur des prestataires informatiques, des audits externes, des administrations diverses. Pour cela il anime 6 personnes réparties en 3 équipes comptables (siège local - usine - filiale).

L'homme recherché est jeune, de formation supérieure (ESC, DECS) déjà expérimenté en comptabilité et gestion, habitué à tenir compte des vocations industrielles et commerciales de l'entreprise.

Nous vous remercions de confier sous référence GD 757M votre candidature à SEFOP qui vous recevra très vite.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGIONALE
RÉGION OUEST

recherche

ADJOINT DIRECTEUR PERSONNEL

En équipe avec le Directeur du Personnel et ses autres adjoints, il devra :
- être le responsable d'une partie des personnels ouvriers et employés, ceux des services administratifs, de la gestion, des ventes et de la publicité ;
- s'occuper des questions relatives aux emplois pour l'ensemble de la société : Etudes des postes, qualifications, mutations, recrutements... ;
- diriger le service (4 P.) des salariés temporaires ;
- être le représentant de la direction du personnel au C.H.S. ;
- participer aux recherches en vue de l'amélioration continuelle de la qualité des relations sociales dans l'entreprise.

Pour être candidat, il faut avoir :
- une formation générale de niveau supérieur : droit, psychologie, sciences éco ou Ecole Supérieure de Commerce... ;
- une solide expérience acquise dans différents postes d'un service du personnel d'une grande entreprise ou comme chef du personnel d'une P.M.E.

(Réf. 2512.)

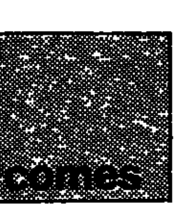
JEUNE DIPLOMÉ

(HEC, ESSEC, SUP DE CO...)

Au sein de la direction du personnel, il devra mettre en place une cellule d'études pour réaliser diverses recherches et missions ponctuelles. Après quelques années, il évoluera vers d'autres fonctions selon ses goûts, ses aptitudes et les besoins de la société.

Ce poste convient à un jeune diplômé débutant ou ayant une première expérience, désireux d'acquérir une compétence en matière de gestion du personnel.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR
POUR QUI RÉUSSIRA A CE POSTE.
(Réf. 2513.)



Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (en rappelant la référence).

DISCRÉTION ET RÉPONSES ASSURÉES.



Responsable informatique **200.000 F**

Midi-pyrénées - Cette société industrielle en forte expansion (350 millions de chiffre d'affaires, 800 personnes, 5 filiales), dont le siège social est situé en Midi-Pyrénées, recherche son responsable informatique. Directement rattaché à la direction générale, il animera une petite équipe d'analystes programmeurs. Le matériel est un ICL S 25 utilisant le langage assembleur. Le traitement est fait en temps réel. Responsable de la maintenance et du développement des applications en cours (commandes, stocks, ordonnancement, gestion de production, facturation, statistiques commerciales...), il sera en liaison étroite avec les services utilisateurs. Son premier objectif consistera à démarrer les applications paye et comptabilité gérées jusqu'à présent sur un autre système, puis il assurera la mise en place de l'outil informatique au sein des filiales françaises et étrangères. Ce poste conviendrait à un diplômé DUT ou MIAGE connaissant bien le langage assembleur et ayant eu la responsabilité de l'informatique au sein d'une PMI. Un chef de projet de bon niveau, motivé par une fonction plus globale dans une entreprise de taille moyenne, serait également accepté. La rémunération pourra atteindre 200.000 francs annuels mais sera fonction de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à M. FABRE.
Réf. A/T7012M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. (61) 63.70.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

GROUPE TEXTILE placé en tête de la production de la C.E.E. recherche son :

RESPONSABLE DE FILIALE MAGASINS DISCOUNT

Les premières implantations se situent sur la région EST.

Ce professionnel de la Distribution ou cet Ingénieur Commercial sera entièrement autonome : il développera le plan marketing, fixera la politique commerciale notamment en décidant des achats, animera son équipe et sera responsable des résultats devant la Direction du Groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre c.v. + photo et prétentions sous la référence TS2 à :

JOB CONSEIL
JOB CONSEIL
15, rue Saussier-Leroy
75017 PARIS
Tél.(1)763.36.82

ANGOULÊME (CHARENTE)
ADJOINT TECHNIQUE
formé à l'URBANISME
La ville d'ANGOULÊME

(50.000 habitants) recrute d'urgence (1er septembre 1983) un Adjoint Technique pour son atelier Municipal d'Urbanisme, formé au droit de l'urbanisme et plus particulièrement appelé à gérer les certificats d'urbanisme et permis de construire.
Les candidatures, avec C.V. sont à adresser à : M. le Maire, bureau du Personnel, 16016 ANGOULÊME CEDEX avant le 15 juillet 1983.

LA VILLE D'ANNECY

recrute par mutation

UN (E) BIBLIOTHÉCAIRE 2e CATÉGORIE

Les candidats (es) titulaires d'une licence et du Certificat d'Aptitude aux fonctions de bibliothécaire devront avoir :
- une expérience confirmée pour l'encadrement et la coordination d'une équipe chargée de l'Accueil du Public ;
- une expérience confirmée dans le domaine bibliographique.

Les candidat., accompagnées d'un C.V. dét. et photocopie des diplômes, doivent être adr. à M. le Maire d'Annecy. Service du Personnel.

AVANT LE 31 JUILLET 1983.

VILLE DE FORCALQUIER (04)
recherche

ANIMATEUR

A mi-temps, pour diriger un bureau de l'habitat et participer à une étude de réalisation d'O.P.A.H.

Les candidat. sont à adr. à : MAIRIE de 04300 FORCALQUIER AVANT LE 20 JUILLET 1983.

AU CŒUR
DE LA RELATION
UNIVERSITÉ-INDUSTRIE
L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY
PROPOSE
UN D.E.S.S.
ANALYSTE-CONSEIL
EN CONDITIONS DE TRAVAIL
Accès : Maîtrise et Formation Professionnelle Continue
UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY
B.P. 5043
34032 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 63-91.10, poste 513
(67) 63-41-08.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

JEUNES INGENIEURS ...

VOTRE AVENIR DANS LE PREMIER CENTRE EUROPEEN DE PERIPHERIQUES

Diplômés de Grandes Ecoles, vous nous apportez vos connaissances et éventuellement votre première expérience en **informatique, électronique, mécanique** et **électrométallurgie**.
Nous vous offrons de participer à la conception, au développement et à la fabrication de produits très performants (imprimantes non impact, mémoires à disques magnétiques, ...) avec des technologies de pointe.
Notre centre, 2700 personnes, peut vous permettre de développer une carrière dans les diverses unités qui la composent.
Faites-nous part de vos projets et venez nous rejoindre pour participer à notre développement au cœur d'une belle région, en Franche-Comté, à Belfort, entre Vosges et Jura.

Service Recrutement - Cii Honeywell Bull
6, avenue des Usines 90001 BELFORT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Jeune attaché(e) de presse écrite

— DISQUE —

Cette fonction est rattachée à la Direction Promotion.
Elle implique :
- *une très bonne culture générale (niveau études supérieures) littéraire et musicale,*
- la connaissance des milieux «journalisme, média, promotion du disque» acquise à titre professionel (2 ans au minimum).
- des talents de rédaction (style, aisance, pertinence) suscitant fortement l'intérêt,
- la pratique courante de l'anglais.

Elle convient à une personnalité ouverte et mobile, ayant du contact, très disponible *sur le plan des horaires, possédant autonomie, imagination et humour.*
Siège de la Société : très proche banlieue Parisienne Nord.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à R. VERDET sous réf. 71642/M. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE

sélé CEGOS

La Division Recherche Appliquée Biologique d'un Grand Groupe Pharmaceutique recherche un

Ingénieur chimiste ou biochimiste
spécialiste de la chimie des sucres

pour lui confier le développement de sujets sur des substances d'origine biologique à visée thérapeutique ; en particulier, il aura en charge les travaux de purification, fractionnement et hémi-synthèse.
Agé d'environ 35 ans, il devra posséder une expérience de recherche d'au moins 5 ans, soit *dans le secteur privé ou universitaire et ou public, et avoir acquis une bonne pratique de* l'analyse physico-chimique ; enfin l'anglais est nécessaire.
Rémunération attractive.
Adressez votre candidature sous réf. 8102 à SELEPHAR
77 rue du Château, 92103 BOULOGNE Cédex.

Sélephar

emplois régionaux

ingénieur commercial

Entreprise de Mécanique et de Chaudronnerie, filiale d'un **grand groupe national**, nous recherchons un cadre, de formation ingénieur ou équivalent, âgé de 35 ans environ, pour prospecter de nouveaux marchés et participer à la recherche de produits propres, dans le cadre d'une diversification en cours.

L'expérience requise est celle d'un technico-commercial ayant réussi dans la vente de biens d'équipement clés en mains, soit chez un Constructeur, soit dans une Société d'Ingéniérie Industrielle.

Le poste est basé dans la région des PAYS DE LOIRE.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous réf. 22.07/IC/546 à ADEQUATION 62-64 av. Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU MIDI A MONTPELLIER

cherche son

CHEF DU SERVICE FINANCEMENT DES P.M.E. ET DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

En relation directe avec le sous-Directeur chargé des crédits professionnels, le candidat devra posséder une parfaite connaissance des techniques bancaires, complétée par une pratique réelle du financement des entreprises et de leur suivi.

Ses aptitudes aux relations humaines lui permettront de coordonner efficacement les actions de son propre service (9 personnes) et du réseau dans le financement des entreprises et de la gestion des risques.

Si vous répondez à ce profil, merci d'adresser, d'ici le 20 juillet 1983, votre dossier de candidature au Service du Personnel :

C.R.C.A.M. DU MIDI
B.P. 4 - 34970 LATTES.

Société de distribution et de fabrication de prêt à porter (800 employés) filiale d'un groupe anglo-saxon recherche

UN REPORTING MANAGER

Véritable assistant du directeur financier, il sera chargé de l'ensemble des tâches de reporting existant entre la filiale et la maison mère (établissement des budgets, suivi des écarts et notes d'explications...).

Le candidat idéal aura une formation grande école de commerce ou DECS ou MBA avec impérativement une maîtrise parfaite de l'anglais. Le poste, qui est basé à Châteauroux, est à pourvoir immédiatement.

De réelles possibilités d'évolution au sein du groupe pourraient s'ouvrir pour un candidat à fort potentiel.

Adressez C.V., prét. et photo à *M. AUDRAN*
23, rue de Chateau-Landon, 75010 PARIS.

ORGANISME BANCAIRE RÉGIONAL BOURGOGNE
AFFILIÉ A PUISSANT GROUPE NATIONAL
recherche
pour son service central titres

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ADJOINT DU CHEF DE SERVICE

Le candidat (niveau classe III-IV) devra justifier :
- D'une expérience confirmée de 5 ans dans les domaines suivants : liaison avec agents de change, conservation, coupons, SICAV, et F.C.P.
- D'une connaissance approfondie de la fiscalité des valeurs mobilières.

Les candidatures manuscrites sont à faire parvenir accompagnées d'un C.V., des prétentions et d'une photo.

Ecrire sous N° 8.529 le Monde Pub.
services ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Important laboratoire pharmaceutique
Ville universitaire 300 Km Paris
développant son département
BIOGALENIQUE
recherche

Pharmacologue

IL/ELLE :
- encadrera une équipe de 4 techniciens
- organisera l'expérimentation pharmacologique et toxicologique de formes galéniques et de voies d'administration nouvelles de médicaments déjà commercialisés
- sera également Responsable de l'étude de produits originaux extraits de plantes.

Solide formation en pharmacologie générale et expérience professionnelle d'environ 2 ans dans l'industrie pharmaceutique.

Envoyer CV, photo retournée, lettre manuscrite et prétentions sous référence 17673 à
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

CHAMBRE D'AGRICULTURE
recherche

AGRO-INFORMATICIEN

- Ingénieur agro ayant solide expérience dans conseil auprès des exploitants et bonnes connaissances informatiques.
- Étude schéma départemental du développement de l'informatique pour agriculteurs (micro-informatique et télématique) et participation à création banque de données.

Chambre d'Agriculture
de la Vienne, B. P. 129,
86004 POITIERS Cedex.

L'U.E.R.
de Sciences Economiques Appliquées aux Sciences Humaines
de l'Université Paul-Valéry (Lettres et Sciences Humaines) à Montpellier
cherche :
Un professeur d'Université Agrégé de Sciences Economiques pour poste vacant à la rentrée d'octobre 1983.
Réponse assurée à toute demande d'information.
A adresser au Président de l'Université Paul-Valéry.
B.P. 5043.
34032 MONTPELLIER CEDEX.

ANGOULÊME (CHARENTE)
CHARGÉ D'ÉTUDE-LOGEMENT

La ville d'ANGOULÊME recrute pour son atelier d'Urbanisme un Chargé d'Études (Attaché ou emploi spécifique assimilé) pour mettre en œuvre le Plan Local de l'Habitat contracté avec les organismes H.L.M.
- Niveau : BAC + 4 ans.
- *Diplômes* : CESA, Maîtrise d'Urbanisme, Maîtrise Sciences Économiques, I.E.P.
- Expérience : 2/3 ans dans le domaine du logement social (étude du marché, aspects administratifs et financiers) acquise en organisme H.L.M. - S.E.M. - A.R.I.M. - Collectivité locale - D.D.E.

Les candidatures sont à adresser à :
M. le Maire,
bureau du Personnel,
16016 ANGOULÊME CEDEX,
avec C.V., lettre détaillée et une photo d'identité, avant le 15 JUILLET 1983.

Le bureau de recherches géologiques et minières
recherche
pour son complexe scientifique et technique d'ORLÉANS-LA SOURCE

UN HOMME-SYSTÈME

pour micro-ordinateurs 8 et 16 bits,
afin de prendre en charge les matériels, les adaptations *logiciels* et matériels, et d'assurer les essais et la mise en œuvre. Une formation de technicien supérieur ou d'ingénieur est requise avec bonne connaissance d'un système (PROLOGUE, CP/M ou UNIX). Expérience de 3 à 5 ans souhaitée. Missions de courte durée en France fréquentes.
Adresser lettre de candidature avec c.v., référence et prétentions sous référence CS/83-46 au BRGM/DPEL, B.P. 6009, 45060 ORLÉANS CEDEX.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS ROUEN
recherche

INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES

temps complet, temps partiel ou vacataires en mathématique, physique, informatique, électronique, micro-processeurs.
Écr. s/réf. 8.350 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Ecole nationale supérieure d'arts et métiers d'Angers
recherche

INGÉNIEUR

pour enseignement de la fonderie aux élèves ingénieurs, théorie et pratique. Situation de fonctionnaire de l'éducation nationale. 11.0000 F/an environ, plus selon ancienneté. C.V., photo et tél. à directeur ENSAM, BP 3525, 49035 Angers.

PRES DE PENMARC'H, UN PHARE POUR LA FONCTION PERSONNEL

DROIT, AES ou similaire

Cette PME du FINISTERE a entrepris depuis plusieurs années un travail en profondeur de valorisation et de responsabilisation de son personnel.

Sa *performance* s'en est accrue et elle souhaite poursuivre dans cette voie.

Avec un homme ou une femme qui sait, par une première expérience acquise ou non dans la fonction, que les bonnes relations sociales nécessitent une grande rigueur et une grande honnêteté.

En échange d'*une parfaite* discrétion, nous vous remercions d'adresser sous identification S 877, un CV complet et motivé (+ photo et indications de salaire) au :

BRETAGNE SUD



CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES
56270 PLOEMEUR

apple®

LEADER DE L'ORDINATEUR PERSONNEL

avec un CA en 1983 qui va atteindre le milliard de dollars et nous a fait entrer en 6 ans d'existence dans le rang des 500 premières sociétés américaines.

Nous vous proposons de venir participer à notre développement : nous recherchons pour notre Service Après-Vente un

ADMINISTRATEUR DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

au sein d'une équipe jeune et en constante évolution.

Il aura la responsabilité en supervisant l'équipe actuelle :
- du traitement des commandes,
- de la facturation,
- de l'administration des réparations,
- du contrôle des inventaires.

Pour cela, il devra avoir **une formation supérieure** et si possible une expérience d'au moins 4-5 ans dans une fonction similaire, un sens poussé de l'organisation, associé à un esprit d'initiative, être autonome, avoir de bonnes connaissances en théorique et pratique de gestion d'inventaire maintenance.

L'anglais courant est indispensable.

Écrivez-nous : SEEDRIN, **Filiale d'APPLE COMPUTER, INC.**, ZA de Courtabœuf, BP 131, 91944 Les Ulis, à l'attention du Service du Personnel avec la référence 2/MNF/LM

Aujourd'hui chef comptable, demain...

Dans l'ingénierie, la dimension temps est omniprésente : dans la maturation des projets comme dans leur réalisation. Dans notre domaine - les travaux souterrains - où nous avons acquis une image de marque nationale et internationale de forte qualité, nous vivons aussi pleinement cette dimension. Nous sommes rodés à prévoir, à anticiper.

Notre chef comptable va nous quitter avant deux ans. Nous voulons que sa succession soit préparée par un recouvrement substantiel : tant pour notre propre comptabilité que pour celles de la dizaine de sociétés que nous gérons. C'est toute une organisation à assimiler et un tissu de relations à créer. Pour prendre cette responsabilité, nous voulons un professionnel de qualification confirmée (DECS ou équivalent), qui ait déjà arrêté complètement des bilans et qui ait l'expérience de l'animation d'une équipe.

Profitant de ce changement, nous amorcerons une évolution de structure qui tendra à élargir les responsabilités du nouveau titulaire dans les domaines administratif et/ou financier : une ouverture pleine d'intérêt pour qui se sent en mesure de l'assumer. Nous étudierons cela avec lui - avec vous... ? - le moment venu. Le poste est à pourvoir immédiatement. Sans tarder, écrivez sous référence 422 952M aux consultants de SIRCA qui, en vous recevant, vous présenteront plus en détail notre société et ce poste, basé à Paris la Défense ; pensez à leur préciser notre niveau actuel de rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

monteur d'opérations de promotion en logements collectifs, région parisienne

Nous sommes une filiale connue d'un important groupe français du bâtiment et réalisons, entre autres, des ensembles immobiliers collectifs, neufs ou en réhabilitation.

A 30 ans minimum, diplômé d'études supérieures (Sciences-Po, droit + ICH, ESC...), vous avez au moins 5 ans d'expérience de la promotion immobilière en collectif, et vous avez déjà assuré la responsabilité complète d'opérations de collectif.

Vous montez les dossiers juridiques et financiers (préfinancement et prêts-acquéreurs PLA, PC et PAP), coordonnez l'action de toutes les parties intéressées (notaires, architectes BET, commerciaux...), gérez les marchés d'entreprise, suivez et contrôlez le bilan financier et la trésorerie.

Notre consultant, M. A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 341 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur technico-commercial

CECA S.A. *exerce son activité dans le* domaine de la **Chimie de Spécialités.** Représentée dans 75 pays, elle a réalisé en 82 **plus de 60 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.** Ses produits aux applications très diverses s'adressent à des secteurs industriels variés.

Elle recherche **un Ingénieur Technico-Commercial.** Il sera chargé **de promouvoir la vente à l'étranger** de ses produits de traitement de surface dont elle détient 48 % du marché international.

Ingénieur-Chimiste, il possèdera environ **5 ans d'expérience** dans ce domaine et aura une parfaite maîtrise de la **langue anglaise.**

De **fréquents déplacements dans le monde entier** sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions à **CECA S.A.** - 11, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY.

CECA SA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

steria

Un des leaders européens des Techniques Informatiques, notre Société (1 300 personnes, 400 MF de C.A.) a spécialisé plusieurs de ses Unités Parisiennes en

Télécommunications **Vidéotex**
Automatique **Réseau**

Pour poursuivre son expansion, elle recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS

de formation Grandes Ecoles, Doctorat, DESS.

Si vous êtes intéressé par ces domaines et souhaitez débuter ou continuer votre carrière dans un environnement dynamique alliant créativité et expérience, écrivez à :

steria M. MALBLANC
147, rue de Courcelles 75017 PARIS



Dans une P.M.E. le chef comptable doit faire beaucoup par lui-même certes mais il a aussi le privilège de participer de façon totale à la vie de la Société. Ce sera le cas pour celui qui viendra prochainement nous rejoindre pour assurer la succession de notre chef comptable partant prochainement en pré-retraite.

C'est vrai, nous travaillons tous beaucoup, car notre Société, filiale d'un groupe britannique mais très autonome par rapport à lui, connaît et va connaître dans les prochaines années un fort développement. Elle fera cette année un chiffre d'affaires de 52 milions de francs avec un effectif de 50 personnes. C'est à l'esthétique et à la qualité des équipements qu'elle distribue qu'elle doit de voir sa part de marché progresser constamment alors que tel n'est pas le cas chez ses concurrents. Egalement au dynamisme de son équipe commerciale.

Vous avez une expérience complète de la fonction comptable, vous l'exercerez totalement, jusqu'au bilan, mettant en place le nouveau plan comptable. Les contacts que vous aurez avec nos actionnaires anglais vous permettront de mettre à jour vos connaissances en comptabilité anglo-saxonne, ou de les acquérir si vous n'en avez pas encore. Mais nous attendons encore plus. Vous serez amené, peu à peu, à prendre en charge tout ce qui relève d'une gestion administrative et financière. Nos bureaux sont situés à la porte de Bagnolet, cette précision peut vous intéresser.

Les consultants du cabinet de recrutement CLEAS vous parleront de nous si vous leur écrivez sous référence 839 LM en précisant vos formation et expérience, et votre rémunération 1982.

CLEAS

6 Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS.

D'une fonction commercial/marketing/vente au métier de consultant

Les consultants du Groupe Bernard Julhiet ont été, comme vous, des hommes d'entreprise. Ils ont rejoint le Groupe Bernard Julhiet séduits par l'image, le professionnalisme, le bon positionnement des cinq sociétés du Groupe, et leur synergie (Bernard Julhiet Psycom, Bernard Julhiet Conseils, Télé Action, Districom, Multicom).

Vous, consultant de Bernard Julhiet Conseils

après une formation en accompagnement de missions de conseil, vous aurez à développer les performances commercial/marketing/vente des entreprises clientes à travers des actions d'audit opérationnel, de mise au point de politique, de conduite de plans d'actions.

Diplômé d'études supérieures, âgé de plus de 30 ans, vous avez occupé avec talent une fonction commercial/marketing/vente. Le conseil vous tente pour la multiplicité des expériences qu'il offre.

Ecrivez-nous sous réf. 810M, Bernard Julhiet Psycom - 1 rue de Berri - 75008 Paris. Comptez sur une très rapide réaction de notre part. Merci. A bientôt.

Membre de Syntec

SOURCES



THOMSON-BRANDT

Branche Brandt Armements

recrute pour son département "COHÉRENCE ET QUALITÉ" des

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS H/F

ENSTA - ECP - ENSAE - ECL - ENSAM - ENICA

Première expérience souhaitée dans les domaines aéronautique ou pyrotechnie.

Diverses possibilités d'évolution de carrière.
Lieu de travail :

Saint-Denis (93) ou La Ferté-Saint-Aubin (45).

Écrire à Monsieur PERRIN, Service du Personnel - 52, Champs-Élysées 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Le Centre National pour l'Exploitation des Océans
recherche
pour son siège **PARISIEN**

UN CADRE FINANCIER

Formation école de gestion et expérience professionnelle de quelques années en informatique de gestion et en comptabilité analytique.
Il sera chargé d'assister le chef de service dans l'ensemble de ses tâches et plus particulièrement pour mettre en place l'élaboration d'un nouveau système d'informatique de gestion. Poste à pourvoir rapidement.

Pour son centre de la **SEYNE-SUR-MER**

UN INGENIEUR DE FORMATION MECANIQUE

responsable des études sur systèmes sous-marins.
Expérience en mécanismes hydrauliques et constructions mécaniques.
Connaissances en asservissement et hydrodynamique souhaitées.

Merci d'adresser C.V. + prétentions au Service du Personnel
CNEXO - 66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

EDS NUCLÉAIRE

Société de haute technologie dans le domaine de l'engineering pour l'industrie de l'énergie nucléaire, filiale de IMPELL Corporation, San Francisco, U.S.A.

recherche
pour son bureau de Paris :

INGÉNIEURS

- Mécaniciens, calcul-structure, électromécaniciens, ECP, ENCP, ENSAM, INSA, etc.
- 1 à 4 ans d'expérience professionnelle dans l'industrie de l'énergie électrique ou ses fournisseurs.
- Connaissances d'anglais et expérience informatique souhaitées.

La rémunération et les possibilités de carrière sont très intéressantes.

Envoyer lettre et C.V. à EDS Nucléaire,
10, rue du Colisée, 75008 PARIS.
Indiquer sur l'enveloppe : Référence 001.

SAFT

GROUPE CGE

Nous sommes leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.

Nous participons activement au développement de secteurs d'activité de technologie avancée, communication, bureautique, électronique, aéronautique spatial, ferroviaire et militaire.

Nous recherchons pour notre établissement en proche Banlieue Est un

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

Nous offrons à un jeune Ingénieur de formation mécanique (A.M., I.N.S.A.,...) de participer aux études de développement de produits de haute fiabilité : piles et batteries pour torpilles.

Vous serez plus particulièrement responsable de l'élaboration et de la mise en place des dossiers industriels de nos produits en développement ainsi que des études d'implantation des futurs ateliers de fabrication de ces produits.

Adressez votre candidature sous référence GS.4.27 à
Direction des Ressources Humaines, SAFT
119, rue du Président Wilson, 92300 LEVALLOIS PERRET.

construction-recrutement

Nous sommes l'un des tout premiers constructeurs de maisons individuelles (2.500 personnes, CA 1 milliard de F.) et nous recherchons pour notre siège situé à proximité du Pont de Sèvres un

jeune ingénieur d'études

A & M, TP, INSA, ...

Débutant (ou ayant une courte expérience), vous serez, au sein de l'équipe technique, chargé de l'étude et de l'exploitation d'idées nouvelles pour l'amélioration de nos constructions.
Vous mènerez à bien ces projets, jusqu'à leur aboutissement, en tenant compte des impératifs techniques, de coûts, de faisabilité, ...
L'Ingénieur que nous attendons, 24 ans environ, saura agir avec autonomie, sous l'autorité du Directeur technique, et nous prouvera son sérieux, sa rigueur et son esprit de synthèse.
Nous attendons votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) adressée sous réf. 6932 à CONSTRUCTION RECRUTEMENT - 145, av. Malakoff - 75116 PARIS, qui traitera votre candidature confidentiellement.

Bruno-Petit

Organisation et Publicité

POSTE D'AVENIR DANS LA VENTE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT

- Vous êtes apte à négocier à haut niveau.
- Vous possédez une forte personnalité et désirez vous intégrer dans une équipe dynamique et moderne.
- Vous avez également de bonnes connaissances de la technologie du vide et de l'industrie des semi-conducteurs.
- Vous parlez couramment l'anglais.

Présentez-nous votre candidature en vous adressant à :

MATERIALS RESEARCH (FRANCE)

Direction commerciale — Immeuble Berne
3, rue Le Corbusier, zone Silic
94568 RUNGIS CEDEX. TÉL. 687-35-73

Vous êtes ingénieur en électronique

- Vous êtes passionné par la conception avancée de micro-ordinateurs de grande diffusion.
- Vous aimez travailler en équipe.
- Vous souhaitez travailler dans un contexte international avec des Japonais et des Américains et prêt à vous déplacer si nécessaire.

Adressez-nous C.V. et lettre manuscrite :
Micro-Archi, 79 rue du Temple, 75003 Paris.

Importante entreprise située Sud-Est région parisienne recherche

Jeune ingénieur

AM, ENSI ou équivalent

Désireux de prendre la responsabilité du service travaux neufs de la société, c'est-à-dire :
- La conception et la réalisation des équipements industriels et des bâtiments,
- l'encadrement d'une équipe de 10 personnes,
- la mise en oeuvre du budget,
- la coordination de l'activité des conseils extérieurs,
- la supervision du déroulement des chantiers.

Ayant acquis une première expérience d'environ 2 ans en engineering ou bureau d'études dans les domaines de l'automation ou la robotique. Nous offrons à un jeune ingénieur la possibilité d'une première expérience de responsabilité d'un service susceptible de déboucher à moyen terme, sur des postes plus larges au sein de la direction technique.

Ecrire avec CV sous réf. 5483, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

DIFFUSION

DIVISION D'UNE IMPORTANTE SOCIETE DE LOCATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

UN DES LEADER DE LA DIFFUSION MICRO-INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

recherche pour renforcer l'équipe dynamique de PARIS

Technico-Commercial/ Progiciels

Son acquis : 2 à 3 ans d'informatique et de communication sur matériel IBM.

Ses orientations : vente et support en clientèle de progiciels micro.

Nous lui proposons : une formation, une rémunération motivante, un plan de carrière à la mesure de ses ambitions.

C.V. + photo sous référence 17598 à
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

Investisseur institutionnel

Société financière française multinationale, nos investissements représentent plus de 3 milliards en valeurs mobilières dont 75 % à l'étranger. Nous recherchons le responsable du service

Administration comptabilité

Vous aurez avec 10 personnes à assurer le suivi des placements en valeurs mobilières : comptabilisation, informatisation, gestion des revenus financiers, crédits d'impôts et retenues à la source.

Après une formation comptable, DECS et stage en cabinet, vous avez pris des responsabilités dans une entreprise. Vous avez de bonnes bases en anglais et un certain intérêt pour les applications informatiques.

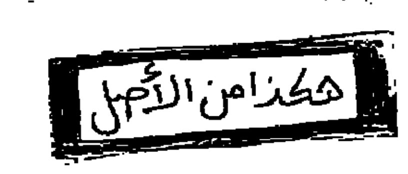
Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 3811M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

EQUIPEMENTS MECANIQUES RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La filiale d'un important Groupe Industriel concevant des équipements sophistiqués pour l'industrie mettant en œuvre des TECHNIQUES AVANCEES, recherche le RESPONSABLE de sa SECTION ETUDES et DEVELOPPEMENT.

Chargé de coordonner les études de produits nouveaux et d'améliorer les matériels existants, il devra diriger une équipe technique d'environ 10 personnes, être l'interlocuteur technique de la Clientèle et des Fournisseurs (France-Etranger) en étroite liaison avec les services de production de l'Entreprise.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR MECANICIEN, âgé de 30 ans minimum et ayant acquis une première expérience réussie dans la conception de matériels performants mettant en œuvre automation et informatique scientifique. Connaissance de l'ANGLAIS nécessaire.

(Les entretiens auront lieu suivant convenance des candidats en AOUT ou en SEPTEMBRE).

Une réponse rapide et un examen confidentiel vous sont garantis par notre Conseil.

Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 1182 M

Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

INGENIEUR SYSTEME
REGION NORD PARIS

Un puissant Groupe industriel (CA 3 milliards) recherche pour sa DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (60 personnes) un INGENIEUR SYSTEME VM, ayant acquis une expérience réussie de plusieurs années de la mise en œuvre et de la maintenance des logiciels VM.

La puissance des moyens mis en place (4 IBM 4341-2), les techniques informatiques de pointe utilisées par l'entreprise, ainsi que l'ampleur des projets futurs nécessiteront un souci d'innovation et d'ouverture de la part du titulaire.

La connaissance de DOS/VSE sera un atout supplémentaire.

(Les interviews auront lieu suivant convenance des candidats en AOUT ou SEPTEMBRE).

Une réponse rapide et un examen confidentiel vous sont garantis par notre Conseil.

Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1183



Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

GENIE CIVIL PARIS
INGENIEUR B.E.

Une importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour renforcer ses structures un INGENIEUR ayant de 5 à 10 ans d'expérience d'études *d'ouvrages de Génie Civil et de Mécanique des sols, et ouvert aux moyens* modernes de conception et de calcul (informatique-CAO...).

Le candidat devra avoir une bonne compétence technique et des qualités humaines (ascendant, contacts...).

Disponibilité pour déplacements nécessaire.

Connaissance de l'ANGLAIS vivement souhaitée.

(Les interviews auront lieu suivant convenance des candidats en AOUT ou SEPTEMBRE).

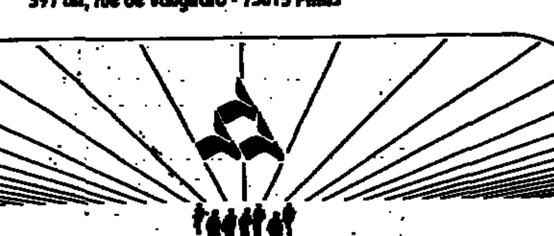
Une réponse rapide et un examen confidentiel vous sont garantis par notre Conseil.

Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions, sous référence 1174 M



Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



Analyste financier HF
pour le Département des Investissements

- Ayant deux à trois ans d'expérience d'analyse financière.
- De formation économique et financière supérieure.
- La pratique de l'Anglais est indispensable, celle d'une autre langue souhaitée, espagnol de préférence.
- Il sera intégré au sein d'une équipe de haut niveau.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à : Mme Benfredj, Sous-secteur de l'emploi, Tour Assur, Cédex 14, 92083 Paris-La Défense. Tél. 774.27.09.

UAP

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Sté vendant par magasins recrute

CHEF DES VENTES ADJOINT

Mission :

- superviser des groupes de succursales faisant partie de l'une de nos chaînes de magasins,
- superviser le recrutement,
- animer le personnel et participer à sa formation,
- dynamiser nos points de vente sur le plan commercial en mettant en valeur les produits.

Profil : Il faut :

- *avoir au minimum 28 ans,*
- avoir travaillé impérativement dans la vente d'articles d'équipement de la personne ou dans des magasins à succursales multiples ou dans des grandes surfaces.

Lieu de travail : Banlieue Nord de Paris,
nombreux déplacements à prévoir en France.

Env. lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions s/réf. 11130 à **PIERRE LICHAU S.A.** - BP 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France.

1 **UNE GRANDE ENTREPRISE PRIVEE FRANÇAISE.** Plus de 20.000 Françaises et Français travaillent chez IBM France, 5ème exportateur français, dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2 **UN SECTEUR D'AVENIR.** L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les domaines de l'industrie et de la vie ouvrent des perspectives illimitées.

3 **L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.** A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4 **UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTE.** Nous nous portons bien, grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur. Cette bonne santé, nous en sommes fiers, car elle est un gage de sécurité pour nos collaborateurs.

5 **DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.** Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : *ce sont* les conditions de travail à IBM France.

6 **DE REELLES RESPONSABILITES.** Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution adaptée, aider au démarrage du système et en assurer le suivi : voilà les responsabilités de nos ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

7 **UNE EVOLUTION OUVERTE.** Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

8 **UNE FORMATION REPUTEE.** Quand vous entrez, elle complète vos études par la théorie et la pratique. Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes ingénieurs que de jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de votre évolution.

9 **UNE GRANDE LIBERTE.** Nous tenons à la liberté dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, sans contrôles tatillons ni systématiques.

10 **LA DERNIERE RAISON...** Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donnent. Ils sont bien chez nous, ils le disent et ne cherchent pas à partir. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

Jeunes diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

hommes et femmes, préparez dès à présent votre rentrée en nous écrivant.

Vous passerez ainsi, si vous le souhaitez, d'excellentes vacances avant de nous rejoindre. Si vous avez une courte expérience professionnelle, écrivez-nous aussi. Outre ce niveau de formation nous vous demandons d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais.

IBM France - Département Recrutement - Orientation - Conseils (Référence ICM4/7) - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS



GROUPE INDUSTRIEL
Proche banlieue EST,
souhaite s'attacher la collaboration d'un(e)

adjoint(te) chef comptable poste évolutif

Bonne formation, capable à court terme d'assurer la responsabilité du service comptable.

Adresser dossier de candidature complet (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous réf. 74583 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Important groupe national du secteur para-public recherche

Chargé de mission
niveau ou diplôme Expert comptable

Intégré dans une petite équipe, ce cadre sera chargé :

- *d'assistance et de conseils comptables auprès des entités régionales,*
- *d'études et de maintenance de systèmes comptables et de gestion décentralisés.*

Expérience souhaitée dans les milieux des T.P. ou de la promotion immobilière. Connaissances complémentaires appréciées en Droit, fiscalité, économie.

Envoyer CV, photo, prétentions à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris sous réf. 7895 mentionnée sur l'enveloppe.

SOCIETE DE PRODUITS DE LUXE
DE RENOMMEE INTERNATIONALE
en très forte croissance recherche

UN JEUNE DIPLOME EN GESTION

Nous souhaitons rencontrer un jeune à fort potentiel de formation supérieure HEC, ESSEC, Sup. de Co. etc... pour lui confier le contrôle budgétaire de notre marché export dans un premier temps.

Très vite, il participera ensuite à la mise en place d'un contrôle de gestion dans ce secteur d'activité. Il interviendra aussi lors d'études diverses de rentabilité à tous niveaux de l'entreprise afin d'accroître la performance de nos outils de prévision et de contrôle et préparer sa propre évolution de carrière.

La connaissance de l'anglais ainsi qu'une première approche, au cours de stages, des traitements financiers et comptables assistés par l'informatique, seront appréciées. Cette formation ne sera toutefois suffisante que s'il manifeste une réelle ouverture d'esprit et un excellent contact.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 9990 M à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Dans le cadre de son Réseau Commercial France recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
CONFIRMES

Diplômés de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience réussie d'ingénieur technico-commercial ou d'ingénieur informaticien, et vous désirez l'étendre chez un grand constructeur.

Nous vous offrons cette opportunité, à Paris ou en Province, en vous confiant les responsabilités du support technique à la vente : élaboration de propositions techniques, démonstrations en avant-vente, réalisations de projets lors de démarrages en clientèle.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 2010 M à

Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE



Votre première expérience dans le domaine informatique vous a conforté dans votre choix. Vous souhaitez maintenant enrichir vos acquis, donner une nouvelle dimension à votre carrière.

SG2, groupe puissant de 4000 personnes poursuit sa rapide expansion dans tous les secteurs de l'informatique.

Nous vous proposons de renforcer vos compétences grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : ● conception et réalisation de systèmes de gestion ● plan informatique ● méthodologie d'analyse et de gestion de projets ● architecture de systèmes ● génie logiciel ● conception et utilisation de réseaux ● réseaux locaux ● bases de données réparties ● monétique et bureautique.
Nous vous apporterons une formation complémentaire adaptée à la spécialisation choisie par vous.
Vous assumerez rapidement des responsabilités dans des équipes opérationnelles réalisant des projets d'envergure.

Avec vous jeunes informaticiens

Diplômés d'études supérieures scientifiques

Nous développerons d'ambitieux projets

Vos canditatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser sous réf YR 11 à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : l'informatique des idées et des hommes.

LCT

Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG

• pour participer à ses études dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux pour téléphonie et données.

▶ ingénieurs électroniciens

débutants ou quelques années d'expérience en étude de circuits analogiques ou logiques, utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs. réf. C

▶ ingénieurs logiciel temps réel

débutants ou quelques années d'expérience dans la programmation de systèmes à microprocesseurs. réf. NT

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) **en rappelant la référence du poste, à LCT** - BP 40 78141 VELIZY - VILLACOUBLAY Cedex.

---

digital

N° 1 de l'informatique interactive

Venez nous aider à gérer notre croissance : notre population double tous les 3 ans, notre chiffre d'affaires tous les 2 ans. Nous sommes aujourd'hui 1200 personnes en France.

Responsables de personnel réf. M 53

Rattaché(es) au Directeur du Personnel, vous assumerez l'ensemble des responsabilités, de la fonction pour notre Siège Social d'Evry ou pour nos Agences implantées en Province : recrutement, gestion du personnel, relations avec les représentants du personnel et les administrations.
Les rapports privilégiés que vous aurez avec les Directions opérationnelles vous amèneront également à intervenir comme conseil en organisation-développement.
De formation supérieure, vous avez 30 à 35 ans et un minimum de 5 ans d'expérience de la fonction personnel. Vous avez fait preuve de réelles qualités d'écoute, de contact, de disponibilité, d'initiative et de créativité. Un bon niveau d'anglais est indispensable. L'un de ces postes est à pourvoir à Evry, l'autre à Rungis.

Responsable de formation réf. M 54

Au sein de la Direction du Personnel, vous imaginez, proposez et réalisez les actions de formation en sciences humaines et management.

Intervenant sur le terrain, vous assistez les responsables opérationnels dans la conduite d'actions aidant au développement de l'organisation.

Psychologue praticien, votre expérience du milieu industriel est d'au moins 5 ans. Vous voulez concrétiser vos idées et réaliser des projets.

Merci d'adresser votre CV sous la référence choisie, à la Direction du Personnel,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
2 rue Gaston Crémieux, BP 136 91004 Evry Cédex.

IMPORTANTE ENTREPRISE

(1500 personnes) région parisienne (banlieue Sud)

recherche son

médecin du travail

DIPLOME-EE DE MEDECINE DU TRAVAIL.

Présence à temps partiel (5 vacations de 4 heures par semaine).

Ecrire avec C.V. photo et prétentions N.3199
PUBLICITES REUNIES - 112 Bd Voltaire 75011 Paris

Conseiller de droit social

Un très important GROUPE, leader international dans son activité, recherche pour son siège social (banlieue parisienne Sud-Ouest) un **Conseiller de droit social.**

Rattaché au Directeur du Personnel du Groupe, il a une **mission de conseil et d'assistance** dans les domaines **du Droit Social** et du **Droit du Travail** : suivi de l'évolu**tion de la législation**, conseil auprès des Directions des filiales et du personnel, suivi du contentieux social...

De 30 à 35 ans, les candidats devront avoir une **solide formation juridique** (Droit du Travail) et une **expérience** de 5 à 10 ans de ce domaine d'activité. Solides qualités rédactionnelles demandées.

Fonction évolutive pour un candidat de valeur susceptible d'aborder avec compétence et discernement les multiples aspects de la fonction Personnel.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente en précisant la référence 2596/LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

SOCIETE D'INGENIERIE
250 personnes
filiale de la Société Nationale des Poudres et Explosifs
recherche pour son activité Sécurité ;

ingénieur calcul de structures

DEBUTANT - (INSA - ESTP)

ingénieur de projets

(ENSAM - ENSI)
ayant 3 à 5 ans d'expérience dans les services généraux pour concevoir et réaliser des installations de chaufferies industrielles et conditions d'air

technicien électronicien

(DUT - BTS)
pour assurer la maintenance des systèmes de prévention

documentaliste

(BTS Chimie)
pour seconder le responsable du département

Connaissances en sécurité et en informatique souhaitées
Lieu de travail : PARIS 12ème

Envoyer CV et lettre manuscrite avec photo sous référence 74262 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

CINCINATTI - NEW-YORK - FRANCFORT - MILAN - PARIS - LONDRES
TORONTO - TOKYO - BUENOS-AIRES - SAO-PAULO - CHICAGO



Burke Marketing Research

Paris

(ÉTUDES ET CONSEIL EN MARKETING)

— RECHERCHE pour intégrer son DÉPARTEMENT TRAITEMENT DE L'INFORMATION :

- analyse des données,
- dépouillement d'enquêtes.
- développement d'outils statistiques,
- modélisation.

UN DIPLOMÉ

E.N.S.A.E., I.S.U.P., D.E.A. statistiques...

(débutant ou 1 à 2 années d'expérience dans le domaine du traitement des données statistiques à l'aide de l'outil informatique).

CE POSTE REQUIERT :

- **un intérêt pour les statistiques,**
- **la volonté de participer activement au développement d'un groupe international.**
- **une bonne pratique de l'anglais.**

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat

Envoyer curriculum vitae avec photo et lettre manuscrite à :

BURKE MARKETING RESEARCH,
159, rue Nationale,
75640 PARIS CÉDEX 13

en mentionnant sur l'enveloppe : « Recrutement traitement des données. »

ORGACONSEIL

Cabinet d'Organisation et d'Ingénierie affilié au Groupe SG2 (une des premières SSCI européennes), nous développons et diversifions notre activités dans les domaines

LOGISTIQUE

et

GESTION DE PRODUCTION

Nous recherchons des

CONSULTANTS EXPERIMENTES

- ayant une dizaine d'années d'expérience dans l'une de ces disciplines,
- à même de prendre immédiatement la responsabilité de projets et d'encadrer des équipes de réalisation,
- rapidement amenés à participer au développement commercial.

Ecrire avec CV, photo et lettre manuscrite sous référence 0602/M à .

ORGACONSEIL
64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS

GROUPE SG2

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
(4 milliards de francs de C.A.)
filiale d'un important groupe américain recherche
POUR SA DIRECTION FINANCIERE, BASEE A PARIS

UN CADRE COMPTABLE Réf. 1808

- Chargé des déclarations fiscales, de la préparation mensuelle du bilan français et de l'harmonisation des méthodes comptables.

Profil :
- H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. avec 2 années d'expérience comptable.
- E.S.C.A.E., D.U.T. de gestion, D.E.C.S..., avec 3/4 années d'expérience comptable.
- Connaissance de l'outil informatique.

PLUSIEURS COMPTABLES

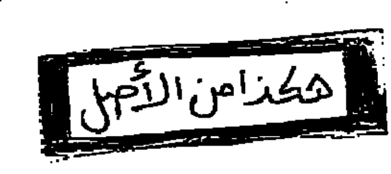
(assimilés cadres) Réf. 1809

Spécialisés dans l'une des fonctions suivantes :
- Reporting américain.
- Comptabilité analytique des ventes.
- Gestion des immobilisations et comptabilité analytique industrielle.

Profil :
- E.S.C.A.E., D.U.T. de gestion, D.E.C.S., avec 2/3 années d'expérience comptable.
- Connaissance de l'outil informatique.

Ces postes, qui pourront déboucher rapidement sur des responsabilités élargies pour des candidats de valeur, requièrent impérativement une solide connaissance de l'anglais et un bon potentiel personnel.
Les premiers interviews auront lieu dans la première semaine du mois d'août.

Prière d'adresser C.V. détaillé, lettre d'accompagnement et photo sous réf. correspondante à **PIERRE LICHAU S.A.** BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



CENTRE DE RECHERCHE
Valorisation des métaux non-ferreux
recrute

2 JEUNES INGENIEURS

E.N.S. Chimie de Paris - E.S.P.C.I.
SUPELEC - E.N.S.E.G. - E.N.S.I.C.

Fonctions :
— Animation équipes chimistes et métallurgistes
— Etudes de procédés
— Etudes optimisation outils de production.

Poste ouvert à débutant ou semi-débutant
Anglais indispensable
Aptitude animation d'équipes de techniciens
Lieu de travail : Région Parisienne.

Ecrire avec CV s/réf. 74703 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

Ford **PREMIER IMPORTATEUR**
recherche **DE JEUNES DIPLÔMÉS**

GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS POUR CONSOLIDER NOTRE ESSOR

ANALYSTE

• *Habitué à participer activement à la conception et à la réalisation de projets informatiques, au sein d'une SSCI par exemple, vous êtes capable de superviser l'avancement de vastes projets « clé en main ». Des connaissances en télécommunication sont un atout supplémentaire.* **VT 1**

CONSEILLER DE GESTION

• *Vous aidez notre réseau de concessionnaires à mettre en place les systèmes comptables et de gestion préconisés par Ford, avec introduction de l'informatique. Vous participez à des études financières en liaison avec les différents services commerciaux.* **VT 3**

ASSISTANT DE DISTRICT

• *Vous êtes l'interlocuteur du réseau régional voitures pour la gestion des commandes et toute information commerciale utile à nos concessionnaires. Ce poste de relations, très évolutif, est basé dans une grande ville de Province.* **VT 2**

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

• *Au sein de l'Equipe marketing pièces, votre connaissance approfondie du marché vous permet d'élaborer une politique de prix rendant vos produits plus compétitifs. Vous assurez également le lancement et le suivi de campagnes promotionnelles.* **MC 1**

deb's

Pour tous ces postes, la mobilité géographique et la connaissance de l'anglais sont indispensables. Adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à FORD FRANCE SA, Direction du Personnel : 344, Av. Napoléon Bonaparte 92506 Rueil-Malmaison Cedex.

---

digital
Nº 1 de l'informatique interactive

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, filiale de DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION, enregistre un développement spectaculaire de plus de 50 % l'an et dépasse aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires. Notre Direction Marketing anime cette croissance:

Directeurs de marchés

Ils définissent les stratégies marketing pour la réussite de notre développement sur des marchés spécifiques. Ils réalisent la mise en place opérationnelle de ces stratégies, les animent et en assurent le suivi en collaboration étroite avec notre force de vente.
De formation supérieure, vous avez une expérience approfondie des marchés informatiques, acquise dans un poste de vente de préférence chez un constructeur. Votre créativité s'allie à une excellente capacité de négociation et vous avez fait preuve de réelles qualités de planification et de management.

Réf. M 51

Chefs de produits

Ils sont responsables d'une famille de produits commercialisés sur différents marchés : ils participent à sa définition et à son adaptation en France et assurent son lancement au sein de notre organisation commerciale, auprès de nos clients et de nos prospects.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience *technique importante en informatique et souhaitez* valoriser cette expérience dans une approche commerciale.

Réf. M 52

Pour ces postes ouverts à des hommes et des femmes, l'anglais est indispensable. Ils peuvent à terme déboucher sur des responsabilités au sein de la Direction Commerciale.

Merci d'adresser votre CV sous la Réf. choisie à Nicolas GROS, Ressources Humaines,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE,
2, rue Gaston Crémieux, B.P. 136, 91004 Evry Cédex.

LE CARBONE - LORRAINE
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS A VOCATION INTERNATIONALE

3 usines en France - 21 filiales à l'étranger
Effectif : 4 000 personnes
recherche

CADRE DEBUTANT

HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES PO

Après une formation de longue durée dans une usine de la **REGION PARISIENNE,** ce jeune cadre connaîtra une évolution de carrière diversifiée au sein de **LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE** et éventuellement dans une filiale.

Connaissance de l'**ANGLAIS** exigée, espagnol ou allemand souhaitable. Créativité, dynamisme, sens des relations humaines indispensables.

Adresser candidature, sous référence 452 à la Société *Le Carbone-Lorraine - Direction du Personnel et des Relations* Sociales - B.P. 148 F. - 92231 GENEVILLIERS.



Dans le cadre de la création de notre nouvelle unité industrielle, spécialisée dans la construction d'équipements électroniques pour l'automobile, nous recherchons :

ingénieur électronicien

Débutant ou avec une première expérience

Sa mission principale sera d'établir la liaison entre nos clients et l'équipe d'études.
Nous demandons au candidat que nous aurons retenu une grande aptitude aux contacts et une pratique courante de l'anglais (lu, écrit, parlé).

Lieu de travail : PARIS et/ou ANGERS.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel MOTOROLA AUTOMOBILE S.A.
6, rue François Cevert 49000 ANGERS.

IMPORTANT GROUPE SUÉDOIS
IMPLANTÉ EN FRANCE
PRODUITS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ
POUR COLLECTIVITÉS ET INDUSTRIES

recherche

CADRE COMMERCIAL

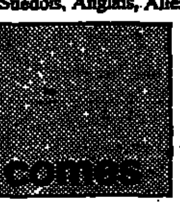
pour

CRÉER UNE FILIALE DE VENTE aux U.S.A.

En collaboration avec la Direction de Paris, il devra implanter et diriger une filiale de commercialisation des produits du groupe à PHOENIX, Arizona. Cela implique principalement la création et l'animation de la force de vente ainsi que la préparation et le suivi des budgets.

Pour être candidat il faut avoir une très bonne formation commerciale de base, du type Ecole Supérieure de Commerce, et une solide expérience de l'animation d'équipes commerciales.

Préférence sera donnée aux candidats anglo-saxons (Suédois, Anglais, Allemands, Danois...).



Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2510).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

ENERTEC
recherche pour son département
ENREGISTREMENT MAGNETIQUE
basé à Vélizy

Ingénieur d'études électronicien

Notre département étudie et fabrique des enregistreurs de haute performance destinés au secteur aéronautique. Le jeune ingénieur que nous recrutons sera intégré à l'équipe du projet «enregistreur à tête tournante» et il sera responsable d'une partie de cette étude.
Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'anglais, un diplôme d'ingénieur grande école et de 0 à 2 ans d'expérience.
Nous offrons de réelles possibilités de carrière à l'intérieur de la société et du groupe à un candidat(e) apte à exercer des responsabilités.

Adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 311, au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport 78140 Vélizy-Villacoublay.

ENERTEC
Schlumberger

THOMSON-CSF

BRANCHE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

BTS ou DUT

Pour études en laboratoires d'électronique et d'automatique de matériels de radiologie très évolués.

Une expérience professionnelle est souhaitée mais non exigée.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à CGR, Service du Personnel, 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

3 ingénieurs d'études

Région Parisienne référence : 1

1 ingénieur métallurgiste

Région Parisienne référence : 2

1 ingénieur méthodes

Région Pays de Loire référence : 3

Les candidats seront diplômés (AM, ENI, INSA...).
Débutants ou ayant une première expérience récente dans une activité industrielle.
Les ingénieurs retenus se verront offrir de nombreuses possibilités d'évolution au sein du groupe.
Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 74448 à
Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01, qui tr.

FIRME DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

à clientèle internationale recherche

FISCALISTE EXPERIMENTE

Ayant au moins cinq ans d'expérience.
Connaissance de l'anglais.

A.J.F. & Associés, Membre de
PEAT MARWICK INTERNATIONAL
Tour Fiat, Cédex 16, 92084 PARIS-LA-DEFENSE
M.G. de BRONDEAU - Tél. : 796.20.79

Nous sommes une importante Société de Distribution (7 000 pers.) et recherchons pour un service du personnel situé au siège social, en proche banlieue Nord

UN RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Il coordonne les activités administratives et la paie. Il conçoit, met en place, et gère les procédures administratives, supervise et améliore le système paie. Il dépend du directeur du personnel d'une division regroupant 2 000 personnes (et a sous sa responsabilité une équipe). Homme ou femme, il (elle) a au minimum 26 ans, et une première expérience de 2 à 3 ans lui ayant déjà donné l'occasion de s'affirmer.
Poste à pourvoir rapidement.
Merci d'adresser votre candid. (lettre manus. + C.V. + photo) et vos prét. à Mme Labeille sous réf. 507 M au Cabinet PANISSOD-SUHNER, 109 r. de Turenne 75003 Paris

---

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

Cherche pour gérer ses immeubles

RESPONSABLE DE GÉRANCE EXPÉRIMENTÉ

Téléphonez au : 266-67-33.

Quartier Madeleine, St-Lazare, Sté rech. Hme. dynamique forte personnalité, connaissances : COMPTABLES et JURIDIQUES pour prise en charge :
— service recouvrements
— suivi clients
— pré-contentieux
Env. C.V. et prétentions à Martin – 11, rue Berthollet Paris-5e, qui convoquera.

IMPORTANTE SOCIETE DE
Conseils juridiques et fiscaux
recherche

JURISTES D'AFFAIRES

Maîtrise en Droits des Affaires
et petite expérience professionnelle.
Dégagés O.M.

Envoyer candidature manuscrite +
C.V. + photo s/réf. 1116 à
PARAPHE - 45, rue de Richelieu - 75001 PARIS
qui transmettra.



Aux spécialistes de l'ingénierie d'ensembles industriels
Planification/Estimation/Contrôle des coûts

Encore jeune dans le métier de planification (2-3 ans), ou déjà expert confirmé en planification, ou en estimation d'investissements, prenez contact avec les consultants de SIRCA qui coopèrent avec la direction du personnel de SGN pour la conduite de ces recrutements, tous aussi urgents les uns que les autres.

Nous nous intéressons aux seuls candidats ayant une expérience dans l'ingénierie des grands ensembles industriels, qu'il s'agisse des prestations planning (études, appro, construction, essais) ou de l'estimation des investissements (matériel, montage, mise en route). La plupart des postes sont à pourvoir à St-Quentin en Yvelines mais deux d'entre eux nécessitent l'implantation à la Hague. Il s'agit d'un responsable d'une équipe de 15 ou 20 planificateurs et d'un ingénieur au contrôle des investissements. Pour ces deux postes, l'expérience chantier sera évidemment très appréciée.

Quels que soient vos diplômes et la durée de votre expérience, sachez bien que votre personnalité et votre niveau d'expertise priment. Le savoir faire de notre société en matière de retraitement nous permet d'être exigeant dans l'appréciation des compétences et d'offrir d'excellentes opportunités de carrière aux cadres performants de l'ingénierie française. Référence 384 955M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Un des premiers groupes français de prévoyance, réputé pour sa réussite et son dynamisme, recrute

DES CHEFS DE SERVICE

NOUS :
- **nos activités** : de l'assurance au tourisme social, elles sont très largement diversifiées.
- **nos techniques** : développées dans des secteurs de pointe (informatique, communication,...) sont des plus performantes.
- **nos projets** : ils sont ambitieux et motivants.

VOUS :
- **votre formation** : HEC, ESSEC, IEP Paris ou équivalent,
- **vos qualités** : vous avez des aptitudes réelles à la communication, à l'animation, à l'organisation,
- **vous êtes ambitieux et imaginatifs,** vous acceptez le principe de la mobilité géographique.

Ces postes sont à pourvoir dans de grandes villes universitaires.
Possibilités intéressantes d'évolution de carrière au sein du groupe.
Rémunération annuelle à partir de 170.000 F et + selon expérience.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 9991 à
VALENS CONSEIL BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.

Juriste d'entreprise

Nous sommes un **Groupe industriel** (électronique et électromécanique) basé en proche banlieue parisienne, réalisant un C.A. de près de **2 milliards de francs**, avec 20 filiales en France et à l'étranger.

Nous recherchons notre **Juriste d'entreprise** qui prendra la responsabilité de la fonction juridique dans ses aspects les plus diversifiés : **droit des contrats, droit des sociétés, assurances, propriété industrielle,** etc. Il interviendra comme Conseil auprès des services de la Société autant qu'auprès de ses filiales.

Ce poste vous permettra de développer dans le cadre d'une **large délégation** vos compétences, acquises de préférence dans une entreprise industrielle (3 à 5 ans d'expérience nécessaire).

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 4/JAF à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Ressources humaines

RECRUTEMENT - FORMATION - GESTION

Notre Groupe emploie aujourd'hui 5000 salariés en 60 établissements autonomes. Votre rôle, à la Direction du Personnel est d'apporter aux responsables locaux appui et conseil pour le recrutement, la formation et la gestion des carrières. Vous êtes dans ces domaines un professionnel. Votre expérience s'est obligatoirement exprimée en entreprise.

RECRUTEMENT - C'est, dès le départ, votre principale responsabilité. Elle suppose une réelle pratique des opérations d'embauche de personnel et d'encadrement et une compétence immédiatement opérationnelle.

FORMATION - Une structure existe qui fonctionne bien. Les besoins s'accroissent. A vous de conduire le développement.

GESTION DES CARRIERES - Ce sera la suite normale de votre fonction. Ici tout est à organiser. Nous le ferons ensemble mais vous serez maître d'oeuvre.

Un point encore : nous sommes implantés dans l'Ouest et chez nous il fait encore bon vivre. Vous aurez affaire à des gens simples, travailleurs et qui comptent sur vous. Votre rémunération ne sera pas inférieure à 170 000 F.

Merci de nous adresser votre dossier, vos références, vos prétentions. Sous référence RH 756M Nous vous rencontrerons rapidement.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



CONSEIL ET CONTROLE DE GESTION

Cette importante société de Caution Mutuelle renforce l'équipe de son département «engagements et contrôle des risques», et crée deux nouveaux postes :

- **Région parisienne**
- **Nord et Est France (15 départements).**

Sous l'autorité du directeur de service, il intervient chez les adhérents de sa région afin de détecter et apprécier les risques en contrôlant les comptabilités et le respect de la réglementation applicable à la profession. Il contribue par ses recommandations à conseiller l'adhérent dans sa gestion comptable.

De niveau D.E.C.S., ce candidat est, soit un jeune diplômé ayant une première expérience acquise dans un service financier ou en cabinet d'expertise comptable, soit un professionnel de la comptabilité.

Les premiers entretiens se dérouleront dans votre région.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 7324 AD, en précisant la région, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Charles of the Ritz
Parfums
YVES SAINT LAURENT

dans le cadre de son expansion, renforce ses structures, et recherche

JEUNES DIPLOMES

Ecoles Supérieures de Commerce ou équivalent.

Notre taille et notre croissance rapide et contrôlée, nous permet d'offrir des opportunités intéressantes à de jeunes diplômés à fort potentiel désirant faire progresser leur carrière dans des postes à vocation commerciale.

Après une formation complète à nos produits, nos techniques de vente, nos procédures internes, nous leur confierons rapidement des responsabilités :

délégué commercial réf. 927 M

missions ponctuelles sur le terrain (Paris et Province) pouvant s'ouvrir sur l'animation commerciale et la gestion d'un secteur géographique pour l'une ou l'autre de nos marques.

futur acheteur réf. 928 M

dans un premier temps, assistance au sein de notre département achats afin de se familiariser à la mission clé que représente dans notre entreprise la sélection et le dialogue qu'il conduira ultérieurement avec nos fournisseurs et sous-traitants. La connaissance de l'anglais s'avère ici être un atout supplémentaire.

Ces 2 postes nécessitent une très grande mobilité géographique.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + prétentions en indiquant la référence choisie au Service Recrutement 28-34, Bd du Parc 92520 NEUILLY SUR SEINE.

Union de Banques Arabes et Françaises

UBAF

Pour renforcer la structure de notre Service Informatique, équipé d'un **DPS 7**, nous créons deux postes d'

analystes-programmeurs

Vous connaissez nos systèmes d'exploitation **GCOS-64 et TDS** et le langage **COBOL**.
Nous vous proposons de participer activement à la gestion et au développement des applications du Siège Social en prenant en charge des analyses fonctionnelles, organiques ainsi que la réalisation des lignes de programmes.
En France et à l'Etranger notre informatisation va s'accroître, ce qui promet à nos analystes-programmeurs des fonctions intéressantes et évolutives.
Pour ces deux postes, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation DUT, MIAGE... possédant : • 3 à 4 ans d'expérience et une parfaite maîtrise des techniques de la fonction, • ou, 6 ans d'expérience minimum et si possible, la connaissance des systèmes bancaires. Anglais apprécié.
La rémunération que nous proposons est élevée car nous recherchons des professionnels capables d'évoluer avec nous.
Adresser C.V., lettre manuscrite à UBAF - Direction du Personnel
190, avenue Charles de Gaulle - 92523 NEUILLY CEDEX

Degrémont

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX

(1 500 personnes - Activité tournée aux deux tiers vers l'Exportation)
recherche

UN INGENIEUR ELECTRO-CHIMISTE

ETUDE ET DEVELOPPEMENT D'APPAREILS D'ELECTROCHLORATION

Rattaché au Chef de Service «Produits Nouveaux», cet Ingénieur devra étudier et faire réaliser des appareils d'électrochloration avec leur environnement, ces équipements devant être intégrés dans certaines de nos installations.

Le poste, basé à RUEIL, s'adresse à un Ingénieur Electrochimiste (ENSEEG en particulier ayant si possible une expérience industrielle dans une fonction de développement).

Une compétence technique dans le domaine des équipements concernés constituera bien sûr un atout déterminant.

Le poste implique en outre l'usage de la langue anglaise et quelques déplacements, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ecrire en adressant C.V., photo et prétentions sous réf. 433/2 à :
Laurence MALCORPI - Relations du Travail
183, avenue du 18 Juin 1940 - 92500 RUEIL MALMAISON

Filiale d'un des premiers Groupes industriels français leader dans sa branche automates programmables offre à

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS

Formation électronique ou électrotechnique.

UNE CARRIERE DANS LA VENTE

Notre progression rapide et votre réussite vous permettront d'atteindre rapidement des responsabilités de Chef d'Agence.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 74710 ID à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.t.r.

Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

recherche pour **PARIS**

ATTACHE COMMERCIAL

Il sera chargé de la prospection d'une clientèle P.M.E. et de la constitution des dossiers engagements.

Il assurera également l'entretien de cette clientèle ainsi que l'étude et le suivi des dossiers.

Issu de la profession bancaire, il devra justifier d'une réussite en démarche et de bonnes connaissances techniques.

POSITION GRADÉ.

L'expérience déterminera la classification et la rémunération de ce poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Service du Personnel B.P.F.D.
78, rue Olivier de Serres
75739 PARIS Cédex 15



Le marketing à la SEITA

Société nationale employant 9 000 personnes et réalisant 4,5 milliards de CA. HT, nous représentons les 2/3 du marché des cigarettes en France où nous gérons des marques de premier plan, telles que GAULOISES, GITANES, GALLIA, ROYALE, PALL MALL et NEWS, et avons su prouver notre dynamisme international où s'effectuent 20% de nos ventes. Notre direction Marketing/Ventes Cigarettes recherche trois

Jeunes diplômés ESCP, HEC, ESSEC, Sciences Po...

Assistants chef de produit, nous vous préparerons à prendre rapidement la responsabilité d'une marque. Etudes de marchés, expériences/terrain des techniques promotionnelles, confrontation à la concurrence étrangère pourront alterner avec des missions ponctuelles et spécifiques de gestion marketing, en collaboration avec nos agences de publicité, sous la responsabilité d'un chef de produits senior.

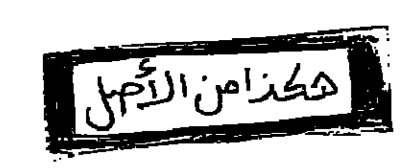
Nous souhaitons rencontrer des éléments qui désirent faire leurs armes dans un marketing nouveau et riche d'avenir.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci de nous écrire sous réf. 201/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



Contrôleur de gestion du groupe
Une création 180.000 +

Oui, c'est la première fois qu'il y aura un contrôleur de gestion auprès du directeur financier dans ce groupe agro-alimentaire, de 500 millions de francs aujourd'hui, qui s'est pratiquement constitué ces dernières années dans le Sud-Ouest de la France et est appelé à un fort développement national.

Aussi compte-t-on que ce contrôleur de gestion apportera avec lui une véritable technicité acquise essentiellement dans une entreprise pratiquant des méthodes de gestion américaines. L'élaboration des budgets prévisionnels et leur contrôle, la conception et la production des tableaux de bord, l'analyse mensuelle des résultats, les études de rentabilité, toute cette compétence, il la mettra au service de la vingtaine de petites sociétés constituant le groupe. Et comme il arrivera au moment où se mettent en place systèmes informatisés et comptabilité analytique, il contribuera largement à la conception de ces nouveaux outils.

Il rejoindra une équipe de jeunes managers à la décision rapide qui, comme lui, sont issus des meilleures écoles que sont certaines grandes Sociétés multinationales. Comme eux, il travaillera beaucoup mais avec une grande autonomie et dans un climat de confiance. Enfin, s'il a des attaches dans l'Ouest de la France, il appréciera que, quoique basé à Paris, ses déplacements l'amènent souvent sur les rivages de l'Atlantique en particulier dans les Landes. Qu'il prenne donc contact très rapidement sous référence 8319 LM avec les consultants du Cabinet CLEAS.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

Ingénieur informaticien et formateur, mettez vos compétences au service de la clientèle NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS.

Votre domaine : la formation de nos clients utilisateurs de nos systèmes informatiques. Coordonner, planifier l'ensemble des actions de formation, mais aussi gérer et développer ce nouveau secteur d'activité, telle sera votre mission à ce poste que nous créons.

Ingénieur spécialisé dans l'informatique, vous possédez une première expérience de la formation, une très bonne connaissance des logiciels et systèmes de gestion ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Vos qualités : sens de la pédagogie et de l'organisation, dynamisme et excellent contact.

NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS, spécialiste de l'informatique de réseau et des télécommunications, nous sommes filiale française du 2ème constructeur de matériel de télécommunication en Amérique du Nord.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement et attendons votre candidature adressée sous référence IF au :
Service du Personnel - NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS - RN 186 - La Boursidière
92357 LE PLESSIS ROBINSON CEDEX.



northern telecom

Crédit du Nord

recrute, pour sa **Direction de l'Organisation et de l'Informatique** à PARIS, des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant des compétences dans l'un des domaines suivants :

- Micro-ordinateurs et réseaux locaux
- Système IBM : MVS, SNA, CICS
- Télécommunications

pour participer à la définition et à l'application du nouveau plan informatique qui mettra en oeuvre les techniques informatiques les plus avancées.

Compte tenu notamment de l'expérience acquise, une rémunération motivante est prévue.

Les lettres de candidature seront accompagnées d'un curriculum vitae complet, d'une photo, de la rémunération souhaitée et adressées à la Direction du Personnel - Crédit du Nord - 6-8, boulevard Haussmann 75009 Paris.

UN MONDE D'OPPORTUNITES POUR DE JEUNES ECONOMISTES

Spécialiste du financement du commerce international, implantée dans plus de 60 pays, nous sommes parmi les premières banques françaises et les plus grandes banques internationales.

Notre service d'Etudes Economiques recherche des INGENIEURS ou DIPLOMES d'ECOLES DE COMMERCE, avec une formation économique complémentaire, bénéficiant d'une première expérience de 3 à 5 ans dans la spécialité.

Vous aurez à évaluer les risques encourus par la banque sur certains pays en voie de développement et (ou) à analyser les aspects monétaires et financiers des principales économies développées. La pratique courante de l'anglais est donc indispensable.

Un monde d'opportunités s'ouvre à vous en France et à l'étranger. Pour saisir cette chance merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo sous réf. 41JC à :

BANQUE INDOSUEZ

Service Recrutement, Carrières, Formation 44, rue de Courcelles, 75008 Paris.

DIRECTEUR COMPTABLE

PME Z.I. GARONOR (93) — FILIALE FRANCAISE D'UN PUISSANT GROUPE U.S. - secteur : Négoce International, recherche

FUTUR DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER
Bilingue Anglais

Notre équipe de 12 personnes distribue sur toute l'Europe des équipements spécialisés de fabrication américaine.
Nous exportons 60% de notre CA et connaissons actuellement une très forte expansion (30 à 40% par an).

Le candidat recherché, bras droit du Directeur Général, assurera avec une assistante l'intégralité de la comptabilité générale et analytique.

Il effectuera le reporting mensuel, le suivi de la trésorerie, la gestion financière des exportations, les déclarations sociales et fiscales, ainsi que l'établissement du bilan.

Ce poste, qui offre de réelles perspectives d'évolution au sein de notre groupe, requiert une formation supérieure comptable (DECS), ainsi qu'une expérience professionnelle de 4 à 5 ans acquise dans une entreprise similaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 135/M à notre conseil :

JB SENTIS CONSULTANTS
6, rue Saulnier 75009 PARIS

ROUSSELOT

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

De formation chimique (Grande École Chimie, Doctorat 3e Cycle ou Pharmacien), il aura une expérience du *laboratoire et maîtrisera la langue anglaise.*

Rattaché à la Direction des Recherches, basé, pour commencer, à côté d'un site de production dans le *SUD-EST DE LA FRANCE*

Il aura pour mission :

- De promouvoir nos produits sur les marchés internationaux de la pharmacie et para-pharmacie industrielles.
- D'analyser les besoins de la clientèle pour contribuer à définir, en concertation avec la Direction du Marketing, les évolutions de notre production.

Cet homme de caractère devra avoir une grande mobilité *géographique.*

Adresser curriculum vitae et rémunération souhaitée référence YL à : ROUSSELOT S.A., 8, rue Christophe-Colomb, 75360 PARIS CEDEX 08.

CONTROLLER

PARIS-BANLIEUE SUD
220.000 FRANCS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
200 PERSONNES

Filiale d'un important groupe américain commercialisant de l'équipement industriel.

Sous l'autorité du Directeur Général, il supervisera les services comptables, paie, recouvrement, informatique, trésorerie.

Il est requis une formation supérieure de gestion, une expérience comptable et la maîtrise de l'anglais.

Sans être informaticien il est indispensable d'avoir une expérience sérieuse de l'informatique.

Le candidat possédera une personnalité forte, motivée, rigoureuse, alliant à une autorité naturelle un sens des contacts.

4/5 ans d'expérience d'une multinationale sont nécessaires.

Age environ 32 ans.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous nº T 041.302 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PAULSTRA
hutchinson

STÉ DU GROUPE HUTCHINSON (2,5 milliards F.)
faisant lui-même partie du
1er GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recrute
POUR SOUTENIR LA FORTE CROISSANCE A L'EXPORTATION (40 % +) de son DÉPT. AUTOMOBILE

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT (EUROPE)
Constructeurs Auto

INTERFACE ENTRE LES CLIENTS (1re monte exclusivement) ET LES SERVICES INTÉRIEURS (Labo - B.E. Usines en Province) pour tous marchés en cours, préparation et négociation des affaires nouvelles.

Basé à LEVALLOIS (92)
il passe 50 % de son temps chez les Clients et dans les Usines.

- Formation technique solide : INGÉNIEUR *diplômé ou niveau.*
- ANGLAIS COURANT + si possible Allemand.
- EXPÉRIENCE TECHNICO-COMMERCIALE à l'EXPORT (ou TECHNIQUE si réelles aptitudes commerciales) chez un CONSTRUCTEUR ou ÉQUIPEMENTIER 1re monte.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 6013 à



FILIALE D'UN IMPORTANT ÉDITEUR
recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE CRÉDIT

Le candidat retenu sera plus particulièrement chargé de :
- l'analyse informatique des commandes
- du suivi des comptes clients
- du traitement des incidents de paiement
- des mises au contentieux

Le poste conviendrait à un (e) jeune candidat (e) de formation juridique ayant plusieurs années d'expérience dans des postes similaires.

La rémunération proposée est attractive. Le poste est à pourvoir immédiatement.

Écrire avec C.V. photo et prét. s/réf. 74.806 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

AMNESTY INTERNATIONAL
offre
TRAVAUX PONCTUELS
rémunér. (mais accepte bénév.)

RÉVISION DE TRADUCTIONS

anglais version française à professionnels hautement qualifiés. Tél. URGENT à Mme PIQUERAS au : 557-65-65.

CHEF DE PROJET MARKETING
POUR CAMPAGNE COLLECTIVE

Organisme professionnel cherche COLLABORATEUR EXTÉRIEUR pour la mise au point d'une campagne concernant un bien d'équipement de la personne.

Le contrat à durée déterminée conviendrait à un universitaire ou à un consultant indépendant.

Adr. lettre man., C.V. + photo, sous le nº T 41.345 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RTC

La Radiotechnique-Compelec
Composants Electroniques
recherche pour
ses Services Commerciaux
INGENIEURS Débutants ou Confirmés
diplômés d'Ecoles spécialisées
en Electronique

- *Si vous êtes attiré :*
  - *par les techniques avancées de l'électronique et particulièrement des circuits intégrés*
  - *par les négociations commerciales - l'établissement de contrats et le suivi des clients*
- *Si votre anglais est suffisant.*
- *Si la variété et la multiplicité des relations professionnelles vous intéressent.*

RTC se chargera de votre formation complémentaire.

Ecrire avec C.V.
RTC La Radiotechnique-Compelec
Service du Personnel
130, avenue Ledru-Rollin
75540 PARIS CEDEX 11.

Société réputée de représentation commerciale, cherche pour prendre en charge la vente d'un VIN ÉTRANGER en EUROPE et, ultérieurement, en AMÉRIQUE du NORD

RESPONSABLE EXPORTATION

Parfaitement bilingue français - anglais (connaissances espagnol et/ou allemand souhaitées) et disponible pour effectuer de nombreux déplacements.

Une solide expérience de la VENTE des VINS ou SPIRITUEUX est indispensable.

Écrire avec C.V. détaillé photo et salaire actuel sous réf. 27.244 à Marie GILMERT CONSEIL EN RECRUTEMENT 47, rue de Prony 75017 PARIS.

VILLE D'ORLY
recrute d'urgence

RÉDACTEUR(TRICE)

ou ayant vocation pour service financier
- Connaissance M 12 exigée.
- Connaissance administration communale souhaitée.

Adresser C.V. à M. le Maire d'Orly (94310).

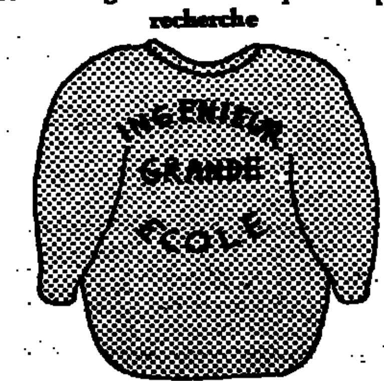
P.M.E. à PANTIN, rech.

RESPONSABLE GESTION

BON NIVEAU, à mi-temps
Rôle : suivi des clients
- suivi de la comptabilité d'exploitation informatisée ;
- gestion de fabrication.

Écr. à SELECTION ET RÉGIE 1, r. de la Pépinière, PARIS-8e.

Société d'ingénierie informatique de 50 pers.
recherche



Nous venons de lancer sur le marché le 1er Atelier logiciel intégré Français (SOFTPEN).
Nos clients sont de grands groupes industriels.
Nous recherchons des ingénieurs qui auront la charge de projets dans les domaines de l'avionique, la téléphonie, le génie logiciel et autres contrôles de process.

Dès votre entrée dans notre société, avant d'être affecté sur votre projet, vous recevrez un complément de formation à nos techniques.

- *Méthode* OPAL de conception de systèmes temps réel, de spécification, de programmation structurée par objets, avec l'utilisation de l'atelier logiciel SOFTPEN.
- Langage Pascal.
- Introduction au langage ADA.

Cette formation dispensée par nos ingénieurs aura lieu du 12 au 23 septembre 83 et du 3 au 14 octobre 83.

Adressez votre candidature avec C.V. sous Réf. : M27 à

I.P.I. 26, rue du Renard 75004 PARIS.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(650 personnes, C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicité Hémera

TUILLET et Cie

CABINET DE REVISION COMPTABLE
recherche
pour faire face à son développement

REVISEURS CONFIRMES
- 2 à 4 ans d'expérience en Cabinet français ou international
- Formation supérieure exigée

ASSISTANTS

AYANT DEJA CONNU UNE PREMIERE EXPERIENCE
- DECS complet
- Diplômés de l'enseignement supérieur

NOUS VOUS OFFRONS :
— la possibilité de vous intégrer dans une structure souple et évolutive
— une activité axée sur la région parisienne
— une variété de missions permettant une préparation adaptée aux exigences des certificats supérieurs.

Ecrivez-nous :
Cabinet TUILLET et Cie
22, rue de la Banque
75002 - PARIS

SWENSON® S.A.

GÉNIE CHIMIQUE

leader dans l'évaporation et la cristallisation recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGÉNIEUR DE PROJET

- Cinq ans minimum expérience dans suivi de la réalisation d'ensembles clés en main destinés à la chimie minérale.
- Expérience ingénierie et/ou constructeurs gros ensembles appréciée.
- Anglais nécessaire.

Veuillez envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : A. BLOCHET, SWENSON S.A., 22, rue Saint-Augustin, 75002 PARIS. Tél. : 742-27-60.

PROMODATA

recherche
pour son service exploitation

ATTACHE ADMINISTRATIF

Mission :
- assurer la réalisation des opérations de fin de contrat de location de matériel,
- tenir les livres de bord s'y rapportant,
- animer et gérer l'équipe effectuant la saisie des informations afférentes aux dossiers.

Profil :
- formation initiale de nature administrative et/ou comptable.
- expérience professionnelle confirmée dans ces domaines.

Adresser C.V., photo et prétentions à
LOCAFRANCE
Département Formation et Recrutement
43-47, avenue de la Grande Armée 75116 PARIS

Imaje

Renforce son potentiel humain

IMAJE S.A. :
Nº 1 français de l'écriture par projection d'encre.

IMAJE S.A. :
PMI dynamique de Bourg-les-Valence (Drôme), 1/3 d'ingénieurs — Moyenne d'âge : 28 ans.

IMAJE S.A. :
- produit et commercialise des imprimantes à jet d'encre.
- les intègre dans des systèmes complets.
- poursuit des travaux de recherche sous contrat avec des partenaires industriels.

Vous êtes :
Ingénieurs ou Techniciens désireux de participer à une expérience enthousiasmante sur le plan technique et sur le plan humain.
Votre compétence technique est absolument indéniable.

Nous offrons :
des postes d'ingénieurs d'affaires ;
1 poste d'ingénieur systèmes ;
1 poste d'ingénieur interface homme-machine ;
1 poste d'ingénieur électronicien physicien ;
10 postes de techniciens supérieurs électroniciens pour notre service maintenance et installations ;
des postes de technico-commerciaux.

Ecrire à IMAJE S.A. — B.P. 330
26503 BOURG-les-VCE Cedex.



services

BANQUE PRIVEE DE PROVINCE
proche de PARIS, recherche

le second

d'une agence récemment créée

LE CANDIDAT (TE) DEVRA :
- avoir une bonne connaissance des produits bancaires,
- être compétent(te) en matière d'organisation et de comptabilité, car il (elle) aura à assurer le bon fonctionnement de l'agence,
- être âgé(e) de plus de 30 ans.

Son salaire sera de l'ordre de 120 000 hors primes.

(référence 6050 M)

BANQUE PRIVEE
PARIS 8ème
recherche pour sa succursale

responsable administratif

Position cadre.
30 ans minimum.
Possédant solide expérience bancaire, pour prendre en charge la gestion administrative de la succursale.

(référence 7040 M)

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à OCBF
66, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris s/réf. du poste choisi.

services vous assiste dans le recrutement bancaire

SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE

(Fiduciaire Chaussée d'Antin)
recherche

AUDITEURS

HEC - ESSEC - ESC - IEP
UNIVERSITAIRES 2e et 3e cycle
Pratique Cabinet minimum 2 ans

Pour participer aux missions variées d'un cabinet important.
Préparation aux examens d'Expertise comptable facilitée par séminaires internes animés par les spécialistes de

LA REVUE FIDUCIAIRE

Envoyer CV et photo à Société de Contrôle Fiduciaire Département Recrutement
100, rue Lafayette 75010 PARIS

STÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION
AUDITEURS CONFIRMÉS
AUDITEURS DÉBUTANTS

Les candidats retenus :
— devront être diplômés de l'enseignement supérieur et pour les candidats expérimentés avoir acquis en cabinet la pratique de l'audit,
— interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activité variés,
— bénéficieront d'une formation diversifiée préparant aux diplômes d'expertise comptable.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à
COGERCO, 72, rue de Bellechasse, Paris 7e

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

recherche

COMPTABLE TRESORIER H/F

MINIMUM 25 ANS
POUR COMPTABILITÉ TRÉSORERIE
— Flux journalier : 12.000.000 de francs.
— Prévisions trésorerie cours moyen et long terme.
— Gestion des emprunts
— Relations avec banques
— La pratique de la saisie sur écran serait un atout.

Poste indépendant nécessitant initiatives à pourvoir rapidement.
Lieu de travail : Nanterre-Université.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions
à Madame Chambeau
12, rue Théodore de Banville 75017 Paris

Juriste généraliste

Important Groupe français 10.000 personnes leader dans le confort de l'habitat, recherche pour son Siège à Paris, un :

Juriste généraliste

Fiscalité, Contentieux, Droits des Sociétés.

Le candidat que nous souhaitons intégrer à l'équipe des Services juridiques, possèdera une expérience minimum de 3 années (débutant s'abstenir).

Ecrire lettre manuscrite, CV + prétentions à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris sous la référence 5494 qui transmettra.

ORGANISME FORMATION

recherche pour le 1-09-83

COORDONNATEUR/TRICE CENTRE FORMATION

Lieu de travail : GENNEVILLIERS (92)
Salaire annuel : 82.000 F
Responsabilités :
- animateur pédagogique et hiérarchique d'une équipe de 7 formateurs pour réalisation formation générale à dominante linguistique et pré-formation (public, chômeurs, migrants) ;
- représentation locale de l'association ;
- participation instances associatives ;
- suivi d'action « Jeunes » à ARGENTEUIL (95).

NE PAS TÉLÉPHONER.

Envoyer curriculum vitae avant le 7-07-83 à A.D.F.I.
68, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS.

carrière bancaire

évaluation des risques

Groupe bancaire implanté dans vingt pays, nous souhaitons renforcer l'équipe à laquelle nous confions le soin d'évaluer périodiquement la «santé» des engagements de nos filiales.

Le poste (niveau VI, VII) requiert une excellente maîtrise du crédit, un bon anglais et l'acceptation pour trois ans d'une grande mobilité.

Il débouche sur des postes à haut niveau, à l'Etranger et en France.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2058/JN
à M. BOTHOREL
40, rue de la Division-du-Général-Leclerc
94250 GENTILLY

Etablissement d'enseignement supérieur recherche pour rentrée 1983-1984

1) 1 responsable département économique marketing, organisation entreprises
2) Professeur d'informatique classes B.T.S.
3) Professeur comptabilité C.P.E. C.S.

Env. curriculum vitae à :
I.S.E.A. I.T.L.
92, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly.

LABORATOIRE DE RECHERCHE
recrute sur poste stable C.N.R.S.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Titulaire du D.U.T. Mesures physiques ou équivalent pour conception, réalisation, mise au point de montages expérimentaux, utilisés dans le domaine de la physique de la matière condensée à basse température (acoustique, résonance magnétique nucléaire, supraconductivité). Connaissances appréciées en cryogénie technique du vide, électronique de labo, traitement du signal.

Env. C.V. dét. à M. GRIFFON
Tél. : 941-53-11
Laboratoire de physique des solides, Université Paris-Sud
Bât. 510. 91405 ORSAY

POSTE MI-TEMPS
C.N.R.S. à ORSAY (91)

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Suivi des budgets
Anglais courant
B.T.S., DUT ou équivalent
Diplôme exigé.

Envoyer C.V. à Mme DEFRANCE
Laboratoire de physique des solides — Bâtiment 510 91405
ORSAY Cedex.

CABINET RECRUTEMENT - SÉLECTION
BANLIEUE OUEST
recherche

PSYCHOLOGUE VACATAIRE

Avec expérience récente entretiens et tests.
Ecrire sous le nº 268.110 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHE
Secrétaire adjoint administrateur (homme ou femme) pour ensemble musical
(ANGLAIS PARLÉ ET ÉCRIT)
Travail proche banlieue Paris - plein temps -
Adresser candidature M. PAUL MÉFANO, centre Olivier-Messiaen, 4, rue Proudhon, 94500 CHAMPIGNY.

CHEF COMPTABLE
— Diplômé D.E.C.S.
— Disponible de suite.
Ecrire avec C.V. + photo à Et. LECLERC, 22, rue Jasmin, 75016 PARIS.

AUDIT FIDUCIAIRE DE FRANCE

recherche pour
PARIS et Région Parisienne

CHEFS DE MISSION

Participation à d'importantes missions de révision nationales et internationales.
- 3 à 4 ans minimum d'expérience dans Cabinet d'Audit.
- Formation importante et perspectives intéressantes pour candidat dynamique.

Adresser C.V., photo et prétentions à
FIDEX PARIS - 18 Bis, rue de Villiers
92300 LEVALLOIS PERRET

AFFLEINTS

BDA

DE BOIS, DIÉTERLE ET ASSOCIÉS

Rech. pr son département Expertise comptable Mº Pont-de-Neuilly

ASSISTANTS

(niveau DECS, BTS)
Anglais et/ou allemand apprécié.
Possibilités d'évolution de carrière diversifiées.
Env. C.V. photo et prét. à BDA Mlle NEROT
Boîte postale 136-92201
NEUILLY S/SEINE Cedex.

URGENT Hebdomadaire recherche maquettiste expérimenté (e) montage-calibrage pour 4 mois (juillet-octobre) Tél. : 329-21-64 p. 424.

INSTITUT DE RECHERCHES
recrute

INGÉNIEUR

De formation Arts-et-Métiers, E.N.I. ou I.N.S.A., pour suivi des problèmes d'usinage caoutchouc naturel.

Basé à Paris avec déplacements longue durée 3 à 4 mois par an en Afrique de l'Ouest, Amérique Latine, Extrême-Orient.

— Connaissances nécessaires en mécanique, électricité, thermodynamique.
— Anglais courant indispensable.
— Expérience complémentaire caoutchouc appréciée.
— Bonne présentation.

Envoyer C.V. avec photo à :
IRCA, 42, rue Scheffer,
75016 PARIS.

ADMINISTRATION
Porte de Clichy
recherche

D.U.T.

SPÉCIALITÉS

SCIENTIFIQUES

pour poste de

NÉGOCIATEUR RÉDACTEUR

DE MARCHÉS DE L'ÉTAT.
Ecrire service Central des Commandes, 46, bd Bessières 75017 PARIS.

Importante société au BLANC-MESNIL (93) recherche

COMPTABLE

BTS ou niveau avec 1 à 2 ans d'expérience.
Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée), prét. nº M 63.407 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra.

Sté expertise comptable recherche DEUX

ASSISTANTS (ES) COMPTABLES

NIVEAU BTS - DECS
1 an expér. ou débutants (es).
Env. C.V. manuscrit et prét. G.E.C., 153, bd Haussmann, 75008 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF recherche

UN INGÉNIEUR

(travaux, entretien mécanique)

Pour tous renseignements, écrire à M. le Directeur du C.H.S. de Villejuif, 54, avenue de la République, 94806 VILLEJUIF Cedex.

secrétaires

NORSK DATA

Constructeur Européen d'Ordinateurs

RECHERCHE

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Expérimentée
Connaissant si possible le milieu informatique, bilingue anglais.

UNE STANDARDISTE RECEPTIONNISTE

bilingue anglais, sachant telexer (petits travaux de secrétariat à effectuer), lieu de travail : Saint-Cloud.

Adresser curriculum vitae à : M. CHOLIN,
NORSK DATA,
120, bureau de la Colline,
92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SECRETAIRE HAUT NIVEAU

Société micro-informatique prestataire de services Paris 8e recherche

SECRETAIRE HAUT NIVEAU

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 831 C à

Scop 7 — 2, avenue du Général Leclerc 75014 PARIS.

S.O.S. 99-99

recherche une secrétaire sténodactylo pour son service recouvrement T. 707-99-99 à Mme CHAUSSE.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL importante fédération professionnelle cherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

POUR SON SERVICE EXPORT

Connaissance secteur textile, habillement et procédures administratives import-export appréciées

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
Philippe MAUGE
59, av. Clémenceau,
78670 VILLENNES.

Mouvement A.T.D. Quart-monde recherche

SECRETAIRE STÉNO-DACTYLO

Expérience
adresser C.V. et Tél. à :
M. Robert, 33, rue Bergère, 75009 — Paris

Société 18e arrondissement Porte de la Chapelle recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

travail varié, avant. soc
Adr. C.V. photo (retournée) prét. Mº M 63619 à Bleu, 17, r. Lebel 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Recherche à partir septembre secrét. méd., expérience sténo-dactylo.
Envoyer C.V. manuscrit.
Ecr. s/nº 8.513 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ SUISSE
Avec bureaux à Genève depuis 1970, import-export de matériel industriel et produits de consommation, nombreuses références et connections internationales, produits de haut niveau, représentation, facturation, conseils financiers et juridiques, cherche à étendre ses activités sur la France.
Etudie tout nouveau mandat ou proposition. Discrétion et efficacité assurées.
Réponse s/réf. : T 18-115.321 Publicitas S.A. CH-1211, GENÈVE 3.

PRÊTS PERSONNELS 19%
Frais après acceptation EFITRA. 261-91-07.

formation professionnelle

DE JUIN A SEPTEMBRE 83
Préparez-vous aux
CARRIÈRES DE L'INFORMATIQUE
dans les
SESSIONS D'ÉTÉ DU
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
118, r. de Crimée, 75019 PARIS
206-24-63 - 241-83-83
Parfact. pour professionnels.

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

MOQUETTES A PRIX PLANCHER
- Moquette laine mélangée, largeur 4 m : 44,50 F le m².
- 100 % laine : 77,50 F le m². 44,50 F le m². 77,50 F le m². 189 le m². 29,50 le m².
- « BLANCHE LAINE » moquette 100 % laine griffée Wolmark : 169 F le m².
- Rev. plast. en 4 m : 29,50 F le m².

Pose et livraison assurées.

ARTIREC
Payez moins cher la qualité :
- 4, bd de la Bastille 75012 Paris. Tél. : 340-72-72.
- 8/10 imp. Saint-Sébastien (niv. 32, rue St-Sébastien), 75011 Paris. 355-66-50.

– 5 % sur présentation de cette annonce.

travail à domicile

Frappe de vos textes fr.-angl., cassettes, s/IBM boule. Rapide. Tél. : 750-95-00/534-01-81.

traduction offres

TRADUCTEUR(TRICE) TECHNIQUE ANGLAIS/FRANÇAIS
Le service de traduction de PERA (Production engineering Research Association de Grande-Bretagne) recherche UN(E) TRADUCTEUR(TRICE) TECHNIQUE pour répondre spontanément aux demandes de traduction des entreprises clientes.

Ce poste exige une connaissance approfondie des langues française et anglaise, des qualifications professionnelles en traduction, des connaissances et une expérience techniques. Dactylographie souhaitée. Excellentes conditions de travail dans environnement rural. Candidatures à adresser à :

W.A.R. Dukamp, translation service, PERA, Melton Mowbray, Leicestershire LE13 0PB, Angleterre, ss référence L.3601.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends mini-Austin, beige métallisé, 60.000 km, nov. 79, excellent état, 14.000 F. Tél. après 18 h., 457-93-62.

de 8 à 11 C.V.

Vends FIAT 132 2000, 1982. Inj. électr., vitres teintées, équip. radio, 5 pneus larges, révisée, impecc. Gris métall. 73.000 km. Argus 37.300 F. Tél. le soir au 208-82-08.

A vendre : voitures de direction faible kilométrage — AUDI 100 diesel — boîte automatique, mod. 82-Volkswagen Scirocco, modèles 82 et 83-Volkswagen JETTA diesel modèles 82 et 83. Appelez le : 16 (23) 96-27-77.

de 12 à 16 C.V.

A vendre Ford Capri GHIA 13 CV, bleu métallisé, toit vinyle noir. Très bon état, 118.000 km. Année 75, 9.000 F. H. de bur. : 379-23-85. Domicile : 706-16-62.

A VDRE Mercedes 300 D, 79, 191.000 km. Px 45.000 F. Glac. teintées. Tél. 732-24-77, 18 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE 40 ANS
BP, ITB et CESB
et 25 ANS D'EXPÉRIENCE
(agence, direction de groupe et siège)
dans l'ACTION COMMERCIALE
(prospection et gestion clientèle, animation, formation, organisation, promotion, information et communication)
DISPONIBILITÉ + MOBILITÉ TOTALES
Étudie toutes propositions Paris/Province
Écrire sous n° 8.465 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

TITULAIRE D'UNE MAITRISE DROIT DES AFFAIRES
Jeune Fille recherche poste Service Contentieux, secteur PRIVÉ ou PUBLIC. Disponible si nécessaire dès 1er août.
Ecrire sous n° 6.509 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Disponible le 1er septembre 1983
INGÉNIEUR
LIBYE
10 ans d'expérience locale. Direction d'agence ou chantier. Ecr. s/n° 1.593 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROF. DE MATHÉMATIQUES PSYCHOLOGUE CLINICIEN
28 ans, étudie tte prop. T. Braconnier, 7, av. Ledru-Rollin, 75012 Paris. Tél. 344-10-26.

CADRE JURIDIQUE, NIV. DOCTORAT, droit des affaires, management, anglais, 10 a. chef de contentieux, sens rel. hum. ch. sit. simil. ou collabor. avec cabinet juridique temps plein ou partiel. Ecr. s/n° 8.482 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 21 ans, secrétaire sténodactylo niveau B.T.S. ch. emploi stable, libre début juillet Ecr. s/n° 6.518 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
46 ans, Études Supérieures. Maîtrisant ts les aspects de la fonction dans une gde entreprise du secteur tertiaire, 3.000 personnes, rech. poste similaire à Paris de préfér. BANQUE, ASSURANCES ou SERVICES. Ecrire n° 74.342 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui trans.

LET'S TALK BUSINESS
Votre objectif, c'est de développer votre CA aux États-Unis. Rompue aux études d'implantation, à la vente et aux missions à l'étranger, j'ai une expérience commerciale qui vous sera utile.
Américaine, 30 ans, Sciences-Po, propose de vous rencontrer.
Ecr. s/n° 1.589 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECIN, 44 ans, dipl. et exp. en méd. trop., santé pub., éduc. san., épidémiologie, recherche EMPLOI MÉDICO-SOCIAL mi-temps ou tps partiel. Etudie ttes prop. Paris et rég. paris. *Ecr. s/n° 8.507, le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 25 a., Ecole Sup. de Gest., option mark./pub., ch. poste ASSISTANT CHEF PRODUIT Téléphonez au : 636-38-51.

J.F., 24 ans, maîtrise anglais, allemand, notions dactylo. Très bonne présentation. Cherche mi-temps juillet/août à Paris. Téléphonez au : 326-72-54.

Fme 45 ans, niveau licence en droit, 20 a. expérience gestion de biens, direction commerciale en France et à l'étranger, trilingue anglais/espagnol, étudierait toutes propositions en France ou étranger. Libre de suite. Téléphonez au : 526-83-11 ou au 240-20-71.

J.F., 27 ans, DEA lettres, très cultivée, expérience enseign. et librairie, dactylo, étudierait toutes propos. Libre de suite. Téléphonez au : 735-86-31.

DOCTORAT + M.I.A.G.E.
Chef de projet, 6 ans d'expér. Africain, 33 ans. Etudie toutes offres pour le Cameroun. Ecrire sous le n° T 041.351 M. *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 32 ans, cadre administratif banque, connaiss. ttes opérations spéc. export change. Etudie ttes propositions banque ou Sté. Libre rapidement. F. Melesky, 10, bd Chanzy, 93190 Livry-Gargan. Tél. 301-89-49.

Ing. généraliste, 42 a., doct. sciences, 10 a. exp. de secteur nucléaire, 8 a. exp. transferts technologiques pays V.D. (Am. latine, Moyen-Orient), h. de terrain, relat., tril., rech. poste responsabilités et/ou missions hautes difficultés pays V.D. *Ecr. s/n° 8.492 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

30 a., chef opérat. utilités, centrale therm., exp. : indust. chimique, textile, raffinerie ; exp. : Algérie, Ch. Sté sérieuse pour travail France et étranger. Pendeliau, bâtiment 5, 53, av. de Stalingrad, 21100 DIJON.

DOCTEUR ÈS LETTRES
28 ans, *ch. emploi France ou étranger, étudie toutes propos.* Ecrire sous le n° 11.045 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psycho, 37 ans, bien dans sa peau, licence en cours, exp. gestion entrepr. DUT thérap., analyse format. continue anim. groupe enseig. ch. mi ou plein temps. Étud. toutes proposit. c.v. Carayon, 23, rue Charles-Fourier, 75013 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION multilingue, dispon. juillet, août. Téléph. : 554-04-11.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE NOTARIAL – 32 ans – Diplômé 1er clerc – 14 ans expérience – Connaissances étendues du droit et de la fiscalité immobilière, du droit de la famille – Responsible, rigoureux – Capacités d'adaptation en qualités relationnelles.
RECHERCHE : poste à responsabilités dans domaine juridique : banque, société immobilière, fiduciaire, notaire. (Section BCO/JCB 385.)
SECRÉTAIRE DE DIRECTION – Anglais, espagnol, italien courants – Très sérieuse connaissance de l'allemand – 44 ans – Bonne expérience auprès société américaine et dans une multinationale.
RECHERCHE : intégration dans une équipe dynamique tournée vers l'exportation. Siège Paris ou proche banlieue. (Section BCO/JCB 386.)
CADRE SUPÉRIEUR – 53 ans – Ancien P.-D.G. – Diplômes supérieurs – Solide expérience commerciale – Créativité de produits – Disponible et mobile.
RECHERCHE : direction commerciale haut niveau – Missions France/étranger – Conseil auprès des P.M.E. désirant exporter. (Section BCO/JCB 387.)
SPÉCIALISTE relations C.E.E., Maghreb, Algérie, Maroc, Tunisie – 32 ans – Nat. tunisienne (épouse anglaise) – Docteur droit international, européen – Bonne connaissance Afrique Nord et Moyen-Orient – Relations – Très haut niveau (Tunisie) – Français, arabe, anglais courants – Expér. entrep. diverses : *placements financiers – Crédit L. et NT* (C.E.P.M.E.)
RECHERCHE : Respons. dans entrepr. désirant dével. relat. finan. comm. ou indust. avec Afrique Nord et Moyen-Orient, mobilité France/étranger – Disp. septembre 1983. (Section BCO/JCB 388.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS-BONDEVILLE
Superbes prestations pour 4 p. sud, avec cave et parking. Téléphonez au : 280-21-68.

MARAIS
3/4 PCES LUXUEUSEMENT AMÉNAGÉES. Récept. + 2 chbres, grande cuisine, salle-à-manger. 2 bains, park. 582-16-40.

4e arrdt

55 m² A RÉNOVER 360.000 F, soleil VUE EXCEPTIONNEL. 551-68-83.

5e arrdt

LUXEMBOURG
Immeuble p.de.t., part. vend *stud. pl. ciel, 5e ét. asc. Bains*, w.-c. Lumineux, calme, urgent. Téléphonez au : 326-69-28.

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate. *3, 4, 5 pièces et DUPLEX.* Vis. témoin ts les jrs 14/19 h, sauf mercredi et dimanche.

GAY-LUSSAC
Urg. cause départ vd liv. dble + chbre, bns, cuis. équip., chauf. individ. excel. état. Propriétaire : 337-71-83.

5e PRÈS NOTRE-DAME Imm. 18e sup. duplex, magnifique liv., 2 ch. 1.450.000 F. Doressay – 624-93-33.

6e arrdt

LUXEMBOURG. 6 PCES
Terrasse, vue. Tél. 354-95-10. 170 m². DUPLEX divisible, asc.

Près Vavin, 17 Gde Chaumière et 117, bd du Montparnasse, magnifique liv. + coin repas + 2 P. 5e ét. Parfait état. Soleil. Vue superbe. Cuis. équipée. asc., balc., parking. S/PL. ce jour 14-19 heures.

PLACE ST-ANDRÉ-ARTS
RÉNOVATION DE QUALITÉ
2 PIÈCES ET DUPLEX
329-86-06.

S/MARCHÉ ST-GERMAIN DUPLEX CARACTÈRE liv. 3/4 chbres, ét. élevé. 1.800.000 F. 624-93-33.

LUXEMBOURG
CHARMANT LIVING + 2 CHBRES – TERRASSE Soleil. 890.000 F. 562-16-40.

7e arrdt

VIIe BEL IMMEUBLE, CLAIR, ENSOLEILLÉ, 110 m² tt cft. Bon état. Partie comptant. Partie à terme. 551-68-39.

8e arrdt

Me VILLIERS
RUE MONCEAU, ds immeuble *p. de t. 1920* gd stand. Asc., tapis esc. Plusieurs STUDIOS, 2 pces, 3 pces, 4 pces, 5 pces. Finition au goût du client. SIMRA, téléph. : 355-08-40.

9e arrdt

RUE LENTONNET 5 pièces, 98 m², occupé. Téléphonez au : 380-75-20.

N.-D. LORETTE. Beau studio, cuis., bains refait neuf. 170.000 F – 526-64-61.

10e arrdt

GARE DU NORD
Dans imm. pierre de t., standing, gd 7/8 pces, cft. chauf. indiv. s/rue et cour 1.250.000 F. SIMRA. – 355-08-40.

11e arrdt

VOLTAIRE, vend urgt 3/4 p. cft, refait à 100 %, cuis. équip. 505.000 F. – T. 347-57-07.

Bd VOLTAIRE, près Oberkampf vaste 4/5 p., stand., 3e asc., chambre serv., parking, imm. pierre de taille, bourgeois. Prix : 1.320.000 F. Tél. 347-57-07.

12e arrdt

Me BÉRAULT. 3 pces cuisine, 53 m², à rénover, imm. en crs de ravalem. 170.000 F crédit total possible. Tél. 347-57-07.

MICHEL-BIZOT 2 appartements à réunir, 75 m². 474.000. Cogéfim, 347-57-07.

DUGOMMIER 3 pces, entrée, cuis., bains refait neuf. – 365.000 F 526-99-04.

13e arrdt

GLACIÈRE, superbe, 3 p. tt cft, belle cheminée, 1er étage, plein sud. 422.000 F tt créd. poss. COGEFIM, téléph. 347-57-07.

14e arrdt

MONTPARNASSE. 354-42-70.
5 PCES. SOLEIL. ASC.

PROX. PORT-ROYAL
3-4 P. Luxueux, pierre de taille, ét. élevé + très gde terrasse av. fleurs, arbustes. Px 1.842.000 F. 542-40-90.

Face Parc Montsouris, très bel imm. pierre de t. appt 3 pces à aménager dans anc. boutique d'angle. Pptaire : 296-12-08.

15e arrdt

TOUR DE MARS, 22e étage. Living + 3 chambres. Parfait état. Belle vue. 1.200.000 F. T. 633-29-17 - 577-38-38.

PORTE de VERSAILLES/ISSY 5 pces cft. gd liv. + 3 chbres, 4e étage, ascenseur, balcon. 660.000 F. Tél. : 577-98-85.

DUPLEX entrée, 4 P. sur verdure imm. stand. calme, soleil. 1.100.000 F BRANCION S.A.R.L. Tél. : 575-73-94

VENTE PAR NOTAIRE
Me Duplex, imm. ancien, rénové, 4e ét. avec asc., beau 2 pces cft, gde cuis. équipée, 55 m². Mardi 5 juil. de 14h. à 16h : 10, r. St-Charles.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL
S/HAMEAU-BOILEAU
Derniers ét., duplex 6 pces, 240 m² + terrasse, jardin 130 m², 2 parkings + service. DORESSAY – 624-93-33.

17e arrdt

MALESHERBES
STUDIO cuis. équipée, bains REFAIT NEUF – LUXE 420.000 F. Vis. lundi, mardi 14/18 h. 45 bis, av. de Villiers.

18e arrdt

Me BLANCHE
BEAU 2 P. 280.000 F.
1er ét. Chff. individuel, calme. Sinvim & Cie. Tél. 501-78-67.

19e arrdt

PLACEMENT EXCEPTIONNEL 3 studios 40 m² : 190.000 F. 2 pces 40 m² : 190.000 F. Imm. restauré, rentabilité possible 14 %. 347-57-07.

BUTTES-CHAUMONT. 42 m² refait neuf. Tél. entre 10 h et 14 h. 238-34-35.

20e arrdt

Me MARAICHERS, Studio tout équipé neuf, petit immeuble. 140.000 F. Pptaire 590-86-06.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON, bord du lac dans immeuble 4e ét., standing. 15 minutes gare VENDS F 3 BALCON + CAVE + PARKING 320.000 F + 85.000 F C.F. Téléphonez au : 944-32-51.

92 Hauts-de-Seine

VILLE-D'AVRAY
Beau 6 Pièces, 2 bains. Jean Feuillade. 566-00-75

NEUILLY Me SABLONS
STUDIO 31 m²
récent 2e ét. calme. 266-92-15

Province

Appartement F 4 cave + park., 1er étage, balcons + loggia carrelés. Cuisine aménagée. Libre sur demande 410.000 F. Ecrire sous n° 120.339 à : AGCE HAVAS 83100 TOULON.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travx. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS, rech. URGENT APPT.
180 à 220 m²
ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. T. 562-16-40.

locations non meublées demandes

Paris

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

DIRECT A PARTICULIER pour cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION rech. APPTS toutes catégories et grande surface ou villas. Prix indiff. *504-01-34, poste 24.*

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates : APPTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX. LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immeubles

ACH. IMM. libre, même avec gros travaux, Paris/banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

maisons individuelles

VAR 10 km LE LUC 30 km Sainte-Maxime MAISON DANS VILLAGE duplex, 2 p., cuis., s. d'eau, w.-c. TERRASSE 10 m² état parfait, hab. de suite 300.000 F. *Tél. : 522-91-33 après 19 h.*

terrains

VAR presqu'île de Giens terrain pieds dans l'eau, 1500 m². Tél. : (94) 65-26-01.

viagers

Région Dourdan, gde villa récente, 5 pces s/3.500 m². 500.000 F + 6.600 F/mois. F. CRUZ. 266-19-00.

hôtels particuliers

A VENDRE
TROIS HOTELS
SITUÉS EN GAMBIE, AFRIQUE OCCIDENTALE

Ces propriétés sont situées dans un endroit idéal permettant de bénéficier du marché touristique dont l'importance est en croissance constante en Gambie.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES SONT LES SUIVANTS :

Ils sont répertoriés dans les principales brochures des guides pour voyages en groupe.
- Un bail de longue durée (42 années avec option de renouvellement).
- Sites de toute beauté au bord de la plage.
- Zones récréatives étendues.
- Jardins tropicaux élaborés.
- 70 vastes chambres pour deux personnes dans chaque hôtel.

Les investisseurs retenus pourront bénéficier d'avantages financiers considérables.

Il est possible de se procurer de plus amples informations en ce qui concerne ces propriétés et le tourisme en Gambie sur demande.

Les personnes intéressées doivent s'adresser en tout premier lieu à :

AKT Hopper Esq
Pannell Kerr Forster
Associates
Lee House
London Wall
London EC2Y 5AL
ENGLAND

Pannell Kerr Forster Associates
MANAGEMENT CONSULTANTS

bureaux

Locations

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX. Loc. bureaux toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

DOMICILIATION 16e - CHAMPS-ÉLYSÉES
140 F à 340 F PAR MOIS
CIDES : 723-82-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
Tél. : 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

Prox. MONTPARNASSE 721 m² + dépendances Vente à la T.V.A. 538-74-96.

fonds de commerce

Ventes

PARIS Libre, papeterie, journaux. – C.A. 5.000.000 F. Avec 950.000 F, logement gros rapport. 355-08-40.

immobilier information

SATI IMMOBILIER VOTRE MÉDIATEUR
742-32-52
35, R. DES MATHURINS-8e
« LE SPÉCIALISTE »
Boutiques/Bureaux/Fonds de commerce/Tous locaux commerciaux recherche perpétuellement pour sa clientèle et appelle tous propriétaires/gérants voulant louer/vendre tous locaux – appelle tous locataires voulant céder leurs Bureaux/Boutiques/Fonds de commerces.
Pour nous confier, et ce, GRACIEUSEMENT POUR VOUS, la négociation de vos affaires pour tous renseignements : SATI – 742-32-52

pavillons

Vente pavillon Hérault 4 km Méditerranée, lotissement calme, proche du village Sérignan. 3 chbres, grand séjour, chauffage central électrique, terrasse, jardin, garage, bureau, lingerie, 595 m². Prix : 520.000 F.

ST-RÉMY-LES-CHEVREUSE (Face au Lac) – Pavillon 9 pces, tt cft. gd s/sol jard. 930 m². Prix : 1.100.000 F Conviendrait commerçant. Lundi, mardi 14-18 h. 6, RUE DE LA DIGUE.

villas

SAINTE-MAXIME, vue panoramique. Golfe St-Tropez, villa meublée, 5 chbres 1.700.000 F (1) 590-86-06 ou (94) 96-06-44 heures repas.

maisons de campagne

LANDES GIRONDINES
43 km Sud de Bordeaux
30 minutes d'ARCACHON
Proche de BELIN-BÉLIET
GRANDE DEMEURE
10 p. Gros œuvre en bon état. *Prix : 500.000 F.*
PARC 29.000 m²
LAYDEKER. T. (56) 48-10.36.

propriétés

PÉRIGORD à vendre demeure XVIIIe, 10 p., chff., san., dép., gde grange + terr. 25 ares. 550.000 F – (53) 80-74-82.

A vendre belle ppté entièr. rénovée dans l'Eure, 10 km de Rouen, s/1.750 m² de terr., ent. clos et bien entretenu. Compr. sur r.-de-ch. gde cuisine éq. de 16 m² av. poutres appar., séjour 34 m² av. poutres appar. et gde cheminée neuve, style campagnard, arrière-cuisine, salle d'eau, w.-c. Au 1er étage, 3 ch., cab. de toilette, w.-c., gar., chff. cent. Px 550.000 F. Téléph. : 16 (32) 54-21-11.

Limite Sceaux s/Bagneux (92)
GDE MAISON 8 PCES
Terrasse, terr. 800 m², pelouse arbres. 1.990.000 F. 542-40-90.

CHATEAU XIIIe siècle
Près Angoulême 2 ha. Douves, sous-terrains, gar. 14 pces, tt cft. – Tél. : 337-98-97 ou (45) 96-72-64.

ILE NORD BRETAGNE EXCEPTIONNEL ANCIEN SÉMAPHORE s/2.100 m² CLOS HABITATION 100 m² – VUE MICRO-CLIMAT. 433-08-11. MATIN.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

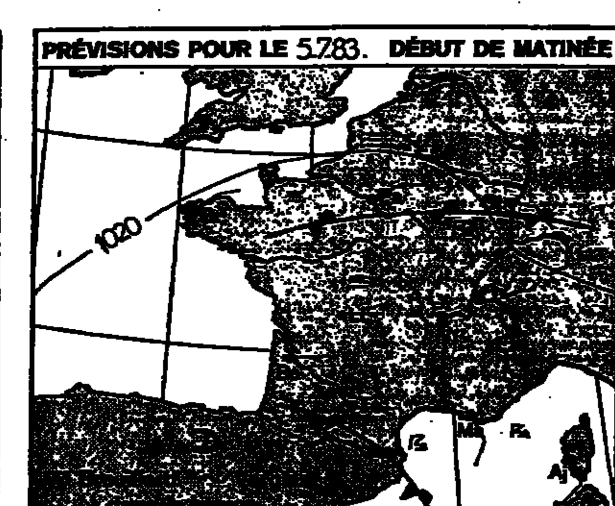
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04.07.83 A 0 h G.M.T.

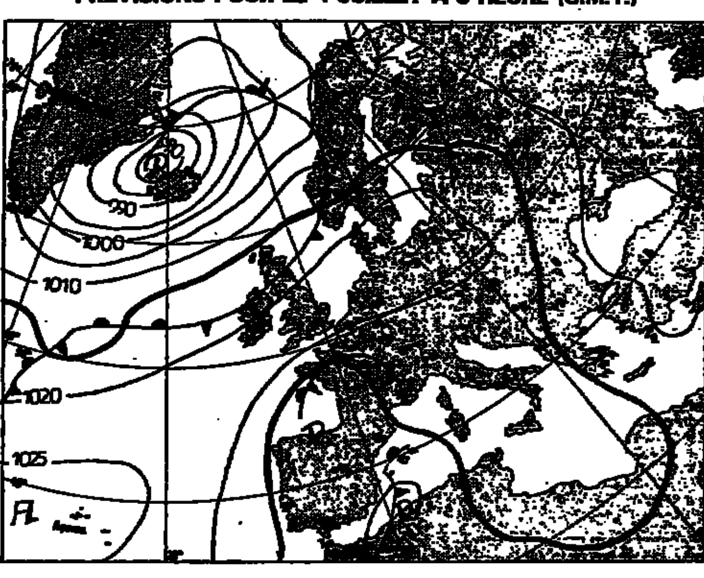


PRÉVISIONS POUR LE 5.7.83. DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le lundi 4 juillet à 0 heure et le mardi 5 juillet à minuit.

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



La dépression peu accusée de la péninsule ibérique s'étend lentement vers le nord-est, et l'on s'oriente vers une situation à marais barométrique sur la France, favorable au développement de foyers orageux.

Mardi, un temps doux, humide et souvent nuageux prédominera le matin sur tout le pays ; quelques ondées à caractère orageux seront observées sur le bassin parisien et l'est du pays en particulier. Dans la matinée et en début d'après-midi, le soleil fera parfois son apparition, mais rapidement des foyers orageux se reformeront, et des orages pouvant être forts éclateront localement. Aucune région ne sera épargnée, cependant l'activité sera plus forte des Pyrénées orientales au nord-est du pays. Les températures, voisines de 15 à 17 degrés le matin, atteindront 20 à 26 degrés en fonction de la répartition des précipitations. Les vents seront faibles, sauf rafales d'orages.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 4 juillet 1983 à 8 heures : 1 020,4 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 3 juillet au 4 juillet) :

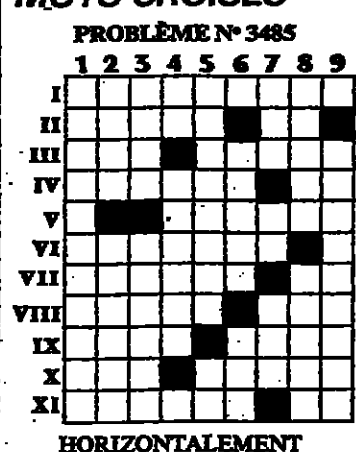
Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 27 et 16 ; Bourges, 27 et 15 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 17 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 28 et 17 ; Lille, 24 et 12 ; Lyon, 29 et 16 ; Marseille-Marignane, 29 et 19 ; Nancy, 26 et 14 ; Nantes, 25 et 18 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 26 et 17 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 21 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 25 et 14 ; Bonn, 25 et 10 ; Bruxelles, 23 et 12 ; Le Caire, 34 et 22 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 19 et 12 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 27 et 19 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 24 et 15 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 26 et 15 ; Luxembourg, 25 et 15 ; Madrid, 28 et 13 ; Moscou, 28 et 16 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 34 et 23 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 20 et 12 ; Tozeur, 35 et 24 ; Tunis, 29 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3485



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être spécialisés dans les soins à donner aux chèvres. — II. Indispensable pour le grand qui veut prendre un bain. Au monde. — III. Très solide quand il est de fer. Bon pour le service. — IV. Bien joué. En liesse. — V. Bonnes à donner quand elles sont coupées. — VI. Œuvre souvent attribuée à un chef. — VII. Se présente parfois en flocons. Point de départ. — VIII. Fait un essai. Direction. — IX. Un bleu. Contient la charge. — X. Se lance dans les retranchements. On en faisait des pains. XI. Fit un cadeau empoisonné. Article étranger.

VERTICALEMENT

1. Souvent observée chez les spécialistes de la recherche. — 2. Commence à sentir dès qu'il est coupé. Auquel le grand air n'a pas été profitable. — 3. Nom qu'on donne à une jolie main. Où l'on ne trouve donc pas de coins. — 4. Pronom. Qui ne risque pas de s'envoler. — 5. Parfois entreprise en vue d'obtenir les faveurs du patron. Participe. — 6. Pas brillant. D'un auxiliaire. — 7. Sans motifs. Est souvent sur la planche. Abréviation pour abréger. — 8. Bien couvert. Pratique du plus haut intérêt. — 9. Qui ne peut donc pas être mis de côté.

Solution du problème n° 3484

Horizontalement

I. Virages. Vrille. — II. Élimination. EDF. — III. Reconnaissance. — IV. Tu. Olfaction. — V. Ur. Bès. OTAN. — VI. Gospel. Éva. Se. — VII. Es. Roi. Briquets. — VIII. Taon. Gestuel. — IX. Drop. Ela. Ealing. — X. Carrefour. Ben. — XI. Acte. Fr. Ail. Dia ! — XII. Il. Naïf. Décent. — XIII. Astronautes. Si. — XIV. Ameute. Mue. Iseo. — XV. Restes. Essenien.

Verticalement

1. Vertige. D.C.A. Aar. — 2. Ile. Ostracisme. — 3. Rictus. Aortites. — 4. Amour-propre. Rut. — 5. Gin. Eon. Note. — 6. Ennobli. Effanés. — 7. Saale. Gloria. — 8. Tifs. Beau. Fume. — 9. Visa. Ers. Râ. Tus. — 10. Roscovite. Idées. — 11. Inattaquables. — 12. Nia. Uele. In. — 13. Leçon. Elinde. Si. — 14. Eden. St. INSEE. — 15. Résignation.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 3 juillet :

DES ARRÊTÉS

● Portant fixation du salaire de référence et de la valeur du point de retraite dans le régime de retraite complémentaire des assurances sociales institué par le décret du 23 décembre 1970 (Ircantec).

● Fixant la cotisation forfaitaire due par les bénéficiaires du régime d'assurance-maladie des étudiants pour l'année universitaire 1983-1984.

● Relatif aux conditions d'établissement de délivrance et de validité des permis de conduire.

UNE LISTE

● D'admissibilité au concours d'admission à l'École de l'air en 1983.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 JUILLET

« Saint-Germain des Prés », 14 h 30, façade de l'église, Mme Allaz.

« Musée du jouet à Poissy », 15 h, 2, enclos de l'abbaye, Mme Bachelier.

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame de Paris », 15 h, portail central, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« La maison de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Manet », 16 h 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Edouard Manet », 16 h, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Palais de Justice », 15 h, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La place des Vosges », 15 h, centre de la place, Mme Hager.

« La Mosquée », 15 h, entrée, P.-Y. Jaslet.

« Le Sénat », 15 h, 20, rue de Tournon (N.R.C.).

« Manet », 15 h 45, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Saint-Germain des Prés », 14 h 30, parvis (Lutèce-visites).

« Le quartier de l'Horloge », 14 h 30, 3, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

VIVRE A PARIS

Un programme de loisirs pour les personnes âgées

La mairie de Paris va mettre en place, pendant les mois de juillet et d'août, un dispositif destiné à répondre aux besoins des personnes âgées ou handicapées se retrouvant seules dans la capitale pendant les vacances. Diverses possibilités s'offrent à elles.

● *Accueil :*

Des permanences « spécial troisième âge » accueillent les personnes âgées, reçoivent leurs demandes. La permanence centrale, installée dans un bungalow place de l'Hôtel-de-Ville (tél. : 887-93-93) est ouverte tous les jours de 9 h à 17 h. Chaque arrondissement de Paris possède également une permanence.

● *Services d'aide à domicile :*

Les services apportés aux personnes âgées sont multiples : entretien du logement, courses, confection des repas, accompagnement pour les sorties, soins d'hygiène... Ces services sont assurés par le personnel du bureau d'aide sociale, des élèves infirmières de l'assistance publique, des étudiants en service social, des bénévoles.

Les personnes isolées ont la possibilité de s'entretenir par téléphone avec des bénévoles chargés de les appeler régulièrement et de rompre ainsi leur isolement. Ce service est assuré par l'association L'Amitié au bout du fil. Prendre contact avec la permanence de l'arrondissement.

● *Hospitalisation temporaire :*

L'Assistance publique accueille, pendant les congés, dans ses hôpitaux, des personnes de plus de soixante ans, invalides, qui risqueraient de rester seules durant l'absence de leur famille. De nombreux lits leur sont réservés pour des séjours temporaires nécessitant une surveillance médicale. Les frais de séjour sont pris en charge par la Sécurité sociale (pour les soins) et par l'Aide sociale (pour l'hébergement).

S'inscrire auprès de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, 75004 Paris, 1er étage, bureau 153. Tél. : 277-11-22 (postes 3153, 3751 et 3156).

● *Séjours de vacances en résidence :*

Les personnes âgées valides ont la possibilité de séjourner dans des résidences situées à Corbeil, Saint-Vrain, Lardy (Essonne), à Gonesse, Arnouville-lès-Gonesse, Argenteuil (Val-d'Oise) et à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Les prix de séjour comprenant l'hébergement et les repas varient de 63,60 F à 133 F par jour (en fonction des ressources des intéressés).

S'inscrire auprès du Bureau d'aide sociale de Paris, 2, rue Saint-Martin, 75004 Paris. Tél. : 277-11-22 (poste 4100).

● *Loisirs :*

De nombreuses excursions d'une, de deux ou de trois journées sont proposées. Destination : Honfleur, Rouen, Orléans, les châteaux de la Loire, l'Alsace, la Champagne, etc. Le montant de la participation est de 60 F à 260 F selon la durée.

Des promenades en vedette sur la Seine et le canal Saint-Martin sont prévues pendant ces deux mois d'été avec, en prime, trois jours de fête (les 4, 6 et 7 juillet), suivis d'une réception à l'Hôtel-de-Ville.

Se renseigner auprès des sections d'arrondissement du Bureau d'aide sociale.

● *Université d'été :*

La mairie de Paris propose, avec le concours de l'ensemble des universités parisiennes, un cycle de conférences. Chaque jour, du 4 juillet au 15 septembre, deux conférences gratuites sont consacrées à des sujets divers (médecine, sciences, littérature, histoire, droit, etc.) de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Se renseigner en téléphonant au 274-25-52 (poste 31 ou 35).

ÉCHECS

Le championnat d'Europe

HUITIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE DE L'ÉQUIPE D'U.R.S.S.

L'équipe soviétique a remporté, pour la huitième fois consécutive, le championnat d'Europe, à Plodiv en Bulgarie. En battant la Hongrie dans la dernière journée (4,5 à 3,5), l'équipe d'U.R.S.S., conduite par Anatoli Karpov, a conclu un parcours sans faute, enlevant toutes les rencontres.

La Yougoslavie termine à la troisième place du championnat, bien que battue par la Grande-Bretagne, le dernier jour. La Hongrie, qui semble avoir essuyé un insuccès relatif, prend la troisième place.

CLASSEMENT DÉFINITIF : 1. U.R.S.S. (38 points) ; 2. Yougoslavie (33) ; 3. Hongrie (31) ; 4. Grande-Bretagne (30) ; 5. Pays-Bas (29,5) ; 6. Bulgarie (25) ; 7. Danemark (20) ; 8. R.F.A. (17,5).

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Est promu commandeur :

M. Robert Dautray.

Sont promus officiers :

MM. Henri Cazaban, Yves Goupil, Bernard Lemaire.

Sont nommés chevaliers :

MM. Jean Castellan, Henri Conze, Mme Françoise Communeau (née Bauchez), MM. Georges Mirat, André Motet, Claude Vergne.

STAGES

FEMMES CHEFS D'ORCHESTRE. — Sur l'initiative du ministère délégué auprès du premier ministre chargé des droits de la femme, la Fondation Yehudi-Menuhin « Présence de la Musique » organise, cette année, un stage réservé aux jeunes femmes chefs d'orchestre.

Ce stage (gratuit), dirigé par Pierre Dervaux et Stéphane Cardon, aura lieu dans le cadre du Festival de Sully-sur-Loire (Loiret) du 13 au 22 juillet. Il se terminera par un concert dirigé par les lauréates et donné par l'Ensemble instrumental de Grenoble.

Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature en présentant un dossier à la Fondation Yehudi-Menuhin, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris.

CARNET

Naissances

— Pascal et Françoise BORIS ont la joie d'annoncer la naissance, le 27 juin, de

Clémentine

et de

Aurélie.

1474 Third Avenue,
New-York, N.-Y. 10028.

Mariages

— M. et Mme Jean-Charles de MANEVILLE,
M. et Mme Jean BRUGIDOU
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

Aude et Antoine,

qui a eu lieu dans l'intimité.
6, rue de Beaune, Paris-7e.
1, rue Dante, Paris-5e.

Décès

— Mme Paul Bailly, sa mère,
Mme Jean Bailly, son épouse,
M. et Mme Vincent Bailly
et leurs enfants,
M. et Mme François Bailly
et leurs enfants,
Sylvine Bailly,
M. et Mme Pierre Bailly et leur fils,
M. et Mme Paul-Alain Bailly
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Allais
et leurs enfants,
font part du décès de

M. Jean BAILLY,
croix de guerre 1939-1945,
Bronze Star Medal,

survenu le 29 juin 1983.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Escolives-Sainte-Camille.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e, le vendredi 8 juillet 1983, à 15 h 30.

Ses amis et ceux de sa famille sont invités à s'y associer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
Mmes et MM. les collaboratrices et collaborateurs de la S.A. Bailly & Cie et de la S.A.R.L. SEGECO, 68, boulevard Malesherbes, Paris-8e, ont le regret de faire part du décès de leur président,

M. Jean BAILLY,

survenu le 29 juin 1983.

[Né le 23 septembre 1922 à Paris, Jean Bailly fut président de la Fédération internationale des professions immobilières de 1967 à 1969. Président-directeur général de Bailly et Cie (administrateurs de biens) et gérant de la Société d'expertises et de transactions immobilières (SEGECO), il effectua diverses études et travaux ayant trait à l'exercice des professions immobilières.]

— Mme Henri Chayriguès,
Françoise et Jean Barthélemy
et leurs enfants,
Martine et Philippe Deslandes
et leurs enfants,
Colette et Christian Duffau
et leurs enfants,
Patrice et Martine Chayriguès
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri CHAYRIGUÈS,
ingénieur E.C.P.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 30 juin 1983 dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 juillet 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Ouen.

— Mme Germaine Deffez, son épouse,
M. et Mme Robert Deffez
et leurs enfants,
Le docteur Jean-Pierre Deffez
et ses enfants,
M. et Mme Pierre-Yves Deffez
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jean DEFFEZ,
capitaine au long cours,
chevalier de la Légion d'honneur,

pieusement décédé le 27 juin 1983, dans sa quatre-vingt-septième année.

Selon la volonté qu'il avait exprimée, il a été incinéré, dans la plus stricte intimité, le 28 juin 1983, à Toulouse, au terme d'un service religieux.

— Les familles Gautier, Gallo, Pedran,
Le Père provincial
Et les religieux de l'Assomption,
Les membres de l'Institut français d'études byzantines,
font part du décès du

Père Paul GAUTIER,
assomptionniste,
membre de l'Institut français d'études byzantines,
chargé de recherches au C.N.R.S.,

survenu le 3 juillet dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Caden (Morbihan) le mercredi 6 juillet, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Famille Gautier,
Caden 56220 Malansac.
Communauté assomptionniste,
19-21, rue Charcot, 75013 Paris.

— M. et Mme Roch Pascal,
Mlle Suzanne Pascal,
M. et Mme Georges Pascal,
M. et Mme Robert Pascal,
Mme Jeanne Pépin,
M. et Mme Pierre Marino,
M. et Mme Louis Baconnier,

Les familles Peltzer, Roussakov, Sosnowski, Simonin, Lefebvre-Sory, Oudenot, Leandro, Brisou, Baconnier,

Ses amis, ses anciens élèves,

ont le regret de faire part du décès de

Pierre PASCAL,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien professeur
de l'Ecole des langues orientales,
professeur honoraire à la Sorbonne,
vice-président d'honneur
de l'Institut d'études slaves,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er juillet 1983, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 juillet 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, sa paroisse, 90, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine (métro Sablons), suivie de l'inhumation au vieux cimetière de Neuilly.

— M. et Mme Jean Gagniage
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Daniel Reynaud
et leurs enfants,
Les familles alliées et amies,
ont l'honneur de faire part du décès de

Mme Etienne REYNAUD,
née Adrienne Durussel,

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 1er juillet 1983.

Psaume 23.

72, avenue du Docteur-A.-Netter,
75012 Paris.
9, square de Port-Royal,
75013 Paris.

— Maguy Sauvagnac
et ses cinq enfants,
Mme Madeleine Sauvagnac, sa mère,
Tous ses proches,
ont le chagrin de faire part de la mort accidentelle de

Bernard SAUVAGNAC,

le 25 juin 1983.

Les obsèques ont eu lieu le 4 juillet à Saint-Albert-le-Grand, à Paris.

— La société Stein Industrie a la douleur d'annoncer le décès du directeur de son département Inspection-Qualité,

M. Bernard SAUVAGNAC,

survenu accidentellement le 25 juin 1983.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 4 juillet 1983.

Remerciements

— Mme Janine SEEMULLER,
Christine, William, Pierre
Et toute la famille,

très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées, vous expriment leurs sincères remerciements.

— Mme R. SOMMER
Et ses enfants

disent leur gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné affection et amitié.

Anniversaires

— Le 4 juillet 1983 est le onzième anniversaire de la mort du docteur

H. DESCOMPS.

Pensez à lui avec affection.

— En ce premier anniversaire de la mort de

Edouard LABIN

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,
décédé en 1956,

Emile LABIN,
décédé en 1974.

— A ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir de

André VIGNEAU

est rappelé à l'occasion du quinzième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— L'Association nationale des anciens d'Indochine et du souvenir indochinois - anciens combattants et victimes de guerre (ANAI) signale aux personnes ayant des parents enterrés au cimetière de la rue de Massiges à Ho-Chi-Minh-Ville (Saigon) que ledit cimetière doit être supprimé à la mi-août et les restes transportés dans une fosse commune (sise dans la province de Song-Be).

Pour obtenir le retour des cendres de quelqu'un en France s'adresser à la direction des Français à l'étranger, 21, rue La Pérouse, 75116 Paris.

Le Monde

régions

Ile-de-France

APRÈS LES PRISES DE POSITION DE MM. CHIRAC ET GIRAUD

L'Exposition universelle de 1989 à Paris est compromise

« *Les conditions de réalisation de l'Exposition universelle dans Paris ne sont pas réunies* », estiment MM. Jacques Chirac, maire de Paris, et Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France. Cette position était connue, mais elle a été répétée avec force le samedi 2 juillet dans un communiqué commun qui faisait suite à une réunion des deux leaders R.P.R. à l'Hôtel de Ville.

Raison invoquée : « *La vie quotidienne des Parisiens et l'activité générale de la région seraient gravement troublées pendant les quatre années qui précéderaient l'ouverture de l'Expo.* »

En outre, MM. Chirac et Giraud estiment que les contribuables de Paris et de la région auraient à payer des impôts supplémentaires. Conclusion : « *Les coûts humains et financiers ne seront pas compensés — et de loin — par les « retombées » éventuelles de cette opération.* »

MM. Chirac et Giraud disent « non » à l'Expo, telle qu'elle avait été primitivement prévue, mais, pour éviter de donner l'impression de saboter une entreprise aussi importante, ils laissent deux portes entrouvertes : « *Si l'État estime, malgré les difficultés financières auxquelles il est confronté, que l'Exposition universelle est une priorité nationale, la Ville de Paris et la région Ile-de-France suggèrent d'étudier les conditions de sa réalisation par l'État sur d'autres sites, notamment celui de Marne-la-Vallée, Torcy, au bord de la Marne, à quelque vingt kilomètres à l'est de Paris.* »

En faisant cette proposition, MM. Chirac et Giraud savent qu'elle n'est pas du tout conforme aux idées actuelles de l'État. Ils le savent d'autant mieux qu'ils ont rencontré le vendredi 1er juillet les responsables de la préparation de l'Expo, MM. Robert Bordaz et Gilbert Trigano, avec lesquels ils ont parlé sites et chiffres.

Deuxième possibilité évoquée par ce qu'il faut bien appeler, désormais, les leaders de l'opposition à l'Expo : « La Ville de Paris et la région confirment que 1989 sera pour la capitale de la France une année de célébration au cours de laquelle la municipalité, le Conseil de Paris et le conseil régional donneront tout son éclat au bicentenaire de la révolution française. »

Le rapport demandé à Gilbert Trigano, président-directeur général du Club Méditerranée et futur commissaire de l'Exposition de 1989, devait être remis aujourd'hui au président de la République. Après un an d'études, aucune option n'est donc encore définitivement choisie. Pour autant qu'on puisse le savoir, les nouvelles études engagées depuis trois mois sous la direction de M. Trigano envisagent plusieurs hypothèses, *contrairement aux propositions* initiales de la mission Bordaz (*le Monde* des 4 janvier, 2 mars et 21 avril).

A Marne-la-Vallée, on pourrait créer une ville scientifique autour de la nouvelle école des ponts et chaussées, et aménager un parc d'attractions et des lieux d'accueil pour le camping et le caravaning. Mais l'essentiel des manifestations devraient se dérouler dans la capitale, conformément aux demandes présentées conjointement par l'État et la Ville de Paris, en avril 1982, au Bureau international des expositions.

Des travaux plus modestes

Le rapport envisage des travaux plus modestes (éviter par exemple de franchir le boulevard périphérique dans le quinzième arrondissement et renoncer au pont bâti de Tolbiac) et prévoit de conforter les deux sites principaux, à l'est et à l'ouest, par une meilleure utilisation des projets engagés ailleurs : musée des sciences et parc de La Villette, centre de la communication de la Défense, terrains où l'État est maître des décisions. On a même recensé les domaines anciens de l'État (Louvre, jardin du Carrousel et même des Tuileries) comme positions de repli en cas de « guerre ouverte » avec la municipalité.

Le conflit à découvert pouvait-il être évité ? Jusqu'à présent, les pouvoirs publics comptaient sur la « parole donnée » par M. Jacques Chirac, concrétisée par la lettre officielle signée en avril 1982 dans le dossier transmis au Bureau des expositions. Le communiqué du 2 juillet montre à quel point cet engagement était fragile. Les intentions purement politiciennes du maire de Paris, qui ne répugne pas à saboter un projet présidentiel, sans craindre de ternir le prestige de la capitale du même coup, l'emportent sur toute autre considération.

Les dernières réunions de la commission technique (le « groupe quadripartite » entre Paris, la région, l'Etat et la mission Bordaz) ont montré qu'à Paris les difficultés de transport et de circulation pouvaient être aplanies ; que le coût de la manifestation serait de 14 milliards à Paris et de 10 milliards à Marne-la-Vallée ; mais qu'inversement la fréquentation serait de 50 millions de visiteurs en banlieue, au lieu de 65 millions dans la capitale.

Lundi en fin de matinée, ni l'Elysée, ni le ministère de la culture, ni les responsables de la mission Bordaz, pourtant sollicités, n'avaient encore réagi aux déclarations de MM. Chirac et Giraud. Il est pourtant clair, depuis plusieurs semaines, que le président de la République paie — très cher — le prix de son silence.

Depuis le 24 septembre 1981, date de la première conférence de presse télévisée où il fit part de son intention, M. Mitterrand a laissé les experts travailler, dans un sens puis dans l'autre, sans que leurs études soient, à aucun moment, rendues publiques, expliquées. Laissant à M. Chirac et aux élus de la région parisienne le monopole du commentaire (y compris à l'issue de rendez-vous à l'Elysée), le président de la République a laissé se développer un débat où les arguments contre ont pris de plus en plus de place.

L'« Expo des expos », qui ouvre le 7 juillet au Musée des arts décoratifs, devait être l'occasion d'un « discours » : on a appris la semaine dernière qu'elle serait inaugurée par le ministre de la culture, et non par le président de la République.

M. Ch. et M. A.R.

POINT DE VUE

Un faisceau d'incertitudes

par JACQUES TOUBON (*)

MOINS de six ans avant que l'Exposition n'ouvre ses portes, force est de constater que le projet reste masqué, dix-huit mois après qu'il a été inventé, par d'énormes incertitudes. Ce qui est plus qu'un paradoxe pour une affaire qui relève avant tout de la planification et de la programmation.

Incertitude sur l'objectif et le style de l'événement

Il semble que soit écartée l'exposition internationale classique modèle Bruxelles, Montréal ou Osaka. Encore que certaines velléités d'architecture continuent à participer de cette conception dépassée de l'exposition-architecture et de l'exposition-Foire de Paris. En tout cas, les sites actuellement retenus dans Paris empêcheraient de la mettre en œuvre (faible superficie, intrication dans le tissu urbain).

On parle maintenant d'une exposition éclatée. Eclatée entre plusieurs lieux, utilisant plusieurs bâtiments existants ou à construire, tournée vers les métiers du futur ou dépassant la simple démonstration technique. Le mérite de cette option réside dans une meilleure intégration dans la ville, mais son inconvénient peut se révéler fort coûteux à surmonter. Comment relier entre eux et avec le reste du pays les différents lieux de l'Exposition ? Autres questions non résolues : la proportion respective du définitif et du temporaire ; s'agit-il d'une parenthèse ou s'agit-il pour l'Exposition de continuer la ville ? Utiliser Paris, magnifier Paris ou changer Paris ? Et, dans cette dernière hypothèse, revient-il à l'Etat d'en décider au moment où s'opère la décentralisation, seulement quelques années après que la capitale a recouvré un statut de droit commun ? J'en doute.

Incertitude sur les sites d'implantation

Actuellement on travaille sur au moins quatre scénarios, qui vont de la formule d'origine, intra-muros, à l'implantation exclusive à l'extérieur de Paris. Est-il raisonnable d'espérer qu'un choix véritablement fondé pourra être fait dans le très court temps qui reste avant la décision définitive du président de la République.

Incertitude sur le coût et sur le financement

Le groupe de travail quadripartite semble approcher des montants vraisemblables. Mais on ne sait quelle proportion de la dépense totale ils représentent. La notion de dépenses *« liées à l'Exposition »* est réductible ou extensible à volonté.

Or rien n'est encore proposé sur la répartition des charges, point le plus important pour les collectivités locales qui accueilleront l'Exposition et les infrastructures.

La Ville de Paris récuse ce raisonnement qui aboutit à distinguer les dépenses d'infrastructure prévues, dont la charge reposerait sur elle dans les conditions habituelles, des dépenses prévues à la réalisation accélérée du fait de l'Exposition et des dépenses liées à l'Exposition, « cofinançables » par l'État et les collectivités du fait de la localisation et de l'intérêt de ces équipements.

En matière d'investissements, la Ville de Paris établit une programmation annuelle qui réunit en une synthèse de plus en plus difficile, du fait de restrictions budgétaires, les ambitions de la municipalité, les besoins des Parisiens et les possibilités que peuvent procurer des recettes fiscales qui ne sauraient augmenter que modérément. Les programmes annuels ne sont donc pas le simple calendrier de mise en œuvre du « programme » municipal ; ils constituent à chaque fois une décision en soi tenant compte de tous les paramètres du moment. Il n'y a pas de *« dépenses prévues »*.

Quant aux dépenses « accélérées », elles relèvent de la même méthode. Quel degré d'accélération, qui paiera le coût de l'accélération, par exemple la dépense supplémentaire qu'entraînerait l'éviction en trois ans, au lieu de six, des marchands de vin, de Bercy ?

Sur le plan financier, il n'est pas excessif de dire que nous n'avons pas encore abordé les choses sérieuses. Ne serait-ce que l'examen du dossier par le ministère des finances. Actuellement, il pratique l'indifférence, voire l'ignorance. Le moment venu, il ne s'opposera certes pas à une décision qui engagerait le pays tout entier, il y souscrira avec enthousiasme. Mais, pour l'essentiel, il renverra les demandeurs aux dotations normales des ministères compétents. Et l'Exposition 1989 se fera inévitablement au détriment de tous les investissements publics. Qu'en sera-t-il, entre autres, des grands projets parisiens, la Villette, l'Opéra, la tête de la Défense, le grand Louvre et le ministère des finances, qui *représentent ensemble des dépenses* comparables à celles qui sont actuellement citées pour les travaux de l'Exposition.

Et que restera-t-il des équipements indispensables aux régions ou de certains grands projets tels que le T.G.V.-Atlantique ?

Voilà pourquoi nous posons le préalable d'une loi de programmation financière accompagnée d'un contrat de plan spécialisé qui engage solennellement les parties prenantes, et d'abord l'Etat promoteur et responsable du projet.

Mais il semble qu'à tout cela la Ville et la région s'entendent répondre : « Point de réticence ! Point de débat ! Faisons œuvre de foi commune car rien n'est figé, tout peut être discuté. En attendant, signez ! »

Certes, nous ne repoussons pas sans examen le principe de l'événement, sa date, son lieu, son inspiration. Certes, nous savons ce qu'il pourrait apporter à la ville et à la région en équipements, en urbanisme peut-être. Mais à quel prix humain et financier !

En charge de la capitale de la France, représentants élus de ses deux millions deux cent mille habitants, nous ne pouvons nous engager dans un pari :

— un pari sur les conditions de vie des Parisiens, avant et pendant l'Exposition ;

— un pari sur la charge qu'ils seront contraints de supporter ;

— un pari sur la priorité que notre pays pourra et voudra accorder à ce projet dans une période dont la préparation du budget 1984 préfigure ce qu'elle sera, austérité, baisse du niveau de vie, limitation du train de vie de l'Etat.

Ceux qui, derrière le général de Gaulle, ou à son exemple, ont rétabli la grandeur de la France, accompli la décolonisation et établi la coopération, construit une économie du vingtième siècle, la troisième ou la quatrième du monde, doublé le niveau de vie en une génération, franchi de nouvelles frontières dans maints domaines de la technique, de la science et de l'industrie, n'ont pas de leçons d'enthousiasme, d'imagination ni de courage à recevoir. Ils ne s'effraient pas de l'ampleur de la tâche. Ils savent que la rigueur de la gestion est seule à la hauteur de l'enjeu et qu'il n'est d'ambition plus noble que celle de façonner la réalité au service d'une idée.

Voilà pourquoi, si nous ne disons pas non *a priori*, nous ne disons pas un « oui » béat. Nous attendons que le gouvernement donne aux élus des collectivités concernées les conditions d'une décision responsable. Nous souhaitons que l'Etat s'impose la même discipline et la même prudence.

Nous faillirions tous à notre responsabilité si nous décidions de faire l'Exposition n'importe comment, à l'aventure.

(*) Député du quinzième arrondissement de Paris (R.P.R.), maire du treizième.

● ***Fin de la grève des nettoyeurs du métro.*** — Après la signature d'un protocole d'accord entre la société Métronet et les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les nettoyeurs du métro ont mis fin le 2 juillet au mouvement de grève déclenché le 23 juin. La R.A.T.P. indique dans un communiqué que le nettoyage des 39 stations touchées, entrepris dans la nuit de samedi à dimanche, devait permettre un retour à la normale dès ce lundi 4 juillet.

Rhône-Alpes

AU COL DU LAUTARET

Près de quatre mille écologistes manifestent pour dénoncer les « agressions » d'E.D.F. contre la montagne

De notre correspondant

Briançon. **— *La marche en direction du col du Lautaret* (2 058 mètres) organisée dimanche 3 juillet par la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, les Amis de la terre et le Comité de sauvegarde et de développement du pays de la Meije n'a pas rencontré l'écho escompté. Quinze mille à vingt mille personnes étaient attendues : trois à quatre mille, au plus, ont assisté au rassemblement et à la fête qui suivit.**

La montagne avait pris pourtant, ce jour-là, sa plus belle parure. Le puissant massif de la Meije (3 983 mètres), toujours recouvert d'une épaisse couche de neige, donnait au site une allure grandiose, tandis que le col offrait à ses visiteurs une véritable exposition *florale*. La manifestation se déroulait à quelques dizaines de mètres seulement du parc des Ecrins.

C'est pour sa défense que les « écolos » entreprenaient leur marche, mais aussi pour obtenir des pouvoirs publics une meilleure protection de la montagne contre les multiples « agressions » qu'elle subit, notamment les recherches d'uranium en Maurienne et en Tarentaise, la création de nouvelles stations de sports d'hiver, la construction de barrages modifiant profondément des sites où ils seront installés et amputant les espaces protégés que sont les parcs nationaux.

Précisément ici, au col du Lautaret, E.D.F. étudie depuis deux ans un projet de construction d'une station de transfert d'énergie par pompage. (Nous avons décrit le mécanisme dans *le Monde* du 5 août 1982.)

Des projets de barrages analogues, qualifiés par les écologistes d'« hydro-nucléaires », sont en cours de réalisation, comme à Grand-Maison (Isère), d'une puissance de 1 800 MW dont 1 200 MW en pompage proprement dit, et à Super-Bissorte (Savoie) d'une puissance de 750 MW dont 600 MW par pompage. D'autres barrages du même type sont en projet, comme celui du Clou dans la haute vallée de la Tarentaise.

En gagnant à pied le col du Lautaret, les manifestants, qui avaient appris quelques jours auparavant la décision d'E.D.F. de différer de plusieurs années la construction de trois barrages, se sentaient quelque peu démobilisés.

L'inquiétude des entreprises de travaux publics

Le programme nucléaire français remis en question, les stations de pompage et de transfert d'énergie n'ont plus alors leur raison d'être. Le député et maire socialiste de Briançon, M. Robert de Caumont, devait d'ailleurs lire un télégramme du secrétaire d'Etat à l'environnement dans lequel Mme Huguette Bouchardeau annonçait qu'à la suite d'une *rencontre* avec le directeur d'E.D.F., celui-ci lui avait confirmé que « *les travaux hydroélectriques envisagés sur la haute Romanche, s'ils ne sont pas définitivement abandonnés, sont au moins différés et ne seront en tout cas pas entrepris avant 1992* ». « *Nous aurons ainsi le temps de démontrer à E.D.F. qu'il existe une alternative au tout-nucléaire* », devait souligner M. de Caumont. Le député des Hautes-Alpes risque maintenant d'avoir à affronter une nouvelle catégorie de « déçus », les entrepreneurs français de travaux publics, qui avaient fait recouvrir dans la nuit de samedi à dimanche les affiches appelant à la marche vers le Lautaret par leurs propres placards publicitaires qui proclamaient : « *Pour l'emploi, pour la qualité de la vie, c'est maintenant qu'il faut aménager la France.* »

CLAUDE FRANCILLON.

Limousin

Une initiative originale de l'université de Limoges

L'ÉMERGENCE DES LITTÉRATURES NATIONALES EN AFRIQUE

Sous le patronage de la Société française de littérature générale et comparée, une « table ronde » internationale sur l'émergence des littératures nationales en Afrique a eu lieu du jeudi 30 juin au dimanche 3 juillet à l'université de Limoges.

Organisée par le professeur Jean-Marie Grassin, cette rencontre faisait notamment suite aux accords interuniversitaires et aux programmes de recherche intégrés (littérature comparée, littératures africaines, littératures *francophones*) de l'université de Limoges, de l'université nationale de la Côte-d'Ivoire (MM. And Nguessan, Borgomand), de l'université canadienne McGill (projet franco-québécois, M. Kushner), de l'université nationale du Rwanda (MM. Ntezimana, Nsengimana), de l'université congolaise Marien Ngouabi (M. Chemain) et de l'université de Bangui (M. Magba).

Quatre centres de recherches français (littérature comparée : professeur Pierre Brunel ; *littérature et nation* : professeur Jacques Body ; études comparatistes ibéro-francophones : professeur Daniel Pageaux ; littératures populaires : professeur Hélène Constans) collaboraient à cette « table ronde » dont les participants ont tenté d'établir dans quelle mesure on pouvait parler de littérature nationale en Afrique.

En fait, cette table ronde — initiative originale à l'heure de la décentralisation — n'est pas apparue comme un colloque traditionnel, mais plutôt, selon les propres mots du professeur Grassin, comme la création d'une « *sorte de brain-trust, chargé de répondre à la question : « les pays d'Afrique constituent-ils aujourd'hui des espaces où se développent des littératures originales qui se distinguent au sein du grand ensemble littéraire panafricain ?* ».

Le Monde

économie

La C.G.C. rompt son « armistice » social

La C.G.C. n'aura donc laissé que trois semaines ses armes au vestiaire. Après avoir critiqué avec véhémence le deuxième plan de rigueur gouvernemental et annoncé une grève nationale pour le 3 octobre, la Confédération française de l'encadrement avait surpris tout le monde en lançant le 10 juin dernier un appel à une trêve sociale de six mois pour « remettre la France au travail » (le Monde *du 8 juin). En prenant cette initiative, M. Paul Marchelli, le fougueux et souvent imprévisible délégué général, avait désorienté ses propres troupes mais il manifestait un certain courage en leur demandant de tout mettre en œuvre pour la réussite du plan Delors. Ne s'agissait-il pourtant que d'une manœuvre ?*

Le 1er juillet, à l'issue d'un nouveau comité national, convoqué quinze jours plus tôt que prévu pour dresser le bilan de « l'appel de la dernière chance », *la C.G.C. a décidé de* « durcir son opposition » *et, n'ayant pas été entendue, de rompre la trêve sociale. Pour la centrale,* « ce refus de recherche du consensus social entraîne une forte probabilité d'échec du plan Delors et condamne toute possibilité de redressement national ».

Tout en annulant son mot d'ordre de grève du 3 octobre, pour ne pas « multiplier les difficultés des entreprises et augmenter les déficits », *elle a décidé d'organiser deux manifestations, l'une le 3 octobre à Paris, l'autre le 5 octobre dans huit villes de province, pour obtenir, a indiqué M. Marchelli, un changement de la politique gouvernementale et un remplacement du premier ministre.*

Que cherche donc la C.G.C. ? Quoi qu'elle dise, elle donne le sentiment d'avoir une stratégie pour le moins zigzagante. Certes personne ne l'a aidée dans sa tentative d'armistice social. Les pouvoirs publics ont commis une erreur tactique en demeurant silencieux, M. Mitterrand indiquant qu'il n'avait pas le temps de recevoir M. Menu. Ils ont flairé la manœuvre, le piège, mais n'auraient-ils pas dû justement prendre la C.G.C. au mot ? De son côté, en traitant, trois jours après son appel, M. Mauroy de « factieux », *à propos des troubles dans la police, M. Marchelli a porté un coup fatal à sa proposition d'armistice. Le patronat a salué l'initiative de la C.G.C. mais seulement officieusement. F.O. comme la C.G.T. l'ont accueillie avec dédain. La C.F.D.T. et la C.F.T.C., sur lesquelles M. Menu, soucieux de voir réussir cette trêve, comptait, l'ont rejetée, la première indirectement, la seconde directement.*

La C.G.C. s'est donc retrouvée totalement isolée, ce qui, à plus d'un titre, est regrettable. Mais comment peut-elle, trois semaines après avoir proclamé l'impératif de la réussite du plan Delors et la nécessité de voir l'intérêt national prendre le dessus sur les conflits catégoriels, tirer déjà une échelle dont elle n'a gravi que le premier échelon ? Si le plan Delors était la dernière chance, alors il fallait le soutenir jusqu'au bout, quitte à être la seule organisation à le défendre. S'il était une erreur, comme elle le laissait entendre au départ, alors mieux valait le combattre en continu.

Ces fréquents changements de cap, les coups de sang succédant aux appels au calme et à l'effort, risquent de nuire à la crédibilité de la démarche de la C.G.C. Une telle tactique sera-t-elle électoralement payante aux élections à la Sécurité sociale le 19 octobre ? Sans doute M. Marchelli, fort du précédent des prud'homales, le croit-il. Mais en 1982, les effectifs auraient diminué de 1,54 % par rapport à 1981 et l'écart entre les prévisions budgétaires en cotisations encaissées et les résultats aurait été de 6,88 %...

MICHEL NOBLECOURT.

● **Quatre cents pharmaciens en blouse blanche ont défilé le 2 juillet dans les rues de Lille** pour protester contre la baisse autoritaire des prix des produits pharmaceutiques. Cette manifestation était organisée par le syndicat des pharmaciens du Nord.

Le rapport de la Cour des comptes

Nous continuons de publier des extraits du rapport annuel de la Cour des comptes remis au président de la République le 27 juin (*le Monde* du jeudi 30 juin).

LA Cour des comptes, qui a particulièrement dénoncé les avantages individuels indus ou les investissements mal contrôlés, critique aussi certaines faveurs de financement.

● Collectivités locales : mieux « sélectionner » les aides aux entreprises

Le rapport de la Cour des comptes fait apparaître que les initiatives prises par les collectivités locales pour aider la création ou le développement d'entreprises comportent parfois d'importants risques financiers. La mise à la disposition des entreprises de terrains ou de bâtiments peut conduire à des mésaventures dès lors que les décisions n'ont pas été assez étudiées et les aides pas assez « sélectives ».

Ainsi la Cour fait remarquer que la commune de Tulle (Corrèze) a vendu, en 1975, un bâtiment spécialisé construit par la ville pour 120 000 F, remboursables en quinze annuités. Or, le bâtiment avait en fait coûté à la ville 183 000 F ; le prix a donc été minoré de 35 %, minoration à laquelle il faut ajouter des conditions de règlement particulièrement avantageuses. La ville a donc perdu de l'argent, et ce en contrepartie d'un faible nombre d'emplois nouveaux.

Pour le maire de Tulle, cette aide coûteuse se justifie par le « *souci grandissant à l'égard de l'emploi manifesté par les élus locaux* ». Mais sans doute aurait-il mieux valu avoir des contreparties sûres, au moins au niveau de l'emploi, avant d'aider l'entreprise.

De même, la Cour fait observer que le département de la Vienne avait accordé un prêt de 127 000 F à la Société d'équipement du département de la Vienne (S.E.D.V.) afin de construire des ateliers à L'Isles-Jourdain et de créer ainsi des emplois. Or, lors de sa liquidation l'entreprise ne comptait que dix emplois alors qu'elle aurait dû en créer soixante. Si, dans ce cas, ce n'est pas un échec financier, il n'en reste pas moins que le prêt n'a été source d'aucun avantage pour la collectivité.

La grande misère de l'hôpital Sainte-Anne

La Cour critique très vivement — pour les années 1973 à 1980 — l'administration de l'hôpital Sainte-Anne à Paris. Rappelant la spécificité de cette institution — un hôpital psychiatrique hébergeant près de quinze cents pensionnaires dont une partie sont des personnes âgées « *accueillies dans des conditions sommaires* », — la Cour souligne que les dépenses d'exploitation ont crû, au cours de la période examinée, de 5 % l'an en francs constants.

Déplorant « *l'insuffisante fermeté de l'équipe de direction* », la Cour remarque que l'ensemble des personnels bénéficie de dix jours de congés qui s'ajoutent à ceux que prévoit la réglementation ; que de nombreuses heures supplémentaires ont été versées irrégulièrement et que des indemnités spécifiques ont été « *abusivement étendues* ». On constate d'autre part que la quasi-totalité des personnels (2 150 agents sur 2 200), y compris ceux de l'administration, touche une indemnité spéciale pour affectation « *dans des services de malades agités et difficiles* ». De même, la totalité du personnel, y compris celui de la direction, perçoit « *une indemnité pour usure des chaussures et des vêtements de travail* ». S'ajoute à ces irrégularités la prestation de divers avantages en nature que la Cour juge excessifs.

Le rapport souligne également un certain nombre d'abus, par le corps médical, de l'usage du secteur privé, tels que le non-reversement à l'hôpital de la redevance qui lui est due et la pratique d'activités privées au domicile ou à l'extérieur, en contradiction avec les règles du plein temps hospitalier.

La Cour dénonce, d'autre part, de nombreuses irrégularités dans l'exécution des contrats de modernisation, qui auront coûté au total 40 millions de francs au lieu des 19 millions qu'avaient prévus les estimations initiales. Sur ce point, la Cour précise : « *Qu'il s'agisse du choix des concepteurs et architectes, du contenu des contrats conclus ou des conditions de leur exécution, les irrégularités commises par la direction de l'hôpital et avalisées pour certaines par les autorités de tutelle sont d'une particulière gravité et ont eu de lourdes conséquences financières (...). L'hôpital Sainte-Anne s'est, à bien des égards, placé à la limite, voire en marge, des principes élémentaires de saine exploitation.* » Cette « *gestion incertaine et bien souvent dispendieuse* » n'a pas favorisé « *une modernisation qui, dans tous les domaines — administration, équipement, fonctionnement — demeure très incomplète* ».

Dans sa réponse, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale estime ces critiques « *tout à fait fondées* » d'une manière générale et souligne que « *la direction actuelle ne les remet d'ailleurs pas en cause* ». Il conclut que l'administration « *ne manquera pas de rappeler le centre hospitalier au respect des textes en vigueur, étudiera la mise en cause d'éventuelles responsabilités et veillera tout particulièrement à ce qu'il soit définitivement mis fin aux errements signalés par la Cour* ».

AFFAIRES

Le groupe Thomson signe son contrat de plan avec l'Etat

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, et M. Alain Gomez, P.-D.G. de Thomson, ont signé, vendredi 1er juillet, le contrat de plan pluriannuel du groupe. Celui-ci s'engage à rétablir son équilibre financier en 1985 et à « *participer activement aux grands objectifs de solidarité et d'intérêt national* ». Thomson, précise le communiqué du ministère, « *bénéficiera en 1983 de 1,5 milliard de francs d'apports en fonds propres et quasi-fonds propres, dont 500 millions au moins seront obtenus par l'émission de titres participatifs* ».

[Signé fort discrètement un vendredi 1er juillet, le contrat de plan pluriannuel du groupe Thomson est l'avant-dernier du genre. Sur les onze groupes nationalisés du secteur concurrentiel, seul P.U.K. n'a pas encore paraphé le sien avec l'Etat. Ce pourrait être fait dans les prochains jours.

Au-delà du communiqué plus que lapidaire du ministère de l'industrie et de la recherche, il semble bien que le contrat de plan de Thomson s'en tienne à quelques généralités. Ainsi, il serait plus que discret sur les options stratégiques du groupe, la cohérence et le resserrement de ses « *métiers* ». L'Etat, quant à lui, se montrerait peu disert sur sa contribution au financement des investissements du groupe en 1984 et 1985, dont les besoins pour 1984, 1984 et 1985 seraient estimés à 8 milliards de francs.

L'exemple de Thomson illustre à vrai dire les limites de l'exercice des contrats de plan, dès lors qu'ils ne s'inscrivent pas dans un cadre général, et que les vues des pouvoirs publics — sur la filière électronique comme sur l'industrie — flottent au gré de la gestion quotidienne et des querelles de compétences entre les administrations. — J.-M. Q.]

CONJONCTURE

LES CHARGES DES ENTREPRISES

La difficile évaluation des effets de la réduction de la durée du travail

Le groupe d'experts (1) mis en place par M. Mauroy à la demande de M. Yvon Gattaz a procédé à un constat du montant et de l'évolution de toutes les augmentations de charges — temporaires ou définitives — qui résultent d'une décision explicite chiffrable et qui relèvent de la seule responsabilité des pouvoirs publics.

Des points d'accord « appréciables » ont pu être dégagés entre représentants de l'administration et négociateurs du C.N.P.F. « *On notera à cet égard*, souligne le rapport, *que pour l'ensemble des évaluations concernant la fiscalité, la Sécurité sociale, l'UNEDIC et les conséquences en 1981 et 1982 du SMIC les divergences qui demeurent ici et là peuvent être considérées comme de faible ampleur.* »

Fonctionnaires et patrons sont aussi convenus de la forte dégradation de la situation financière des entreprises. « *Malgré un répit relatif de 1976 à 1979, les indicateurs de résultats des entreprises se sont dégradés de manière quasi continue depuis le premier choc pétrolier,* souligne le rapport. *La raison première de la situation financière actuelle des entreprises est l'effet cumulé de dix années de crise.* » Et de conclure le chapitre VI par : « *La dégradation persistante en 1981 et 1982 du taux d'épargne des sociétés doit être considérée comme particulièrement préoccupante. Une telle évolution est difficilement compatible avec le retour à un réel dynamisme des entreprises françaises et une reprise soutenue de l'investissement.* »

Enfin, l'analyse de la comptabilité nationale présentée par l'administration souligne que les charges se sont accrues « *de manière alarmante* » depuis dix ans — beaucoup plus rapidement que le prix du P.I.B., — mais que « *dans une perspective historique les deux années 1981 et 1982 marquent un ralentissement significatif de la progression d'ensemble des charges* ». Le C.N.P.F., il est vrai, dénonce les limites de l'apport de la comptabilité nationale montrant, par exemple, que le blocage des salaires est pris en compte dans le cadre de l'exercice 1982, alors que « *les résultats de blocage des prix n'y figurent pas* ».

Un écart considérable

Globalement, l'accord entre experts de l'administration et ceux du C.N.P.F. porte sur 4,7 milliards de francs en 1981, 19,9 milliards en 1982 et 24 milliards en 1983. En revanche, le patronat ajoute à cette somme 24,7 milliards de francs en 1982 (principalement du fait de la réduction de la durée du travail) et 38,39 milliards pour 1983 (durée du travail, SMIC et lois Auroux), là où l'administration ne reconnaît qu'une augmentation de 1,5 milliard en 1982 et de 3,7 milliards pour 1983. L'écart est donc considérable.

La réduction de la durée du travail est évidemment le point majeur de divergence. Pour l'administration, l'accroissement de la masse salariale, consécutif à la cinquième semaine de congés payés et aux trente-neuf heures, ne peut provenir que des emplois créés ou réservés. Il y a eu, en outre, gain de productivité et pas de perte de production. Au total le coût de cette réduction — qui a permis de créer ou préserver 70 000 emplois — ne serait que de 3,265 milliards de francs en 1982 (soit 0,27 % de la masse salariale des entreprises non financières) et 8,3 milliards de francs en 1983.

Le C.N.P.F. présente pour sa part un calcul maximum théorique (4,3 % de la masse salariale) étayé par une enquête auprès de quelques centaines d'entreprises — dont les pouvoirs publics contestent la représentativité. Il en a défalqué les gains de productivité imputables au moindre temps de travail (1,8 %). Il en résulte un coût de 24,5 milliards de francs en 1982 et de 30,9 milliards de francs en 1983. Il faut noter que ce résultat est inférieur de près de 17 milliards de francs aux précédents chiffrages du C.N.P.F. pour 1982 comme pour 1983. Le patronat note enfin, non sans malice : « *Si le coût de la réduction de la durée du travail était si faible, pourquoi hésite-t-on à poursuivre dans cette voie ? Une sixième ou une septième semaine de congés payés représenteraient certainement un progrès social très appréciable pour un coût dérisoire.* »

Lois Auroux et contrats de solidarité constituent une autre pomme de discorde. D'une façon générale « *le C.N.P.F. ne partage pas le point de vue de l'administration selon lequel les lois Auroux concourraient à l'amélioration du climat social, et verraient leur effet mécanique compensé par des gains de productivité* ». Quant aux contrats de solidarité estimés par les pouvoirs publics comme un allégement de 5,94 milliards de francs pour 1983, ils sont jugés neutres par le C.N.P.F. (en ce que la différence de rémunération entre nouveaux embauchés et partants en préretraite est négligeable pour les ouvriers voire négative pour certains cadres).

Les effets sur le SMIC des progressions (supérieures au minimum fixé par la loi de 1971) intervenues en 1981 et 1982 ne peuvent pas, selon les experts du gouvernement, être retenus au-delà de 1982 « *parce que les entreprises peuvent gager l'augmentation du SMIC sur la moindre progression des rémunérations plus élevées* ». Tel n'est pas l'avis du C.N.P.F. qui considère que cette charge est d'autant plus lourde qu'en 1983 les entreprises ne bénéficient plus de l'allégement des cotisations sociales. Pour 1983, il avance ainsi un chiffre de 5,065 milliards de francs.

Malgré ces divergences le groupe de travail qui souligne la dégradation des résultats des entreprises préconise la création d'une instance e la commission des comptes de l'agriculture, aurait à suivre les charges et les résultats des entreprises.

(1) Cette commission était composée pour le C.N.P.F. de MM. Neidinger, Pelletier et Combin, respectivement directeur des affaires sociales, économiques et financières. MM. Milleron, directeur de la prévision, Marmot, directeur de la sécurité sociale, et Leclerc, sous-directeur à la direction générale des impôts, représentaient les pouvoirs publics.

LES CHARGES NOUVELLES DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES

(En millions de francs courants, année après année.)

I. — Mesures ayant fait l'objet d'un accord entre le C.N.P.F. et l'administration

Nature	1981	1982	1983
1. Charges fiscales	3 283	9 130	10 424
2. Sécurité sociale (1)	900	6 820	6 600
3. UNEDIC	—	1 100	7 000
4. SMIC	548	2 867	—
Total	4 731	19 917	24 024

II. — Mesures ayant fait l'objet de divergences d'appréciation (2)

	Position C.N.P.F.			Position administration		
	1981	1982	1983	1981	1982	1983
1. Charges fiscales	—	250	910	—	—	—
2. SMIC	—	—	5 065	—	—	609
3. Contrats de solidarité	—	—	—	—	−1 750	−5 940
4. Lois Auroux (3)	—	—	1 115	—	—	608
5. Temps de travail	—	24 500	30 900	—	3 265	8 300
6. Transports collectifs urbains	—	27	406	—	18	160
Total	0	24 777	38 396	0	1 533	3 737

III. — Totaux respectifs (exercice comptable) (4)

Position C.N.P.F.			Position administration		
1981	1982	1983	1981	1982	1983
4 731	44 694	62 420	4 731	21 450	27 761

(1) Pour l'année 1983, cette évaluation ne comprend aucun chiffrage au titre du relèvement du plafond de la Sécurité sociale au 1er janvier ni d'éventuelles charges liées aux élections aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale.

(2) Il est rappelé que le blocage des prix n'est pas pris en compte dans le récapitulatif présenté ici.

(3) Les textes d'application n'étant pas tous parus, la commission n'a pas mesuré l'incidence des lois Auroux au-delà de l'année 1983 (*cf.* chapitre V, p. I et 2). Seul est pris en compte le coût de la subvention de fonctionnement au comité d'entreprise.

(4) A l'exception du chiffrage relatif au SMIC, les modalités d'évaluation retenues d'un commun accord impliquent la répercussion en 1982 et 1983 des mesures arrêtées en 1981 et 1982 et non rapportées. Cela contribue à expliquer le caractère cumulatif du chiffrage ici présenté.

● **Charbonnages de France signent deux accords de coopération internationale avec le Niger et l'Inde.** — Au Niger, C.D.F. International assistera la Société nigérienne de charbon d'Anou Araren (Sonichar) dans la gestion du gisement de la région d'Agadès, destiné à produire de l'énergie électrique pour alimenter les mines d'uranium voisines d'Arlit et d'Agadès. En Inde, C.D.F. et la société nationale indienne Coal of India collaboreront au développement de la mine d'Ananta, dans l'est du pays. C.D.F. participera à hauteur de 32 millions de francs au programme d'investissement, et l'industrie para-charbonnière française fournira des équipements pour un montant d'environ 150 millions de francs.

Les entreprises françaises ont perdu leur capacité d'investir

(Suite de la première page.)

Aux charges sociales, fiscales et salariales se sont ajoutés un renchérissement du coût d'approvisionnement, accentué par la dévalorisation du franc, et d'accablantes charges financières. Ainsi jamais le taux d'épargne n'a été si faible (il est passé de 11,3 % en 1979 à 7,8 % en 1982) ; l'épargne nette des sociétés est même « *devenue négative* » et ne suffit plus à couvrir le renouvellement du capital. Enfin, malgré un investissement productif en recul, « *le taux d'autofinancement a baissé d'un tiers de 1978 à 1982, et d'un cinquième pour les seules années 1981-1982* ». Avec un taux de 51,2 %, il manifeste d'ailleurs une faiblesse « *historique* ».

On ne peut donc pas parler de « *grève des investissements* » mais d'incapacité d'investir. Or cette insuffisance d'investissements a pesé sur la rentabilité des entreprises, les a empêché d'accroître leur productivité et explique les difficultés à l'exportation et l'ouverture à la concurrence du marché national.

Pour n'avoir pas excessivement accentué une mauvaise tendance, le gouvernement de M. Mauroy n'en est pas quitte pour autant. La priorité industrielle avancée par le pouvoir socialiste passe inévitablement par l'inversion de cette tendance, donc par une réduction relative du poids des charges supportées par les entreprises. Il en va de la revitalisation du tissu industriel français.

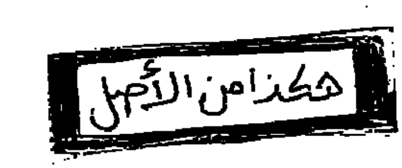
BRUNO DETHOMAS.

Faits et chiffres

● **Le « patron » de la Générale de radiologie démissionne.** — M. Jacques Fournier, directeur délégué de Thomson-C.S.F., qui était chargé des branches équipements médicaux et collectivités du groupe, vient de démissionner de ses fonctions. Il sera remplacé à la tête de la branche équipements médicaux par M. Jean Segui, actuellement président du directoire de la Compagnie générale de radiologie, et par M. Loustalot à la branche collectivités.

Agé de cinquante-cinq ans, M. Jacques Fournier, qui est le frère de M. Marcel Fournier de la société Carrefour, avait pris il y a un an la direction de la C.G.R., qui connaît de graves difficultés. Il avait conclu un projet d'accord avec la société américaine Technicare qui a été refusé par les pouvoirs publics français.

● **La facture énergétique de la France s'est alourdie au cours des douze derniers mois** (de mai 1982 à mai 1983) de 3 %, atteignant 181 milliards de francs, du fait, essentiellement, de la hausse des cours du dollar par rapport au franc. Pendant la même période, la consommation française d'énergie a en effet diminué de 3,5 %, n'atteignant que 176,7 millions de TEP (tonnes d'équivalent pétrole).



DEUX MILLE PARTICIPANTS, QUATRE SEMAINES DE TRAVAUX

La conférence des Nations unies sur le commerce et le développement s'achève dans le désenchantement

Belgrade. – La sixième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, à laquelle participaient, à Belgrade, deux mille représentants de cent quarante-huit pays, s'est achevée dimanche 3 juillet au matin, après quatre semaines de travaux. Ses résultats sont décevants, mais les négociations menées les deux derniers jours ont permis de sauver les apparences. Le texte final, qui se cantonne dans des généralités, n'aura pas la portée d'une « *Déclaration de Belgrade* », comme les participants l'avaient souhaité au début de la réunion. Les Etats-Unis ont d'ailleurs refusé de s'y associer.

De notre envoyé spécial

Malgré le désenchantement exprimé par certains de ses membres, le groupe des 77 – les cent vingt-cinq pays en développement – s'est gardé de tout éclat, comme une demande d'ajournement de la Conférence ou une rupture. Son président, M. Saïd Osman (Somalie) a seulement exprimé la profonde déception des 77 devant les « *maigres résultats* » de la conférence. Il a estimé qu'une « *occasion historique* » avait été manquée de contribuer à la reprise de la croissance de l'économie dans le monde et au développement. Mais il est convenu que de « *faibles progrès* » ont été enregistrés sur quelques points. Le groupe a enfin affirmé sa détermination de coopérer avec les pays développés.

Le président de la Conférence, M. Lazar Mojsov (Yougoslavie), dont l'action a sans doute permis de « sauver » la réunion, a déclaré de son côté : « *Bien sûr, nous aurions pu faire plus. Toutefois, si nous n'avons pu parvenir à toutes les solutions appropriées, nous avons préservé l'esprit constructif de dialogue. Le changement de relations économiques injustes n'est pas l'affaire d'une seule Conférence et s'inscrit dans un processus plus long.* »

« *La France avait la crainte que Belgrade soit le lieu d'une confrontation Nord-Sud. (...) Il y a eu réels progrès dans la coopération internationale sur certains points et prise de conscience commune en vue d'actions dans d'autres enceintes* », a déclaré d'autre part le coordonnateur de la délégation française, M. Denis Bauchard. Il a ajouté : « *Comparés à ceux de la cinquième CNUCED, à Manille, en 1979, les résultats de Belgrade sont un peu inespérés.* »

La déclaration sur la situation économique mondiale symbolise bien la limite des convergences Nord-Sud. Malgré les concessions faites par les « 77 », malgré la médiation du ministre de l'économie nationale grec, M. G. Arsenis, ce document a été jugé « *trop négatif, trop unilatéral, trop idéologique* » par les Etats-Unis, qui s'en sont publiquement dissociés. Une concession importante avait pourtant été faite à la délégation américaine, puisqu'un passage faisant allusion « *à des réformes fondamentales des institutions dominant les relations économiques internationales* » avait été enlevé pour lui donner satisfaction.

Sans adopter la même attitude que les Etats-Unis, plusieurs pays industrialisés à économie de marché (Grande-Bretagne, R.F.A., Japon, Pays-Bas, Danemark, Australie, Nouvelle-Zélande, Suisse, Belgique) ont indiqué qu'ils ne partageaient pas toutes les analyses de la déclaration sur les différents sujets abordés par la Conférence.

Les résultats peuvent être résumés comme suit :

• Produits de base : le fonds commun progresse

La Conférence a accéléré le processus de signature et de ratification de l'accord portant création du Fonds commun des produits de base. Seize signatures ont été enregistrées (il y en avait en tout cent huit au 1er juillet). Cinq ratifications ont été annoncées (il y en a désormais cinquante-quatre). La plus notable est celle de la Malaisie, important producteur de matières premières, qui a levé ses objections. Malgré cette évolution, il n'est pas certain que l'accord sur le Fonds commun puisse entrer en vigueur avant le 1er janvier 1984, comme l'a demandé la Conférence. Ni les États-Unis, dont la participation permettrait de réunir les deux tiers du capital et sur lesquels la Communauté européenne et le Japon ont exercé des pressions, ni les pays socialistes européens n'ont marqué de progrès dans leurs intentions à cet égard.

La résolution adoptée sur la stabilisation et le renforcement des marchés de matières premières est restrictive sur le financement compensatoire des déficits de recettes d'exportations. La Conférence a décidé de charger un groupe d'experts d'étudier la mise en œuvre d'un mécanisme complémentaire. Cette question divise les pays industrialisés à économie de marché. Certains, comme les États-Unis et le Japon, préfèrent le mécanisme de financement compensatoire du F.M.I. D'autres, comme la France, tout en affirmant son caractère irremplaçable, soulignent l'intérêt de systèmes comme le Stabex (1) européen. Les États-Unis ont estimé que le mandat du groupe d'experts envisagé était trop étendu, et que la résolution en prévoyant la création constituait une tentative de pression sur d'autres organisations, comme le F.M.I. Ils ont demandé un vote ; quatre-vingt-onze pays se sont prononcés pour la résolution, les pays de l'Est se sont abstenus. Seuls les États-Unis ont voté contre.

Commerce : des limites vite arrivées

La conférence a buté sur le problème du commerce des biens et des services, celui-ci impliquant des prises de position sur le démantèlement du protectionnisme et l'aménagement des structures industrielles.

Pour ce qui est de contenir le protectionnisme et de promouvoir une division internationale du travail efficace, les pays développés (expression qui, dans le texte, caractérise autant les pays industrialisés à économie de marché qu'à économie planifiée) s'engagent à mettre un frein au protectionnisme et conviennent de « *s'employer systématiquement à réduire et à éliminer les restrictions quantitatives* », à remplir enfin leurs engagements dans le domaine du commerce international.

Hostiles à ce que la CNUDED étende ses activités aux « services », les Etats-Unis avaient demandé un vote. Celui les a montrés très seuls sur ce point de vue.

La Conférence a, d'autre part, adopté une résolution (par 80 voix contre 18, celles notamment des pays membres du groupe B, sauf l'Espagne, qui s'est abstenue) défendue par le groupe latino-américain et indiquant « *que tousles pays développés doivent s'abstenir d'imposer aux pays en développement, en tant que moyen de coercition politique préjudiciable au développement économique, politique et social de ces pays, des restrictions commerciales, des blocus, des embargos et des restrictions économiques* ». Il n'est pas fait référence aux Etats-Unis dans ce texte, mais le délégué américain a déclaré que celui-ci avait été déposé pour des motifs politiques.

• Questions monétaires et financières : l'objectif des 0,7 % réaffirmé.

La Conférence n'a pas répondu aux demandes, souvent ambitieuses, des « 77 » d'importants transferts de ressources du Nord vers le Sud. Mais elle n'a pas non plus fermé les portes. Les pays développés ont réaffirmé les engagements pris naguère d'atteindre en fait d'aide l'objectif de 0,7 % de leur produit national. « *D'ici à 1985 et, en tout état de cause, avant la fin de la seconde moitié de la décennie.* » Ceux qui n'ont pas encore atteint cet objecif sont convenus « *de redoubler d'efforts pour y parvenir* ».

La Conférence a mis l'accent sur la nécessité de coordonner les mesures de rééchelonnement des dettes avec les dispositions pouvant relancer l'activité dans les pays débiteurs. Pays développés et P.V.D. n'ont pas paru tellement désireux d'évoquer ce problème à Belgrade où les « 77 » ont renoncé à l'idée d'un moratoire généralisé.

Toute référence à une conférence monétaire a été écartée, les Etats-Unis s'y étant opposés. Mais M. Osman a présenté une telle conférence dans son discours de clôture comme l'un des objectifs des « 77 » avec le lancement de négociations globales. En revanche, une résolution reconnaît qu'il est important de « *favoriser une plus grande stabilité des taux de change et un cadre monétaire concerté et stable* ». L'occasion n'est pas souvent donnée aux pays industriels et aux P.V.D. de s'entendre sur de telles formules. Jusqu'au dernier moment les Etats-Unis avaient indiqué qu'ils présenteraient des réserves sur ces questions, mais finalement c'est le porte-parole du groupe B, M. Huslid (Norvège), qui a présenté pour l'ensemble des pays industrialisés une déclaration d'interprétation soulignant que la compétence et la souveraineté du F.M.I. et de la Banque mondiale devaient être respectées.

• Pays les moins avancés : les prêts restent des prêts.

Le souhait de ces pays que tous les prêts bilatéraux soient convertis en dons n'a pas été satisfait, Seule a été retenue l'idée d'un « allégement » de leur dette publique laissé à la discrétion des créditeurs.

• Technologie : les produits pharmaceutiques sur la sellette.

D'une façon générale, la Conférence a répondu au souci de voir la CNUCED aider les P.V.D. à accéder plus facilement aux diverses technologies, mais les membres du groupe B ont été quasi unanimes à s'opposer à ce que l'on l'organisation de Genève s'engage trop loin dans l'étude des mesures pour faciliter l'approvisionnement des P.V.D. en produits pharmaceutiques. Ils ont fait valoir que l'O.M.S. était déjà chargée de cette question.

• Assistance aux Palestiniens : les territoires occupés

La Conférence a adopté une résolution portant sur les activités de la CNUCED en matière d'aide aux Palestiniens. Elle prie le secrétariat général de créer un groupe économique qui sera chargé de surveiller « *les politiques des autorités israéliennes* » entravant « *le développement économique des territoires palestiniens occupés* ». La question a été mise aux voix. Quatre-vingt-quatre pays se sont prononcés pour, dont l'Autriche, l'Espagne et la Suède ; vingt (dont la France et la majorité des pays du groupe B), estimant que la CNUCED n'était pas le forum approprié, se sont abstenus ; les États-Unis ont été le seul pays à voter contre, avec Israël.

Une autre résolution prie la CNUCED de fournir son appui technique pour « *étudier les aspects de la planification économique dans une Namibie indépendante* » et pour analyser la situation économique et sociale « *du peuple opprimé de l'Afrique du Sud* ». Les Etats-Unis s'étaient déjà opposés à l'inclusion de ce point dans l'ordre du jour. Ils ont été les seuls à voter contre cette résolution, estimant que certaines phrases avaient des « *résonances trop politiques* ».

La conférence de Belgrade n'a pas adopté de mesures immédiates en matière de transferts financiers Nord-Sud et de régulation des cours des matières premières, comme le prônaient l'Inde et le secrétariat de la CNUCED, ni pris de mesures concrètes importantes en faveur des P.V.D. La conférence de Belgrade en a seulement jeté les bases dans différents domaines.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Stabex : ce mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation permet d'aider les pays qui ont connu de graves chutes de leurs recettes sur les produits agricoles. Ce mécanisme fait partie de la convention de Lomé.

(Lire page 14, dans le Monde de l'économie : « Nouvelles idées pour la stabilisation des matières premières ».)

MARCHÉ COMMUN

Rome et la C.E.E. engagent une épreuve de force sur le dossier de la sidérurgie

Rome. – Tout en qualifiant d'« *inacceptable et inapplicable* » la demande de la Commission européenne de réduire les capacités de production d'acier en Italie, Rome n'est pas allé jusqu'à la rupture, comme on avait pu le penser à la suite d'une déclaration intempestive, vendredi 1er juillet, du ministre des participations d'Etat, M. de Michelis, menaçant de faire « *sauter* » le traité de la CECA et de revenir au « *libre marché* ». « *L'Italie cherchera à obtenir un traitement égal et adopté à notre industrie* », souligne une note du ministère. « *Si c'est impossible, notre gouvernement se battra pour éviter un renouvellement de l'article 58 du traité de la CECA concernant les quotas de production.* »

De notre correspondant

La querelle entre la Communauté européenne et l'Italie sera l'un des thèmes des travaux du Parlement européen, qui se réunit ce lundi 4 juillet à Strasbourg, un débat d'urgence ayant été demandé par les parlementaires communistes italiens. En Italie, d'autre part, commenceront des mouvements de protestation dans tous les établissements de l'Italsider, à l'appel des syndicats de métallurgistes (F.L.M.), pour protester contre la décision de l'entreprise de renvoyer au début de l'année la réouverture du nouveau laminoir de Bagnoli : les quatre mille cinq cents ouvriers en *cassa integrazione* (chômage technique) auraient dû reprendre le travail le 30 juin. La réduction de production de l'aciérie de Cornigliano, à Gênes, a également été confirmée. Autant de décisions, surtout celle de Bagnoli, qui risquent de provoquer une grave tension sociale pendant l'été.

La décision de la CECA a en tout cas envenimé la polémique en Italie sur l'avenir de la sidérurgie. Il y a incontestablement dans ce secteur un problème structurel. La capacité productive est de 36 millions de tonnes. La réduction de 5,8 millions de tonnes demandée par la CECA représente donc 21,82 % de celle-ci. En 1982, la capacité de production italienne a été diminuée de 3,2 %, contre 13,8 % en Allemagne et 13,4 %, en France par exemple. Autre raison qui a incité la CECA à demander un effort particulier à l'Italie : la sidérurgie est un secteur particulièrement soutenu par l'État.

Le gouvernement italien rejette point par point la décision de la C.E.E. Il est vrai, admettent les Italiens, que nous avons réduit moins que les autres notre production. Mais cela est dû au fait que l'industrie sidérurgique italienne est plus moderne et plus productive que d'autres. On ne peut mettre sur le même plan, comme le fait la C.E.E., les pays qui ont modernisé leur industrie et les autres, au risque de pénaliser le recours à la technologie de pointe. En outre, la C.E.E. n'a pas tenu compte, soulignent les Italiens, du fait que, pour les produits laminés à plat (objet d'un contingentement de la C.E.E.), l'Italie est, avec l'Angleterre, le plus gros importateur : ce qui signifie que, loin de diminuer sa production, l'Italie pourrait l'augmenter de 1,2 million de tonnes en regagnant la part du marché couverte par les importations.

Restructurer

Il reste qu'au cours du premier trimestre 1983 la consommation d'acier en Italie a baissé de 22 % par rapport à la même période en 1982. En fait, et au-delà du « bras de fer » Italie-C.E.E., se pose le problème de la restructuration de l'industrie sidérurgique italienne. Au demeurant, un plan présenté par la Finsider prévoit des réductions drastiques : 1,3 million de tonnes à Cornigliano, 800000 tonnes à Tarente, 190000 tonnes à Turin, 100000 tonnes à Sesto-San-Giovanni, etc. Comme le souligne *il Corriere della Sera*, « *les réactions du monde politique italien finissent par mélanger les idées : il semble que toutes les réductions de production soient évitables et que la faute en revienne au « perfide Davignon ».* »

Pour un représentant de la sidérurgie privée comme M. Giorgio Falck, vice-président du principal groupe sidérurgique italien privé (neuf mille cinq cents employés), la réduction de la production d'acier est une « *mesure inévitable* ». Dans une interview à *Repubblica*, il précise : « *On ne peut produire de l'acier lorsque personne n'en veut. L'unique résultat est de maintenir des prix trop bas... Je pense que dépenser 800 milliards de lires* (4 milliards de francs) *pour restructurer Bagnoli et sauver deux mille emplois n'a pas de sens quand on pourrait investir dans l'industrie légère, notamment dans le secteur de la télématique.* » Cela dit, on peut penser aussi que, pour les sidérurgistes privés, la fermeture des aciéries du Nord appartenant à l'Etat ne desservirait pas leurs propres intérêts.

PHILIPPE PONS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,6635	7,6670	+ 160	+ 210	+ 320	+ 395	+ 910	+ 1050
$ can.	6,2282	6,2325	+ 132	+ 200	+ 265	+ 360	+ 735	+ 918
Yen (100)	3,1915	3,1962	+ 155	+ 189	+ 310	+ 352	+ 928	+ 1025
DM	3,0025	3,0055	+ 185	+ 215	+ 360	+ 400	+ 1050	+ 1120
Florin	2,6800	2,6822	+ 155	+ 185	+ 305	+ 342	+ 865	+ 930
F.B. (100)	14,9930	15,0090	+ 395	+ 550	+ 807	+ 1020	+ 2068	+ 2400
F.S.	3,6270	3,6310	+ 238	+ 272	+ 465	+ 512	+ 1390	+ 1482
L (1 000)	5,0674	5,0701	– 220	– 140	– 433	– 325	– 1448	– 1270
£	11,7150	11,7260	+ 260	+ 365	+ 505	+ 645	+ 1525	+ 1770

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	10	10 3/8
DM	4 5/8	5	4 7/8	5 1/4	5	5 3/8	5 3/8	5 3/4
Florin	4 1/4	4 3/4	4 3/4	5 1/4	5 1/16	5 9/16	5 3/4	6 1/4
F.B. (100)	8 7/8	9 3/4	8 1/2	9 1/4	8 1/2	9 1/4	9 1/4	10
F.S.	3 3/8	4 3/8	4 1/2	4 7/8	4 1/2	4 7/8	4 5/8	5
L (1 000)	13 7/8	15 1/4	15 3/4	16 3/4	16 1/2	17 1/2	18	18 7/8
£	9 7/16	9 13/16	9 1/8	9 7/8	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8
F. franç.	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4	13	13 5/8	16 5/8	17 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux réunis en assemblée générale extraordinaire, 16, avenue Matignon, Paris-8e, le 30 juin 1983, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, ont décidé de porter le capital social de 74 228 200 francs à 222 684 600 francs par incorporation d'une fraction de la « réserve de réévaluation » à concurrence d'un montant de 148 456 400 francs et élévation de 100 francs à 300 francs de la valeur nominale de chacune des 742 282 actions composant le capital social.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX (S.N.C.D.V.)

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux, tenue à Paris le 30 juin 1983 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le bénéfice net, compte tenu de changements importants apportés en 1982 aux méthodes de comptabilisation, s'établit à 43 476 981,77 francs, et n'est pas comparable à celui de l'exercice précédent. A méthodes comptables constantes, ce bénéfice se serait élevé à 78 596 967,69 francs.

Le revenu global par action a été fixé à 24,75 francs, soit 16,50 francs à titre de dividende distribué et 8,25 francs à titre d'avoir fiscal.

Ce dividende s'applique à un nombre d'actions augmenté de 10 % par suite de la réalisation de l'augmentation de capital en numéraire décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 1983.

L'assemblée a procédé par ailleurs à une nouvelle augmentation du capital, qui a été porté de 182 754 000 francs à 219 304 800 francs par incorporation de réserves, bénéfices et primes, et élévation du montant nominal des 1 827 540 actions existantes de 100 à 120 francs.

Mesdames et messieurs les actionnaires sont invités en conséquence à faire estampiller leurs titres d'actions ou certificats nominatifs par la Banque de l'Union maritime et financière, 56, rue de Provence, Paris-9e, chargée du service des titres de la société, à l'effet d'y porter l'indication du nouveau nominal.

Enfin, l'assemblée a renouvelé pour six ans le mandat d'administrateur de M. Tristan Vieljeux, venu à expiration, ainsi que celui de M. Christian-Georges Vieljeux.

Le conseil d'administration, dans sa séance tenue à l'issue de l'assemblée, a reconduit M. Tristan Vieljeux dans ses fonctions de président-directeur général et confirmé le mandat de directeur général confié à M. Alain Wils.

SIMNOR

L'assemblée générale tenue le 17 juin 1983, sous la présidence de M. Hervé Derely, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1982 et décidé de distribuer, au titre de cet exercice, un dividende de 12,50 F, soit 21.207.862,50 F.

Celui-ci sera payé le 1er août 1983 contre remise de deux coupons distincts :

- le no 40 A pour 12,38 F, soumis à l'impôt sur le revenu ;
- le no 40 B pour 0,12 F, exonéré de l'impôt sur le revenu et correspondant aux primes à la construction.

Ont été en outre affectés :
- à la réserve légale, 4.016.570,71 F, provenant des plus-values nettes à long terme ;
- au compte de report à nouveau et aux primes à reporter, 583.420,54 F.

L'Assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de la Compagnie d'assurances La Mondiale.

Le président a souligné, au cours du débat avec les actionnaires, la volonté du conseil d'administration de poursuivre l'arbitrage de la partie la plus ancienne du patrimoine de la société afin de dégager un volume suffisant de trésorerie pour pouvoir saisir, dans les limites légales autorisées, des opportunités de réinvestissement dans le secteur de locaux à usage commercial.

COMPAGNIE FINANCIÈRE MATIGNON

La Compagnie financière Matignon (Cofimat), société en cours de formation au capital de 110 milions de francs, dont le siège social est à Paris 8e, 34, avenue Matignon, vient de racheter à la société Revillon S.A. des participations majoritaires dans le capital de la société André Roudière et compagnie, de la société Services rapides Ducros, dont le siège social est à Nîmes, et de la société Lutrana, dont le siège social est à Bagnolet.

La Compagnie financière Matignon (Cofimat) est présidée par M. Max Mazerand. Son conseil d'administration est en outre composé de MM. Albert Rieu, René Daire, Pierre Daire, d'Avignon, de M. Maurice Gavanon, de Nîmes, et de M. Jean Arpentinier, président d'André Roudière et compagnie, lequel sera appelé à prendre la direction générale de la société.

LAFARGE COPPEE

Le montant du dividende afférent à l'exercice 1982, soit 12 F net plus 6 F d'avoir fiscal est mis en paiement le 6 juillet contre remise du coupon no 41 et non no 14 comme indiqué par erreur.

SAGA (Holding)

L'assemblée générale ordinaire de SAGA (holding) s'est réunie sous la présidence de M. Philippe Giffard, le 22 juin 1983, au siège social de la société.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1982, qui se soldent par un bénéfice de 4 millions de francs, à comparer aux 5 millions de francs de résultats bénéficiaires réalisés en 1981. Elle a décidé de la distribution d'un dividende identique au précédent, soit 2,50 F, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 1,25 F.

La date de distribution de ce dividende a été fixée au 7 juillet 1983.

L'assemblée a ratifié la décision du conseil d'administration en date du 23 février 1983 relative à la cooptation en qualité d'administrateurs de MM. Philippe Giffard, Jean-Jacques Laurent, Roland Violot, suite à la démission de MM. Eric de Rothschild, David de Rothschild, Hervé Paste de Rochefort et de l'Européenne de Banque.

L'assemblée a renouvelé le conseil d'administration de la société ainsi que le mandat de commissaires aux comptes de la société de Bois, Diéterle et Associés (B.D.A.) et de M. Georges Blocher.

Le conseil d'administration, qui a suivi l'assemblée, a reconduit M. Philippe Giffard dans ses fonctions de président.

SAGA TRANSPORT

L'assemblée générale ordinaire de SAGA TRANSPORT s'est réunie sous la présidence de M. Gérard Nouveau, le 24 juin 1983.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982, qui se soldent par une perte de 7,4 millions de francs, contre un bénéfice de 10,4 millions de francs en 1981. Le compte d'exploitation présente un solde de 34,8 millions de francs, contre 34,9 millions de francs l'année dernière.

Ce résultat tient compte notamment du relentissement des échanges commerciaux sur le plan international, en particulier dans certains pays africains. Il enregistre aussi la charge d'opérations ou d'abandons de créances relatifs à certaines filiales africaines.

L'année 1983 s'annonce difficile et impose des efforts d'adaptation à l'évolution de la conjoncture actuelle.

L'assemblée a ratifié la décision du conseil d'administration du 10 février 1983 relative à la cooptation en qualité d'administrateurs de MM. Michel Castres Saint-Martin, Eric Dufoix et de la Compagnie minière et phosphatière Comiphos, à la suite de la démission de MM. Eric de Rothschild, Hervé Paste de Rochefort et de la Société anonyme de gérance et d'armement (holding).

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a reconduit M. Gérard Nouveau dans ses fonctions de président.

SEFIMEG

L'assemblée générale ordinaire de SEFIMEG s'est réunie le 28 juin 1983, sous la présidence de M. Philippe Chareyre.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982 qui font ressortir un résultat d'exploitation de 130 459 470 F à comparer à 121 290 173 F et, compte tenu des plus-values réalisées sur ventes d'immeubles, un bénéfice net de 149 570 357 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividence de 18 F par action en augmentation de 12,5 % sur celui de l'exercice précédent qui était de 16 F.

Le conseil d'administration a fixé au 29 juillet prochain la date de cette distribution qui sera faite sur présentation du coupon no 22 A et B.

Dans son allocution, le président a indiqué que SEFIMEG poursuivait activement sa politique de renouvellement du patrimoine et qu'elle venait d'acquérir en indivision avec COFIMEG, dans le quinzième arrondissement de Paris, un ensemble immobilier comprenant quarante-huit appartements et des locaux commerciaux représentant pour la société un investissement de 22 millions de francs, immédiatement productif de loyers.

Le président, d'autre part, a confirmé que l'évolution des recettes en 1983, en dépit des limitations apportées aux augmentations de loyers, devrait permettre une nouvelle progression du dividende.

DUMEZ

L'assemblée générale ordinaire de la société Dumez s'est réunie le mercredi 29 juin, sous la présidence de M. André Chaufour, président du conseil de surveillance.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1982, qui dégagent un bénéfice net de 90,2 millions de francs. L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 20 F (c'est-à-dire une rémunération globale de 30 F pour l'actionnaire français) aux deux millions deux cent cinquante mille actions composant le nouveau capital. Ce dividende, limité en raison du blocage instauré par la loi du 30 juillet 1982, sera mis en paiement le 15 juillet prochain.

Le rapport du directoire précise que le chiffre d'affaires du groupe en 1982 a été de 8 765 millions de francs T.T.C. et de 8 559 millions hors taxes, le bénéfice net consolidé a atteint 310 millions de francs, soit 3,6 % du chiffre d'affaires. Les amortissements et dépréciations représentent 532 millions (6,2 %), la marge brute d'autofinancement ressort ainsi à 842 millions, soit près de 9,8 % du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires de 1982 est géographiquement très réparti : 33 % au Proche-Orient, 30 % en Afrique, 22 % en Amérique, le reste en France et en Extrême-Orient.

Les travaux restant à exécuter à fin 1982 représentaient 18 milliards de francs, soit plus de deux ans d'une activité où la part de l'étranger est prédominante. Le développement du Proche-Orient se prolongera, dans les exercices à venir, surtout en Arabie Saoudite. La diversification géographique menée à l'intérieur même du continent africain permet de compenser la contraction provisoire des travaux au Nigeria. Enfin, la signature prochaine du marché pour la construction en consortium du barrage de Yacyreta complétera par l'Argentine les implantations américaines.

SICAV UNIJAPON

Le conseil d'administration de la Sicav Unijapon a constaté que le plafond de deux millions d'actions fixé par le ministère des finances était atteint.

Conformément à la loi du 3 janvier 1979, le conseil a, en conséquence, suspendu les souscriptions. Celles-ci reprendront lorsque le nombre d'actions sera revenu en dessous du plafond fixé.

sanofi

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 juin sous la présidence de M. René Sautier, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se sont soldés par un bénéfice net de 141 millions de francs, contre 151 millions de francs en 1981.

Pour le groupe, le bénéfice net consolidé, part de Sanofi, s'est élevé à 238 millions de francs (261 millions de francs en 1981).

Le dividende net a été fixé à 13,45 F (soit 20,18 F avec avoir fiscal) contre 13,50 F au titre de l'exercice précédent. Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, a décidé de mettre en paiement ce dividende à compter du 12 juillet 1983 contre remise du coupon no 6.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de l'assemblée, M. Sautier a indiqué que le chiffre d'affaires du groupe, pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, était en progression de 20 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, le développement de l'activité ayant été nettement plus rapide à l'étranger (+ 31,4 %) qu'en France (+ 11,3 %).

Dans le secteur de la pharmacie, la conclusion d'un accord de programme avec les pouvoirs publics a permis au groupe, moyennant certains engagements, d'obtenir en France pour ses produits remboursables des hausses de prix permettant de réduire l'écart entre les prix français et les prix étrangers.

Les branches parfumerie-cosmétologie d'une part, et santé animale, d'autre part, ont vu leurs ventes progresser respectivement de 31 % et 27 %.

Parmi les trente molécules qui sont ou vont entrer en phase d'appréciation clinique, plusieurs produits seraient susceptibles d'être développés d'ici deux à trois ans : une céphalosporine de la troisième génération, un anti-arythmique, une immunotoxine à visée anticancéreuse, des psychotropes à spectre d'action très spécifique, des anticonvulsivants.

A l'étranger, le groupe a poursuivi ses travaux de développement clinique destinés à obtenir l'enregistrement de ses produits sur de nouveaux marchés. L'Amiodarone pourrait être prochainement commercialisée aux États-Unis et les ventes de Ticlopidine se développent favorablement.

Le début de l'exercice a été en outre marqué par la conclusion d'un accord avec la société Entremont dans le capital de laquelle a été prise une participation de 34 % en association avec Elf Bio-Industries. Cet accord n'est pas destiné à assurer une diversification vers l'industrie alimentaire, mais à mettre à profit l'acquis du groupe dans le secteur des biotechnologies en vue de développer de nouvelles applications de la chimie des protéines dans le domaine de la santé et d'autres secteurs tels que celui des arômes.

FONCINA

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1983 sous la présidence de M. Gérard Dexant, a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le bénéfice net de cet exercice s'établit à F 25 727 306,17 contre F 23 600 536,11 en 1981.

La plus-value sur cessions d'actifs représente F 154 876,49 en 1982 contre une moins-value de F 4 622,86 en 1981. Ces montants de faible importance correspondent à la vente d'emplacements de garage et d'un appartement qui se trouvent dans l'ensemble de Reims dont nous étions propriétaires et dont tous les autres appartements avaient été vendus lors des exercices précédents.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende de F 12,50 par action, entièrement assujetti à l'impôt sur le revenu, sur présentation du coupon no 38.A, le coupon no 38.B étant annulé.

La date de détachement de ce coupon a été fixée au 25 juillet 1983.

L'assemblée générale a également renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Christian Pellerin et de la compagnie d'assurances La Préservatrice foncière.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 6,25 % 1966

Les intérêts courus du 15 juillet 1982 au 14 juillet 1983 sur ces obligations seront payables, à partir du 15 juillet 1983, à raison de 28,12 F par titre de 500 F, contre le coupon no 17.

FOUGEROLLE

Exercice 1982



Activité en forte progression, principalement à l'étranger

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 8574 MF T.T.C. (contre 6227 MF en 1981), en progression de 38%. La part réalisée à l'étranger s'élève à 4645 MF (contre 2727 MF en 1981) en augmentation de 70%. Elle représente 54% de l'activité globale du Groupe. Cette croissance résulte du développement du chiffre d'affaires des trois grands chantiers entrepris au Moyen-Orient (Bagdad) et au Nigéria (Jebba et Ajaokuta), mais aussi de l'extension de l'activité B.T.P. en France (+16%).

Poursuite de la politique de décentralisation

en province, par diverses prises de contrôle ou de participation. Une réorganisation du Groupe est parallèlement engagée recentrant l'activité B.T.P. France, sous l'autorité de FOUGEROLLE France, et la gestion de l'activité Étranger sous celle de FOUGEROLLE International.

Bénéfice consolidé de 18 MF

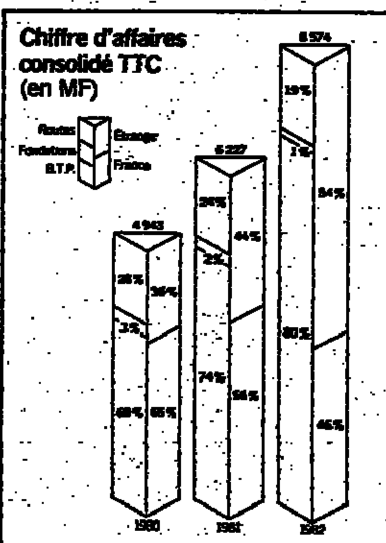
contre 32 MF en 1981, après constitution de 20 MF de provision pour risque à l'étranger. Ce résultat a été sensiblement affecté par d'importants écarts de change.

Amortissements consolidés de 335,8 MF

contre 320 MF en 1981. La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 354,4 MF (4,5% du chiffre d'affaires H.T.).

Dividende net de 10 F par action

assorti d'un avoir fiscal de 5 F. Mise en paiement à compter du 18 juillet 1983 contre remise du coupon no 29.



L'Assemblée Générale du 23 juin 1983 a approuvé les comptes de l'exercice 1982.
Rapport annuel disponible au siège de la société, 3, avenue Morane-Saulnier, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

MARCHÉS FINANCIERS

AU B.A.L.O.

Le numéro du 4 juillet publie notamment les insertions suivantes :

Régie Renault. – Émission d'un maximum de 300 000 obligations de 5 000 F pour un total de 1 500 000 000 F. Les souscripteurs peuvent opter entre deux emprunts d'un montant minimum chacun de 300 millions de francs : l'un à taux variable émis à 4 925 F par obligation d'une durée de douze ans ; l'autre à taux révisable émis au pair d'une durée de douze ans.

Michelin et Cie. – Émission d'un emprunt de 799 999 380 F divisé en 975 609 obligations de 820 F convertibles en actions à raison d'une action B pour une obligation. L'intérêt annuel sera payable le 1er janvier de chaque année. Il sera de 9 %, soit 73,80 F par titre, pour la période du 11 août 1983 au 31 décembre 1985 inclus. Pour la période du 11 août 1983 au 31 décembre 1983, il sera mis en paiement, le 1er janvier 1984, un coupon de 28,90 F par obligation. 10 % l'an, soit 82 F par titre, pour la période du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1988 inclus ; 12 % l'an, soit 98,40 F par titre, pour la période du 1er janvier 1989 au 31 décembre 1991 inclus ; 13 % l'an, soit 106,60 F par titre, pour la période du 1er janvier 1992 au 31 décembre 1994 inclus.

Machines Bull. – Émission d'un emprunt de 798 497 500 F divisé en 1 596 995 obligations de 500 F échangeables contre des actions *CMB* à raison de dix actions de 30 F pour une obligation de 500 F, jouissance 1er janvier 1983. Les titres porteront intérêt de 12 % et la durée de l'emprunt est de dix ans.

Électricité de Strasbourg. – Attribution gratuite de 61 158 actions de 150 F (une pour onze), jouissance 1er janvier 1983, et portant le capital de 100 910 700 F à 110 084 400 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	24 juin	1er juil.
Valeurs franç. à revenu variable	1031,2	1042,3
Valeurs étrangères	3335,6	3380,6
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	148,8	150,4
Valeurs étrangères	451,3	457,4
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	128,5	129,9
Pétroles-Energie	118	114,1
Métallurgie	75,3	74,3
Chimie	127,8	129,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics	107,8	109
Constructions mécaniques	108,3	102,7
Matériel électrique	151,3	148,6
Automobile et accessoires	105	112,7
Industr. de consom. non alim.	179	180,2
Agro-alimentaire	170,3	174,4
Distribution	84,6	84,5
Transports	131,9	133,1
Services	154,3	165,1
Assurances	101,1	100,2
Banques	146,1	146,8
Immobilier et foncier	135,4	136
Investissement et portefeuille	132,7	134,2
Valeurs industrielles (base 100, 1972)	180,7	181,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe (*)	102,2	102,4
Emprunts d'État (*)	103,3	103,3
Emprunts garantis et assimilés (*)	101,9	102,2
Sociétés (*)	102,3	102,2
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés (*)	89,6	89,8
Sociétés (*)	97,3	97,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	123,5	124,8
Produits de base	112,4	111,4
Construction	105,6	106,2
Biens d'équipement	112,2	110,8
Biens de consom. durables	132,5	138,7
Biens de consom. non durables	163,1	164,6
Biens de consom. alimentaires	168,1	172,7
Services	107	110,4
Sociétés financières	133,3	133,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	102	101,8
Valeurs industrielles	127,4	128,3
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	108,1	107,6

(*) Indices provisoires.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'ALLOBROGE - GENTY CATHIARD. – Le rapprochement de ces deux groupes du Sud-Est exerçant leur activité dans la distribution se matérialise. Un accord vient d'être signé, scellant le mariage (*le Monde* du 8 avril 1983), aux termes duquel Genty Cathiard fait apport à l'Allobroge de ses activités de distribution. Cet apport sera rémunéré par six cent mille actions l'Allobroge à créer, dont le capital sera porté de 14,71 à 44,71 millions de francs. Le coût de l'opération s'élève à 367,02 millions de francs, chaque action étant retenue pour une valeur de 611,70 F. Genty Cathiard contrôlera le nouveau groupe à 67 %, dont M. Daniel Cathiard vient d'être nommé P.-D.G.

S.C.O.A. – Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 septembre prochain, les comptes du groupe font ressortir une perte nette consolidée de 34,4 millions de francs. La situation apparaît moins mauvaise, puisque, à pareille époque en 1982, le déficit s'élèverait à 62,4 millions, atteignant 148 millions pour l'exercice entier. Cependant, la prévision d'un retour aux bénéfices pour 1982-1983, faite il y a un an, semble aléatoire.

LAFARGE-COPPÉE. – Le groupe va émettre pour 300 millions de francs d'obligations à bons de souscription d'actions. Ces titres, d'une valeur nominale de 1 000 F, rapporteront 11 % l'an et seront remboursables en cinq tranches annuelles égales à partir du 1er janvier 1986. Ils seront chacun accompagnés de trois bons, donnant droit à souscrire à une action Lafarge-Coppée au prix de 310 F avant le 31 décembre 1986. Les actionnaires ont droit de priorité et pourront *souscrire du 5 au 20 juillet (l'obligation pour vingt-six actions).*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	30 juin	1er juil.
Valeurs françaises	124,3	125,1
Valeurs étrangères	138	141

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	30 juin	1er juil.
Indice général	124,1	124,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 Juillet .... 12 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er juil.	4 juil.
1 dollar (en yens)	238,95	416,50

BOURSE DE PARIS Comptant 1er JUILLET

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2120	2126	2128	2120
3066	C.N.E. 3 %	3090	3080	3080	3080
675	Agence Havas	685	718	720	704
715	Europe n° 1	685	695	695	682
600	Facom	610	628	628	628
820	Fichet-Bauche	845	850	850	845
76	Vallourec	78	77 50	77 50	77 50
1310	V. Clicquot-P.	1348	1367	1371	1380
735	Viniprix	772	740	748	726
900	Elf-Gabon	964	970	970	979
260	Amax Inc.	257	267	268 80	267
695	Amer. Express	675	704	704	714
610	Amer. Teleph.	613	625	630	620
205	Anglo Amer. C.	219 90	222	222	218 50
74	Imp. Chemical	77 80	78	78	76 60
146	Inco. Limited	141 80	143 90	143 90	141 10
1190	IBM	1180	1192	1193	1192
52	Ito-Yokado	52 70	53 50	53 75	54 66
380	ITT	398 50	410	411 c	418 c
70	Matsushita	68	69 40	69 55	70 80
840	Merck	895	904	918 c	896 c
335	Exxon Corp.	328	332	332	332
560	Ford Motors	554	559	559	555
470	Free State	459	467	458	459
244	Gencor	249	253 50	263 50	250
315	Gén. Belgique	330	346	346	339 50
1110	Gén. Electr.	531	548	548	548
705	Gen. Motors	695	720	722	706
81	Goldfields	83 95	85 05	85 05	83 30
230	Harmony	228 90	232 50	232	229
36	Hitachi	34 40	34 90	35 50	35
555	Hoechst Akt.	551	565	565	560
1330	Siemens A.G.	1330	1360	1361	1375
143	Sony	135	138 20	137	138 20
250	T.D.K.	235 50	242 50	242 50	242 50
715	Unilever	706	715	715	....
720	Unit. Techn.	712	721	721	715
1160	Vaal Reefs	1188	1220	1220	1201
585	West Deep	585	596	595	598
515	West Hold.	517	509	511	505
485	Xerox Corp.	463	484	462 c	455 20 c
3 08	Zambia Corp.	3 06	3 05	3 08	2 99

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 637	7 617	7 410	7 810
Allemagne (100 DM)	300 400	300 350	290	310
Belgique (100 F)	15	14 999	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	268	268 150	256	276
Danemark (100 krd)	83 640	83 520	80	88
Norvège (100 k)	104 680	104 690	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 680	11 688	11 350	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 040	9 020	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 065	5 065	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	362 980	362 450	350	371
Suède (100 krs)	100 050	100 040	96	103
Autriche (100 sch)	42 650	42 660	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 282	5 245	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 460	6 500	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 224	6 215	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 189	3 192	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/7
Or fin (kilo en barre)	103000	102500
Or fin (en lingot)	102900	102300
Pièce française (20 fr)	673	670
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	671	667
Pièce latine (20 fr)	638	640
Souverain	824	826
Pièce de 20 dollars	4000	4005
Pièce de 10 dollars	1950	1952 50
Pièce de 5 dollars	1265	.....
Pièce de 50 pesos	4280	4265
Pièce de 10 florins	671	673

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Les sommaires de juillet

● LE MONDE DIPLOMATIQUE : qui profite de la crise ?

La crise économique mondiale fait de nombreuses victimes à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays sous-développés. Mais qui profite de cette situation ? Claude Julien passe en revue les sociétés *industrielles et les banques qui, à* la faveur de la crise, ont augmenté leur taille et accru leurs profits. Tel est notamment le cas des multinationales américaines. C'est le moment que choisit le président Reagan pour lancer une « croisade pour la démocratie », qu'analyse Marie-France Toinet.

Dans cette redistribution du pouvoir économique, la production agricole joue un rôle très particulier, aussi bien pour l'Europe que pour le tiers-monde. Plusieurs articles décrivent *« les formes multiples de la dépendance alimentaire »*, toutes fondées sur un progrès technologique extrêmement coûteux.

Le même numéro comporte un reportage d'André Mabon sur l'Iran (« Un régime au bord du vide »), une grande enquête d'Ignacio Klich intitulée *« La scandaleuse dispersion des anciens nazis »*, un ensemble d'articles qui, sous le titre *« Ayacucho, une guérilla sans espoir »*, examine les graves menaces qui pèsent sur la démocratie au Pérou, enfin un bilan de vingt ans de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) qui, maintenant, doit affronter deux problèmes majeurs : la mise en œuvre d'un développement concerté et la défense des droits de l'homme.

★ Le numéro : 10,50 F.

● LE MONDE DE L'ÉDUCATION : le palmarès 1983 des universités et des grandes écoles

Le Monde de l'éducation publie son huitième « palmarès des universités et des grandes écoles », fondé sur l'opinion de plusieurs « panels » d'experts, enseignants et professionnels chargés du recrutement dans les entreprises. Des universitaires parisiens et provinciaux jugent les établissements d'enseignement supérieur dans quatre disciplines classiques : géologie, sciences politiques, sciences économiques et gestion. *Le Monde de l'éducation* dresse aussi le palmarès des classes préparatoires aux grandes écoles littéraires, scientifiques et commerciales. Soixante-quinze lycées donnent leurs résultats aux différents concours.

Quelle est la « rentabilité » des centres universitaires pour la préparation aux concours du CAPES et de l'agrégation ? Les résultats en histoire, géographie, sciences physiques, mathématiques et italien. L'Université, c'est aussi la recherche : trois années de productivité des centres universitaires au niveau des doctorats de troisième cycle donnent une bonne idée de leur dynamisme.

L'apparition de nombreuses filières professionnalisées modifie le paysage universitaire. Des employeurs représentant la plupart des secteurs industriels donnent leur avis sur les maîtrises de sciences de gestion (M.S.G.) et les maîtrises d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE), ainsi que sur les instituts et les écoles de gestion. Enfin, ils jugent les diplômes des trente-huit écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI).

★ Le numéro (juillet-août) : 10,50 F.

● LE MONDE DOSSIERS ET DOCUMENTS : L'explosion vidéo. L'antisémitisme

Rarement progression aura été aussi foudroyante. En cinq ans, la vidéo a fait son entrée dans plus d'un million de foyers français. Le magnétoscope est en passe de devenir aussi banal que la télévision, dont il constitue un auxiliaire jugé de plus en plus indispensable. En liaison avec Jean-François Lacan, une classe de première B du lycée Jean-Zay d'Orléans s'est attachée, sur la base de la documentation *du Monde, à analyser le* phénomène dans ses diverses dimensions commerciale, industrielle, sociologique, technique, culturelle... Un dossier d'actualité et une expérience pédagogique originale.

L'antisémitisme... les vieux démons sont bien vivaces et la haine du juif n'a pas disparu avec le nazisme. Elle se manifeste sporadiquement partout dans le monde, à l'Est comme à l'Ouest, au Sud comme au Nord. Un dossier rassemblé par Alain Duret, professeur d'histoire au lycée Voltaire à Paris, et présenté par Jean-Marc Théolleyre.

★ Le Numéro (juillet-août-septembre) : 5,30 F.

● LE MONDE DE LA MUSIQUE : S.O.S. Bayreuth

Si Lavignac conseillait de se rendre à Bayreuth à pied, les mélomanes ont pris l'habitude d'y aller en voiture tant les circulations sont malaisées. Une nouvelle compagnie allemande propose désormais d'utiliser l'avion, via Nuremberg, ville-étape rêvée. Programmes, adresses, renseignements pratiques, tout ce qu'il faut savoir sur les festivals de l'été, en France et à l'étranger, se trouve dans *le Monde de la musique*. Au total, cent vingt festivals et plus de mille cinq cents concerts. Si vous avez manqué la première partie de ce calendrier, publiée dans le numéro de juin, procurez-vous le par correspondance (*1, rue Lord-Byron, 75008* Paris. Tél. : 225-65-20. 15 F + 5,80 F de port).

En couverture de ce numéro double daté juillet-août, la grande prêtresse de l'art lyrique Jessye Norman justifie ses préventions envers la « jet-society » lyrique dans une interview exclusive, et ceci à la veille de chanter *Hippolyte et Aricie*, de Rameau, au Festival d'Aix-en-Provence. Et puisque la France entière célèbre en grande pompe le tricentenaire de Rameau, Catherine Kintzler, spécialiste de l'esthétique baroque, dit dans quel esprit un spectateur du vingtième siècle peut apprécier les grandes machines de l'opéra du dix-huitième siècle.

★ Le numéro (juillet-août) : 15 F.

Les communistes souhaitent accentuer leur politique de « participation-pression » au gouvernement

nous explique M. Anicet Le Pors

Deux ans exactement après son entrée au gouvernement comme ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives (il est depuis mars dernier secrétaire d'Etat à ce même poste), M. Anicet Le Pors juge satisfaisant le bilan de son action. Il affirme en effet que *« la quasi-totalité du programme établi dans ce domaine en juin 1981 a été réalisé »*. Cela représente 9 lois votées, 43 décrets signés et 103 mesures prises par voie de circulaires.

M. Le Pors, qui souhaite que les communistes pratiquent au gouvernement une *« participation-pression »* et ne se contentent pas d'être des associés minoritaires reconnaît qu'une *étape a été franchie* en 1981 mais il ajoute que *« d'autres se profilent à l'horizon »*, sans vouloir toutefois les préciser pour le moment.

Dans la masse des textes adoptés sur l'initiative du ministre, les réformes sont naturellement d'importances fort diverses. De nombreux décrets étendent les droits sociaux et syndicaux des fonctionnaires. Une loi permet l'intégration des agents non titulaires. D'autres mettent à jour le statut général des fonctionnaires de l'Etat et en accordent un aux fonctionnaires des collectivités territoriales.

Enfin, M. Le Pors a apporté une particulière attention à la loi réformant le recrutement de l'Ecole nationale d'administration, en ouvrant l'accès de celle-ci à des candidats non fonctionnaires et non étudiants. Promulguée le 19 janvier 1983, cette loi entre en vigueur dès cette année. Sa discussion a provoqué une grande émotion dans la haute administration et de vives critiques de la part des syndicats de fonctionnaires.

Peuvent désormais se présenter au concours spécial de la troisième voie, les élus locaux, les responsables syndicaux et les dirigeants d'associations remplissant certaines conditions d'âge et d'ancienneté ; le premier concours, dont les épreuves se dérouleront le 12 septembre, offre dix places.

Le nombre des candidats déclarés est de soixante-treize. Leurs dossiers sont examinés par une commission de recevabilité présidée par un conseiller d'Etat et composée de magistrats. M. Le Pors se félicite du nombre élevé des candidats, *« supérieur en valeur relative à celui des candidats au concours réservé aux fonctionnaires »*. Ces nouveaux candidats comprennent 20 % d'élus locaux, 20 % de dirigeants d'associations, et 60 % de responsables syndicaux. Parmi les élus locaux, les plus nombreux sont ceux qui se réclament des partis de gauche. Figure notamment dans cette catégorie M. Fajnzylberg, ancien maire communiste de Sèvres. Quant à la catégorie des responsables syndicaux, elle est surtout fournie par la C.G.T. Au moment de la préparation de la réforme, la C.G.T.-fonctionnaires avait été très réticente, alors que la Confédération dirigée par M. Krasucki au niveau national y avait été très favorable. La preuve est donc apportée aujourd'hui que les partis de gauche et la C.G.T. utilisent largement cette possibilité offerte par la loi d'accéder à la haute administration.

M. Le Pors estime que toutes les réformes qu'il a lancées en deux ans, et qui maintenant doivent être mises en application par chaque ministère, doivent être considérées comme irréversibles. Il l'a écrit dans le numéro de juin 1983 des *Cahiers du communisme*, en affirmant qu'elles doivent *« interdire tout retour en arrière »* et être *« utilisées comme un instrument efficace de l'évolution sociale »*. Il ajoute qu'*« elles doivent enlever l'espoir aux tenants de la* « politique de la parenthèse » *qui affectent de considérer que la période actuelle de réformes pourrait n'être qu'un moment singulier et éphémère entre deux périodes jugées normales parce que la droite y exercerait sa domination »*.

Le secrétaire d'État laisse toutefois percer un certain scepticisme quant à la volonté de mettre réellement en application les réformes décidées. Il est vrai que pour M. Le Pors, la fonction publique doit être *« le lieu privilégié du développement des idées nouvelles »* mais aussi le moteur *« du progrès social et de l'avancée démocratique de la société tout entière »*.

Le manque d'enthousiasme des hauts fonctionnaires

Or une telle *« avancée »* ne peut être réalisée que si tout l'appareil d'État y participe. M. Le Pors, et d'autres communistes avec lui, semble considérer qu'il n'en est pas ainsi pour le moment. Non seulement la volonté réformatrice des membres du gouvernement eux-mêmes semble fort inégale, mais il en va de même dans la haute administration. Certes la loyauté de celle-ci n'est pas en cause. La tradition de la fonction publique française, faite allégeance au gouvernement au nom du service de l'État est une constante qui permet aux fonctionnaires de servir tous les régimes pourvu qu'ils soient légaux et légitimes. Mais cette discipline risque souvent de se transformer en résignation. Ce que dénoncent davantage les communistes, est donc le manque de dévouement, d'enthousiasme réformateur et d'adhésion idéologique de la part de nombreux responsables de la haute administration. Cette catégorie comprend les quelque trois à quatre cents responsables suprêmes des services publics dont la nomination dépend de façon discrétionnaire du conseil des ministres. Malgré les mouvements nombreux qui sont intervenus dans cette catégorie depuis deux ans, un certain nombre de responsables politiques de la majorité, et plus spécialement les communistes considèrent que les changements n'ont pas été suffisants ou qu'ils ont trop privilégié les proches du seul parti socialiste.

M. Le Pors ne fait-il pas remarquer qu'il n'y a qu'un seul préfet communiste sur cent (M. Maurice Siegel dans la Meuse) qu'un seul recteur communiste sur vingt-sept (M. Jean Gallot à Besançon) et aucun ambassadeur communiste en poste à l'étranger.

Certains communistes en sont presque à considérer que leurs relations avec l'Etat au niveau national comme au niveau local n'ont pas été fondamentalement inversées par rapport à l'avant-1981.

M. Le Pors exprime cette idée en demandant dans *les Cahiers du communisme* une *« réflexion renouvelée sur l'Etat, sa nature et son rôle dans le changement social »*. Il précise : *« L'Etat est et demeure enjeu de luttes de classes mais notre démarche de construction progressive d'une société démocratique, socialiste, autogestionnaire, notre qualité de parti DE et AU gouvernement appellent aujourd'hui une apréciation beaucoup plus élaborée et un intérêt plus soutenu pour tout ce qui concerne les relations de la société civile et de l'Etat et les catégories qui leur sont liées : les institutions, l'administration, les fonctions collectives. »*

Cette allusion aux institutions vise-t-elle l'adaptation de la Constitution que M. Mitterrand avait promise ?

ANDRÉ PASSERON.

REMONTÉE DU DOLLAR : 7,66 F

Lde dollar s'est vivement raffermi ce lundi 4 juillet sur tous les marchés des changes, passant, à *Francfort*, de 2,5350 DM à 2,55 DM et, à Paris, de 7,63 F à plus de 7,66 F (*7,67 F en début de matinée*).

On s'attendait à cette remontée après l'annonce, vendredi soir à New-York, d'une augmentation de 600 millions de dollars de la masse monétaire américaine, alors *que*, à la veille du week-end, les milieux financiers internationaux pronostiquaient une contraction de 1 à 2 milliards de dollars. Ainsi pris à contrepied par une nouvelle qui ravive les craintes d'un durcissement de la politique monétaire des Etats-Unis, et donc d'une hausse des taux, ces milieux ont réagi en faisant monter le dollar.

HAUSSE DE 5,62 % DE CERTAINS LOYERS

La hausse des loyers du secteur privé qui viennent à révision ou à renouvellement de bail et qui sont rattachés à l'indice du coût de la construction du premier trimestre est de 5,62 %.

En effet, l'indice du coût de la construction de l'INSEE du premier trimestre 1983 *s'établit à 746*, contre 697 au premier trimestre 1982, soit une augmentation de 7,03 %. Deux décrets pris en application de la loi Quilliot ayant limité en 1983 la hausse des loyers à 80 % de la progression de l'indice, la hausse annuelle applicable sera donc de 5,62 %.

Par rapport au quatrième trimestre de 1982, où l'indice était de 727, la progression a été de 2,61 %.

Le numéro du « Monde » daté 3-4 juillet 1983 a été tiré à 452 751 exemplaires

